

## A la prison de Fresnes, les deux gardiens pris en otage ont été libérés

LES DEUX surveillants retenus en otage à la prison de Fresnes (Val-de-Marne), depuis dimanche après-midi, par deux détenus armés après une tentative ratée d'évasion par hélicoptère, ont été libérés lundi 28 mai, au matin. L'un des ravisseurs, Ben Bouabdellah Mounir, âgé de 25 ans et condamné à 15 ans de prison pour homicide, s'est rendu après avoir libéré les deux gardiens. En revanche, le second détenu, Christophe Khider, refusait toujours de se rendre, lundi en fin de matinée, et était retranché, fortement armé, dans la division centrale 1 de la prison. Agé de 30 ans, il est condamné à perpétuité avec une peine de sûreté de 30 ans pour une attaque à main armée au cours de laquelle un otage avait été tué. Un troisième surveillant, grièvement blessé dimanche, était, lundi, dans un état critique.

Lire page 10

## Des cliniques en Bourse

LA SANTÉ intéresse les marchés financiers. Ancienne filiale de cliniques privées de la Générale des eaux, la Générale de santé va bientôt entrer en Bourse. Il s'agit d'une première en France dans le domaine hospitalier. La Générale de santé regroupe 157 cliniques, emploie plus de 14 000 salariés et fait appel à 3 000 praticiens associés. Face au vieillissement de la population et à la limitation des dépenses de santé, le PDG du groupe estime que « l'intérêt de l'Etat est que le privé réalise lui-même les investissements ». Le corps médical hésite devant ce projet, y voyant l'illustration « de la concentration de l'offre médicale privée et de la difficulté des médecins à rester acteurs de leur clinique ».

Lire page 21

## Algérie : torture et colonialisme



FRANCIS JEANSON

ANIMATEUR d'un réseau de soutien au FLN pendant la guerre d'Algérie, Francis Jeanson, philosophe, souligne dans un entretien au Monde que « la question de la torture est indissociable de la question coloniale ».

Lire page 20

► www.lemonde.fr/algérie-torture

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal, 200 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KR ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$ ; USA (others), 2,50 \$.

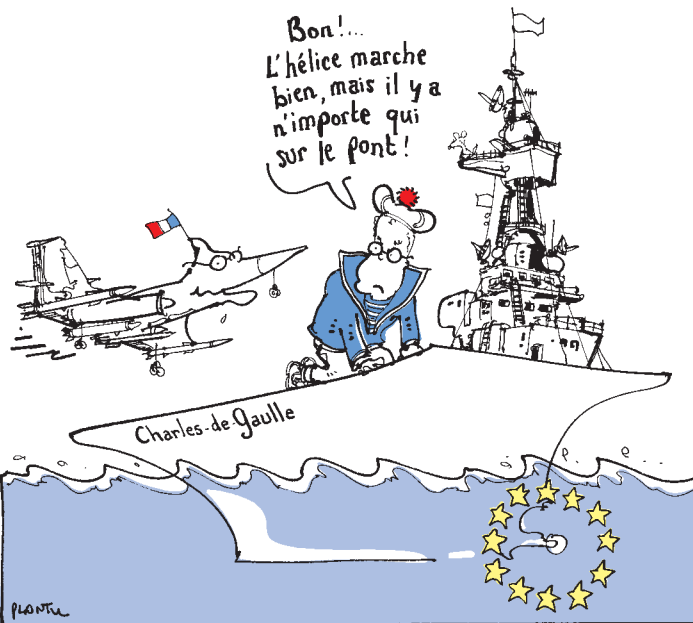
M 0147 - 529 - 7,50 F



# Lionel Jospin s'engage pour l'Europe

- « Je suis français. Je me sens européen », affirme le premier ministre dans un discours-programme
- Favorable à une Constitution européenne, il soutient l'idée d'une « fédération d'Etats-nations »
- M. Jospin veut que l'Europe affirme « un projet de société » et « pèse sur le cours du monde »

LIONEL JOSPIN a livré sa conception de l'Europe, lundi 28 mai, devant un public d'étudiants, à Paris. Ce discours, remis de mois en mois, attendu depuis si longtemps que l'on doutait des engagements européens du premier ministre, esquisse un projet de société fondé sur les valeurs de l'Union et une architecture institutionnelle au service de cette ambition. « Je suis français. Je me sens européen, a-t-il déclaré (...) L'Europe est d'abord un projet politique, un « contenu » avant d'être un « contenant ». (...) L'Europe que j'aime a un projet de société, une vision du monde, une architecture politique. » Lionel Jospin se dit favorable à une Constitution européenne. Il se prononce pour une « fédération d'Etats-nations » sur le modèle élaboré par Jacques Delors, refuse la « renationalisation » de politiques jusqu'alors communes, notamment de la politique agricole, propose qu'une Conférence permanente des Parlements nationaux débatta chaque



- L'Europe de Lionel Jospin p. 2
- Chirac, Blair, Schröder, etc. p. 3
- Lamy et Barnier, les sherpas p. 3
- Le camp des souverainistes p. 7
- Notre éditorial p. 15
- Le texte du discours p. 16

année de « l'état de l'Union », demande une réforme du mode d'élection du Parlement européen (circonscriptions régionales). Il estime enfin que, pour renforcer l'autorité de la Commission européenne, son président soit issu de la formation politique victorieuse des élections. Le Conseil européen aurait le droit de dissoudre le Parlement et approuverait un « programme de législature ». M. Jospin souhaite que la Charte des droits fondamentaux soit considérée comme « la clé de voûte de la construction européenne ». Il propose un « gouvernement économique de la zone euro », l'harmonisation de la fiscalité des entreprises, un « droit social européen » inscrit dans un traité, la constitution d'un « espace européen de la recherche » pour la santé et l'environnement. Il propose des mécanismes de soutien à la création cinématographique et audiovisuelle, une chaîne européenne de télévision.

► www.lemonde.fr/ue

## Chez les pauvres héritiers de Gengis Khan, « enfants-taupes » à Oulan-Bator

OULAN-BATOR de notre envoyé spécial

C'est jour de fête à la prison des adolescents, un bâtiment vert pomme niché au creux d'une colline de sapins qui domine, à l'est, le couloir d'Oulan-Bator et, à l'ouest, l'infini vallonnement de la steppe mongole. La très sévère surveillante en chef, sanglée dans un uniforme à la coupe restée soviétique, arbore le nez rouge d'un Auguste. Elle s'est laissée enrôler dans les facéties des Clowns sans frontières, une association de saltimbanques bénévoles qui s'est déjà produite dans les camps des Balkans ou de Palestine.

C'est jour de fête, et les joyeux lurons égaient le pénitencier un brin baroque. Côté cour, une vache en goguette déambule à l'ombre des miradors de planches ; côté chambrières, les murs affichent un syncrétique patchwork de pin-up de Playboy et d'icônes religieuses. En ce seuil cadenassé de la steppe, pareil jour de fête est plutôt rare. Nez rouges, cymbales et pirouettes : les Clowns sans frontières se tordent de grimaces et d'éclats de rire devant une centaine de gamins éberlués.

Même Bold a plissé de joie ses yeux en amande. Agé de seize ans, il a écopé de quinze ans. Bold a tué. Il a fiché son poignard dans le corps d'un de ses copains qui, dit-il, « était ivre quand il a provoqué une bagarre ». Vêtu d'un survêtement bleu nuit, Bold raconte sa vie d'enfant de nomade de la région de Zuurtharaa, fuyant un père violent, traînant dans les rues de son village jusqu'à ce qu'éclate le funeste pugilat.

Le destin de Munkh est plus insolite. On le rencontre dans une pièce-autel de la prison ornée des portraits de Bouddha et du dalai-lama. Il soigne l'endroit avec méticulosité. Agé de quinze ans, Munkh est un moineillon bouddhiste, ce que son pull-over opalin souillé de gris n'indique guère. « Depuis 1945, explique le gardien de prison, il n'y a eu que deux moines incarcérés. L'un à la prison des adultes, et Munkh à la prison des adolescents. » Formé au monastère de la Joie complète, à Oulan-Bator, puis envoyé étudier un an au Tibet, Munkh a basculé dans la disgrâce le jour où il a violé une fillette. Le tribunal l'a condamné à une peine de trois ans.

Bold, Munkh, et bien d'autres. La Mongolie a mal à ses enfants. Les autorités s'agacent que l'on

s'intéresse à ces gamins qui renvoient une pénible image de la Mongolie démocratique – le régime de facture soviétique s'est effondré en 1990 –, mais le constat est difficile à éluder. Combien sont-ils, ces « enfants des rues », à errer dans Oulan-Bator, fuyant la violence de foyers ravagés par l'alcoolisme et par l'éclatement des couples ? Probablement des milliers. Le phénomène a pris une telle ampleur qu'ont afflué associations humanitaires et congrégations religieuses, dont les sœurs françaises de la Fraternité Notre-Dame.

« Enfants des rues » est du reste une fort mauvaise formule car, dans ce pays prisonnier du grand froid neuf mois sur douze, les vagabonds s'immergent plutôt dans les entrelacs de galeries souterraines où serpentent les canalisations d'eau chaude. « Enfants-taupes », « enfants-troglydites » ou enfants emmurés : l'âge de la steppe a bel et bien vécu en cette terre de Gengis Khan – fondateur de l'Empire mongol au XIII<sup>e</sup> siècle –, passé si vite du nomadisme au stalinisme avant d'être tourné par un libéralisme que pense la charité internationale.

Frédéric Bobin

# Le Japon sous le choc Junichiro Koizumi

DEPUIS SON ARRIVÉE au pouvoir il y a un mois, le nouveau premier ministre japonais, Junichiro Koizumi, et certains membres de son cabinet, telle que la ministre des affaires étrangères, Makiko Tanaka, font une petite « révolution » dans la vie politique nationale.

Leur langage direct sur des sujets

sensibles (travaux publics ou défense) et leur sens de la répartie ont donné aux débats parlementaires une audience télévisée qu'ils n'avaient jamais eue auparavant. La dernière des grandes « bêtes » politiques nipponnes fut le père de Makiko Tanaka, Kakuei, premier ministre au début des années 1970,

qui, avant d'être emporté par les scandales, savait renvoyer les opposants dans les cordes.

Les sites Internet de M. Koizumi et de M<sup>me</sup> Tanaka sont aujourd'hui submergés de messages enthousiastes, et les posters Koizumi se vendent par milliers : la « politique-spectacle » – une première au

Japon – fait recette. Peut-elle venir à bout des pesanteurs et des résistances internes et externes au parti gouvernemental ? C'est une autre question. Le taux de popularité de Junichiro Koizumi (plus de 80 %) reflète le désir de changement des Japonais. Après s'être détournés d'une politique sclérosée, ils veulent croire que le changement est possible. Le fait d'avoir sorti ses concitoyens de leur torpeur est assurément à mettre à l'actif de M. Koizumi. Mais le style et le sens de la communication ont aussi leurs limites. Certes, le « phénomène anormal » d'un premier ministre « star de la télévision » a déstabilisé l'opposition, et en particulier le Parti démocrate – déjà guère brillant lorsque les gouvernants sont ternes –, qui se voit couper l'herbe sous le pied : la décision de M. Koizumi de renoncer à faire appel du jugement condamnant l'Etat à indemniser les lépreux pour la discrimination qu'ils ont subie pendant des décennies a été, de ce point de vue, un coup de maître. Sa popularité profite au PLD, dont la cote remonte, et entame le soutien de l'opposition dans les rangs de l'électorat flottant des villes.

Philippe Pons

Lire la suite page 15 et nos informations page 38

► www.lemonde.fr/japon2001

CROISIÈRES EXCEPTIONNELLES SUR LE NIL À BORD DU BATEAU MYTHIQUE DE « MORT SUR LE NIL »

PROFITEZ DES AVANTAGES DE L'ÉTÉ EN ÉGYPTÉ

- Prix 35% moins chers
- Visites des sites sans attente
- Chaleur sèche très supportable
- Combinés possibles : croisière / séjour en mer Rouge

**Voyageurs**  
SUR LE NIL

Une croisière sur le vapeur à aubes, « S/S SUDAN », qui a appartenu au Roi Fouad, sur lequel fut tourné le fameux film « Mort sur le Nil »... Des boîtes en cuivre, des odeurs de cuir, toute l'ambiance des années 20...

vdm.com

TOUTE L'INFO SUR CE BATEAU MYTHIQUE...

**VOYAGEURS DU MONDE** ► contactez nos spécialistes de l'Égypte au 01 42 86 17 90



## GRAND PRIX DU « MIDI LIBRE » Du bonheur et des larmes

C'est fini. Eric Fottorino, notre reporter-coureur, a terminé le Grand Prix du Midi libre à l'arraché. L'avant-dernière étape, samedi, a été un calvaire : il en a pleuré sous son casque, à l'arrivée à Mende, après avoir séché les larmes de Bradley Mac Gee, vainqueur la veille. La sixième et dernière, entre Florac et Sète, fut un soulagement et une victoire. Pari gagné pour « Faustorino ». Le récit p. 14 et nos informations sportives p. 28 à 30

► www.lemonde.fr/midilibre



## EN ITALIE, AUX MUNICIPALES La revanche de la gauche

Quinze jours après sa défaite aux législatives, le centre-gauche italien a obtenu, dimanche, sa revanche lors du deuxième tour du scrutin municipal partiel. Il conserve notamment Rome, Naples et Turin. Cette victoire revêt « une forte valeur symbolique », dit Walter Veltroni (photo), nouveau maire de la capitale.

p. 4

► www.lemonde.fr/italie2001



TÉLÉVISION

## Artaud et « Loft Story »

« Loft Story » déjà jugée il y a plus d'un demi-siècle ? En écho au débats du moment, un écrivain d'aujourd'hui, Cécile Guilbert, propose un montage de citations extraites de l'œuvre d'un autre écrivain, Antonin Artaud, mort en 1948. Troublant.

p. 17 et nos informations page 23

► www.lemonde.fr/loftstory

International	2	Carnet	27
France	7	Aujourd'hui	28
Société	10	Météorologie-Jeux	31
Régions	13	Culture	33
Horizons	14	Guide culturel	35
Entreprises	21	Kiosque	36
Communication	23	Abonnements	36
Tableau de bord	24	Radio-Télévision	37

**DISCOURS** Lionel Jospin a prononcé, lundi 28 mai à Paris, un discours longtemps attendu sur sa vision de l'avenir de l'Europe. « Je ne suis pas un européen tiède, je ne veux pas

d'une Europe fade », a-t-il notamment déclaré. ● LE CHEF DU GOUVERNEMENT a estimé que l'Europe élargie devait affirmer un projet de société, peser sur le cours du monde et que

des réformes profondes étaient nécessaires à l'horizon 2004 pour assurer sa construction politique. ● LIONEL JOSPIN s'est dit favorable à une « fédération d'Etats-nations » qui convient

mieux, à ses yeux, à la majorité des Quinze que le projet de résolution fédéral proposé par les Allemands. ● AVANT CE DISCOURS, le premier ministre avait consulté de nombreuses

personnalités, notamment Jacques Delors et le commissaire européen, Pascal Lamy. A L'Elysée, ce rôle de conseiller a été tenu par Michel Barnier. (Lire aussi notre éditorial page 15.)

## Lionel Jospin veut faire l'Europe de demain « sans défaire la France »

Dans le discours qu'il a prononcé au Centre d'accueil de la presse étrangère, lundi 28 mai à Paris, le premier ministre a rappelé les valeurs sociales communes aux Quinze et a donné sa vision de la Grande Europe. Il s'est prononcé en faveur d'une « fédération d'Etats-nations » et d'une Constitution européenne

L'ÉLYSÉE ET MATIGNON ont lancé de concert, le 11 avril, le grand débat sur l'Europe qui doit préparer le rendez-vous de 2004. L'Union européenne sera alors à la veille d'un élargissement qui va changer profondément sa nature et son organisation. Il convient donc de s'interroger sur la finalité de la construction européenne – qu'est-ce que nous voulons faire ensemble ? – et sur les moyens d'arriver à des fins communes – comment le faire ? Dans le discours qu'il a prononcé, lundi 28 mai, au Centre d'accueil de la presse étrangère, situé à la Maison de la radio à Paris, Lionel Jospin a apporté sa pierre au débat.

D'autres hommes politiques français et étrangers l'avaient précédé dans cet exercice. Mais le premier ministre a pris son temps. Son discours était annoncé depuis des mois mais il ne voulait interférer ni avec la présidence française de l'Union, qui s'est achevée le 31 décembre, ni avec les élections municipales. Il ne voulait pas non plus céder aux pressions, qu'elles fussent médiatiques, politiques ou diplomatiques. Il ne pouvait pourtant rester silencieux trop longtemps sous peine d'accroître une légende de réserve à l'égard de la construction européenne. « Lionel Jospin n'est pas pro, ni anti-européen, il est a-européen », disait récemment un haut fonctionnaire de Bruxelles. Dans son discours, le premier ministre apporte un démenti : « Parce que je ne suis pas un Européen tiède, je ne veux pas d'une Euro-

pe fade », bien qu'il n'ait pas, estimé-t-il, à convaincre de son engagement européen. Il pense en avoir donné la preuve en s'engageant dès son arrivée au pouvoir, en juin 1997, à respecter les critères de Maastricht et en menant une politique économique conforme au pacte de stabilité. C'est cette politique qui a permis à la France de se qualifier pour l'euro. Il ne cherche pas pour autant à apparaître comme un Européen béat. Lors du référendum sur le traité de Maastricht, il avait exprimé sa position par une formule ambiguë : « Non au non ».

Voici donc le discours qu'on attendait, prononcé devant un public sélectionné – des militants du Mouvement des jeunes socialistes – et des journalistes français et étrangers qui ont été prévenus que le chef du gouvernement ne répondrait à aucune question. Un discours qui décevra les « européistes » convaincus mais qui devrait satisfaire tous les partisans d'une intégration pragmatique, progressive, respectueuse des souverainetés nationales ou de ce qui en reste. Lionel Jospin ne pouvait pas être en retrait par rapport à Jacques Chirac qui a senti, dès le lendemain du discours de Joschka Fischer, le 12 mai 2000 à Berlin, que l'on ne pouvait pas laisser sans réponse cette nouvelle « envie d'Europe ». Le président de la République avait répondu au ministre allemand des affaires étrangères, le 27 juin, depuis un lieu symbolique, le Bundestag installé dans les bâti-

ments rénovés du Reichstag à Berlin. C'est peu dire que les propos du chef de l'Etat n'avaient pas été appréciés par Matignon, qui les jugeait inopportuns dans la forme et vides sur le fond. Le ministre des affaires européennes, Pierre Moscovici, avait même déclaré que le discours présidentiel n'engageait pas « les autorités françaises ».

A moins de douze mois de l'élection présidentielle, le discours de Lionel Jospin devrait susciter au sein de la cohabitation moins de polémiques

que l'année dernière. Le premier ministre avait averti dès mercredi 23 mai, avant le conseil des ministres, le président de la République, de ses intentions. Il n'a pas voulu se laisser enfermer dans un débat strictement institutionnel. Il développe donc une conception de l'Europe, de son rôle dans le monde, du rapport des citoyens au pouvoir. Il veut lutter contre un certain désenchantement à l'égard de l'Europe, qui saisit aussi bien les peuples que les responsables. Les objectifs se

sont brouillés, les procédures sont devenues opaques. Lionel Jospin veut affirmer un modèle économique et social européen capable de résister à la mondialisation et de proposer aux autres peuples une autre voie de développement que le libéralisme débridé. Cette ambition devrait trouver sa concrétisation dans des propositions telles que la conclusion d'un traité social européen, l'affirmation de la nécessité de services publics forts et efficaces, d'une politique industrielle ambitieuse. Lionel Jospin cite à cet égard les réussites d'Ariane ou d'Airbus qui n'ont pu voir le jour sans la volonté de la puissance publique.

ce atlantique n'est jamais citée et si le premier ministre ne prend pas nettement position contre la défense anti-missile préparée par le président George W. Bush, il appelle de ses vœux « une position cohérente [des Européens] face à l'initiative controversée des Etats-Unis de créer un bouclier anti-missiles ». Il plaide pour la diversité culturelle et veut étendre au niveau européen les mécanismes d'aide à la création cinématographique existants en France.

Lionel Jospin se déclare partisan d'associer les pays candidats à cette réflexion sur l'avenir de l'Europe. Après le large débat public, une « convention », sur le modèle de celle qui a mis au point la Charte des droits fondamentaux, devrait préparer le texte d'une Constitution pour une Fédération d'Etats-nations. Celle-ci serait approuvée par les chefs d'Etat et de gouvernement avant d'être soumise aux peuples européens. Lionel Jospin laisse clairement entendre que les Français seraient appelés à solenniser par référendum cette nouvelle avancée de l'intégration.

Pascal Robert-Diard et Daniel Vernet

### Le retour de Jacques Delors

**Pendant quatre ans, les discussions entre Lionel Jospin et Jacques Delors avaient été rares. Pourtant le premier ministre, après avoir reçu la semaine dernière à Matignon, l'ancien président de la Commission de Bruxelles, s'est largement inspiré de ses idées dans les propositions de réformes institutionnelles. Ainsi a-t-il repris à son compte, avec l'idée de Fédération d'Etats-nations, le choix du président de la Commission au sein du parti ayant remporté les élections européennes. De même, l'idée de créer un conseil permanent des ministres des affaires européennes – Lionel Jospin parle de « vice-premiers ministres » – a été développée par Notre Europe, le groupement d'études présidé par Jacques Delors, dans une très récente contribution sur le renforcement du conseil des ministres.**

**En revanche, M. Jospin n'a pas retenu la création d'une « avant-garde » au sein de l'Union élargie, pour ne pas créer une Europe à deux vitesses et compliquer une architecture déjà peu transparente.**

### SOLENNISER PAR UN RÉFÉRENDUM

L'Europe qu'il propose se distingue du modèle américain. A plusieurs reprises, le premier ministre critique, ouvertement ou à demi-mot, les Etats-Unis, que ce soit pour leur unilateralisme, pour leur volonté hégémonique dans les industries de pointe. Il veut une défense européenne capable, à l'avenir, d'aller au-delà des simples missions de maintien de la paix, susceptible de définir « une stratégie à long terme » pour la défense de l'Europe. L'Allian-

## « Parce que je ne suis pas un européen tiède, je ne veux pas d'une Europe fade »

Voici un résumé du discours de Lionel Jospin (lire page 16 les principaux extraits) :

**I. L'Europe doit affirmer un projet de société.** Jusqu'à une période récente, l'essentiel des efforts de l'Europe s'est concentré sur la mise en place de l'Union économique et monétaire (...), mais il nous faut maintenant élargir la perspective, sous peine de réduire l'Europe à un marché et de la diluer dans la mondialisation. (...) Chacun de nos pays a ses traditions et ses règles, mais celles-ci composent un univers commun.

Cette civilisation repose sur une communauté de valeurs. Au premier rang de celles-ci, il y a la démocratie et les droits de l'homme. (...) L'Europe refuse de dissocier la prospérité économique du progrès social et c'est pour proclamer ces valeurs que nous avons doté l'Union d'une Charte des droits fondamentaux (...).

Cette communauté de destin doit mieux inspirer nos politiques communes. L'Europe a besoin de plus de solidarité économique. (...) Pour équilibrer l'édifice de l'Union, il nous faut maintenant nous doter d'un gouvernement économique de la zone euro. (...) Créons un fonds d'action conjoncturelle qui permettrait de soutenir tout pays membre frappé par les turbulences économiques mondiales. (...) Cette cohérence économique doit être au service de la solidarité sociale. Un véritable droit social européen fixant des normes communes ambitieuses doit être édifié. (...) Notre perspective

doit être un traité social européen. (...) Au service de l'emploi, l'Europe doit avoir une ambition industrielle forte et le continent doit s'affirmer comme le continent de la science et de l'innovation.

L'unité de l'Europe appelle des droits et protections renforcés pour tous les Européens. Nous devons édifier un espace de droit commun et la Cour européenne de justice devrait pouvoir être saisie, sous certaines conditions, directement par les citoyens.

**II. L'Europe doit peser sur le cours du monde.** Je veux une Europe forte qui assume pleinement sa responsabilité dans la redéfinition de l'ordre mondial et qui se donne les moyens de porter son message de paix, de solidarité et de pluralisme. Au nom de ce pluralisme, l'Europe doit faire vivre la diversité culturelle, qui est un des éléments les plus précieux du patrimoine de l'humanité.

L'Europe a vocation à défendre la paix et la démocratie dans le monde. Elle est capable de faire entendre sa voix grâce à une politique étrangère commune. (...) Pour assurer sa sécurité, mais aussi pour contribuer au maintien de la paix dans le monde, elle a besoin d'une défense commune.

L'Europe doit aider à construire la régulation dont le monde a besoin. (...) Il faut donner un cadre stable à l'économie mondiale, (...) établir un commerce équitable, (...) et il n'est de développement que durable.

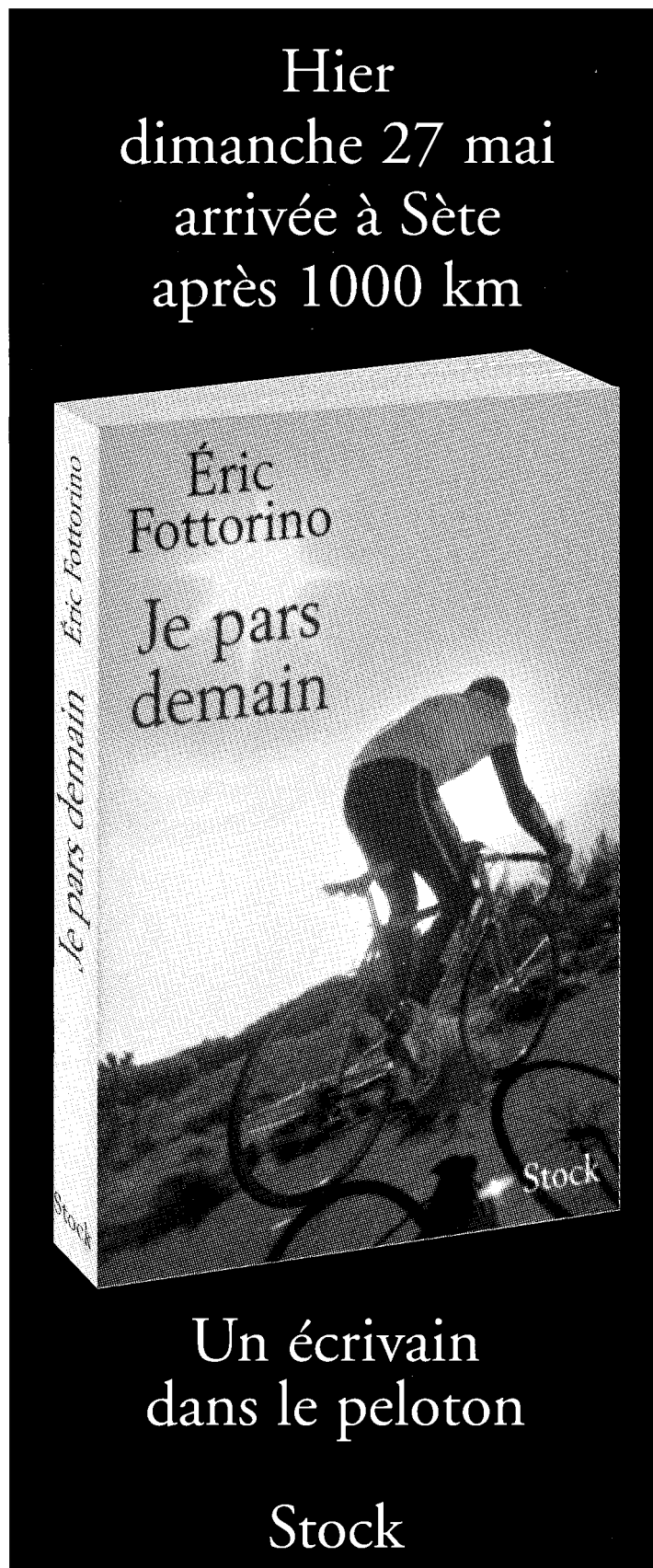
**III. L'Europe politique exige des réformes profondes.** Un débat est engagé sur l'avenir de l'Union et le terme de cette réflexion a été fixé

à 2004. (...) Faire l'Europe sans défaire la France : tel est mon choix politique. Ainsi je fais mienne la belle idée de « fédération d'Etats-nations ». Fédération signifie pour certains un exécutif européen qui tirerait à légitimité du seul Parlement européen. Cet exécutif aurait le monopole de la diplomatie et de la défense et les Etats actuels auraient le statut des Länder allemands ou des Etats fédérés américains. La France ne saurait accepter (...) cette conception de la fédération.

Si nous voulons aller vers une « fédération d'Etats-nations », il faut clarifier les compétences respectives de l'Union et des Etats. (...) Elle implique que les Parlements nationaux soient mieux associés à la construction européenne (...).

Dans la perspective de l'élargissement, les coopérations renforcées seront indispensables. (...) Les institutions européennes doivent gagner en cohérence et efficacité. Le système institutionnel est construit autour du triangle de la Commission, du Conseil et du Parlement européen. Cet équilibre est essentiel mais des évolutions sont néanmoins nécessaires (...) et je propose la désignation d'un président de la Commission issu de la formation politique européenne victorieuse aux élections européennes. (...) Le Conseil devrait avoir la responsabilité d'approuver un véritable programme de « législation » pluriannuel. (...) Ces voies dessinent la perspective, à laquelle je suis favorable, d'une Constitution européenne. (...) Parce que je ne suis pas un européen tiède, je ne veux pas d'une Europe fade.

► Lire la totalité du discours sur le site [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)



**Hier dimanche 27 mai arrivée à Sète après 1000 km**

*Je pars demain* Eric Fottorino

Eric Fottorino  
**Je pars demain**

Stock

**Un écrivain dans le peloton**

Stock

## Des réformes institutionnelles qui concilient conservation

**LA CONTRIBUTION** de Lionel Jospin au débat institutionnel européen arrive après beaucoup d'autres. L'attente qu'a suscitée ainsi le premier ministre pouvait être

### ANALYSE

Tirant la leçon des discussions récentes, le premier ministre innove sans bouleverser

un handicap, il en a fait un atout. En prenant suffisamment de distance, il est en mesure de tirer la leçon des discussions qui ont déjà eu lieu, des propositions avancées par les uns et par les autres et des polémiques provoquées par les idées les plus audacieuses. Lionel Jospin ne court pas ce risque. Il innove sans bouleverser. Sa conception de la réforme institutionnelle repose sur la pérennité du triangle Commission-Conseil-Parlement. L'équilibre entre ces trois organes de décision dans l'Union doit être préservé, même si chacun doit être renforcé pour rendre l'Europe plus efficace et plus accessible aux citoyens.

Le premier ministre propose que

le mode d'élection du Parlement européen soit modifié pour rapprocher les élus des électeurs. Actuellement en France et dans d'autres pays membres (mais pas partout), les députés européens sont élus à la proportionnelle sur des listes nationales. Autrement dit, ce sont les partis qui désignent les députés. Lionel Jospin propose de conserver le système proportionnel mais avec des listes régionales, comme cela avait été déjà envisagé avant les élections européennes de 1999. Il aborde prudemment la question d'une deuxième Chambre, chargée de représenter les Etats. Pour ne pas alourdir la question de décision déjà très compliqué, il propose d'associer davantage les Parlements nationaux à la vie européenne en créant une « Conférence permanente des Parlements ou Congrès ».

Contrairement à ce que semblerait indiquer son nom, cette conférence permanente ne siègerait qu'une ou deux fois par an, pour contrôler le respect de la subsidiarité et débattre de l'état de l'Union.

La Commission verrait son rôle de garant des intérêts communautaires confirmé et sa légitimité soulignée par la désignation d'un président

« issu de la formation politique européenne victorieuse des élections européennes ». Lionel Jospin reprend là une idée de Jacques Delors, en laissant cependant la possibilité de ne pas choisir la tête de liste du parti le plus fort, comme le voulait l'ancien président de la Commission.

Le premier ministre insiste sur le rôle central du Conseil européen, réunion des chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres, auquel appartient également le président de la Commission. Le Conseil devrait approuver un « véritable programme de législation », se réunir plus fréquemment – tous les deux mois au lieu des trois réunions par an actuelles –, et aurait le droit de dissoudre le Parlement sur proposition de la Commission ou des Etats membres, en contrepartie de la possibilité pour le Parlement de censurer la Commission.

### PARTAGE DES RÔLES

En revanche, Lionel Jospin n'a pas retenu l'idée de réformer la présidence tournante de l'Union (qui change tous les six mois) en faveur d'une présidence plus longue, donc plus stable et plus efficace. Il est vrai qu'avec une présidence de deux ans

et une Europe élargie à trente pays, la France, par exemple, n'assumerait la présidence de l'Union qu'une fois tous les... soixante ans.

Une des principales innovations institutionnelles proposées par Lionel Jospin concerne la création d'un « Conseil permanent des ministres », sorte de vice-premiers ministres qui représenteraient leurs gouvernements à Bruxelles et l'Europe dans leurs pays respectifs. Cette idée, lancée depuis quelque temps par Jacques Delors, était soutenue par le ministre des affaires européennes, Pierre Moscovici, mais critiquée par son ministre de tutelle, Hubert Védrine. Responsable de l'impulsion et de la coordination de la politique européenne de la Commission, ce nouveau conseil allégerait la tâche des ministres des affaires étrangères qui pourraient se consacrer à la diplomatie européenne commune.

Une nouvelle répartition des pouvoirs entre l'Union et les Etats, qui fait l'objet d'une revendication quasi unanime en Europe, n'est pas rejetée par Lionel Jospin. Il y a les compétences de l'Union, les compétences partagées (formation, éducation, culture), et les compétences qui doivent rester l'apanage des Etats.



## Le débat sur l'avenir de l'Europe dans les colonnes du « Monde »

Au cours des derniers mois, *Le Monde* a publié une série d'articles, de grands entretiens et de documents relatifs à l'Europe de demain, la discussion sur son organisation et le modèle d'Union élargie défendu par certains des Etats membres. En voici les principaux.

● **Discours prononcé par le ministre allemand des affaires étrangères, Joschka Fischer, le 12 mai à Berlin.** Il y développe son point de vue sur une véritable fédération européenne dotée d'un président élu au suffrage universel, d'un gouvernement et d'un Parlement de deux Chambres. (*Document, Le Monde daté 14-15 mai 2000.*)

● **Point de vue du chef de la diplomatie française, Hubert Védrine, qui répond à son homologue allemand, à la veille de la présidence française de l'Union européenne.** Il explique que le noyau de la réflexion, ce sont les concepts de fédération et de fédération d'Etats-nations. (*Le Monde du 12 juin 2000.*)

● **Face-à-face Chevènement-Fischer, publié en**

collaboration avec *Die Zeit*, suite aux déclarations de l'ancien ministre français de l'Intérieur qui avait estimé que l'Allemagne n'était « pas encore guérie du déraillement qu'a été le nazisme ». Les deux hommes confrontent leurs idées sur l'Europe. (*Le Monde du 21 juin.*)

● **Discours prononcé par Jacques Chirac au Bundestag à Berlin.** Le président y expose sa vision d'une Europe qui doit entamer une grande transition et qui doit se doter, dans quelques années, d'une Constitution. (*Document, Le Monde du 28 juin 2000.*)

● **Débat exclusif, réalisé avec *Die Zeit*,** entre Jacques Delors, ancien président de la commission européenne, et le président de la République tchèque, Vaclav Havel, autour de l'élargissement de l'Union et de la Grande Europe de demain. L'ancien dissident de Prague et M. Delors pensent tous deux que la Grande Europe ne doit pas imposer sa civilisation mais proposer un modèle de coexistence et de responsabilité. Les deux hommes sont favorables à une Constitution. (*Le Monde du 1<sup>er</sup> février 2001.*)

### LE DÉBAT SUR LA FINALITÉ

et l'organisation de l'Union européenne a été relancé en mai 2000 par le ministre allemand des affaires étrangères Joschka Fischer. Comment faire fonctionner une Europe à trente? Autrement dit, comment adapter les institutions actuelles de l'UE, largement inspirées de l'Europe des Six, dès 1957, à une Europe élargie? L'intégration européenne passe-t-elle par le développement de la coopération entre les gouvernements ou par un transfert accru de compétences donc de souveraineté à la communauté? L'Europe a-t-elle besoin d'une Constitution? Si oui, quelle doit être cette architecture institutionnelle? Le rôle du gouvernement doit-il être tenu par le Conseil des ministres ou par la Commission de Bruxelles? Le Parlement doit-il comporter deux chambres pour représenter à la fois les citoyens et les Etats? Le partage des pouvoirs entre les divers niveaux de décision doit-il impliquer un retour de compétences vers les Etats-membres (renationalisation) ou les régions?

C'est à toutes ces questions que Joschka Fischer, Jacques Chirac, Tony Blair et Gerhard Schröder, ont tenté de donner une réponse.

### JOSCHKA FISCHER ET LA « PARLEMENTARISATION »

Joschka Fischer, le 12 mai 2000, à Berlin, estime que l'élargissement de l'UE sera pratiquement achevé dans dix ans. Pendant ce temps, il faudra parachever l'intégration politique. On ne peut pas imaginer un Conseil européen avec trente chefs d'Etat et de gouvernement et trente présidences qui se succèdent tous les six mois. Il propose la « parlementarisation » de l'Union dans une Fédération européenne, régie par un traité constitutionnel, qu'il appelle aussi Constitution. Mais dans cette fédération, les Etats-nations doivent être conservés.

Le Parlement européen devra comporter deux chambres pour représenter l'Europe des nations et l'Europe des citoyens. Une des

Assemblées serait composée d'élus appartenant en même temps aux Parlements nationaux; l'autre, désignée au suffrage universel, serait une sorte de Sénat, avec soit un nombre de représentants égal pour tous les pays membres, soit un nombre proportionnel à la taille de ceux-ci.

Pour l'exécutif, il laisse ouvert le choix entre deux formules : soit le Conseil européen devient le gouvernement, soit on passe, « en se fondant sur la structure actuelle de la Commission », à l'élection directe d'un président doté de vastes pouvoirs exécutifs. « Il est toutefois possible, ajoutait-il, d'envisager différentes formes intermédiaires. »

Quant au partage des compétences, le traité constitutionnel consignera ce qui sera réglé au niveau européen et ce qui continuera à l'être à l'échelon national. « Pour être clair, dit-il, cela n'a rien à voir avec une renationalisation, au contraire. »

Il envisage la constitution d'une avant-garde, appelée « centre de gravité ». « Un tel groupe d'Etats conclurait un nouveau traité fondamental européen qui serait le noyau d'une constitution de la Fédération. » Celle-ci se doterait de ses propres institutions, d'un gouvernement, qui, « au sein de l'UE, devrait parler d'une seule voix au nom des membres du groupe (...) d'un Parlement et d'un président directement élu ». Cette avant-garde devrait rester ouverte à tous les Etats membres de l'Union qui voudraient et pourraient en faire partie. Plus tard, Joschka Fischer dira qu'il s'agit d'un « deuxième choix », pour le cas où la grande majorité des Etats ne voudraient pas avancer dans l'intégration.

### JACQUES CHIRAC ET LA « CONSTITUTION »

Jacques Chirac, le 27 juin 2000, devant le Bundestag à Berlin, plaide pour une Europe plus proche des citoyens, une Europe de la prospérité, des droits de l'homme, attentive à « une organisation internationale des échanges plus équilibrée, au mieux-être des individus et respectueuse de la diversité culturel-

le », soucieuse d'une « véritable solidarité entre pays riches et pays pauvres ». L'élargissement sera, dit-il, « un multiplicateur de puissance ». Il ne veut pas d'un super Etat européen qui se substituerait aux Etats-nations et marquerait la fin de leur existence comme acteurs de la vie internationale. L'année suivante, le 9 février, au cours d'une conférence de presse donnée à l'issue du sommet franco-britannique, le président de la République reprendra à son compte l'idée d'une Fédération d'Etats-nations.

A Berlin, il fixe trois objectifs : développer la démocratie en Europe, à travers le Parlement européen et les Parlements nationaux ; clarifier, sans la figer, la répartition des compétences ; doter « l'Europe-puissance » d'institutions fortes « faisant toute sa place au vote majoritaire et reflétant le poids relatif des Etats membres ».

Il propose la constitution d'un « groupe pionnier » qui ouvrirait la voie à l'approfondissement des politiques communes, éventuellement par des coopérations hors traité, notamment pour la politique économique, la défense et la sécurité, la lutte contre la criminalité. Ce « groupe pionnier » ne devrait pas donner lieu à un nouveau traité et à de nouvelles institutions, si ce n'est un secrétariat, mécanisme de coordination souple entre les membres du groupe.

L'ensemble de ces dispositions ferait l'objet d'un texte qu'on pourrait appeler « Constitution » et qui pourrait avoir été préparé soit par un comité des sages soit par une « convention », comme pour la charte des droits fondamentaux.

### TONY BLAIR ET L'« EUROPE DES NATIONS LIBRES »

Tony Blair, le 6 octobre 2000, à Varsovie, se prononce pour une « Europe de nations libres, indépendantes et souveraines » qui demeurerait « une combinaison unique de pouvoirs intergouvernementaux et supranationaux ». L'Europe peut devenir une « superpuissance » mais ne doit pas devenir un super-Etat. Elle peut

« projeter un pouvoir collectif » grâce à une coopération toujours plus étroite entre ses membres. Partisan d'une clarification de la répartition des compétences, il propose une charte qui serait « un document politique et non juridique ». Pour veiller au respect des grands principes, il est en faveur du bicaméralisme, avec une chambre haute composée de élus nationaux des pays membres. Il n'est pas opposé à ce qu'un groupe d'Etats « aillent de l'avant ensemble », à condition qu'ils ne constituent pas un « noyau dur ».

Au cours de la campagne électorale actuelle, Tony Blair prendra position dans un entretien donné au *Financial Times*, pour « une Grande-Bretagne forte dans une Europe forte ».

### GERHARD SCHRÖDER ET LE « COFINANCEMENT »

Gerhard Schröder, dans le texte d'orientation du Parti social-démocrate allemand, présenté le 30 avril, rappelle ses prises de position en faveur du « cofinancement » comme « principe de base » de la politique agricole commune. Dans la perspective d'une redistribution des compétences et des tâches entre l'UE et les Etats, il souhaite retransférer à un niveau national la politique agricole et structurelle pour donner aux Etats plus de marge de manœuvre pour mener une politique régionale et structurelle autonome. En revanche, il se prononce pour une « communitarisation approfondie » dans les domaines de la politique étrangère et de sécurité, « dans la mesure où chaque pays pris isolément est de moins en moins en mesure de faire valoir efficacement ses intérêts internationaux ».

La Charte des droits fondamentaux devrait servir de préambule à une Constitution européenne qui prévoirait, d'autre part, le remodelage de la Commission en un organe exécutif européen fort, le renforcement des droits du Parlement européen et la transformation du conseil des ministres en une chambre européenne des Etats.

## « Têtes chercheuses » : Pascal Lamy auprès de Lionel Jospin, et Michel Barnier chez Jacques Chirac

À CHACUN son « européen » ! Lorsque Jacques Chirac et Lionel Jospin se sont entendus, en juillet 1999, sur le choix des deux nouveaux commissaires français à Bruxelles – la règle voulant que l'un des deux appartienne à la majorité, l'autre à l'opposition –, ils savaient que le rôle de leurs élus ne se limiterait pas à tenir leur rang derrière Romano Prodi. Le RPR Michel Barnier, le socialiste Pascal Lamy étaient appelés à être aussi, pour leurs patrons respectifs, les têtes chercheuses, voire les « sherpas » d'une nouvelle phase de la construction européenne.

Les deux hommes n'ont certes pas le même profil. Ancien ministre, ancien sénateur, ancien député, ancien président du conseil général de la Savoie, M. Barnier a derrière lui, à cinquante ans, une carrière politique déjà longue et, devant, de flatteuses perspectives. M. Chirac s'est d'abord méfié de ce compagnon RPR qui, en 1984, n'hésitait pas à recevoir

François Mitterrand au conseil général de la Savoie pour plaider la candidature de son département à l'organisation des Jeux olympiques d'hiver de 1992, rivale de celle de... Paris pour les Jeux d'été. Son ralliement à Edouard Balladur, dont il était le ministre de l'environnement, pour l'élection présidentielle de 1995 a encore éloigné les deux hommes.

### INITIATIVES TROP POLITIQUES

C'est pourtant M. Barnier que M. Chirac nommera ministre des affaires européennes dans le gouvernement d'Alain Juppé. Au lendemain de la défaite de 1997, le président a apprécié la fidélité que M. Barnier lui a manifestée. Ce dernier appartient, avec Jacques Barrot (UDF), Dominique Perben (RPR) et Jean-Pierre Raffarin (DL), au groupe des quatre « mousquetaires » régulièrement reçus à l'Elysée.

M. Barnier organise dans son ancien fief de Chambéry, le 4 mai 2000, à quel-

ques semaines de la présidence française de l'Union européenne, une réunion avec des maires savoyards, à la faveur de laquelle M. Chirac peut court-circuiter le premier ministre, dont l'intervention est attendue plus tard à l'Assemblée nationale. Tous les dix jours, il anime une réunion dans une région de France, pour parler de l'Europe, mais aussi... de Jacques Chirac. Le profil d'homme neuf, sans aspérités, environnementaliste et européen de M. Barnier pourrait constituer un atout de poids dans la campagne de M. Chirac en 2002. A Matignon comme au Quai d'Orsay, on n'apprécie guère l'activisme du commissaire européen, et le ministre des affaires européennes, Pierre Moscovici, s'est publiquement agacé de ses initiatives trop politiques.

La réplique de l'ancien ministre est toute prête : lors de sa nomination, il avait prévenu M. Jospin qu'il soutiendrait M. Chirac, en précisant qu'il n'attaquerait jamais le premier ministre. S'il reconnaît

que ses tournées de régions devant les jeunes, « c'est le service que je peux rendre à Jacques Chirac », il ajoute aussitôt : « Mon modèle, c'est Jacques Delors. Il a participé à tous les comités directeurs du Parti socialiste tout en assurant la présidence de la Commission... »

### DÉGAINÉ D'OFFICIER PARACHUTISTE

Pour Pascal Lamy aussi, M. Delors est un modèle, mais en un tout autre sens. Inspecteur général des finances à sa sortie de l'ENA, M. Lamy est entré au cabinet de M. Delors, ministre de l'économie et des finances, en 1981. S'il a dirigé en second celui de Pierre Mauroy, à Matignon, en 1983 et 1984, il a vite rejoint son « boss » à Bruxelles, en 1985, pour devenir son principal collaborateur à la présidence de la Commission européenne, pendant neuf ans. Travailleur acharné, il ne lui déplaisait pas d'être présenté, avec sa dégainé d'officier parachutiste, comme une sorte de chef de commando au ser-

vice du « général ». Militant socialiste de longue date, M. Lamy s'engage aussi, avec François Hollande et Pierre Moscovici, dans le club Témoin, qui se tient prêt dans l'hypothèse de la candidature de M. Delors à l'élection présidentielle.

A son retour de Bruxelles, en 1995, M. Lamy prend la présidence de l'Institut des relations internationales et stratégiques (IRIS) et la direction générale du Crédit lyonnais, tout en travaillant avec M. Moscovici pour la convention de 1996. Son nom est cité, en juin 1997, lors de la formation du cabinet de M. Jospin, mais c'est un autre delorien, Jean-Pierre Jouyet, qui en devient le directeur adjoint. Deux ans plus tard, M. Jospin choisit M. Lamy comme commissaire européen. S'il se méfie des « technos » de l'Europe, le premier ministre sait qu'il a besoin d'eux.

Michel Noblecourt  
et Pascale Robert-Diard

## et innovation

Le partage des rôles doit être précisé sans être figé, à condition de « refuser la renationalisation de politiques jusqu'à présent définies et conduites au niveau de l'Union ». Le chef du gouvernement fait référence aux propositions de ses camarades sociaux-démocrates allemands qui prônaient le cofinancement de la politique agricole et de la politique structurelle dans le but de réduire la contribution de l'Allemagne au budget communautaire. « Il y aurait un paradoxe, déclare Lionel Jospin, à suggérer des pas en avant vers une plus forte intégration européenne tout en commençant par opérer des replis nationaux. » Puisque les responsables allemands comme français pensent d'abord à leur électeur, il veut bien cependant que les règlements concernant la chasse ne soient plus décidés à Bruxelles !

En décalage encore avec les propositions allemandes, Lionel Jospin rejette la « communautarisation » de la politique étrangère et de sécurité au profit d'une coordination plus poussée, voire une harmonisation, des diplomaties nationales. Sur ce point, Hubert Védrine ne doit pas avoir eu beaucoup de mal à le convaincre, car, pour lui, la coopé-

ration intergouvernementale restera encore longtemps « indispensable ». Dans l'Europe élargie de Lionel Jospin, il n'y a pas place pour une « avant-garde » à la Fischer ou un « groupe pionnier » à la Chirac.

Pour éviter les deux écueils de l'Europe à deux vitesses et de la paralysie institutionnelle, il mise sur les « coopérations renforcées », notamment dans le domaine de l'économie – il revient à l'idée déjà évoquée au moment de Maastricht, en 1991, d'un « gouvernement économique européen » à partir de l'Eurogroupe –, de la santé et de l'armement.

Tout cela devrait déboucher sur une Constitution qui soit un aboutissement et pas seulement la réécriture des traités existants, avec la Charte des droits fondamentaux en son cœur, une Loi fondamentale pour une Fédération d'Etats-nations. Un « oxymore », dit Jean-Pierre Chevènement, une notion « juridiquement ambiguë mais politiquement pertinente », répond Lionel Jospin, qui concilie « idéal fédératif et réalité des Etats-nations européens ». Un concept vide donc fédérateur, qui prend peu à peu quelques contours.

Daniel Vernet



**Nouvelle Polo Match®... mais vrai.**



**1 500 F\*/mois**  
pendant 36 mois

228 €\* €

• Et si vous doutez encore, venez dès aujourd'hui découvrir la Nouvelle Polo Match® qui vous propose de série : 4 airbags, ABS avec répartiteur électronique de freinage EBV, direction assistée, climatisation manuelle, système audio Volkswagen, vitres avant électriques, verrouillage centralisé, sièges avant réglables en hauteur... oui, c'est incroyable... mais vrai.

**Une liste d'équipements de série incroyable**



40 ter. av. de Suffren - Paris 15  
Tél. : 01 53 58 10 00

**CONCESSIONNAIRE VOLKSWAGEN**

\* Pour une Polo Match 3 portes 1.4 prix de 78 800 F TTC (12 012,98 euros) incluant le contrat de maintenance de 5 500 F (838,47 euros). Tarif hors options de 73 300 F TTC (11 174,51 euros) au 01/02/2001. Versement comptant de 11 497,87 F (1 752,84 euros). Financement Abrégé. Crédit de 67 302,13 F (10 260,14 euros) au T.E.G. de 11,75 % (soit 0,979 % par mois). Durée 37 mois. 36 mensualités de 1 500 F (228,67 euros) puis 1 mensualité de 31 519 F (4 805,04 euros) égale à la valeur de reprise du concessionnaire pour un kilométrage annuel parcouru de 15 000 Km diminué des frais de remise à l'état standard et des kilométrages supplémentaires. Coût total du crédit de 18 216,87 F (2 777,14 euros) (hors assurances facultatives). Offre réservée aux particuliers jusqu'au 30 avril 2001, sous réserve d'acceptation du dossier par VOLKSWAGEN FINANCE SA, 11 avenue de Boursonne 02690 Villers-Cotterêts – RC. SOISSONS B 642 032 148.

# Le centre-gauche remporte les élections municipales à Rome, Naples et Turin

Un lot de consolation appréciable pour la majorité sortante

Au second tour des élections municipales partielles, qui se sont tenues dimanche 27 mai, le centre-gauche a conservé les villes de Rome, Naples

et Turin. Ce succès a conforté la majorité sortante après son échec aux législatives du 13 mai, qui ont permis à Silvio Berlusconi de l'emporter.

Walter Veltroni succède à Francesco Rutelli dans la capitale. Ses amis de l'Olivier sont élus dans quatre autres municipalités importantes.

## ROME

de notre correspondante

« Ce soir, repart l'espoir de la reconquête ». C'est en ces termes que Walter Veltroni a remercié ses partisans, dans la nuit du dimanche 27 mai, sur une petite place à deux pas de la Piazza Venezia et du Capitole, devant la permanence de L'Olivier. Le centre-gauche a gagné les élections municipales à Rome, Naples et Turin. Il y a quinze jours, l'ancienne majorité avait perdu les élections législatives après cinq ans de pouvoir. Silvio Berlusconi à la tête de la Maison des Libertés l'avait emporté avec une majorité confortable au Parlement. Walter Veltroni devient donc maire de Rome avec 52,2 % des suffrages et, ce même dimanche, ses amis de l'Olivier sont élus dans quatre autres municipalités importantes.

Rosa Russo Jervolino, ancien ministre de l'Intérieur l'emporte avec 52,9 % à Naples, où elle succède à Antonio Bassolino devenu président de la Campanie. A Turin, Serge Chiamparino est élu avec 52,8 %, bénéficiant des voix de

Refondation communiste qui, aux législatives, avait, au contraire, décidé de faire cavalier seul. La gauche conserve également Rimini sur la côte adriatique et Belluno au nord et s'empare de deux exécutifs de province à Lucques ( Toscane ) et Mantoue (Lombardie).

Lors de ce second tour où six millions d'Italiens étaient appelés à voter, L'Olivier a bénéficié d'un large report des voix des petites listes, notamment l'Italie des Valeurs de l'ancien magistrat Antonio Di Pietro et de Refondation communiste. Fausto Bertinotti, son chef de file a expliqué son ralliement en expliquant que les positions avaient été « clarifiées » avec L'Olivier. Dans la nuit de dimanche, à l'unisson avec ses supporters comme Nanni Moretti, tous heureux d'humérer à nouveau le vent de la victoire, Walter Veltroni a conclu : « Ensemble nous avons combattu, ensemble nous avons vaincu, ensemble nous vaincrons ». Piero Fassino, numéro deux de L'Olivier a tiré la leçon de la défaite. « Ce vote aux municipales nous aidera à conduire une discussion sereine et profonde

et à relancer les rapports entre L'Olivier et la société italienne ».

## DÉCEPTIONS À DROITE

Pour sa part, la Maison des libertés l'emporte dans les municipalités de Rovigo (Vénétie) et Benevento (Campanie) après avoir fait réélire brillamment à Milan, dès le premier tour, le maire sortant, Gabriele Albertini. Silvio Berlusconi, futur président du Conseil, a fait personnellement campagne à Turin et à Naples aux côtés de ses candidats. Antonio Tajani, membre de Forza Italia, vaincu à Rome, a commenté sobrement sa défaite : « Nous avons cru vaincre, cela ne s'est pas fait. Nous nous employons à mener une opposition forte et crédible. Ceci étant, la Maison des libertés a recueilli 10 % de suffrages en plus par rapport à la précédente consultation. C'est un résultat dont nous devons tenir compte. » Les plus déçus ont été sans doute Gianfranco Fini, le leader d'Alliance nationale et futur vice-président du conseil ainsi que Francesco Storace (AN) président de la région Latium qui était sûr d'arracher le

Capitole à la gauche après l'avoir chassée de la région.

Walter Veltroni aura du fil à retordre avec Francesco Storace. Dans son édition du 28 mai, *Il Giornale*, quotidien de la famille Berlusconi, a titré à la « une » « La gauche se console avec les ballottages ». Silvio Berlusconi a remercié tout particulièrement Antonio Martusciello pour son combat à Naples. Un de ses proches, Giuliano Urbani, – qui pourrait être le futur président de la Chambre des députés ou celui de la Rai – analyse dans une interview à *La Stampa* ce scrutin « qui n'avait pas le poids des législatives. Nos candidats ont perdu sur la stature. Ce résultat à l'issue des ballottages ne peut avoir un poids national ».

Après une nuit courte, Walter Veltroni a invité les Romains à fêter sa victoire, lundi 28 mai Piazza del Popolo, l'endroit même où Silvio Berlusconi avait présidé son dernier meeting de campagne.

Danielle Rouard

► www.lemonde.fr/italie2001

# Nuit d'émeutes raciales à Oldham, près de Manchester

La tension montait depuis quelques mois entre Blancs et immigrés du sous-continent indien dans cette ville de banlieue frappée par le chômage

## OLDHAM

de notre envoyé spécial

Oldham : une ville de banlieue, à vingt-cinq minutes au nord de Manchester. Ni riche ni misérable, ni belle ni trop moche. Juste une ville d'ouvriers et d'employés, avec des pubs troupeux et bruyants pendant le week-end, des *fish and chips* dans les artères commerçantes, des maisons de briques rouges, des jardins pimpants et quelques cités réputées difficiles autour. Il y a des centaines d'agglomérations comme celle-ci en Angleterre. Samedi soir pourtant, Oldham, plus précisément Glodwick, le quartier « asiatique » comme on qualifie ici les immigrés originaires du sous-continent indien, est entré dans l'histoire des relations raciales troublées du pays.

Sept heures durant, dans les cris, les flammes et la fumée des cocktails Molotov et des voitures incendiées, dans le brouhaha des bris de vitrine et des charges policières, quatre cents ou cinq cents jeunes « Asiatiques » se sont affrontés avec des Blancs, puis avec la police anti-émeute. Quinze blessés légers parmi les forces de l'ordre et dix-sept arrestations dont celles de cinq Blancs. Ce ne fut pas le Brixton, le Liverpool ou le Birmingham des grandes émeutes des années 80. Mais ce fut tout de même le plus sérieux affrontement racial au Royaume-Uni depuis une demi-douzaine d'années.

Kurshid Ahmed, le distingué secrétaire de l'Association culturelle pakistanaise locale, réside dans le quartier depuis trente et un ans. « Je n'avais jamais vu pareille violence ici !, s'alarme-t-il. Il faut que nous arrêtons tout ça très vite, sinon je ne sais pas où l'on va aller... » Dimanche soir, malgré la présence de plusieurs centaines de policiers anti-émeute, quelques brefs affrontements sporadiques avaient lieu et quelques pierres étaient encore jetées contre des pubs.

Oldham. Deux cent mille habitants, environ vingt-cinq mille « Asiatiques », d'origine pakistanaise et bangladaise, pour l'essentiel. Les grandes filatures de Manchester ont fermé leurs portes depuis longtemps. « Le chômage touche au

moins 40 % de nos jeunes », nous dit M. Ahmed, qui ajoute : « Cela n'ex-  
cuse rien, bien sûr, mais... »

Saura-t-on jamais vraiment comment cette nuit de fièvre a commencé ? On parle d'une Bangladaise enceinte agressée par des Blancs éméchés. On évoque aussi une bagarre entre lycéens blancs et « asiatiques » qui a dégénéré quand les parents s'en sont mêlés. Une seule chose est sûre : depuis quelques mois maintenant, le quartier est traversé de fortes tensions raciales. « Plus de 500 incidents racistes ont été enregistrés à Oldham au cours des douze derniers mois », affirme une résidente en sari, qui travaille avec le conseil municipal mais refuse de dire son nom.

## CAMPAGNE ÉLECTORALE

Le mois dernier, un vieil Anglais âgé de soixante-seize ans qui passait dans le quartier a été sérieusement agressé par trois voyous pakistanais. D'autres ont déclaré aux médias que leur quartier de Glodwick était désormais « interdit aux Blancs ». L'incident a fait la « une » des tabloïds, sur le ton outré et provocateur qui leur est familier. Le Front national, groupuscule anglais de l'extrême droite raciste, a aussitôt envoyé quelques nervis pour patrouiller. Ils ont tenté une marche, interdite par la police. Ils ont alors commencé à investir les pubs du coin et chanté leur haine, bière en main. Trois de ces établissements ont été attaqués et sérieusement endommagés dans la folle nuit de samedi à dimanche. Les briques ont volé et les bouteilles incendiaires aussi. « De vraies bêtes sauvages ! », lâche de sa fenêtre Margaret Morrison, soixante-treize ans. On a aussi vu cette nuit-là des groupes de gros bras blancs tatoués chasser le « Pakie », bates de base-ball au poing. Au total, « un vrai carnage ! », dira Eric Hewitt, le chief superintendent de la police locale. Un carnage tombé en pleine campagne électorale, ce qui permettrait dimanche à tous les chefs de parti de se renvoyer la balle sur le thème habituel : « La faute à qui ? ».

Patrice Claude

## Les exigences de la Ligue du Nord

La Maison des libertés (CDL) devait, lundi 28 mai, mettre la dernière touche à la composition de l'équipe qui secondera Silvio Berlusconi au gouvernement. Forza Italia, devenu le principal parti de la péninsule, doit tenir compte de ses alliés de la CDL, Alliance nationale et la Ligue du Nord, notamment pour sa majorité au Sénat. Umberto Bossi, le leader de ce mouvement xénophobe et autonomiste, maintient de hautes exigences malgré son faible score aux législatives (3,9 %). A l'issue d'une énième rencontre avec Silvio Berlusconi près de Milan, samedi 26 au soir, M. Bossi se serait montré plus souple. Son parti n'aura sans doute pas la présidence de la Chambre des députés qu'il réclamait, mais il tient à obtenir le portefeuille de l'intérieur, qu'il juge « prioritaire pour mener la lutte contre l'immigration ».

## PROFIL

### UN DÉMOCRATE À L'AMÉRICAINE

Walter Veltroni a gagné son pari, un quitte ou double personnel. Le secrétaire national des Démocrates de gauche (DS, ancien Parti communiste), principale formation de la majorité sortante, avait tout mis dans la balance. Il avait en effet annoncé qu'indépendamment du résultat des municipales, il quitterait la direction du parti et renoncerait à son mandat de député pour se consacrer entièrement à sa ville. Démarche peu usuelle pour un leader national qui a failli devoir se contenter, en cas de défaite, d'un siège de conseiller municipal.

Celui qui a été l'alter ego de Romano Prodi lors de la formation de la coalition de L'Olivier en 1996, vice-président du Conseil et un ministre de la culture fort

apprécié, avait décidé, à la surprise générale, d'être le candidat du centre-gauche à Rome. Cette décision avait été immédiatement perçue comme l'admission anticipée d'une défaite de la majorité aux législatives du 13 mai et la volonté de faire de la mairie un contre-pouvoir au futur gouvernement du « Cavaliere » Silvio Berlusconi.

Sa campagne électorale avait été concentrée sur la restauration d'un vrai rapport avec l'électorat de gauche, notamment dans les banlieues. Mais sa tâche s'est révélée plus difficile que prévu. Sa personnalité, son expérience le créditaient d'une élection au premier tour. Antonio Tajani, fidèle de Silvio Berlusconi, l'a contraint à un second tour.

Walter Veltroni, pour qui a été créé le néologisme de *buonismo*, (l'être bon à tout prix), représente l'une des deux « âmes » des Démocrates de gauche avec Massimo D'Alema, l'actuel président. Les deux hommes, anciens rivaux, sont

divisés pratiquement sur tout : sur l'avenir de la gauche que Walter Veltroni voit dans un parti démocrate à l'américaine, alors que l'ancien président du conseil préfère une social-démocratie à l'euro-péenne. Sa victoire dans la capitale, à la tête d'une coalition où figure Refondation communiste, ressemble en tout cas à celle de L'Olivier de 1996.

Né en 1955, journaliste, rédacteur en chef de *L'Unità* de 1992 à 1996, Walter Veltroni a toujours affiché un penchant pour le modèle américain. Deux photos ont toujours figuré dans son bureau : celle d'Enrico Berlinguer, l'ancien secrétaire du PCI, son mentor en politique, et celle de John Kennedy, à qui il voue une profonde admiration. Amoureux de cinéma, démocrate respectueux, il a demandé à ses supporters de ne pas fêter sa victoire sur la place du Capitole car la mairie est à tout le monde.

Salvatore Aloise

# Les Américains vont recevoir dès cet été un chèque de plusieurs centaines de dollars de réduction d'impôts

## NEW YORK

de notre envoyé spécial

Au lendemain de la défection de James Jeffords et de la perte douloureuse de la majorité républicaine au Sénat, George W. Bush, le président des Etats-Unis, a remporté une indéniable victoire politique. Samedi 26 mai, le Congrès (Sénat et Chambre des représentants) a adopté son plan de baisse massive des impôts de 1 350 milliards de dollars (plus de 10 000 milliards de francs) en onze ans. Une décision qualifiée d'« historique » par M. Bush. « Réduire les impôts était la meilleure chose à

faire et la plus responsable pour les Américains et pour notre économie », a-t-il souligné immédiatement après le vote.

## PROMESSE TENUE

Un peu plus de quatre mois après son entrée en fonctions, George W. Bush a tenu une promesse qui était l'un des thèmes majeurs de sa campagne et un axiome de la pensée républicaine. Nous laisserons plus d'argent « dans les poches des contribuables pour épargner et investir », a-t-il expliqué. Même si, à la suite de négociations avec les démocrates,

le volume de réduction d'impôts a été ramené de 1 600 à 1 350 milliards de dollars, il s'agit de la baisse la plus importante depuis celle mise en œuvre en 1981 par Ronald Reagan, là encore quelques mois après son élection à la présidence.

« C'est une bonne politique à court terme, mais désastreuse à long terme », a prévenu le sénateur démocrate Tom Daschle (Dakota du Sud) appelé à devenir le responsable de la nouvelle majorité au Sénat. Le vote a donné lieu à d'après marchandages sur un projet en partie à l'origine de la décision du sénateur James Jeffords de

quitter le Parti républicain. Un compromis portant notamment sur les taux d'imposition et l'accès pour les revenus les moins élevés à des aides fiscales en faveur de l'éducation a permis, samedi, de dégager des majorités nettes de 240 contre 154 à la Chambre des représentants et de 58 contre 33 au Sénat. James Jeffords a voté pour.

## LES RÉSERVES DES DÉMOCRATES

George W. Bush signera le texte de loi dans la semaine du 5 juin et, cet été, les Américains recevront un chèque de 300 dollars pour les célibataires, 500 dollars pour une famille monoparentale et 600 dollars pour un couple marié. Par ailleurs, si le taux d'imposition sur le revenu de 15 % reste en vigueur pour la tranche la plus basse, les taux pour les quatre tranches plus élevées vont être réduits. Le taux maximum de 39,6 % va être ramené à 35 %. Le texte prévoit de nombreuses autres mesures, notamment en faveur des couples mariés, et l'abolition progressive en dix ans des taxes portant sur l'immobilier dans les successions.

La plupart des économistes saluent ce plan au moment où

l'économie américaine flirte avec la récession, mais ils soulignent aussi qu'il est construit sur des hypothèses budgétaires fragiles. Seuls des excédents importants et durables permettront de baisser les impôts sans trop diminuer les dépenses.

Les démocrates n'ont pas manqué de souligner les risques d'un tel pari et les incertitudes sur la capacité de l'économie américaine à dégager pendant dix ans des excédents budgétaires. L'administration Bush compte sur l'effet psychologique d'une telle annonce et sur la redistribution d'un peu de pouvoir d'achat pour soutenir la consommation, la croissance économique et maintenir finalement à un niveau élevé les recettes fiscales. Ce projet de loi « est construit sur une pure spéculation », dénonce le sénateur démocrate (Illinois) Dick Durbin, rappelant que l'histoi-

re se répète. L'importante réduction d'impôts et l'augmentation des dépenses militaires décidées au début des années 1980 par l'administration Reagan avaient finalement tourné à la catastrophe, provoquant pendant plusieurs années des déficits budgétaires considérables. Mais jusqu'en 2004, date du terme du mandat de George W. Bush, la facture du plan de baisse des impôts restera limitée et ne dépassera pas 100 milliards de dollars par an avant d'augmenter ensuite sensiblement. En attendant, le président a satisfait son électoralat, effacé en partie le revers du changement de camp du sénateur James Jeffords et tenté quelque chose pour relancer l'économie.


Eric Leser

► www.lemonde.fr/economica

## NEUBAUER

**206 XT Premium HDi**

**DISPONIBLE RAPIDEMENT CHEZ NEUBAUER**



**206** **PEUGEOT**

- Air conditionné avec régulation automatique
- Autoradio avec commande au volant
- ABS
- Existe en version 3 et 5 portes

**NEUBAUER à Paris Porte de Champeret**

**9, bd Gouvion-St-Cyr - 75017 Paris • 01 46 22 88 88**

## ISTH

Enseignements Supérieurs Privés

### CONCOURS 2<sup>e</sup> cycle HEC/ESCP

- Stage intensif d'été
- Petits groupes
- Toutes matières

Tél. : 01 42 24 10 72  
www.isth-es.com




## BAC + 1

### RÉORIENTEZ-VOUS VERS UNE GRANDE ÉCOLE DE COMMERCE

## L'AFIG

(ANNÉE DE FORMATION INITIALE À LA GESTION)  
VOUS PRÉPARE À INTÉGRER  
L'INSTITUT SUPÉRIEUR DE GESTION

Contactez Marion Maury : 45, rue Spontini - 75116 Paris  
**Tél. 01 56 26 26 10**

ÉTABLISSEMENT PRIVÉ D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

# L'intervention du président Bouteflika n'a pas fait baisser la tension en Kabylie

Tizi Ouzou a connu, dimanche, son quatrième jour de barricades

Malgré l'intervention du président Abdelaziz Bouteflika, dimanche 27 mai, promettant des sanctions contre les instigateurs de la violence

« d'où qu'elle vienne », la tension reste vive en Kabylie, où les affrontements se sont poursuivis dans plusieurs communes. La presse algérienne

indépendante s'est abstenue de paraître, lundi, pour protester contre la réforme du code pénal restreignant sa liberté.

**TIZI OUZOU**  
correspondance

Le discours prononcé dimanche 27 mai par le président Bouteflika n'a pas, dans l'immédiat du moins, fait baisser la tension en Kabylie. Tandis que des manifestations avaient lieu dans plusieurs autres communes, Tizi Ouzou a connu, dimanche, son quatrième jour de barricades. Des graffitis hostiles au pouvoir ont envahi les murs de la ville, où les affrontements entre manifestants et brigades anti-émeutes (CNS) s'étaient multipliés les deux nuits précédentes, dans plusieurs quartiers.

A l'université où s'étaient réfugiés des manifestants, dont certains blessés, les forces de l'ordre ont lancé des dizaines de bombes lacrymogènes pour les déloger. Des étudiants, notamment internes, se sont solidarisés pour porter assistance aux manifestants : « Nous sommes aussi manifestants, il faut croire que c'est toute la société qui est impliquée dans ce mouvement », disait l'un d'eux.

Depuis le 26 avril, Tizi Ouzou a connu plusieurs marches pacifiques suivies d'affrontements entre jeunes et forces anti-émeutes. L'âge moyen des manifestants a vieilli d'une génération ces quatre derniers jours. Les barricades érigées en forme de murs de feu sont devenues fixes. Les CNS ont investi, depuis samedi soir, les quartiers les plus chauds en lançant des

bombes lacrymogènes dans les maisons, avec force insultes et obscénités qui décuplent la rage des jeunes émeutiers et amènent les plus âgés à se solidariser avec eux. Les heurts dégénèrent parfois en des combats au corps à corps.

ont pris aux forces de l'ordre et ont saccagé les sièges des compagnies nationales aériennes et maritimes. Les affrontements se sont poursuivis dans les quartiers populaires.

A Tazmalt, à 70 kilomètres de Bejaïa, les affrontements, samedi,

## Une journée sans presse

**Vingt et un titres de la presse indépendante n'ont pas paru, lundi 28 mai, en signe de protestation contre les amendements au code pénal qui durcissent les sanctions pour « diffamation ». Outre les peines de prison contre les journalistes auteurs de « diffamation » des corps constitués, les nouvelles lois imposent de lourdes amendes qui pourraient menacer la pérennité de nombreux titres. Des rassemblements devaient être organisés dans onze villes pour exiger le retrait des dispositions « sclérotées ». Les journaux publient, depuis plusieurs jours, une page au logo commun, surmontée des mentions : « Non à la mise à mort des libertés », « Non à la dictature ». - (Corresp.)**

Samedi, du côté du quartier du Mondial, deux CNS ont été brûlés par des cocktails Molotov. Après s'en être pris aux édifices-symboles de l'Etat, les manifestants s'attaquent désormais aux cabarets, lieux de plaisir et de rencontres de la nomenclatura locale.

### « ULTIMATUM »

Dans la ville de Bejaïa (nord de la Kabylie), une marche a regroupé, dimanche, plusieurs milliers de personnes, à l'appel des comités de quartier et de village. Au moment de la dispersion, des groupes de jeunes échappant à tout contrôle s'en

ont fait deux morts et plusieurs blessés par balles, selon des témoignages recueillis par téléphone. Des graffitis s'en prenaient nominalement aux responsables locaux du pouvoir. Les jeunes manifestants ont saccagé le siège de la *daira* (sous-préfecture), puis

le cinéma - transformé, affirme-t-on, en lieu de rendez-vous par un proche du maire. Ils ont incendié la maison du secrétaire général de la mairie - le représentant de l'administration centrale -, ainsi que la maison du maire, Smaïl Mira, un chef milicien accusé par des habitants de la commune d'avoir assassiné un jeune manifestant, Hamza Ouali, en 1998. Les manifestants se seraient abstenus d'incendier le siège de la mairie pour préserver « les traces des malversations ». Les affrontements ont repris, dimanche, après l'enterrement d'un homme de trente-cinq ans et père de trois enfants.

Un « ultimatum » a été lancé aux forces anti-émeutes pour qu'elles quittent la ville. « A Tazmalt, les sous-traitants du pouvoir local sont nombreux, leurs noms sont déjà sur les murs », déclare un médecin de cette localité. Les jeunes s'érigent en tribunal populaire. Des affrontements sont signalés de Kherrata jusqu'à Boumerdes, aux portes de la capitale.

► www.lemonde.fr/algerie

## Nouvelles offensives de l'armée en Macédoine

**SKOPJE.** L'armée macédonienne s'est engagée, samedi 26 mai, à chasser du pays les rebelles albanophones après avoir repris le contrôle de Vakince et Lojane, deux villages qui étaient passés aux mains des indépendantistes. Les forces macédoniennes ont également lancé, samedi, une offensive sur deux autres villages détenus par les rebelles, Matejce et Slupcane, a précisé un porte-parole de l'armée, cité par la télévision nationale. En dépit des appels réitérés du gouvernement, quelque 10 000 villageois, réfugiés dans leur cave, sont restés dans la région, cible de tirs d'artillerie et de bombardements. Près d'un millier de personnes avaient fui, vendredi, la région de Vakince sous escorte policière. Les rebelles albanophones ont déclenché une insurrection au début de mai. - (Reuters.)

### DÉPÊCHES

■ **AUTRICHE :** le leader d'extrême droite Jörg Haider a violemment critiqué, samedi 26 mai, le chancelier allemand Gerhard Schröder après son départ de Vienne à l'issue d'une visite de deux jours en Autriche. « M. Schröder se comporte comme un maître féodal au XIX<sup>e</sup> siècle avec un gros cigare et un style somptueux », a estimé M. Haider. M. Schröder, qui a délibérément consacré davantage de temps à des entretiens avec l'opposition qu'à ses rencontres avec le chancelier conservateur Wolfgang Schuessel, a refusé de voir une erreur dans l'isolement politique infligé à l'Autriche par l'Union européenne. - (AFP.)

■ **LITUANIE :** l'Assemblée des parlementaires des 19 pays de l'OTAN s'est ouverte, dimanche 27 mai, à Vilnius (Lituanie), une des républiques baltes candidate à l'adhésion. Alors que la question de l'élargissement de l'Alliance sera abordée lors de cette réunion, la Russie, hostile à l'élargissement à tout pays de l'ex-URSS, a décidé de la boycotter, estimant que sa présence à Vilnius aurait pu être interprétée comme l'acceptation implicite de l'entrée de la Lituanie dans l'OTAN. La sécurité européenne, la situation en Europe du Sud-Est et les projets américains de défense antimissiles seront débattus pendant cette rencontre. - (AFP.)

■ **POLOGNE :** les évêques polonais ont exprimé le « repentir » et les « regrets » de l'Eglise polonaise, dimanche soir 27 mai, pour le massacre de mille six cents juifs perpétré par des Polonais en juillet 1941 dans la localité de Jedwabne (nord-est). Ce « repentir » a été annoncé lors d'une messe célébrée par le primate de Pologne, Mgr Jozef Glemp, en présence de M. Maciej Plazynski, le président de la Diète (chambre haute), dans l'église de Tous les saints à Varsovie. - (AFP.)

## Le chef de l'Etat promet des sanctions et insiste sur les valeurs de l'islam

**ALGER**

correspondance

Vivement critiqué pour son silence sur la Kabylie, le président Abdelaziz Bouteflika a choisi l'ouverture d'une manifestation religieuse - la deuxième semaine nationale du Coran -, dimanche 27 mai, pour tenter reprendre l'initiative. « Il faut des sanctions rigoureuses contre les instigateurs de ces tragiques événements et contre les auteurs des dépassements, d'où qu'ils viennent », a déclaré le président.

Il a promis, en outre, que la revendication linguistique serait intégrée dans la prochaine révision constitutionnelle et annoncé l'organisation d'une deuxième session du baccalauréat en septembre, ce que demandaient les lycéens de Kabylie.

Le président avait un ton grave et chargé d'émotion pour prononcer ce discours, emprunt d'une forte religiosité. Il avait manifestement choisi d'insister sur ce qui unit le plus les Algériens : leur attache-

chement à l'islam. Il a cependant une nouvelle fois suggéré l'idée d'une conspiration, en parlant d'une Algérie « *traîtreusement poignardée alors qu'elle cherchait à alléger son fardeau* », qui « *fait face à un complot ourdi de l'intérieur et de l'extérieur visant à déstabiliser le peuple tout entier* ».

### « CIRCONSTANCES CONFUSES »

« Il faut que cesse de couler le sang des Algériens, qu'ils soient simples citoyens ou agents de l'Etat », a ajouté Abdelaziz Bouteflika, en affirmant que « certains », qu'il n'a pas identifiés, « *désirent porter atteinte à l'unité nationale, l'unité du peuple et l'intégrité territoriale* », tandis que d'autres « *mettent à profit des circonstances confuses pour commettre toutes sortes de vols, de pillages et de rackets* ».

Des responsables de la gendarmerie, de la police et du ministère de l'intérieur ont de leur côté admis l'existence d'abus mais récusé leur caractère systématique et général.

## Des tirs d'armes automatiques secouent la capitale centrafricaine

**DES TIRS** d'armes automatiques et d'armes lourdes ont retenti, dans la nuit du dimanche 27 au lundi 28 mai à Bangui, près de la résidence du président centrafricain Ange-Félix Patassé et dans d'autres quartiers de la ville, a-t-on indiqué de sources concordantes. En milieu de matinée lundi, le calme semblait revenu dans la ville.

Les tirs visant la résidence présidentielle ont cessé « *lorsque le jour s'est levé* », selon un ressortissant étranger demeurant à proximité. Des détonations ont encore été entendues dans d'autres quartiers de la capitale, dont les habitants ont passé la nuit calfeutrés chez eux et où régnait la confusion la plus totale, a constaté le correspondant de l'Agence France-Presse à Bangui.

Aucune explication n'était disponible, lundi matin, sur l'origine de ces tirs. Selon une source officielle ayant requis l'anonymat, le général Ndjadder, commandant de la gendarmerie centrafricaine, aurait été blessé au cours de la nuit, dans des circonstances non

précisées. Le porte-parole de la présidence centrafricaine, interrogé à plusieurs reprises au cours de la nuit, s'est refusé à tout commentaire. La radio nationale centrafricaine n'avait pas repris ses émissions à 6 heures alors que celles-ci débutent habituellement à 5 h 30.

### PLUSIEURS QUARTIERS

Selon des témoignages, plusieurs quartiers ont été concernés par ces tirs, dont la zone de l'aéroport (nord-ouest), le centre et le sud de Bangui. Des tirs auraient également été entendus à proximité du camp Kassaï, la principale caserne de la capitale.

Des témoins ont par ailleurs affirmé avoir croisé sur une avenue de Bangui des militaires du bataillon mixte d'intervention et d'appui (BMIA), la principale unité de l'armée centrafricaine, faisant route vers la résidence du président. Selon ces témoins, les militaires, en tenue de combat, leur auraient demandé s'ils savaient où étaient positionnés les éléments de la garde présidentielle. - (AFP.)

**Pourquoi se priver d'une minute de confort Vivrelec ?**

**SOLUTIONS RÉNOVATION**

Pour la rénovation de votre chauffage, vous recherchez le confort total : une chaleur douce et enveloppante, des factures d'électricité apaisantes, des travaux de qualité... EDF vous propose les solutions chauffage Vivrelec avec un accompagnement de votre projet : bilan rénovation électrique réalisé par un partenaire professionnel, informations sur les produits de chauffage et l'isolation de votre logement, financements avantageux, contrôles qualité, services EDF... Imaginez-vous autant de confort et de services pour votre habitation ? Alors pour vous informer sur Vivrelec, appelez votre conseiller EDF au

08 00 0 70 112

www.edf.fr

CHAUFFAGE PAR PANNEAUX RAYONNANTS ET RADIATEURS  
5€70 TTC/JOUR  
POUR 109 M²

**EDF**  
Electricité de France

\* Exemple indicatif : 5,70 € TTC/jour pour 109 m² (au 0,866 euro). Prix moyen des consommations d'électricité pour le chauffage, mesurées de 11/1998 à 11/1999, dans une maison de 109 m², bâtie en 1980 et rénovée en 1998, située à Yseure (03), avec 3 occupants, chauffée à température moyenne de 20°C. Gain sur la performance du logement après travaux : +24%. Cheminée à foyer fermé utilisée ponctuellement (2 à 3 fois de bois/ann.). Prix de l'électricité au 05/1998, hors investissement et hors abonnement, tarif Bleu EDF option Tempo, TTC. Données non contractuelles. Vivrelec est une offre certifiée par un label Promotelec.

## Le président indonésien ordonne le rétablissement de l'ordre

**DJAKARTA.** Le président indonésien, Abdurrahman Wahid, a ordonné, lundi 28 mai, de faire respecter la loi et l'ordre dans le pays. « J'ordonne au ministre pour les affaires politiques, sociales et de sécurité de prendre les actes nécessaires et les mesures spéciales (...) pour surmonter la crise et restaurer l'ordre, la sécurité et la loi aussi vite que possible », a indiqué un décret présidentiel. Ce texte ajoute que la décision est liée aux risques que ferait courir la convocation par le Parlement, mercredi 30 mai, d'une session spéciale de l'Assemblée consultative du peuple (MPR), qui a le pouvoir de destituer le président.

La police a été placée en état d'alerte lundi à Surabaya, deuxième ville du pays, pour disperser des milliers d'étudiants pro-Wahid, qui attaquent les campus d'une organisation musulmane rivale. - (AFP, Reuters.)

## Des touristes pris en otage aux Philippines

**MANILLE.** Le groupe Abu Sayyaf a revendiqué, lundi 28 mai, la prise en otage de vingt personnes - des Philippins et trois touristes américains -, intervenue, la veille, dans la station balnéaire Dos Palmas, sur l'île d'Arrecife (600 kilomètres au sud de la capitale). Lundi matin, les recherches entreprises par l'armée pour retrouver les fuyards et leurs otages dans un large secteur de la mer de Chine méridionale restaient infructueuses. Les autorités philippines ont indiqué qu'elles ne négocieraient pas avec les ravisseurs.

L'an dernier, le groupe séparatiste musulman Abu Sayyaf avait maintenu vingt et une personnes en otage, sur l'île de Jolo. - (AFP, Reuters.)

### DÉPÊCHE

● **ÉTATS-UNIS :** l'Assemblée législative de l'Etat du Texas a adopté, samedi 26 mai, un projet de loi interdisant l'exécution d'attardés mentaux condamnés à mort. Le projet de loi doit encore être signé par le gouverneur du Texas, Rick Perry, pour avoir force de loi. S'il est signé, il entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre. Avant de le signer, le gouverneur préfère attendre que la Cour suprême des Etats-Unis se prononce sur cette question, a indiqué son porte-parole au quotidien *Houston Chronicle* dans son édition de dimanche. - (AFP.)

# Deux attentats anti-israéliens compliquent la tâche de l'émissaire américain au Proche-Orient

William Burns a rencontré Yasser Arafat et Ariel Sharon

William Burns, l'envoyé du président américain pour le Proche-Orient, a commencé, dimanche 27 mai, sa mission quelques heures à peine après

deux attentats à la voiture piégée à Jérusalem, revendiqués par deux organisations palestiniennes et qui ont fait des blessés légers. M. Burns

tente de convaincre Israël et les Palestiniens de se conformer au rapport de la commission Mitchell, dont ils ont des interprétations différentes.

### JÉRUSALEM

de notre correspondant

Lorsque la déflagration est plus sèche qu'à l'ordinaire et que, dans les minutes qui suivent, les rues résonnent du hululement des ambulances, l'on sait que l'explosion ne provient pas d'un de ces avions qui percent si souvent le mur du son au-dessus de la ville, mais d'un attentat. Les caméramen ne sont pas encore sur place que, déjà, la télévision montre un plan où une étoile indique le lieu de l'explosion. En un instant, le réseau téléphonique cellulaire est embouteillé, chacun venant aux nouvelles. Quelques minutes plus tard, les premières images de l'attentat sont diffusées en direct. Pendant les heures suivantes, commentaires et interviews se succèdent, alimentant l'anxiété de la population.

Cette séquence bien réglée s'est répétée deux fois, samedi 26 et dimanche 27 mai, lorsque, à quelques heures d'intervalle, deux véhicules piégés ont explosé non loin de la rue Yaffo, l'une des rues les plus fréquentées de Jérusalem. Les

attentats n'ont provoqué que des dégâts matériels et des blessés légers, mais, plus sérieusement, ils ont alimenté un peu plus l'angoisse d'une population déjà secouée par une semaine riche en violences de toutes sortes. Dimanche, la mairie de Jérusalem a fait ouvrir un centre

mettant le feu aux véhicules voisins. Le quartier, où sont ouverts de nombreux pubs, est très fréquenté par la jeunesse de Jérusalem, le samedi soir, après la pause du shabbat. L'attentat a été revendiqué par le Front populaire de libération de la Palestine (FPLP),

gées laissent entendre que « la patience d'Israël est à bout ». Pour nombre de commentateurs, la pression qu'exercent les attentats vise à provoquer une réaction israélienne violente, qui engendrera la condamnation internationale et, peut-être, l'intervention étrangère que demandent avec insistance les Palestiniens.

C'est dans ce paysage fragile que William Burns, l'envoyé du président George W. Bush pour les affaires du Proche-Orient, est arrivé dans la région. Dimanche, il a rencontré Yasser Arafat puis Ariel Sharon, essayant de les convaincre de mettre en œuvre les recommandations d'apaisement contenues dans le rapport Mitchell, sur l'interprétation duquel les deux parties s'opposent.

Pour les Palestiniens, le rapport forme un tout, dont toutes les recommandations - arrêt de la violence, gel de la colonisation, reprise de la coopération sécuritaire, ouverture des points de passage, paiement à l'Autorité palestinienne des sommes dues par Israël au titre des prélèvements fiscaux, etc. - doivent être appliquées intégralement et simultanément, avant d'envisager des négociations. Pour Israël, et pour Ariel Sharon, qui en a fait son message politique quasi unique, l'arrêt de la violence est un préalable à toute autre mesure. Seule note d'espoir : les deux parties jugent positif le rapport en passe de devenir le texte de référence qui pourrait accompagner toute reprise, encore bien improbable, des discussions.

Georges Marion

► [www.lemonde.fr/israel-palestiniens](http://www.lemonde.fr/israel-palestiniens)

TOYOTA FRANCE - 97420 VALCHAISON



La haute couture au prix du prêt à porter.

1 745 F/mois\*

\*Entretien inclus.  
- Garantie 3 ans ou 100 000 km.  
- Assistance 24h/24.

Le luxe et la performance sont à portée de main. Jugez-en par vous-même : moteur 6 cylindres en ligne, 2 litres, 24 soupapes, VVT-i, boîte manuelle à 6 rapports, suspension avant et arrière à double triangulation, jantes alliage 17 pouces, ABS, système de contrôle de motricité (TRC), coussins gonflables frontaux et latéraux à l'avant, système audio RDS 6 haut-parleurs avec chargeur frontal 6 CD et la climatisation automatique. Alors rendez-vous chez votre concessionnaire Lexus le plus proche. [www.lexus.tn.fr](http://www.lexus.tn.fr)

IS200

LEXUS

\*Offre valable pour toute commande avant le 31/07/01. Exemple de financement en Location avec option d'achat hors assurances facultatives, entretien inclus en conformité avec le carnet d'entretien du constructeur pour une durée de 36 mois ou 60 000 km, sur les Lexus IS200 d'un prix de 179 732,22 F, tarif en vigueur au 1/05/01. Apport de 30% du prix de vente TTC soit 53 919,67 F placés en 1er loyer majoré, suivi de 36 loyers de 1 743,40 F TTC, option d'achat en fin de contrat égale à 40% du prix de vente TTC soit 71 892,85 F. Coût total entretien inclus avec option d'achat en fin de contrat : 188 575,05 F. Avant le paiement de l'option d'achat, vous pouvez restituer votre véhicule à votre concessionnaire vendeur qui s'engage à lever l'option d'achat. Les éventuels frais de remise en état standard et de kilométrage supplémentaire selon les conditions générales de l'argus resteront à votre charge. Sous réserve d'acceptation par Toyota France Financement - succursale de Toyota Kreditbank GmbH - RCS Nanterre B 412 653 180 - Siège social : Toyota - allée 5, 50858 Cologne, Allemagne. Société de droit allemand au capital de 55 000 000 DM.

## Tchad : Idriss Déby proclamé vainqueur avec plus de 67 % des voix

### N'DJAMENA

de notre envoyé spécial

La radio-télévision tchadienne a laminé ce qui restait de suspense. Au cours d'une interminable soirée électorale, elle a égrené, en français et en arabe, circonscription par circonscription, les résultats des sept candidats à l'élection présidentielle du 20 mai. Dans la petite salle des résultats, les rares témoins - en l'absence des candidats et du corps diplomatique qui n'avaient pas répondu à l'invitation - se sont assoupis sur leurs chaises. Dehors, dans une cour ensablée, le buffet a fait les délices des fourmis.

Ce n'est qu'aux premières heures du lundi 28 mai, une semaine après le vote, que la victoire écrasante du président Idriss Déby, avec 67,35 % des voix, a été annoncée « sous réserve de validation par la Cour constitutionnelle ». Tout au long de sa campagne, le chef de l'Etat avait promis sa réélection « dès le premier tour ». L'engagement a été tenu, au prix d'une avalanche de protestations contre les « irrégularités » du scrutin.

A la veille de la proclamation des résultats par la Commission nationale électorale indépendante (CENI), huit de ses membres ont démissionné. « Les procès-verbaux ne nous sont pas parvenus dans des enveloppes inviolables et avaient été modifiés au blanc correcteur », s'est expliqué l'un d'eux. « Dans certains bureaux, plus de mille électeurs auraient voté, ce qui est impossible en une journée », renchérisait un autre.

### « UN SYSTÈME DE FRAUDE »

Un troisième exhibait les trente-neuf cartes d'électeur qu'il avait saisies sur une seule personne à Faya-Largeau, la grande palmeraie du Nord. « Des procurations de vote ont été multipliées au stencil », ajoutait-il. Sous couvert d'anonymat, deux membres du personnel technique de la CENI ont confirmé une « fraude massive ».

Contrairement aux observateurs internationaux sous la houlette de la francophonie qui, dès le 22 mai, avaient sanctifié un vote « sans difficulté majeure », les observateurs nationaux formés par la France

ont dénoncé, samedi 26 mai, un scrutin « entaché d'irrégularités très graves tendant à compromettre sa crédibilité ».

### DIFFICILE UNION DE L'OPPOSITION

Dans ces conditions, avec 13,94 % des suffrages, l'opposant Ngarleji Yorongar, seul député d'un parti « fédéraliste », est le vrai vainqueur de l'élection. Aussi intransigeant que fantasque, il engrange les dividendes d'une contestation pacifique mais radicale. Si l'électorat de son Sud natal a plébiscité l'idée d'une fédération - dans l'espoir de renvoyer « chez eux » les originaires du Nord et de jour, seul, de la rente du pétrole qui devra jaillir de son sol -, des Tchadiens de toutes les régions ont voté pour le seul opposant qu'Idriss Déby n'a pas pu viser en déclarant, au cours de la campagne, que ses challengers avaient « tous mangé dans [son] assiette avant de s'apercevoir qu'elle était sale ». Dépourvu de moyens, Ngarleji Yorongar n'a même plus de véhicule, depuis que le sien a rendu l'âme. Il fait du stop pour se rendre aux réunions, désormais quotidiennes, de l'opposition.

Depuis une semaine, l'opposition tchadienne tente d'élargir son assise à la société civile pour défier la légitimité du président « mal élu ». Mais l'union sacrée professée n'est qu'une façade : entre le vieux « lion du Sud », Wadal Abdel Kamougué, marginalisé avec 5,13 % des voix alors qu'il avait mis Idriss Déby en ballottage en 1996, et Ngarleji Yorongar, qui vient de lui rafler son fief électoral, un front commun paraît difficile. Ministre d'Etat il y a deux mois à peine, Saleh Kebzabo, arrivé troisième avec 6,5 %, joue également sa propre partition.

Néanmoins, pour ce mardi matin, tous les opposants ont appelé leurs partisans à se rassembler à l'hippodrome de N'Djamena. Histoire de se compter, au lendemain d'un « hold-up électoral », même si les alliés de Ngarleji Yorongar ne sont pas prêts à affronter la Garde présidentielle dans la rue pour que « Yoro » puisse, comme il est en l'intention, s'autoproclamer président « démocratiquement élu » face à Idriss Déby.

Stephen Smith

**PRÉSIDENTIELLE** Au moment où Lionel Jospin expose son projet européen, son ancien ministre de l'intérieur apparaît de plus en plus en rupture avec le premier ministre.

Si Jean-Pierre Chevènement garde le silence sur ses intentions pour 2002, ses amis ne doutent plus du bien-fondé de sa candidature. ● LE PRÉSIDENT DU MDC ne se contente plus

de son combat pour la République et contre l'Europe libérale. Il entend incarner la lutte contre la mondialisation. ● CHARLES PASQUA, qui prétend, de son côté, incarner le cour-

rant souverainiste, se trouve de plus en plus affaibli par ses ennuis judiciaires et ceux de son parti. Replié sur son bastion des Hauts-de-Seine, il réaffirme cependant sa détermi-

nation à être présent en 2002. ● TROIS DISSIDENTS du Rassemblement pour la France, dont le député européen William Abitbol, lancent une campagne pour boycotter l'euro.

## Jean-Pierre Chevènement se pose en candidat de l'antimondialisation

Silencieux sur une éventuelle candidature présidentielle, le président du Mouvement des citoyens est pressé par ses amis d'incarner, en 2002, le combat contre l'Europe libérale et la mondialisation. Les embarras judiciaires de Charles Pasqua pourraient lui assurer un espace électoral plus grand

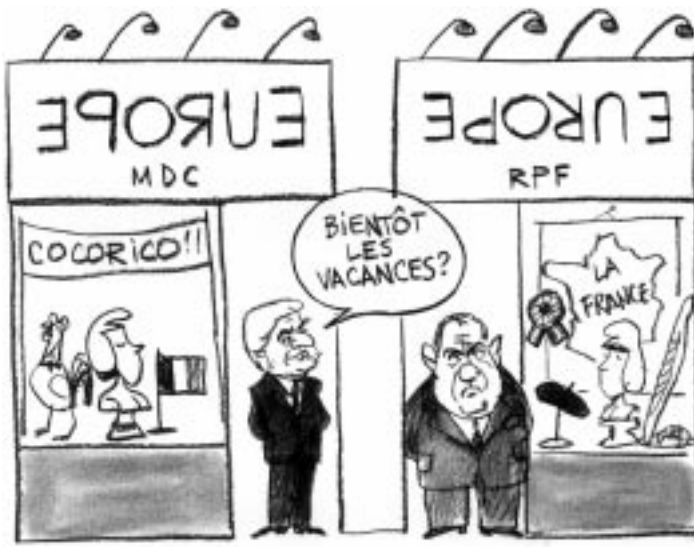
**AH S'IL SE DÉCIDAIT!** Les amis de Jean-Pierre Chevènement n'ont plus assez de leurs dix doigts pour énumérer les arguments qui feraient de lui le meilleur candidat pour la course à l'Élysée. A l'heure où Lionel Jospin dresse le portrait de son Europe idéale, les partisans de l'ancien ministre de l'intérieur n'ont qu'une obsession : démontrer que M. Chevènement est le meilleur héraut de la France et le champion de la lutte contre les effets pervers de la mondialisation.

Que Charles Pasqua soit candidat ou non en 2002 ne change rien à l'affaire. « La question m'indiffère, nous ne sommes pas sur le même terrain », assure Jean-Loup Coly, secrétaire général du groupe RCV (Radical, Citoyen, Vert) de l'Assemblée nationale. Lui représente une candidature droite, souverainiste, nous une candidature républicaine qui fait le lien entre nation et question sociale. « Il se reprend un instant, pour la forme : « Une candidature... éventuelle. » Aux yeux de cet ancien communiste, la gauche, « cela ne peut pas être que les questions de société. L'important, c'est quand même l'écart grandissant entre riches et pauvres ». Le dialogue avec les républicains de l'autre rive « doit être mené », mais l'essentiel du vivier électoral de M. Chevènement est à gauche, estime M. Coly.

Jean-Luc Laurent, l'un des vice-présidents du Mouvement des citoyens (MDC), chargé des questions électorales, est catégorique : « Ce n'est pas parce que Pasqua n'ira pas que Jean-Pierre Chevènement sera candidat. » Le forfait éventuel de M. Pasqua n'est une condition ni nécessaire ni suffisante, pense le maire du Kremlin-Bicêtre. Sami Naïr explique : « Nous avions fait le pari qu'un pôle républicain de droite ne tiendrait pas. C'était un pôle uniquement électoral pour ramener des voix à droite. » Il a explosé « beaucoup plus tôt que prévu, parce qu'il n'avait pas de vrai projet idéologique », ajoute le député européen.

### SITUATION FAVORABLE

D'autres proches de M. Chevènement estiment que M. Pasqua ne renoncera jamais à sa candidature, sauf à devenir « très vulnérable ». « Sa notoriété surpasse largement ses casseroles », juge un ancien collaborateur du « Che » au ministère de l'intérieur. M. Chevènement, lui, reste d'une prudence de sphinx sur la question. Mais si Jacques Chirac l'a reçu à l'Élysée, le 23 mai, c'est, notamment, parce que le président n'est plus certain que M. Pasqua puisse être candidat à la présidentielle. Les proches du chef de l'Etat se tiennent très étroitement au courant des ennuis judiciaires



PANCHO

du président du conseil général des Hauts-de-Seine et M. Chirac considère aujourd'hui qu'il est fort possible que le pôle souverainiste soit incarné par le seul Chevènement en 2002. Or il aura un besoin vital du report d'une partie des voix souverainistes au second tour. Les deux hommes se sont donc vus pour discuter de tous les sujets qui, potentiellement, pourraient les fâcher : l'Europe, le statut des

départements et des régions et celui des DOM-TOM. Autant de domaines qui peuvent être des points de divergences fortes entre les souverainistes et le chef de l'Etat, mais qu'il cherche à aplanir.

Pour le reste, la situation politique n'a jamais paru plus favorable aux fidèles du président du MDC. Sa démission, pour cause de désaccord fondamental sur le dossier corse, suscite encore bien des réac-

tions de sympathie, revivifiées à l'occasion du passage du projet de loi à l'Assemblée, assure Georges Sarre, président délégué du MDC. La perspective du passage à l'euro « qui ne va pas être facile » est déjà apparue comme une occasion pour M. Chevènement de faire entendre sa différence. Et nul doute qu'il joue sa musique propre sur l'Europe, sitôt prononcé le discours de Lionel Jospin. Quant à l'actualité sociale, elle a, pour M. Sarre, valeur de preuve. « On n'avait pas envisagé une seconde de livrer bataille sur le texte de modernisation sociale, mais les faits ont parlé d'eux-mêmes, nous voterons contre », explique le député de Paris.

### L'ANTI-MADELIN

Le positionnement essentiel, peaufiné à Porto Alegre, où le député de Belfort a été reçu avec tous les égards, le voilà : M. Chevènement, c'est l'anti-Madelin, à l'heure « où les élites libérales sont passées avec armes et bagages du côté du marché », comme le dit M. Naïr. Qui mieux que M. Chevènement peut incarner une conception de l'Etat qui fait perdurer « le modèle social et égalitaire français, visé en premier lieu par la mondialisation », demande le député européen ? L'électorat populaire, réfugié dans l'abstention, depuis « que le PS a tourné le dos à ses engage-

ments et que le PC ne répond plus à ses attentes », seul M. Chevènement peut le ramener à la gauche, ne cessent de marteler ses amis. Une partie de l'électorat qui ne se reconnaît ni dans Jacques Chirac ni dans François Bayrou peut se retrouver « autour d'une mondialisation régulée, d'une conception de la sécurité qui affronte les vrais problèmes », souligne encore M. Naïr.

D'autant plus que, selon les chevènementistes, ne demeurent au sein du gouvernement que les partenaires de la gauche plurielle qui « acceptent les seuls intérêts du PS ». Il sera donc beaucoup plus facile pour M. Chevènement, tôt sorti du gouvernement, de se diffrencier que pour les autres candidats de la majorité.

Confiants, les responsables du MDC assurent aujourd'hui que le financement de la campagne n'est pas un problème. Pour Catherine Coutard, l'une des vice-présidentes du MDC, « la facilité avec laquelle on recueille les signatures pour la candidature est un excellent baromètre ». Non seulement les élus sollicités, dans tous les partis, donnent leur signature « mais certains proposent aussi de battre le rappel », confie-t-elle. Au point même que ses amis rêvent que M. Chevènement soit le maître du second tour.

Béatrice Gurrey

## M. Pasqua reste en lice pour 2002, malgré ses ennuis judiciaires

**AU CŒUR** d'une tourmente judiciaire, Charles Pasqua ne renonce pas à l'élection présidentielle. « Rien ne m'en empêchera sauf Dieu », ne cesse-t-il de répéter. Il le réaffirme dans une lettre adressée à ses « compagnons et amis » au lendemain de l'information judiciaire ouverte contre lui, le 19 avril, pour « financement illégal de campagne électorale par acceptation de dons non conformes au code électoral et complicité » lors des élections européennes. Dans cette lettre, le président du conseil général des Hauts-de-Seine, et toujours député au Parlement européen (Le Monde du 2 mai), estime que l'on cherche à l'« atteindre dans [sa] fonction comme dans [son] action d'homme politique et de candidat à l'élection présidentielle ».

M. Pasqua est, toutefois, un candidat virtuel d'autant plus affaibli que son parti, le Rassemblement pour la France (RPF), se trouve, également, au centre d'une information judiciaire, ouverte contre X... pour « infraction à la législation sur le financement politique ». « Techniquement en état de cessation de paiement », le RPF n'avait pu boucler l'exercice 1999 que grâce à un prêt personnel de M. Pasqua s'élevant à 4 millions de francs, qui lui vaut aujourd'hui ses tracasseries judiciaires. La justice soupçonne un détournement illégal d'affectation de fonds entre le financement de la campagne des élections européennes et celui du congrès du parti.

L'exercice 2000 n'est guère plus reluisant et le RPF doit son salut à une caution de 3 millions de francs apportée par la Société générale de banque du Cameroun. Lors du dernier conseil national de son parti, le 7 avril, M. Pasqua en a été réduit à lancer un SOS aux militants pour qu'ils renflouent les caisses. Un an

et demi après sa création, le RPF est un navire qui prend l'eau de toutes parts.

Lancé dans la foulée du succès de la liste Pasqua-Villiers aux européennes de juin 1999 (13,05 % des suffrages, en tête des listes de droite), le RPF a vécu depuis crise sur crise. Tout y a contribué : incompatibilité d'humeur entre les deux fondateurs, mais aussi contradiction entre l'ambition de M. Pasqua de réunir les souverainistes des deux rives et celle de M. de Villiers de créer un parti anti-européen très ancré à droite.

### L'ARGENT, CAUSE DU DIVORCE

Mais c'est l'argent qui a provoqué le divorce. Pour M. Pasqua, il était entendu que M. de Villiers devait affecter les 7 millions de francs accordés chaque année par l'Etat au Mouvement pour la France (MPF), au financement du congrès fondateur du RPF. Pour M. de Villiers, un tel accord n'aurait pu avoir lieu que s'il avait pu obtenir la nomination d'un trésorier adjoint. La tension atteint son paroxysme en mai 2000 quand M. Pasqua, découvrant, lors des élections internes, que 57 des 94 fédérations sont aux mains des villiéristes, tente de se faire accorder les pleins pouvoirs. Le 19 juillet le député de Vendée évoque « la rumeur d'un trou financier de 9 millions de francs » et dénonce une « gestion opaque ». « Je n'ai pas envie de payer l'ardoise », ajoute-t-il en quittant le RPF.

Dans quelle mesure ces crises ont-elles affecté l'appareil ? Selon Jean-Jacques Guillet, vice-président du RPF, le parti compterait 31 867 adhérents et n'aurait perdu que 5 000 adhérents depuis la scission. Reste que, sur les treize députés européens élus en juin 1999,

deux seulement siègent toujours avec M. Pasqua (Isabelle Caullery, secrétaire générale du RPF, et Jean-Charles Marchiani). De même, le RPF ne compte-t-il plus que trois représentants à l'Assemblée nationale (Jean-Jacques Guillet, Lionel Luca et Jacques Myard) et deux au Sénat (Paul Masson et Paul d'Ornano). Depuis les élections de mars, deux villes de plus de 30 000 habitants ont un maire RPF (Colombes et Châtenay-Malabry dans les Hauts-de-Seine). De même, 33 conseillers généraux revendiquent l'étiquette RPF dont 11 uniquement dans les Hauts-de-Seine.

En effet, ce département est, plus que jamais, la base de repli de M. Pasqua. Alors que déjà les enquêtes judiciaires le menaçaient, trois conseillers généraux RPF n'ont pas hésité à le rejoindre pour mieux le réélire, en mars, à la tête du conseil général. Et c'est dans les

Hauts-de-Seine, à Rueil-Malmaison qu'a été lancé, vendredi 18 mai le premier comité de soutien à Charles Pasqua candidat à l'élection présidentielle. Jean-Claude Caron, vice-président du conseil général, et Thierry Huard, conseiller municipal de Rueil, qui ont pris cette initiative, clament haut et fort leur soutien à M. Pasqua, même s'il devait être mis en examen : « Il y a tellement d'hommes politiques mis en examen ou pouvant l'être... Tant qu'il n'y a pas d'enrichissement personnel ! »

Le découragement gagne cependant d'autres militants qui voient « Pasqua s'engluer dans les affaires et passer son temps à se disculper plutôt qu'à parler politique ». Sans compter qu'une campagne présidentielle nécessite un minimum de fonds. L'argent, toujours l'argent...

Christiane Chombeau

## Trois dissidents du RPF appellent à boycotter l'euro

**LE RÉFÉRENDUM** réclamé par Charles Pasqua avant l'introduction de l'euro, en janvier 2002, ne leur paraît pas opérationnel, puisque cette consultation n'est acceptée ni par le président de la République ni par le premier ministre. Le report de la mise en place de la monnaie européenne, tel qu'il a été proposé par Jean-Pierre Chevènement, ne leur paraît pas répondre à l'enjeu.

Aussi, les trois députés européens qui se sont séparés récemment de M. Pasqua pour rejoindre le groupe Europe des démocraties et des différences (EDD), William Abitbol, Paul-Marie Coiteaux et Florence Kuntz, ont-ils décidé de créer, à compter du lundi 28 mai, un site Internet intitulé [www.jeboycotte-leuro.com](http://www.jeboycotte-leuro.com).

On y trouvera des informations sur les transactions financières, des conseils pratiques pour boycotter l'euro pendant la période transitoire ou refuser les documents, les chèquiers notamment, libellés en euros dès le second semestre de 2001. « Cette mon-

naie n'est pas la monnaie des Français. C'est la monnaie des banques et de la grande distribution. En 2001 au moins, l'euro est facultatif. On peut le refuser », affirme l'un des créateurs du site, M. Abitbol, qui veut faire de celui-ci « le support de l'action politique souverainiste » et mise, pour son développement, sur la montée du scepticisme que suscite la construction européenne.

La lettre des trois députés, *Combats souverainistes*, dont le premier numéro a été publié au début du mois de mai, renvoie déjà à plusieurs sites consacrés à l'euro, au gaullisme et à la République. C'est un pur hasard si le site [jeboycotteleuro.com](http://jeboycotteleuro.com) est créé le jour où le premier ministre présente sa vision de l'Europe et où M. Abitbol, en sa qualité de premier vice-président de la commission économique et monétaire, doit accueillir, à Bruxelles, Wim Duisenberg, président de la Banque centrale européenne.

Jean-Louis Saux

Gérard Courtois

25 m<sup>2</sup> — grand standing — gardien  
— parking — chambres entièrement équipées —  
visites à toute heure : 24h/24 — 7j/7.

VISITEZ NOS CHAMBRES  
EN VISION 360°

Accorhotels.com

Réserver un hôtel n'aura jamais été aussi facile.

Sofitel - Novotel - Mercure - Suitehotel - Ibis - Etap Hotel - Formule 1 - Motel 6 - Red Roof

ACCOR

# Le gouvernement cherche l'abstention du PCF sur la modernisation sociale

M<sup>me</sup> Guigou envisage un prochain projet renforçant les droits des salariés

A la veille de l'examen, mardi 29 mai, à l'Assemblée nationale, du projet de loi sur la modernisation sociale, le PCF menaçait toujours de voter contre. L'extrême

gauche fait pression pour qu'il aille jusqu'au bout de son opposition. Hostiles au texte, les Verts devraient s'abstenir pour ne pas faire éclater la majorité.

« **TOUT est possible** », dit-on au siège du PS à propos de l'attitude du groupe communiste de l'Assemblée nationale, qui doit décider, mardi 29 mai, de son vote sur le projet de loi sur la modernisation sociale. Depuis que Robert Hue a déclaré, le 25 mai sur RTL, comme il l'avait fait l'avant-veille devant Lionel Jospin lors du dîner des dirigeants de la majorité, que le texte n'est « pas acceptable », la pression monte à l'intérieur comme à l'extérieur du PCF.

Son bureau national a laissé le soin à son groupe parlementaire de se déterminer. Lundi 28 mai, sur RTL, Alain Bocquet, le président du groupe communiste, a reconnu que « la tendance [était] à une hostilité forte contre cette loi qui n'est pas acceptable ». Mais il a aussi rejeté tout « psychodrame », assurant que, « le seul accord que nous avons, c'est de voter le budget ». M. Bocquet a précisé que Maxime Gremetz « n'engageait pour l'instant que lui ». « Sans aucun geste du gouvernement d'ici à mardi », affirme le député de la Somme dans *Le Figaro* du 28 mai, il est très probable que l'ensemble du groupe PCF vote contre le projet de loi ». Il suggère au gouvernement de « prendre le temps d'améliorer son texte », soit en retardant le vote, soit en le transmettant, en cas de vote négatif, au Sénat, ce qui entraînerait « automatiquement » une troisième lecture, et même une quatrième lecture, à l'Assemblée.

Se défendant de tout chantage, en insistant sur le fait que le gou-

vernement s'interdit de recourir à l'article 49-3 de la Constitution, François Hollande rappelle que ce projet a été voté par toute la majorité en première lecture. « *L'amendement Michelin, l'abrogation de la loi Thomas sur les fonds de pension, la lutte contre le harcèlement moral sont des thèmes très chers au PCF* », nous a déclaré le premier secrétaire du PS, qui voit dans ce texte « un chiffon rouge pour le Medef ». « *Si le PC n'en veut pas et vote contre, il n'y aura pas de texte et chacun s'expliquera devant l'opinion. Qui veut le mieux fait le pire. En voulant plus, on peut avoir rien du tout* », assure M. Hollande.

Dans *Le Parisien* du 26 mai, Claude Allègre, ancien ministre de l'éducation nationale, redoute, pour sa part, que, « *l'assés de ne pouvoir faire entendre raison aux différentes composantes de la majorité, [M. Jospin] finisse par claquer la porte, en renonçant à être candidat à l'Elysée* ».

## « ON SE MET EN DANGER »

Alain Richard se voulait optimiste, lundi, sur France 2. « *Il y a de bonne chance que l'affaire se règle bien* », a déclaré le ministre de la défense, estimant qu'« *il y a encore un temps pour la réflexion* ». Elisabeth Guigou, la ministre de l'emploi, pourrait annoncer, mardi avant le vote, un prochain projet de loi qui renforcerait les droits des salariés dans l'entreprise. Dans l'immédiat, Yann Galut, député (PS) du Cher et membre de la Gauche socialiste, critique, lundi

28 mai, dans *Le Parisien*, un texte qui « *ne touche à rien sur le fond* ». Mais il exclut de voter contre, tout en affirmant qu'« *en ne bougeant pas on se met en danger. Si les députés sont disciplinés, les électeurs ne le sont pas. Ils l'ont montré aux municipales* ». Dans *Le Figaro* du 26 mai, Noël Mamère considère que le gouvernement « a tout faux » sur les licenciements. Mais le député de Gironde, candidat à la candidature chez les Verts à l'élection présidentielle, indique que les Verts s'abstiendraient pour « *ne pas faire exploser la majorité plurielle* ».

De son côté, l'extrême gauche ne ménage pas ses efforts pour convaincre le PCF de voter contre. Dimanche 27 mai, au « Forum RMC-Le Point-Info », Alain Krivine a exprimé sa « peur que joue une fois de plus la solidarité gouvernementale ». « *Quand la direction de la gauche fait une politique de droite, on comprend l'exaspération des gens* », a estimé le porte-parole de la Ligue communiste révolutionnaire. Quant à Arlette Laguiller, elle compte sur la « pression des travailleurs » pour obliger le PCF à « radicaliser son discours ». « *Aujourd'hui, ce qu'il nous faudrait, explique la porte-parole de Lutte ouvrière à France Soir* du 28 mai, (...) c'est un mouvement d'ensemble type mai 68 ou juin 36 qui forcerait le patronat et le gouvernement à céder ».

Michel Noblecourt

www.lemonde.fr/restructurations

# Les syndicats laissent libre choix aux députés communistes

QUE VEUT le PCF ? Les organisations syndicales ont pris connaissance de la lettre que leur a adressée Robert Hue, le secrétaire national du Parti communiste, vendredi 25 mai, les invitant à lui faire part, par tous les moyens à leur convenance, des « remarques, avis, suggestions » que leur inspire le projet de loi de modernisation sociale, avant le vote qui doit intervenir mardi. Et toutes ont déjà répondu – ou s'approprient à le faire – en lui opposant une fin de non-recevoir amusée.

Dans son courrier aux syndicats, le numéro un du PCF réaffirme que « le texte du gouvernement n'est pas acceptable dans sa forme actuelle ». Il ne s'agit pas, pour le groupe parlementaire communiste, explique-t-il, « de contraindre les entreprises en administrant l'économie », « pas davantage d'en revenir à des dispositions de type autorisation administrative de licenciement », mais de permettre « une avancée nouvelle (...) du droit du travail afin que les salariés ne soient plus désormais dans la dépendance étroite et exclusive des décisions patronales ». Or, poursuit M. Hue, « le gouvernement n'a rien voulu retenir des propositions des députés communistes ». Et d'ajouter : « *Jamais depuis 1997 et l'arrivée de la majorité plurielle (...), il n'en fut ainsi* ». Jugeant la situation « extrêmement sérieuse », il précise que les députés communistes « prendront toutes leurs responsabilités », tout en indiquant qu'ils « souhaitent pouvoir le faire en disposant d'un maximum d'éléments d'appréciation (...) », compte tenu de l'enjeu extrêmement important du vote », le 29 mai.

Côté syndicats, la démarche du numéro un du PCF a été interprétée partout dans les mêmes termes : M. Hue fait appel aux organisations de salariés pour

tenter de forger une légitimité à la décision de vote que s'approprie à prendre le groupe communiste de l'Assemblée nationale. Dès lors, c'est « *rien* ». Ainsi, si la CGT devait faire connaître sa position officielle lundi, après son bureau confédéral, le résultat ne faisait guère de doute : « *On laissera le PCF assumer ses problèmes de vote* », indique un des principaux responsables de la centrale. Pour Jean-Marie Toulisse (CFDT), sa centrale ne « rentre pas dans ces stratégies politiques. Robert Hue sait très bien que les organisations syndicales ne répondent pas à ce genre de démarche ». Sur le fond, la CFDT estime par ailleurs qu'« *il ne faut pas priver les salariés et les syndicats des acquis nouveaux qui peuvent apparaître dans le cadre de cette loi* ».

Côté Force ouvrière, Marc Blondel a réagi dès vendredi par communiqué. Tout en jugeant « insuffisant » le texte de loi, il souligne que « FO a fait publiquement connaître ses analyses. Fidèle à son indépendance, elle n'entend pas entrer dans un jeu politique interne ou externe à la majorité plurielle ». Le numéro un de la CGC, Jean-Luc Cazettes, a prévu de répondre à M. Hue « gentiment », mais ce sera non quand même. « *Robert Hue est emmerdé mais, le vote du groupe PC, ce n'est pas de notre ressort, c'est son problème* », explique-t-il. La tonalité est identique à la CFTC. Et au Groupe des dix. « *Nous, on s'est exprimé. Autant on est pour le dialogue avec les partis en amont, autant il y a un moment où ceux-ci doivent prendre leurs responsabilités de formation politique* », indique sa porte-parole, Annick Coupé. Bref, le « néotravailleisme » version Robert Hue n'a pas franchement le succès escompté.

Caroline Monnot

# M. Bayrou et M. Madelin sont favorables à une réforme du statut du chef de l'Etat

Le président de l'UDF souligne que « le président de la République ne peut pas être au-dessus des lois » et estime qu'il devrait pouvoir être mis en cause « pour des faits antérieurs ou extérieurs à ses fonctions »

TOUT en se démarquant, sur la forme, des propositions émanant d'Arnaud Montebourg et du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, deux des rivaux potentiels de Jacques Chirac à l'élection présidentielle, François Bayrou et Alain Madelin, ont affirmé, dimanche 27 mai, la nécessité de revoir les règles de l'immunité dont bénéficie le chef de l'Etat.

Interrogé lors du « Grand Jury RTL-Le Monde-LCI », le président de l'UDF, qui s'est montré particulièrement offensif à l'égard de M. Chirac (lire page 20), a estimé que la proposition de M. Montebourg conduisait à une « impasse ». Sans se prononcer sur le texte qui devait être débattu, mardi, au sein du groupe socialiste, M. Bayrou a largement développé sa propre « vision » de la question. « *Le président de la République, a-t-il indiqué d'emblée, ne peut, pas plus qu'aucun autre citoyen français, être au-dessus des lois* ». Tout en jugeant nécessaire que l'on prenne « *les précautions nécessaires pour que le président de la République ne puisse pas être déstabilisé par une utilisation politique de la justice* », le président de l'UDF a également souligné que, « *plus un responsable doit assumer de hautes responsabilités, plus il doit donner l'exemple* ». Notant que l'avis rendu à ce sujet par le Conseil constitutionnel n'était « pas une lecture gérable, tenable, de la Constitution française », M. Bayrou s'est déclaré favorable à ce que le chef de l'Etat puisse être mis en cause « sur des faits

antérieurs ou extérieurs à ses fonctions », par « *une démarche collégiale des plus hauts magistrats de la République* ». Le député européen a également indiqué qu'il souhaitait que le président de la République puisse être mis en cause, le cas échéant, pour des actes commis dans l'exercice de ses fonctions. M. Bayrou a cité deux cas justifiant, à ses yeux, que des poursuites soient engagées : si le président de la République « ordonne un meurtre pour raison d'Etat », ou s'il « ordonne des écoutes téléphoniques pour espionner votre vie privée ». « *Dans ces cas-là, a-t-il conclu, oui, je trouve qu'un président de la République ne peut pas être au-dessus des lois* ».

## « COUP BAS »

La réplique de son rival chiracien ne s'est pas fait attendre. Invité de RMC, lundi matin, Philippe Douste-Blazy a en effet déploré les « coups bas » et le « débat politique » autour de l'immunité présidentielle. Dans le même temps, le président du groupe UDF de l'Assemblée nationale a toutefois jugé « *tout à fait normal qu'une démocratie s'empare du grand sujet de l'immunité des responsables politiques, y compris du président de la République* ».

Invité de France 3, dimanche soir, M. Madelin n'a pas avancé de propositions aussi précises que M. Bayrou. Tout en estimant que le texte en débat au groupe socialiste de l'Assemblée était une « *manœuvre cousue de fil rose* », qui n'avait « pas la moindre chance

de voir le jour », le président de Démocratie libérale a toutefois confirmé qu'il était lui-même favorable à une réforme du « statut du président de la République ». « *Est-il un justiciable comme les autres ? Non, il faut protéger sa fonction (...). Doit-il être pour autant au-dessus des lois ? Non, bien évidemment !* », avait-il indiqué sur France-Inter, le 23 mai. Dimanche, M. Madelin a précisé que « *la bonne solution consisterait à ce que Lionel Jospin et Jacques Chirac en parlent ensemble* » et s'entendent sur « *une commission commune de grands juristes, qui aurait un mois pour faire une proposition* » de réforme du statut du chef de l'Etat.

L'initiative de M. Montebourg continue de susciter quelques remous au sein du groupe socialiste. « *Montebourg est un peu grisé* », affirme un de ses collègues, René Dosière, en confirmant implicitement, dans un entretien au *Journal du Dimanche*, que le débat de mardi au groupe PS vise à circonscrire sa proposition. Affirmant qu'« *on verra mieux le caractère personnel de sa démarche* », le député de l'Aisne affirme que M. Montebourg « *exagère* » et que « *son action est contre-productive* : « *Au bout d'un certain temps, on va faire de Jacques Chirac un martyr ! Et puis, il peut y avoir des retombées contre nous. Le PS a aussi des coups à prendre* ».

Jean-Baptiste de Montvalon

www.lemonde.fr/chirac-affaires

# Jacques Chirac se déplace en douceur à Bordeaux

## BORDEAUX

de notre envoyé spécial  
Alain Juppé avait prévu la presse, dès son arrivée à la Foire internationale de Bordeaux. Interrogé sur la proposition de loi, en préparation au Parti socialiste, visant à réformer le statut juridique du président de la République, l'ancien premier ministre avait répondu dans un sourire : « *Aujourd'hui, nous allons parler des déplacements doux* ».

Pendant les trois heures que Jacques Chirac consacra, samedi 26 mai, à la visite de la foire, il ne fut donc question que de sécurité routière, de tramways, de bus roulant au gaz, de voitures électriques, de vélos mis à nouveau gratuitement à la disposition des Bordelais – mais, cette fois, après versement d'une caution. Déplacements doux et bain de foule. Pas un seul cri d'hostilité, et des « Chirac est là ! Jospin, t'es cuit ! », poussés par des dizaines de sympathisants. Les reporters d'images attendaient surtout « la » photo, celle du président aux commandes de la maquette du futur tramway bordelais avec, à ses côtés, l'ancien premier ministre. Un expert en communication avait cependant


veillé aux interprétations auxquelles aurait pu donner lieu cette manière de reconstitution de ligne dissoute... « *Je ne sais pas pourquoi, quelqu'un m'a dit que je n'avais pas le droit de conduire le tram* », confia simplement M. Chirac, dans la cabine.

« *Je milite depuis longtemps pour la désintoxication des lieux par des efforts dans le domaine des voitures propres et pour le développement des transports collectifs propres* », assura un peu plus tard l'ancien

maire de Paris. Et comme une journaliste de télévision, n'y tenant plus, risquait tout de même une question sur le climat politique actuel, le président partit, le plus sérieusement du monde, dans un dégageant selon lequel les élus devraient, comme à Bordeaux, conjuguer leurs efforts en faveur des déplacements doux. Légèrement en retrait, M. Juppé était carrement hilare.

Jean-Louis Saux

INÉDIT. Le FAIT FRANÇAIS dans le monde. Tome II  
**LES MOISSONS DE LA FRANCIÉ**  
(suite de la « France 3<sup>e</sup> super puissance »). Ressources, économie des 56 pays d'expression française. Droit de la mer : les zones maritimes sont bien des prolongements « territoriaux » des États riverains (France : 2<sup>e</sup> domaine territorial mondial). Structure des États d'expression française : métropole, les 10 DOM-TOM, la zone franc, conférence franco africaine (40 nations), Agence de la Francophonie (56 nations), et la possible UDELF (Union des États de langue française : 56 nations), 250 p., 98 F. - (Tome I : 120 F. - Les deux tomes : 200 F. franco). Franco chez l'auteur.  
**MARTINOT DE PREUIL - 49560 NUIEL SUR LAYON**



**MEDECINE - PHARMACIE**  
Prépa. annuelle aux concours de 1ère année  
**PARAMÉDICAL**  
**CARRIERES SOCIALES**  
Prépa. annuelle aux concours  
**DROIT - SCIENCES PO.**  
Prépa. annuelle et d'été aux concours  
**BTS OPTICIEN LUNETIER**  
Prépa. à l'examen national  
**PROFESSEUR DES ECOLES**  
Prépa. au concours du CRPE

Direction : Docteur JF PONCET

Etablissement d'enseignement supérieur privé déclaré auprès des Recorats régi par la loi du 12 juillet 1875.

**COURS GALIEN - Site internet : www.cours-galien.fr**

Paris : 92 rue de Rennes 75006 Tél. 01 53 63 00 22  
Lyon : 10 rue Antoine Lumière 69008 Tél. 04 78 00 06 20  
Dijon : 32 rue Chabot Charny 21000 Tél. 03 80 66 26 00  
St Etienne : 31 rue du 11 novembre 42100 Tél. 04 77 43 95 00  
Montpellier : Pitot Bât. E - Place Mirouze 34000 Tél. 04 67 61 95 42  
Grenoble : 18 rue Aimon de Chissé 38000 Tél. 04 76 03 15 99  
Clf Ferrand : 4 avenue Marx Dormoy 63000 Tél. 04 73 29 32 32

ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE DE LILLE, MEMBRE DE LA CONFERENCE DES GRANDES ECOLES


**Vous avez un Bac +2 et 3 années d'expérience professionnelle...**

... vous voulez valoriser vos acquis par une formation compatible avec une activité salariée (horaires adaptés).

Contacts : Annick Dubray et Patrick Audebert - e-mail : desc@esc-lille.fr www.esc-lille.fr

179, rue de Charonne 75011 PARIS  
Tél. : 01 44 64 03 64 Fax : 01 44 64 03 65  
Avenue Willy Brandt, 59777 EURAILLIE  
Tél. : 03 20 21 59 93 Fax : 03 20 21 59 91

ESC Lille vous permet d'accéder à son diplôme dans le cadre de la formation continue, ESC Potentiels : diplôme de second cycle visé par l'Etat niveau Bac +5, le même diplôme qu'en formation initiale... en 2 ans à Lille ou à Paris.

**Quel travail ?**  
Images d'hier  
Questions d'aujourd'hui

**Les débats du jeudi soir à 18h30**

**JEUDI 31 MAI**

**Se former tout au long de sa vie, mais comment ?**

Les modes de production et l'organisation du travail changent très vite. La formation devient la clé de voûte de la réactivité et du changement. Mais dans ces conditions, à qui revient la responsabilité de la formation ?

Avec Philippe Méhaut, économiste, CNRS, Laboratoire emplois et politiques sociales, Vincent Baholet, Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), Pays-de-Loire, Claire Hébert-Suffrin, Mouvement des réseaux d'échanges réciproques des savoirs, Catherine Barbaroux, direction générale de l'emploi et de la formation professionnelle, Jean-Marie Langlois, direction de la formation, Crédit Lyonnais. Extraits des films : « Des individus échangent leur savoir », de R. Poinsard et M.S. Hubentz Paupert, 1997 et « Chaud et froid sur Intranet ».

30, avenue Corentin-Cariou  
75019 PARIS  
www.cite-sciences.fr

Accès libre, dans la limite des places disponibles.

DE LA SIMPLE RETOUCHE AU BEAU VETEMENT

**LEGRAND**

Depuis 1894

Tailleur et Chemisier sur mesures

**NOUVELLES COLLECTIONS**

27, rue du 4-Septembre, Paris 2<sup>e</sup>  
**Tél : 01.47.42.70.61**



**ZOL**

01 55 20 66 60



# Les syndicats de fonctionnaires tentent de mobiliser pour que les 35 heures s'accompagnent d'embauches

La CFDT lance, lundi 28 mai, une campagne d'action en faveur d'une baisse négociée du temps de travail

**Après l'échec des négociations salariales dans la fonction publique, les discussions s'engagent mal sur le dossier de la réduction du temps de**

**travail, qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2002. Les fédérations de fonctionnaires veulent que les 35 heures s'accompagnent de créations d'em-**

**plois dans les services de l'Etat, les collectivités locales et les hôpitaux. A l'exception de ce dernier secteur, le gouvernement s'y refuse.**

**PRÉSENTÉE** par le gouvernement comme une avancée sociale et un moyen de moderniser l'Etat, la mise en œuvre des 35 heures dans la fonction publique ne suscite pour l'heure que des appels à la grève et des inquiétudes sur l'avenir du service public. A sept mois de son entrée en vigueur, le 1<sup>er</sup> janvier 2002, la réduction du temps de travail (RTT) des fonctionnaires empoisonne ainsi de plus en plus le climat social dans les ministères et les hôpitaux, où les syndicats, longtemps sur la défensive, passent aujourd'hui à l'attaque.

La CFDT fonctions publiques devait ouvrir les hostilités, lundi 28 mai, en lançant une « première campagne de mobilisation » d'une semaine dans les administrations, les hôpitaux et les collectivités locales. Toute la semaine, ses adhérents sont invités à organiser des rassemblements, des manifestations et des distributions massives de tracts pour dénoncer les 35 heures « administrées » qui se préparent « sans informer les agents, avec des consultations de pure forme et une mise en place technocratique », comme le déplore Michel Périer, à la tête de l'union des fédérations de fonctionnaires CFDT.

Dès le lendemain, ce sont les 100 000 agents du ministère de l'équipement qui sont appelés par tous leurs syndicats à une grève nationale et à une manifestation à Paris pour dénoncer, comme les gardiens de musée en grève sporadique depuis le 23 mars, les conditions d'application des 35 heures « à effectifs constants » et la remise en question de certains jours de congé. Le même jour, des pertur-

bations sont également à prévoir dans les collectivités territoriales et les préfectures, comme dans les services des ministères de l'emploi et de la solidarité, des affaires étrangères, de la justice et de l'environnement, la fédération Interco de la CFDT ayant déposé un préavis de grève pour couvrir tous les appels locaux au débrayage. Le 7 juin, ce sera au tour du ministère des finances, dont les

**« La caractéristique de la RTT dans la fonction publique, c'est qu'elle ne passe nulle part » Bernard Lhubert (CGT)**

180 000 agents sont appelés à cesser le travail par l'ensemble des syndicats de Bercy, et enfin, le 14 juin, la journée d'action au ministère de l'agriculture.

« La caractéristique de la RTT dans la fonction publique, c'est qu'elle ne passe nulle part », résume Bernard Lhubert, à la tête de l'union des fédérations de fonctionnaires CGT. Partout, les « réunions de concertation » engagées dans les ministères achoppent sur le calcul de la durée annuelle du travail, fixée à 1 600 heures par le décret du 25 août 2000, et qui exclut de ce fait une majorité de fonctionnaires, comme les gardiens de musée ou les enseignants, de toute réduction du

temps de travail.

Dans chaque ministère, des projets d'accord-cadre, rédigés sous la tutelle de Matignon, seront présentés dans les jours qui viennent aux représentants du personnel pour fixer le régime des heures supplémentaires ou celui des astreintes. Or rien n'indique que ces textes, dévoilés dans des instances purement consultatives, feront l'objet de négociations pour aboutir à un accord signé. Alors qu'une majorité de ministères a déjà renoncé à cette perspective, les syndicats continuent donc à réclamer l'ouverture de « vraies » négociations associant l'ensemble des agents, seul moyen, selon la CFDT, de mener la réforme à bien.

Les syndicats estiment qu'il faudrait, pour cela, lever le préalable d'une RTT sans créations d'emplois, au moment même où se négocient, à Bercy, les enveloppes budgétaires de chaque ministère pour 2002. Celles-ci ne prévoient pas de postes supplémentaires pour compenser la RTT, à l'exception de quelques centaines d'em-

plois affectés aux missions « prioritaires » de l'éducation nationale, de la police ou de la justice. Pour de nombreux fonctionnaires, le risque est donc grand de « voir la RTT entraîner un alourdissement de la charge de travail » et une dégradation du service rendu aux usagers, prévient Gérard Aschiéri, secrétaire général de la FSU.

Dans ces conditions, pas un syndicat ne croit que les gains de productivité liés aux nouvelles technologies ou à l'aménagement du temps de travail suffiront à assurer le passage aux 35 heures sans réduire les horaires d'ouverture des administrations, ou, comme le redoute Michel Périer, « sans abandonner certaines missions de service public ». Loin de son principal objectif, l'amélioration du service, la réduction du temps de travail dans la fonction publique apparaît déjà, pour la CFDT et certains responsables ministériels chargés du dossier, comme « un rendez-vous manqué avec la modernisation » de l'Etat.

Alexandre Garcia

## Une élection cantonale partielle

LOT-ET-GARONNE

Villeneuve-sur-Lot - Sud (second tour).

L, 11 667 ; V, 4 728 ; A, 59,48 % ; E, 4 501.

Patrick Cassany, PS, 2 315 (51,43 %)... ÉLU

Jean-Jacky Larroque, div. d., 2 186 (48,57 %).

[Le premier adjoint à la mairie de Villeneuve-sur-Lot, Patrick Cassany (PS), l'a emporté au second tour face au maire de Bias, Jean-Jacky Larroque (div. d.). Touché par le cumul des mandats, le député et nouveau maire (PS) de Villeneuve-sur-Lot, Jérôme Cahuzac, avait décidé de démissionner de son poste de conseiller général. L'abstention a atteint près de 60 %.

20 mai 2001 : L, 11 671 ; V, 4 114 ; A, 64,75 % ; E, 4 004 ; Patrick Cassany, PS, 1 313 (32,79 %) ; Jean-Jacky Larroque, div. d., 1 016 (25,37 %) ; Marie-Christine Le Nouène, RPR, 530 (13,24 %) ; André Colliard, FN, 315 (7,87 %) ; Yvan Ventadoux, Verts, 300 (7,49 %) ; Patricia Dezile, PCF, 186 (4,65 %) ; Eddy Marsan, ext. d., 179 (4,47 %) ; Roger Claverie, div., 90 (2,25 %) ; Georges Cartigny, div., 75 (1,87 %).

22 mars 1998 : L, 11 890 ; V, 7 250 ; A, 39,02 % ; E, 6 923 ; Jérôme Cahuzac, PS, d., 3 414 (49,31 %) ; Serge Dubois, UDF-AD, m., 2 264 (32,70 %) ; Catherine Martin, FN, 1 245 (17,98 %).

**DÉPÊCHES**

■ **EXTRÊME GAUCHE : le porte-parole de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), Alain Krivine, a renouvelé le souhait, dimanche 27 mai, sur RMC, d'« un accord couplé » avec Lutte ouvrière (LO) en vue des élections de 2002 : l'un pour la présidentielle avec « Arlette [Laguiller, porte-parole de LO] bien sûr, comme candidate », l'autre pour les législatives. « Au moment où l'extrême gauche fait une vraie percée, il serait irresponsable qu'il n'y ait pas une candidature commune », a plaidé le porte-parole de la LCR, qui doit réunir les 23 et 24 juin une conférence nationale.**

Redoutant « un marché de dupes », un membre de la direction de LO, Georges Kaldy, indiquait, dans une lettre du 21 mai adressée à la LCR, que la question de l'alliance ne pourrait être envisagée « qu'à la fin juin lors d'un comité central » (*Le Monde* du 25 mai). Pourquoi « ne pas dire clairement que [la LCR] n'apportera pas au second tour sa caution à Jospin ? », ajoutait-il.

■ **PARIS : la transformation de la permanence de Roxane Decorre (RPR), conseillère du 18<sup>e</sup> arrondissement de Paris, en logements sociaux, figure à l'ordre du jour du conseil d'arrondissement du lundi 28 mai. Dans un communiqué, l'ancienne colistière de Philippe Séguin (RPR) s'est déclarée « profondément indignée » par cette nouvelle et s'interroge : « Est-ce une façon de vouloir m'empêcher de travailler ? » L'entourage du maire de Paris, Bertrand Delanoë (PS), s'en défend, en soulignant qu'« il s'agit d'une procédure type, lancée il y a des semaines, avant le 3 avril [jour de l'élection du maire] ».**

## Des fonctionnaires retraités saisissent la justice sur les « anomalies » du CREF

**SURTOU**, ne leur parlez plus de l'idéal mutualiste ! « *Se faire avoir par une mutuelle, par des gens en qui on avait une confiance totale, c'est scandaleux* », s'exclame Monique, institutrice à la retraite, qui a fait le déplacement de Bordeaux, samedi 26 mai, pour assister, à Paris, à la première assemblée générale du Comité d'information et de défense des sociétaires (CIDS) de la Mutuelle retraitée de la fonction publique (MRFP).

Dans la salle, ils sont moins d'une centaine, certains venus de Marseille ou de Clermont-Ferrand, la plupart retraités de l'éducation nationale et tous bien décidés à en découdre. Comme 400 000 autres fonctionnaires, ils ont adhéré au CREF, le principal complément retraite de la fonction publique diffusé par la MRFP, qui a brutalement réduit de 16 % ses prestations en début d'année pour faire face à l'allongement de l'espérance de vie de ses cotisants et tenir compte des nouvelles règles prudentielles imposées par les normes européennes (*Le Monde* du 6 avril).

Depuis, ils ont rejoint le CIDS, créé par une poignée de bénévoles ulcérés afin d'obtenir réparation, défendre leurs intérêts ou « virer les dirigeants de la mutuelle », comme le réclame Joseph, un retraité d'Amiens qui a perdu 4 000 francs par an avec la baisse de son complément retraite.

Fort de ses 286 adhérents, l'association a commencé par recruter un avocat, spécialisé dans la défense des petits actionnaires et des victimes de sociétés d'assurances. A la tribune, M<sup>e</sup> Leccoq-Vallon détaille minutieusement la procédure civile qu'il s'apprête à engager, devant le tribunal de grande instance de Paris, à l'encontre des responsables du CREF, pour « non-respect des engagements pris par le CREF, violation du principe d'égalité entre les allocataires et les cotisants et abus de majorité ».

L'association, précise-t-il, se portera également partie civile dès qu'un juge d'instruction aura été saisi « des abus et prévarications commis par les dirigeants du CREF et des mutuelles départementales », relevés par l'inspection générale

des affaires sociales (IGAS), dans un rapport transmis au parquet de Paris. « Ce rapport relève des anomalies graves », poursuit l'avocat, qui cite pêle-mêle « les détournements d'argent à titre personnel sur des rémunérations de gens sans fonction, sur des logements somptueux ou des notes de restaurants ». M<sup>e</sup> Leccoq-Vallon est optimiste : l'affaire lui rappelle les démêlés judiciaires de la MNEF, « dont les dirigeants ont été condamnés sur des faits identiques à ceux dénoncés par l'IGAS au sujet du CREF », précise-t-il.

**« VOUS AVEZ VU LE SIÈGE ? »**

Même si ces détournements, qui ne portent que sur « quelques dizaines de millions de francs », ne remettent pas en cause l'équilibre du régime, c'en est déjà beaucoup trop pour les retraités. « Vous avez vu le siège du CREF à Paris ? », demande la présidente du CIDS, Andrée Rouffet-Pinon. « *C'est somptueux !* », tonne-t-elle, tandis que d'autres fustigent les revues de la mutuelle « en couleur, qui doivent coûter les yeux de la tête », tout cela payé avec leur argent.

Là n'est pas le plus grave, soupire l'avocat, qui invite son auditoire à bien mesurer les conséquences de la procédure civile : « Nous allons demander au CREF des milliards qu'il n'a pas et qu'il n'a jamais eus », alors même que le gouvernement doit fixer par décret, dans les jours qui viennent, « la nécessité pour le CREF de constituer 10 milliards de francs de réserves supplémentaires » pour répondre aux normes du nouveau code de la Mutualité. « *Votre recours représente un danger de viabilité pour le CREF* » résume-t-il.

Le silence se fait. « *Si nous gagnons, ne serons-nous pas perdants au bout du compte ?* », interroge une voix au fond de la salle. Reste l'intervention éventuelle de l'Etat. « *Vous représentez une force politique que personne n'ignore* », lance l'avocat à ces fonctionnaires en retraite. A l'unanimité, l'assemblée décide de demander audience à Lionel Jospin, Elisabeth Guigou et Jack Lang.

A. Ga

Et si vous profitiez encore plus de vos vacances?

S U M M E R O P T I O N S <sup>SM</sup> :

Surclassement au Club Inter-Continental ou en Junior Suite

Petit déjeuner complet pour deux personnes tous les jours\*

Chambre supplémentaire demi-tarif\* pour les enfants de moins de 18 ans\*\*

2,000 points bonus Priority Club® ou 500 miles bonus Frequent Flyer\*\*\*

En vacances, votre temps est encore plus précieux. Avec les Summer Options,

proposées dans toute l'Europe du 18 juin au 9 septembre, faites de votre

voyage une expérience inoubliable, en choisissant l'une des Options ci-dessus,

à un tarif d'été très doux. Et pour des vacances sur mesure, contactez votre

agence de voyage, visitez notre site [www.interconti.com/summer-options](http://www.interconti.com/summer-options) ou

appelez notre numéro vert 0800 908555.

Inter-Continental® Hotels and Resorts

EUROPE	A PARTIR DE
Amsterdam, Pays-Bas	NLG 750
Astana, Kazakhstan	USD 299
Athènes, Grèce	USD 179
Barcelone, Espagne	ESP 21,500
Berlin, Allemagne	DEM 275
Bratislava, République Slovaque*	USD 105
Bruxelles, Belgique	BEF 3,950
Bucarest, Roumanie	USD 160
Budapest, Hongrie	DEM 260
Cannes, France	FRF 1,750
Edimbourg, Ecosse	GBP 175
Francfort, Allemagne	DEM 293,37
Genève, Suisse	CHF 340
Hambourg, Allemagne	DEM 244,48
Hannovre, Allemagne*	DEM 215
Helsinki, Finlande	FIN 800
Istanbul, Turquie	USD 185
Kerkeç, Turquie	USD 150
Leipzig, Allemagne	DEM 163
Ljubljana, Slovénie	DEM 229
Loipersdorf, Autriche*	ATS 1,300
London, Angleterre	GBP 149
Luxembourg	LUF 4,800
Madrid, Espagne	ESP 23,294
Malte	MTL 24
Montreux, Suisse	CHF 290
Munich, Allemagne*	DEM 240
Nicosia, Chypre*	CYP 76
Paris, France	FRF 1902,28
Prague, République Tchèque	USD 195
Rome, Italie	ITL 545,000
Stuttgart, Allemagne	DEM 269,90
Tashkent, Ouzbékistan	USD 225
Vienne, Autriche	ATS 2,190
Varsovie, Pologne*	DEM 240
Zurich, Suisse	CHF 260
ISRAËL	
Tel Aviv, Israël	USD 230

QUELQUES HÔTELS EN AMÉRIQUE DU NORD ET AU MOYEN-ORIENT PROPOSENT LES SUMMER OPTIONS.

AMÉRIQUE DU NORD

New York, NY, Etats-Unis	USD 229
San Francisco, CA, Etats-Unis	USD 219
Toronto, Ontario, Canada	CDN 259
Washington D.C., Etats-Unis	USD 209

MOYEN-ORIENT

Abu Dhabi, Emirats Arabes Unis	USD 108,22
Caire, Egypte	USD 140
Dubaï, Emirats Arabes Unis	USD 110

\* Hôtel de villégiature

\*\* Hôtel Forum



INTER-CONTINENTAL

HOTELS AND RESORTS

Europe • Amérique du Nord • Amérique Latine  
Moyen Orient • Afrique • Asie Pacifique

\*Sauf en Allemagne où une chambre supplémentaire est disponible à tarif préférentiel. Les tarifs sont donnés pour une nuit en chambre simple ou double. Offre limitée à un certain nombre de chambres. Réservation obligatoire au minimum 24 heures avant l'arrivée. Disponibilités Europe 18/6/01-9/9/01, Amérique du Nord 25/5/01-2/9/01, Moyen-Orient 15/6/01-15/9/01. Dates d'embargo applicables pour certaines périodes spéciales. Tarifs donnés taxes et services compris, sauf pour le Moyen-Orient et les Etats-Unis. Tarifs exprimés en devises locales sauf mention contraire (également disponibles en euros, sur demande, dans les pays concernés). Taux de change sur les frais de carte de crédit non garanti après le check-out. L'option doit être choisie au moment de la réservation; si elle n'est pas disponible au moment de l'enregistrement, une option de substitution sera proposée. \* Petit déjeuner pour deux personnes par nuit, au restaurant désigné. \*\* La deuxième chambre à prix réduit ou spécial ne donne pas droit à des points ou miles. Frais applicables pour une personne supplémentaire. \*\*\* L'ouverture de droits à des points Priority Club est soumise à l'adhésion à Priority Club et à la présentation de la carte d'adhésion lors de l'enregistrement. Compter 6 à 8 semaines avant imputation des miles ou des points sur votre compte. Points et miles accordés conformément aux conditions standard de Priority Club et des programmes Frequent Flyer des lignes aériennes. Pour adhérer gratuitement à Priority Club, appelez le 00 31 20 606 0234 ou visitez le site [www.priorityclub.com](http://www.priorityclub.com). Offre non valable dans les pays où la loi l'interdit. Offre non valable pour les groupes et non cumulable. D'autres restrictions peuvent s'appliquer. ©2001 Bass Hotels and Resorts, Inc. Tous droits réservés. La plupart des hôtels sont sous propriété et/ou gestion indépendante. Tous les tarifs sont sujets à modification sans avis préalable.

**JUSTICE** Les deux surveillants retenus en otage à la prison de Fresnes (Val-de-Marne), par deux détenus, ont été libérés lundi 28 mai au matin. ● L'UN DES DEUX détenus

s'est rendu tandis que l'autre s'était retranché, en fin de matinée, fortement armé, dans la division centrale 1 de la prison. Il s'agit de Christophe Khider, condamné à trente ans

de réclusion criminelle pour vol à main armée, homicides volontaires et prise d'otage. ● LA PRISE D'OTAGE avait commencé dimanche 27 mai dans l'après-midi, par une tentative d'évasion au moyen d'un hélicoptère. Trois hommes, qui avaient pris en otage une pilote, ont lancé de l'appareil des armes destinées aux détenus. ● APRÈS une fusillade

avec les surveillants, dont l'un a été grièvement blessé, les trois hommes ont réussi à prendre la fuite. ● EN DIX ANS, dix tentatives d'évasion ont été réussies en hélicoptère.

# Les surveillants otages de deux détenus à la prison de Fresnes ont été libérés

L'un des deux condamnés, armé, et considéré comme très dangereux, s'était retranché, lundi en fin de matinée, dans l'un des bâtiments du centre pénitentiaire. Son complice s'était rendu. Un surveillant a été grièvement blessé au cours de la tentative d'évasion par hélicoptère

**LA PRISON** de Fresnes (Val-de-Marne) était toujours en état de siège, lundi 28 mai en fin de matinée, après une nuit de tension. La tentative d'évasion par hélicoptère de deux prisonniers qui avait dégénéré en prise d'otages, à l'intérieur du bâtiment central du centre pénitentiaire, s'est achevée sans violence pour les deux surveillants retenus depuis dimanche après-midi. Mais l'un des deux malfaiteurs s'était retranché, fortement armé, dans la première division de la prison.

Christophe Khider avait été condamné à trente ans de réclusion criminelle pour vol à main armée, homicides volontaires et prise d'otage. Ancien membre du « gang de la banlieue Sud », il est considéré comme « très dangereux » par les policiers. Blessé au bras durant la tentative d'évasion avortée, son complice, Ben Bouabdellah Mounir, condamné à quin-

ze ans de prison, s'était rendu, libéré les deux otages.

La prise d'otages avait entraîné, dimanche, la mise en place d'un important dispositif policier, autour et à l'intérieur de la prison, associant trois compagnies de CRS aux hommes du RAID (Recherche assistance intervention dissuasion), l'unité spécialisée du ministère de l'intérieur. Retranchés dans une salle de repos, au rez-de-chaussée de la première division de la maison d'arrêt, les deux preneurs d'otages communiquaient avec les autorités par un interphone. Après que l'un des surveillants qu'ils avaient capturés eut réussi à s'enfuir, les malfaiteurs en retenant deux autres sous la menace d'armes de fort calibre – que leurs complices avaient réussi à leur lancer, de l'hélicoptère à bord duquel ils avaient tenté de les faire évader. Un troisième surveillant, grièvement blessé lors de la fusillade

qu'avait provoquée la tentative avortée, se trouvait lundi matin dans un état « critique », après avoir subi une intervention chirurgicale dans la nuit.

## « DÉPRIMÉS MAIS CALMES »

Les deux preneurs d'otages, fichés au grand banditisme et respectivement nés en 1971 et 1976, purgeaient des peines de réclusion criminelle : perpétuité dont trente ans de sûreté pour attaque à main armée et homicides pour Christophe Khider, interpellé en 1995 par la brigade de répression du banditisme (BRB) après l'attaque d'une banque du boulevard Davout, à Paris (20<sup>e</sup>) et d'un fourgon blindé. Il avait réussi à s'enfuir avec ses complices et tué un automobiliste qui avait refusé de lui abandonner sa voiture.

L'autre preneur d'otages, Ben Bouabdellah Mounir, purgeait une peine de quinze ans pour vol à main armée et homicide. Comme tous les autres condamnés à de longues peines, les deux hommes étaient de passage à Fresnes, dans l'attente d'une affectation vers une centrale (lire ci-dessous). Ils étaient équipés d'un fusil d'assaut Kalachnikov, d'un pistolet automatique et d'un gilet pare-balles. Les négociateurs de la « cellule de crise » constituée dimanche, sous la direction du préfet du Val-de-Marne, Pierre Mirabaud, et du procureur de la République à Créteil, Michel Barrau, s'étaient adjoint, outre les experts du RAID, rompus aux prises d'otages armées, des



proches des deux condamnés : la compagnie de l'un d'eux a participé aux discussions, indiquait-on de source policière, de même qu'un parent du second.

« Le contact téléphonique est maintenu en permanence avec les preneurs d'otages », avait déclaré tôt dans la matinée le préfet, Pierre Mirabaud. Selon un syndicaliste de l'Union fédérale autonome pénitentiaire (UFAP), ils « bougent beaucoup à l'intérieur de la prison » mais n'avaient eu « aucun contact direct dans la nuit avec les détenus qui effectuaient la promenade ». Une source policière décri-

vait les preneurs d'otages comme « déprimés mais calmes ».

C'est au début de l'après-midi de dimanche que la tentative d'évasion avait été lancée. Trois hommes s'étaient alors emparés d'un hélicoptère à l'Abbaye des Vaux de Cernay, un hôtel de luxe des Yvelines, dont plusieurs clients s'apprêtaient à monter à bord. Sous la menace de leurs armes, la pilote de l'appareil avait été contrainte de survoler la prison de Fresnes, vers 15 heures, au moment où des détenus se trouvaient dans la cour. Une fusillade avait alors éclaté entre les sur-

veillants et les passagers, pendant que les deux prisonniers s'efforçaient de se faire hélitreuiller, sans succès. C'est au cours de cet échange de coups de feu qu'un gardien, posté sur un mirador, avait été grièvement blessé au poumon. Voyant leur tentative échouer, les hommes de l'hélicoptère avaient alors largué un sac contenant des armes. L'appareil devait ensuite atterrir sur un stade à l'Haÿ-les-Roses, où se déroulait un match de football. De là, les malfaiteurs s'étaient emparés d'une voiture et enfuis sur l'autoroute A86, abandonnant la pilote, saine et sauve.

Pendant ce temps-là, à Fresnes, près de 300 détenus avaient été maintenus sous surveillance dans une cour du centre pénitentiaire. Les surveillants redoutaient que certains d'entre eux aient pu récupérer des armes jetées de l'hélicoptère. Après une fouille systématique, des détenus avaient refusé de regagner leur cellule. La tension était alors montée : selon la CGT pénitentiaire, les preneurs d'otage circulaient dans les bâtiments et tentaient d'échauffer les esprits. Des portes et des grilles ont été cassées ; des débuts d'incendie ont également été signalés à l'intérieur d'une cellule et dans un escalier de la deuxième division, au centre de la maison d'arrêt. Ils ont été éteints rapidement. Le mouvement de rébellion avait ensuite tourné court, tous les détenus regagnant leur cellule entre minuit et 3 heures du matin.

Service Sociétés

## M<sup>me</sup> Lebranchu salue le calme des personnels

La ministre de la justice, Marylise Lebranchu, a indiqué, lundi 28 mai, qu'elle recevrait dans l'après-midi les syndicats de surveillants, reconnaissant « qu'à Fresnes, il y a besoin de personnels supplémentaires ». Interrogée sur Europe 1, la ministre a salué le calme des personnels, notamment les otages, qui ont fait « preuve d'un sang-froid et d'un courage formidables alors qu'ils sont très fatigués », mais aussi « des autres détenus, qui ont eu un comportement correct et ont su ne pas prendre cette situation comme un début d'insurrection ».

Interrogée sur la sécurité des établissements pénitentiaires et le fait que des téléphones portables y circulent, la ministre a affirmé : « Nous passons beaucoup de temps à traquer les portables, mais ce sont des gens qui sont là pour longtemps, qui ont des visites, il est difficile d'avoir une information zéro à l'intérieur d'un établissement. »

## Une plaque tournante pour les condamnés aux longues peines

**QUALIFIÉE** de modèle de « prison républicaine » lors de son inauguration, en 1898, aujourd'hui surnommée « la prison des prisons » par les détenus, la maison d'arrêt de Fresnes est un établissement atypique qui a marqué l'histoire de l'administration pénitentiaire. Mélange de modernisme et de tradition, cette prison est située sur un centre pénitentiaire de 18 hectares qui inclut également un hôpital national pénitentiaire. L'établissement, qui a gardé un régime très strict de détention, est également une plaque tournante de l'ensemble des condamnés longues peines de France : ils y séjournent pour quelques semaines dans le Centre national d'orientation (CNO) avant

d'être affectés dans une maison centrale ou un centre de détention.

Aujourd'hui centenaire, la maison d'arrêt de Fresnes a été construite en intégrant les dispositions de la loi Bérenger de 1875, qui instaurait l'encellulement individuel des détenus. Premier établissement « hygiénique et fonctionnel », il offrait, par sa construction, la possibilité aux détenus d'exercer une religion et de recevoir des visites. Henri Poussin, son concepteur, a abandonné la traditionnelle disposition en forme d'étoile pour construire des bâtiments longitudinaux. A l'intérieur, chaque cellule (4 mètres de long et 2,50 mètres de large) devait avoir « une hauteur nécessaire à la taille d'un homme debout ».

Par la suite, la prison a marqué l'histoire politique française : pendant la première guerre mondiale, elle accueillait une majorité de prisonniers allemands. En 1935, sous la pression de la surpopulation carcérale, l'encellulement individuel est abandonné : 2 ou 3 détenus occupent une même cellule. Dès septembre 1940, la prison est occupée par les Allemands, qui l'utilisent notamment pour incarcérer les résistants. Pendant la guerre d'Algérie, Fresnes a abrité jusqu'à 1 600 détenus algériens.

### LIEU D'EXPÉRIMENTATION

Depuis, la prison de Fresnes est devenue un lieu d'expérimentation privilégié pour les réformes pénitentiaires. Elle a notamment abrité une des premières structures de prise en charge des toxicomanes et une unité de soins pour les délinquants sexuels. Au début 2000, 1 854 détenus y étaient incarcérés pour une capacité théorique de 1 418 places et un encadrement de 700 surveillants. Outre les prévenus du département, Fresnes accueille des terroristes corses et basques, ainsi que des détenus « exclus » des maisons centrales pour agressions sur les personnels et tentatives d'évasions. C'est que le régime pénitentiaire a gardé les survivances du passé : les détenus n'ont pas le droit de parler hors de leur cellule, ils doivent garder les mains dans les dos et marcher le long des murs. A la moindre incartade, c'est le rapport, qui peut mener en commission de discipline.

Fresnes accueille également le Centre national d'observation (CNO), une structure unique en son genre en France, dont la vocation est la réorientation des détenus vers les établissements pour peines. Venus de toutes les maisons d'arrêt, les condamnés passent six semaines au CNO, où ils sont « observés » par des surveillants, des travailleurs sociaux, des psychologues, des psychiatres. Il s'agit, pour l'administration, de mieux connaître ces détenus, afin de déterminer dans quel établissement ils seront ensuite affectés, en fonction de leur personnalité, leur dangerosité, mais aussi du domicile de leurs proches ou de leur éventuel projet personnel en prison.

Cécile Prieur

Avec Médiapost, vous combinez adroitement puissance de couverture et finesse du ciblage.

Sur les 25 millions de foyers français référencés dans leur base de données, les experts géomarketing de Médiapost dénichent chaque jour pour vous les cibles les plus réactives à vos offres. Profitant d'un savoir-faire qui allie puissance et finesse, vous menez ainsi des campagnes de publicité en boîte à lettres efficaces, auprès de profils de populations très pointus.

**FACILE !**

Plus Sûrs Michèle - RC Parisiens B 348 118 800 - Illustration Bruno Sirent

Pour en savoir plus : 01 88 07 10 38 ou www.mediapost.fr

**mediaPOST**  
CREATION DE LA POSTE

La puissance, tout en finesse.

## Deux mille personnes rendent hommage à un couple tué près de Rouen

Un détenu en permission est soupçonné des meurtres

**QUELQUE** 2 000 personnes, selon la police, ont pris part à une marche silencieuse, dimanche 27 mai, à Saint-Jacques-sur-Darnétal (Seine-Maritime), pour rendre un dernier hommage à Jean-Jacques et Danièle Roussel, tués neuf jours auparavant. L'auteur présumé du double meurtre est un détenu âgé de trente-cinq ans, qui, après avoir bénéficié d'une permission de sortie, n'avait pas réintégré sa cellule du centre de détention de Val-de-Reuil (Eure) depuis plus d'un mois.

Dimanche, les enfants des victimes, Julien, vingt et un ans, et Stéphanie, vingt-huit ans, se soutenaient l'un l'autre en tête du cortège, derrière une banderole sur laquelle on pouvait lire : « Jean-Jacques et Danièle, nous ne vous oublions pas ». Une gerbe de fleurs a été déposée devant la grange où fut retrouvé, le 18 mai, le corps carbonisé de Jean-Jacques Roussel, cinquante-trois ans. L'homme, qui était venu soigner ses chevaux, avait été tué d'un coup de feu tiré à bout portant ; le meurtrier avait ensuite mis le feu au bâtiment. La dépouille mortelle de Danièle Roussel, cinquante-trois ans, devait être repêchée quatre jours plus tard dans la Seine à Canteleu, décapitée et les quatre membres sectionnés.

Une pétition sur le thème « Halte à l'insécurité ! Pouvoirs publics, réagissez ! », signée par la plupart des manifestants, devrait être adressée à Marylise Lebranchu, la garde des sceaux. Dans un entretien accordé au quotidien *Paris-Normandie*, Julien Roussel a accusé, samedi, la justice d'avoir accordé « à la légère » une permission de sortie au

meurtrier présumé. Le jeune homme a expliqué que sa « haine aujourd'hui n'est pas tournée vers ce fauve, qui n'est pas maître de ses actes, mais vers l'organisation judiciaire qui a permis cette libération ».

Le 22 mai, le procureur de la République d'Evreux, Jean Berkani, avait déclaré que le meurtrier présumé n'avait pas bénéficié d'une permission de sortie accordée « à la légère ». « Ce n'est qu'au bout de quatorze années de détention qu'il a bénéficié de sa première permission de sortie, en juin 2000, qui s'est déroulée sans aucun incident, avait affirmé le procureur. Rien ne laissait prévoir qu'il se livrerait, au cours de sa troisième permission de sortie, à de tels actes. » M. Berkani avait ajouté que les permissions de sortie constituaient un « pari que nous faisons à chaque fois sur un individu, sur son intelligence du cœur et de l'esprit, sur ses facultés personnelles de réinsertion, sur sa volonté d'amendement ».

L'homme soupçonné du double meurtre était sur la voie d'une libération conditionnelle après avoir été condamné à deux reprises, en 1987 et en 1992, à quinze et dix ans de réclusion criminelle pour fusillade en direction d'un policier lors d'un incident de la circulation, puis pour tentative d'évasion. Il a été interpellé le 21 mai à Franqueville-Saint-Pierre ; la veille, il avait braqué avec un fusil de chasse deux gendarmes de Boos, avant de prendre la fuite. Il a été mis en examen, le 23 mai, pour « homicide en relation avec un délit, homicide lié à un crime et tentative d'homicides ». - (AFP.)

## Une troisième agression dans un ranch des Hautes-Alpes

**UNE NOUVELLE AGRESSION**, dont l'auteur présumé a été interpellé, a eu lieu dans la nuit de vendredi 25 à samedi 26 mai dans le centre équestre de Barillonnette (Hautes-Alpes), où un adolescent avait été tué et une jeune fille grièvement blessée deux jours auparavant. La victime de cette agression, compagnon de la fille du propriétaire du centre équestre, a été légèrement blessée. L'agresseur présumé, lui-même blessé, serait « un homme adulte », a précisé Michel Sélariès, procureur de la République de Gap, lors d'un point de presse. Mercredi 23 mai au matin, un adolescent de quinze ans avait été retrouvé mort et une jeune fille de dix-neuf ans grièvement blessée dans ce ranch traditionnel au sein duquel est implanté un centre d'accueil pour jeunes en difficulté.

## Les évêques de France dénoncent un tract calomnieux des raéliens

**LE PORTE-PAROLE** des évêques de France, le Père Stanislas Lalanne, a dénoncé, samedi 26 mai, la diffusion de tracts du mouvement raélien appelant à « protéger les enfants des prêtres catholiques pédophiles ». « Beaucoup de catholiques et de prêtres ont été extrêmement choqués par ces calomnies, qui sont très graves et constituent une incitation à la discrimination », a-t-il déclaré. Les tracts en cause, distribués dans une dizaine de départements, portent comme en-tête « association Nopédo, touche pas à mes enfants ». Ils fournissent un numéro de téléphone et une adresse e-mail pour « ceux qui ont subi des abus sexuels de la part de prêtres catholiques dans leur jeunesse » et demandent aux parents de « ne plus envoyer [leurs enfants] au catéchisme ». L'évêque de Metz, Mgr Pierre Raffin, a indiqué qu'il envisageait de déposer plainte. Considéré comme une secte par le rapport parlementaire de 1995, le mouvement raélien condamne officiellement la pédophilie mais prône « l'éveil du corps des enfants » et le « droit au plaisir ».

### DÉPÊCHES

■ **SANTÉ** : Bernard Kouchner, ministre délégué à la santé, s'est déclaré, dimanche 27 mai, lors d'un entretien sur TF1, favorable à un contrôle médical afin de tester les substances utilisées pendant les rave parties. Le ministre a souhaité que les « raves se déroulent dans de bonnes conditions sanitaires » mais a rejeté l'idée d'une saisie du matériel des ravers en estimant qu'il ne fallait pas en faire « une guerre contre les jeunes » (*Le Monde* du 24 mai).

■ **VACHE FOLLE** : le premier cas de vache folle dans le département du Bas-Rhin a été détecté le 21 mai dans une exploitation de 88 vaches laitières. La bête malade, une Hollstein née en janvier 1995, a été euthanasiée et le reste du troupeau sera abattu d'ici au 22 juin.

■ **VIOLENCES** : une cinquantaine de jeunes se sont opposés à des policiers, vendredi 26 mai au soir, dans un quartier populaire de Bourges (Cher), provoquant d'importants dégâts matériels. Les violences ont éclaté après l'interpellation d'un jeune du quartier des Gibjoncs, au nord de la ville, qui circulait sur une moto volée.

■ **LOGEMENT** : les treize personnes retranchées dans une maison de Fourques (Gard) ont cessé leur mouvement, samedi 26 mai, après-midi. Les « retranchés » veulent poursuivre leur action contre la société immobilière Carpi qu'ils accusent de les avoir ruinés en leur vendant des habitations à un prix jugé exorbitant à la fin des années 1970 (*Le Monde* des 27 et 28 mai). Ils devraient être reçus, mercredi, par la secrétaire d'Etat au logement.

■ **FAITS DIVERS** : un jeune homme de dix-sept ans a été tué de deux coups de couteau dans le dos, au cours d'une bagarre dans la nuit de samedi 26 mai à Tomblaine, près de Nancy. Aucun des agresseurs n'a pu être interpellé.

# L'Eglise réformée de France autorise l'accès à la communion avant le baptême

Les protestants, réunis en synode, ont lancé une réflexion sur l'accueil des homosexuels

L'Eglise réformée de France (ERF), principale confession protestante avec 350 000 fidèles, était réunie en synode national, du 24 au

27 mai, à Soissons. Souhaitant assouplir l'accès aux sacrements, elle a adopté une résolution rendant possible la communion de personnes

non baptisées. Les réformés ont également lancé une réflexion sur l'accueil qui doit être réservé aux homosexuels.

### SOISSONS (Aisne) de notre envoyé spécial

Le synode national de l'Eglise réformée de France (ERF), principale confession protestante avec 350 000 fidèles, s'est tenu du 24 au 27 mai dans les locaux de l'ancien séminaire de Soissons, mis à disposition par l'évêque du lieu, Mgr Marcel Herriot. En dépit de ce geste, les décisions du synode pourraient bien refroidir les relations œcuméniques entre l'Eglise catholique et l'ERF. Dans une résolution sur les sacrements, adoptée dimanche 27 mai, les réformés affirment en effet que la communion d'un enfant ou d'un adulte non baptisé est « possible ». Or chez les catholiques et les orthodoxes, le baptême est considéré comme un préalable indispensable à l'accès à la communion eucharistique. « Même si l'ordre logique demeure, précise la résolution adoptée par l'ERF, les itinéraires des croyants se sont individualisés au point que faire d'une étape (le baptême) la condition préalable de l'autre (la sainte cène) peut ne plus être compris. »

Pour tenir compte de ces « parcours » de plus en plus diversifiés, l'ERF souhaite introduire davantage de souplesse dans la catéchèse et l'accès aux sacrements. Les enfants pourraient ainsi être admis plus tôt à la communion, tandis que la confirmation (l'équivalent de la profession de foi chez les catholiques), tombée en désuétude, devrait être réintroduite dans la catéchèse. L'octroi de dispenses aux pasteurs qui refusent de baptiser des petits enfants sera facilité. Au cours des débats, le représentant de l'Eglise catholique, le Père Christian Forster, secrétaire de la commission épiscopale pour l'unité des chrétiens, a fait part de sa « perplexité » et de sa crainte que les décisions du synode ne nuisent au rapprochement entre les deux Eglises.

Vendredi 25 mai, l'ERF a renouvelé son conseil national et élu un nouveau président : Marcel Manoël succède à Michel Bertrand à la tête de l'Eglise réformée (*Le Monde* daté 27-28 mai). Ce pasteur cévenol, que l'on décrit com-

me modeste et réservé, débute son mandat de trois ans « sans programme », mais avec la volonté que l'ERF « se pose en affirmant des convictions fortes ».

### DEMANDES DE BÉNÉDICTIONS

Ces « convictions » devraient être confrontées, au cours des prochains mois, à une réflexion sur l'accueil des personnes homosexuelles. Parmi les vœux adoptés par le synode figurent en effet deux demandes concernant « la question du ministère des personnes homosexuelles dans l'Eglise » et les « demandes de bénédiction de couples homosexuels ». Les délégués de Nord-Normandie, qui ont présenté ces vœux, citent plusieurs cas concrets qui se sont posés récemment. Il y a deux ans, la commission des ministères de l'ERF avait refusé de nommer pasteur un étudiant en théologie qui affichait clairement et revendiquait son homosexualité. Joël Ditz, pasteur à Lille, constate que les paroisses protestantes reçoivent de plus en plus de demandes de bénédictions émanant de couples homo-

sexuels, protestants ou non. Elles ne savent comment y répondre. « C'est quelque chose qui affleure, de l'ordre de trois à quatre demandes par an dans les grandes villes », estime M. Ditz.

Pour l'instant, la commission « couple, famille, société » de l'ERF est saisie du dossier. Elle devrait remettre un rapport au conseil national dans les mois à venir. « Il est important que notre Eglise prenne son temps pour aborder ces sujets, et les situe dans le cadre d'une réflexion plus large sur la conjugalité et la parentalité », commente le pasteur Jean-Daniel Causse, théologien moraliste.

Dans son message au synode, le pasteur Michel Bertrand a évoqué « une sorte d'incapacité ou de refus de notre société sécularisée à penser et à reconnaître, d'une manière raisonnable et raisonnée, l'altérité et la transcendance », citant comme exemples « le projet de loi anti-sectes ou le refus du gouvernement d'une référence à "l'héritage religieux" de l'Europe ».

Xavier Ternisien

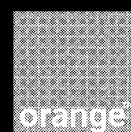
# actionnaires d'Orange

Vous êtes invités à l'assemblée générale  
le 21 juin 2001 à 10h30

Appelez dès maintenant le ☎ 10 10 ou le 0800 05 10 10

(Numéro Vert) ou connectez vous sur le site [www.orange.com](http://www.orange.com)

L'assemblée générale sera retransmise en direct sur le web



## M. Kouchner veut rassurer les Guadeloupéens sur les trois cas de Creutzfeldt-Jakob observés

Trois personnes ayant déclaré des symptômes de maladie neurodégénérative dans le département, l'inquiétude a gagné les habitants, qui ont assimilé d'emblée ces cas à la variante humaine de l'ESB

**S'EXPRIMANT** dimanche 27 mai sur TF, Bernard Kouchner, ministre délégué à la santé a déclaré que les Guadeloupéens « ne devaient pas s'alarmer » après la récente découverte, dans ce département français des Antilles, de trois cas de maladie neurodégénérative qui pourraient être dus à la maladie de Creutzfeldt-Jakob (*Le Monde* daté 27-28 mai). M. Kouchner a notamment précisé que deux des trois patients concernés, actuellement hospitalisés au CHU de Pointe-à-Pitre, n'étaient « apparemment pas des maladies de Creutzfeldt-Jakob liées à la maladie de la vache folle. »

Il existe en effet plusieurs formes de maladie de Creutzfeldt-Jakob (MCJ). Cette affection incurable rarissime peut être d'origine génétique, survenir de manière apparemment aléatoire (MCJ sporadique) ou encore être la conséquence de contamination par le prion pathologique lors d'une intervention chirurgicale (MCJ iatrogène). On connaît aussi, depuis 1996, une variante (vMCJ) qui est la forme humaine de l'ESB, transmise par le franchissement de la barrière d'espèces du

prion pathogène. En Guadeloupe, l'inquiétude de l'opinion publique après la révélation de l'existence de ces trois cas tient au fait qu'il ont d'emblée été assimilés à cette variante de la maladie de Creutzfeldt-Jakob.

### SYMPTÔMES SIMILAIRES

La difficulté résulte ici du fait que les symptômes des différentes formes de la MCJ et de la vMCJ sont généralement similaires et que le diagnostic définitif ne peut être porté qu'après une analyse d'un prélèvement de tissu cérébral, prélèvement qui ne peut être effectué qu'après le décès de la victime. Au vu des données médicales actuellement disponibles, le ministre délégué à la santé estime que l'un des trois cas est vraisemblablement un cas de MCJ iatrogène. Il concerne, rapporte notre correspondant en Guadeloupe, un homme âgé de soixante-dix ans qui a présenté récemment les premiers symptômes d'une maladie neurodégénérative après avoir subi, il y a une quinzaine d'années, des interventions chirurgicales qui – selon les autori-

tés sanitaires – pourraient être à l'origine de l'affection dont il souffre aujourd'hui. Se pose alors la question du risque de contaminations concernant d'autres patients opérés avec un matériel chirurgical qui à l'époque ne faisait pas, en Guadeloupe comme en métropole, l'objet de procédures de stérilisation et de décontamination adaptées à ce risque.

Le deuxième cas concerne un homme âgé de soixante-douze ans, depuis plusieurs mois en état végétatif chronique, et qui pourrait souffrir d'une MCJ sporadique. Pour le troisième cas – une femme âgée de quarante-sept ans vivant dans la parvité française de l'île franco-néerlandaise de Saint Martin – les autorités sanitaires ont fait savoir que des analyses biologiques étaient en cours pour tenter d'établir une présomption de diagnostic. M. Kouchner a notamment précisé qu'une ponction lombaire serait rapidement pratiquée avant d'être analysée par des spécialistes.

J.-Y.N.

► www.lemonde.fr/prion

## La procréation médicalement assistée s'ouvre aux couples porteurs du VIH

Une « étape importante » pour les associations de défense des malades du sida

Un arrêté signé de Bernard Kouchner, publié au *Journal officiel* du 15 mai, élargit le champ d'accès de l'assistance médicale à la procréation aux couples dont

l'un des membres est porteur du VIH. Les associations de défense des malades du sida voient en cet arrêté « une étape importante et très attendue ».

**LE CHAMP** d'accès aux techniques d'assistance médicale à la procréation (AMP) vient de s'élargir aux couples dont l'un des membres est porteur du VIH. Publié au *Journal officiel* du 15 mai, un arrêté signé de Bernard Kouchner, ministre délégué à la santé, définit les « règles de bonnes pratiques cliniques et biologiques » permettant aux couples dont l'un des membres est séropositif vis-à-vis du VIH (mais aussi vis-à-vis du virus de l'hépatite B ou de l'hépatite C) de pouvoir procréer en réduisant au maximum le risque de contamination du partenaire et de l'enfant.

Au terme des lois de bioéthique de 1994, les techniques d'AMP étaient jusqu'ici réservées aux couples stériles souhaitant concevoir. Elles peuvent aussi être mises en œuvre chez des couples fertiles mais à haut risque de transmission de certaines maladies graves pouvant être transmises héréditairement. Tout en restant inscrit dans le cadre des indications légales de l'AMP, l'arrêté pris par M. Kouchner élargit donc le champ de ces techniques aujourd'hui très fré-

quemment mises en œuvre dans les centres spécialisés agréés que sont la fécondation in vitro, la micro-injection de spermatozoïdes et le diagnostic pré-implantaire.

« La présence de marqueurs biologiques de l'infection par le VIH, par les virus des hépatites B et C [trois infections transmissibles par voies sexuelle et sanguine] chez l'un ou l'autre du couple sollicitant une assistance médicale à la procréation impose une prise en charge particulière des patients, des conditions renforcées d'organisation de l'équipe médicale clinico-biologique et une organisation du laboratoire adaptée au risque viral », souligne le texte ministériel. Ce dernier détaille les précautions matérielles qui devront être prises par les équipes spécialisées d'AMP et de virologie, ces dispositions devant « impérativement » être respectées par les personnels « spécifiquement formés à la prise en charge des patients et au traitement des prélèvements à risque viral ». En pratique, seuls les laboratoires agréés et volontaires proposeront une prise en charge de ces couples que le corps médical et l'administration qualifient de « sérodiffrés ».

Pour ce qui est de l'infection par le VIH, le texte distingue deux situations :

● **Les couples sérodiffrés dont l'homme est séropositif.** La réduction du risque de contamination de la femme et de l'enfant impose une série de gestes techniques visant à éliminer la présence de VIH dans le sperme. Ce dernier est ainsi « préparé » et « lavé ». Les spécialistes de virologie mesurent ensuite la « charge virale » dans la fraction finale des spermatozoïdes destinés à être utilisés pour la fécondation. Qu'il soit ou non traité pour son sida, l'homme doit être régulièrement pris en charge par une équipe médicale. Il doit d'autre part conserver un certain niveau de défenses immunitaires (concrètement, son taux sanguin de cellules CD4 doit être supérieur à 200 par mm<sup>3</sup>) et ne pas souffrir de pathologies évolutives. Si le nombre de copies de VIH dans le plasma sérial est supérieur à 10 000 par ml, le couple ne pourra pas être pris en charge « tant que

cette situation persiste ». « Le couple doit s'engager à avoir une vie sexuelle protégée, y compris pendant la grossesse et l'allaitement », souligne l'arrêté.

● **Les couples où la femme est séropositive.** Dans ce cas, l'AMP est envisagée soit pour réduire une contamination du conjoint par la pratique d'une insémination, soit pour prendre en charge une infertilité du couple. Une telle pratique ne réduit pas le risque de contamination de l'enfant à naître, cette contamination pouvant se produire durant la grossesse ou lors de l'accouchement. La décision de prise en charge devra prendre en compte ce risque, tout comme les conséquences éventuelles liées aux thérapeutiques administrées durant la grossesse.

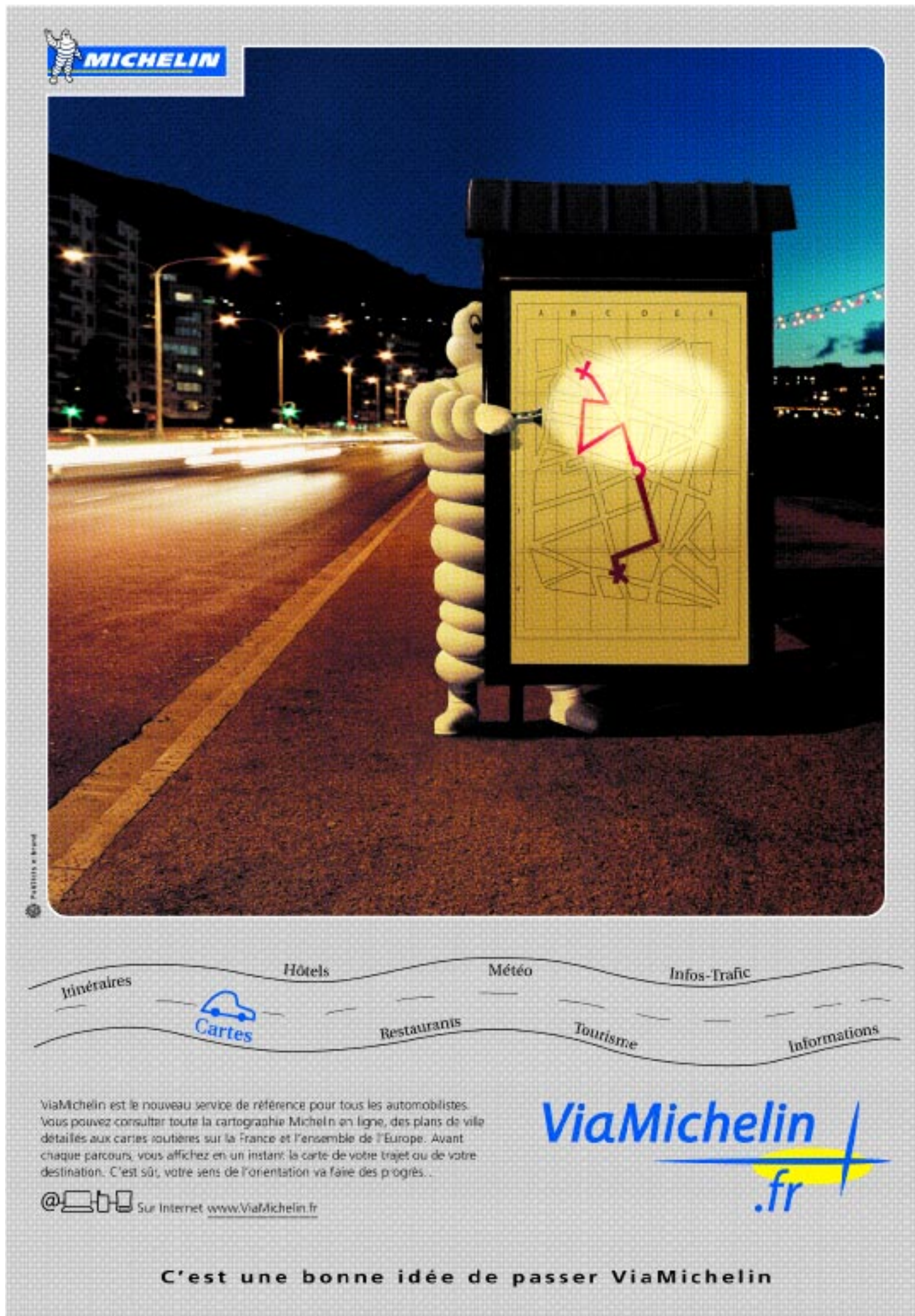
● **Les couples concernés par le virus de l'hépatite C.** En ce qui concerne les couples dont l'un ou les deux membres sont porteurs du virus de l'hépatite C, l'arrêté laisse les recommandations « à l'appréciation de l'équipe pluridisciplinaire ». Quant aux couples concernés par le virus de l'hépatite B, l'arrêté préconise une vaccination préalable de la femme (si l'homme est séropositif) ou une vaccination de l'enfant dans les 72 heures suivant sa naissance dans la cas où c'est la femme qui est infectée.

« La publication de cet arrêté marque une étape importante et très attendue par les associations de défense des malades du sida, a déclaré au *Monde* Thierry Prestel de l'association Aides. Elle témoigne notamment du consensus médical et scientifique sur la question de la réduction du risque et de la collaboration qui a pu, depuis un an, être établie entre la direction générale de la santé et des mouvements comme Aides et Act Up. »

Les associations estiment à plusieurs centaines le nombre de couples sérodiffrés qui, à court terme, se porteront volontaires, l'augmentation des demandes résultant notamment des succès observés grâce aux multithérapies anti-rétrovirales.

Jean-Yves Nau

► www.lemonde.fr/sida



ViaMichelin est le nouveau service de référence pour tous les automobilistes. Vous pouvez consulter toute la cartographie Michelin en ligne, des plans de ville détaillés aux cartes routières sur la France et l'ensemble de l'Europe. Avant chaque parcours, vous affichez en un instant, la carte de votre trajet ou de votre destination. C'est sûr, votre sens de l'orientation va faire des progrès.

Sur Internet [www.ViaMichelin.fr](http://www.ViaMichelin.fr)

**ViaMichelin.fr**

C'est une bonne idée de passer ViaMichelin

## Selon une étude, les décalages horaires fréquents ont des répercussions sur l'organisme

**TOUT LE MONDE** a déjà plus ou moins éprouvé le « jet lag » après des voyages en avion transatlantiques ou en Asie. Pendant quelques jours le sommeil est déréglé. Les insomnies nocturnes s'accompagnent de « coups de barre » dans la journée, puis, progressivement, les choses reviennent dans l'ordre. Notre horloge biologique s'est progressivement décalée jusqu'à coïncider avec la nouvelle heure extérieure, déterminée par l'alternance du jour et de la nuit. Mais, lorsque ces déréglés se répètent souvent, comment l'organisme s'adapte-t-il ?

Le numéro de juin du mensuel scientifique *Nature neuroscience* répond en partie à ces questions : décaler ses rythmes biologiques en permanence, y lit-on, diminue les capacités cognitives. Cette baisse des performances, durable, aurait pour origine une réduction du volume du lobe temporal, une partie du cerveau impliquée dans la mémoire.

### PERTES DE MÉMOIRE

Kwangwook Cho, chercheur du centre sur la plasticité synaptique du Medical Research Council à Bristol, a comparé les équipages aériens qui font en permanence – moins de 5 jours entre deux vols – et depuis plusieurs années, des vols répétés sur des distances qui les font traverser plus de 7 fuseaux horaires, à d'autres équipages, qui volent autant mais sur de plus courtes distances et servent de groupe témoin. Son constat est que les équipages du premier groupe sont soumis à un stress qui compromet leur santé tant physique que psychologique.

Le premier signe biologique est une augmentation permanente de l'hormone du stress, le cortisol. Son effet délétère sur les capacités cognitives est connu depuis longtemps. Lorsqu'il est en concentration anormalement élevée, le cortisol diminue, notamment, la mémoire et les facultés d'apprentissage. Les tests de rapidité de réaction à une tâche de reconnaissance visuelle ont montré un affaiblissement net des performances de l'équipage soumis au décalage horaire répété à intervalle trop court pour permettre une récupération.

Le chercheur a alors étudié par imagerie cérébrale la taille des hippocampes, les structures cérébrales impliquées dans tous les phénomènes de mémorisation, et montre qu'ils sont significativement atrophiés dans le groupe stressé, comparés à ceux du groupe témoin. Particulièrement intéressant, l'atrophie est en relation directe avec la concentration du cortisol dans le sang.

L'élévation du cortisol est un signe très présent dans les dépressions et est mis en cause dans les difficultés de concentration et les pertes de mémoire caractéristiques de ces affections. L'ensemble des résultats est donc cohérent. Il reste à déterminer si ces lésions sont réversibles. Ce qui est possible car il semble que les neurones de l'hippocampe soient capables de se multiplier. Pourquoi qu'il en soit, cette étude pourrait avoir des implications dépassant le cas des équipages de compagnies aériennes. Qu'en est-il pour les travailleurs aux horaires décalés ?

Elisabeth Bursaux

## Les quartiers se mettent joyeusement à table

Les repas dans la rue sont devenus des rendez-vous de convivialité. Souvent relayées par les municipalités, les initiatives se multiplient : la journée de la soupe a été organisée à Wazemmes, un quartier de Lille, et une opération « Immeubles en fête » est prévue mardi 29 mai dans une centaine de villes

### LILLE

de notre correspondante

A l'origine, c'est une envie, toute simple. Elle a germé voilà six mois dans les têtes d'une bande de

#### REPORTAGE

Grosses marmites, casseroles et cocottes lustrées trônent sur des tables de fortune

vieux copains de Lille, en particulier les militants de l'association Attacafa, qui se définissent comme « une scène universelle nomade », qui depuis près de quinze ans régale les Lillois de spectacles

de rue et autres manifestations festives, surprenantes et inventives. L'idée : organiser, dans le quartier populaire de Wazemmes, célèbre pour son marché du dimanche haut en couleur et réputé pour sa convivialité et son brassage des cultures, le premier Festival international de la louche d'or, à savoir une journée entièrement dédiée aux soupes du monde entier.

« Pourquoi la soupe ? Parce que c'est tout un symbole », lance Bernard Pigache, président de l'Attacafa, attablé à la terrasse du Guapa Bar, à l'angle de la place de la Nouvelle-Aventure et de la chaleureuse rue Jules-Guesde, où les petits commerces chinois côtoient les boucheries halal et

les salons de thé orientaux. « La soupe, c'est la convivialité et le partage, le plat le plus fédérateur et le plus répandu au monde et, surtout, c'est un prétexte pour se parler, s'écouter, faire la fête. » Sous un soleil de plomb, Bernard Pigache a la mine réjouie, et il y a de quoi. Il est à peine 16 heures, jeudi 24 mai, la rue Jules-Guesde et celle, toute proche, des Sarrasins fourmillent de monde.

Grosses marmites de grand-mère, casseroles plus modestes, cocottes lustrées pour l'occasion trônent sur des tables de fortune, faites de planches de contre-plaqué, posées sur des tréteaux. Dans chaque soupère, un délicieux mélange concocté par des habi-

tants du quartier, mais aussi par quelques restaurateurs ou cafetiers impliqués bénévolement dans l'opération. En couple, en bande, en famille, avec poussette, solitaires parfois, les promeneurs passent de stand en stand, pour goûter – gratuitement – chaque breuvage, un bol décoré ou plus souvent un simple gobelet de plastique à la main. Une heure à peine après le lancement des festivités, le stock de bols – un millier –, sériographiés aux couleurs du festival et vendus au profit des Restos du cœur, était épuisé.

#### « CETTE SOUPE, J'EN RÉVAIS »

« Attends, Jamel, goûte celle-là, elle est trop bonne ! », lance, rue Jules-Guesde, une très jeune fille, cheveux blonds coupés très court, en tendant son gobelet vers une demoiselle aux longs cheveux bruns. « Ah, non, pas ça ! », rétorque le grand adolescent, tresses rastas et lunettes de soleil, en prenant un air moqueur et une moue écœurée, « pitié, pas la chorba, ma mère n'arrête pas de m'en faire ». « De la comme ça, ça m'étonnerait fort, lui rétorque la jolie brune, elle sort tout droit de mon imaginaire. »

A quelques pas de là, Françoise, une célébrité du quartier, pour avoir tenu dans cette même rue, pendant trente-huit ans, une boutique bien sympathique – lingerie, mercerie, bas et collants, « le tout en fantaisie » –, tente de souffler un peu. Des 25 litres de soupe aux orties, préparée le matin même, il ne restera bientôt plus la moindre cuillerée. « C'est une catastrophe, cette soupe, j'en rêvais », dit une Roubaissienne, déconfite, à son mari. Au milieu de la rue, un groupe de copines enseignantes, la bonne cinquantaine, échangent impressions et commentaires dans une bonne humeur contagieuse, tandis que Françoise explique sentencieusement : « Cette soupe vient de très loin, c'est un mélange de quatre recettes, d'infos piochées sur Internet et de bonnes pincées de souvenirs. »

Grosse caisse, cymbales, tambours et trompettes, le Marching Band, fanfare venue du Quesnoy (sud du département) s'avance, bientôt suivi des Fleurs de lys, troupe de majorettes lilloises. Des étudiants commentent, hilares : « C'est délirant, on est entre la kermesse popu, le repas de quartier, la braderie et la Fête de L'Humanité,

*tout le monde se sourit et se parle.* » Plus loin, une Black, robe rouge vif et voix grave magnifique, chante du jazz, juchée sur des échasses. Dans un jardin à proximité, des conteuses déguisées en fées racontent des histoires de « soupe à la grimace ».

A l'approche de la rue d'Arcole, en face de la boucherie Moubarak et de la boulangerie L'Aziza, on se bouscule au stand de la maison de quartier de Wazemmes. Marcelle, Leyla, Grégory, Rachel ont mis les petits plats dans les grands en offrant des soupes différentes : gaspacho espagnol, chicha marocaine ou slata berbère. Il y en a pour tous les goûts. Chacun tend son bol. Un petit bonhomme joue des coudes. « J'en veux encore », lance-t-il devant sa mère médusée, qui assure que, « à la maison, il déteste ça ! ». Ce n'est pas la moindre des réussites d'une fête que chacun espère voir renouveler l'année prochaine. Quant à sa poignée d'organisateurs, grisés par le succès populaire, ils rêvent « de développer ce projet dans d'autres villes en France et – pourquoi pas ? – dans le reste du monde ».

Nadia Lemaire

## De nouveaux outils de la politique de la ville

UN ANTI- « LOFT STORY », sans caméra, sans voyeurisme. Avec une bonne bouteille à la main, on va pouvoir s'autoriser, mardi 29 mai, une incursion chez le voisin. Non plus en spectateur, mais en acteur. Entre 19 heures et 22 heures, près d'un million de personnes devraient s'inviter à prendre l'apéritif dans leur appartement, dans leur jardin ou dans leur cour d'HLM. Baptisée « Immeubles en fête », l'opération est organisée par une association du 17<sup>e</sup> arrondissement de Paris qui veut « réagir face à l'indifférence et inciter les gens à se rencontrer ». Nîmes, Montpellier, Lyon, Paris, participent à l'opération. En tout une petite centaine de villes, et une vingtaine d'offices HLM, ont accepté de se prêter au jeu. Le 23 mai 2000, 500 000 personnes avaient levé leur verre le même jour.

Atanase Périfan, responsable de l'association organisatrice, Paris d'Amis, pourrait parler des heures des « feux d'artifice de générosité » qu'a déclenchés l'événement, l'an passé : « C'est comme ça qu'un type au chômage, dans un immeuble, a rencontré son voisin, qui l'a embauché. Ailleurs, personne ne savait qu'il y avait un enfant handicapé au dernier étage. Depuis, les voisins donnent régulièrement un coup de main à ses parents. » Il a des exemples à la pelle : « Rue Pouchet, dans le 18<sup>e</sup> à Paris, des vieilles dames qui n'osaient plus sortir à cause des jeunes un peu bronzés qui restaient dans la cour se sont rendu compte qu'ils pouvaient se parler. »

Faut-il organiser la convivialité ? Comme il y a une journée sans voiture, faut-il qu'il y ait la soirée avec ses voisins ? « C'est une incitation. Un prétexte. Libre aux gens de s'inviter un autre jour », répond M. Périfan. Il faut seulement que les reclus derrière les Digicode et les portes codées sortent de chez

eux. » Adjoint (RPR) au maire du 17<sup>e</sup> arrondissement de Paris, il se défend de toute récupération politique. Les mairies des deux camps qui participent à l'opération lancent l'invitation par des affiches et des tracts, sur les panneaux électroniques ou dans les journaux municipaux. Elles mobilisent aussi les associations. Les maires voient dans ces nouvelles formes d'urbanité une façon de résoudre les problèmes de voisinage, de solitude, de mal vivre, voire de violence.

Les repas de quartier ont aidé à cette prise de conscience. Lancée il y a vingt ans à Toulouse, par Claude Sicre, musicien du groupe Fabulous Troubadors, l'idée a fini par ne plus effrayer les élus et aujourd'hui, ils la reprennent à leur compte. A Toulouse, le 8 juin, mais aussi à Nancy, Orly, Paris, dans le quartier de la Croix-Rousse, à Lyon, à d'autres dates, les repas de quartier réunissent des milliers d'habitants dans une vingtaine de grandes villes.

#### ÉVÉNEMENT CITOYEN

La préfecture donne des autorisations. Les municipalités s'occupent de la logistique. Elles prêtent les tables, les chaises dans les cours ou dans la rue. L'essentiel est que l'événement paraisse « citoyen ». Et qu'il permette – en ramenant la ville à la dimension de village – aux habitants de s'identifier à leur quartier. En mai et juin, quatre carnavals sont organisés dans l'Est parisien. Les habitants doivent se mêler à la parade, habillés aux couleurs de leur quartier. Il s'agit encore de faire sortir les citoyens pour que se renoue le lien social.

Après le succès de l'Incroyable pique-nique, le 14 juillet 2000, de nombreuses villes prévoient de remettre le couvert cette année. Carcassonne a déjà commandé 12 kilomètres de nappes en vichy bleu et blanc. Meaux s'y prépare.

Pour lui, la Fête de la musique a donné le signal de ces nouveaux rituels sociaux. Il le dit d'autant plus qu'il est un « bébé Lang », formé au Festival du théâtre universitaire de Nancy, initiative de l'ancien ministre de la culture. Depuis quelques années, il constate le nouvel appétit des maires pour des « actes en rupture avec la vie quotidienne » qui associent les habitants et les associations. « Plus on a l'Internet, plus on a besoin de retrouver le temps des copains », dit-il.

#### PROFIL

#### « METTEUR EN FÊTE »

N'essayez pas de retenir une table précise dans un bistrot pour l'interviewer à l'écart du brouhaha. Il en choisira une autre. Gad Weil aime être, en tous lieux, le maître de cérémonie. Lors des soixante-dix ans de sa maman, c'est lui qui organisera le repas de famille pour ses sept frères et sœurs. Pour sa mère ou pour les maires, il reste toujours le « metteur en fête ».

Gad Weil, quarante ans, santiags et grosse moto, est organisateur d'événements pour les collectivités locales. Dans la rue, sur les places, hors les murs, il imagine des happenings là où est le public. En 1989, il a fait résonner les rues de Strasbourg de musiques d'Afrique, d'Inde ou d'Asie pendant quinze jours. En 1990, il a planté des épis de blé et moissonné les Champs-Élysées devant un million de personnes, pour le compte du Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA). Pour la Mission 2000, il est l'auteur du scénario de l'Incroyable pique-nique : 337 communes, de Dunkerque à Prats-de-Mollo-La-Preste (Pyrénées-Orientales) ont étalé, le 14 juillet, des nappes vichy pour des agapes citoyennes.

En totalité, une centaine de communes pourraient organiser de nouvelles agapes estivales. Carnavals, pique-niques et apéros font figure de nouveaux outils de la politique de la ville.

Beatrice Jérôme

**RH SOURCING™.**  
**NOUVELLES TECHNOLOGIES ET RESSOURCES HUMAINES, UNE ESPÈCE EN VOIE D'APPARITION.**

RH SOURCING™, LES NOUVEAUX SERVICES DRH EN LIGNE  
e-RH, emploi, paie, formation, activité, rémunération

0 800 22 69 22

www.ccmx.com

B. J.

# Au revoir et merci

L n'y a pas de grand champion sans grand chagrin. Je ne sais pas à qui j'ai volé cette phrase, mais elle m'est venue sur la route surchauffée entre Rignac et Mende, samedi, quand un coureur lâché, Bradley Mac Gee, est revenu à ma hauteur. Le gros du peloton était passé. Jalabert m'avait invité à les suivre, mais, vraiment, ils allaient trop vite, il faisait trop chaud, j'avais trop mal, et il restait plusieurs « talus » à grimper avant l'effrayante arrivée de Mende, 3 kilomètres à plus de 20 %. Est-ce un spectateur sur le bord de la route ou un directeur sportif dans une auto ? J'ai été prévenu que derrière, pas loin, un coureur de La Française des jeux était à la dérive. C'était Brad, le vainqueur de la veille à Laissac. Brad, l'ancien champion du monde de poursuite, un magnifique coureur venu d'Australie. Quand il est revenu sur moi, j'ai vu qu'il pleurerait. Je l'ai réconforté, je lui ai dit qu'il était jeune, qu'il avait déjà remporté une superbe victoire. Cela m'avait d'autant plus touché qu'il était venu me relever sur la ligne d'arrivée à Laissac, après ma folle pédalée avec le « gruppetto ». Je lui ai proposé de manger, des pâtes de fruit, des barres de céréales, il ne voulait rien. « *Quel drôle de sport, a-t-il fini par lâcher. J'étais en tête, j'avais attaqué, j'étais dans l'échappée, et je me retrouve derrière !* »

Même « en croustille » (synonyme : défaillant), Brad pédalait à trente-cinq à l'heure, sans à-coups, droit sur son vélo, me coupant généreusement le vent. Je l'entendais de temps à autre se reprocher d'être ainsi largué. Il secouait la tête de droite à gauche en marmonnant. Un coureur de Bonjour nous à rejoins. Brad a pris la roue un moment, et moi dans son sillage. Mais il a « sauté » dès la première bosse, et on s'est retrouvés une fois de plus tous les deux à cavalier sur l'Aubrac. Derrière, on nous annonçait un groupe d'une dizaine de coureurs. Bradley y a réussi à l'accrocher. Il restait 70 km avant Mende. J'ai laissé filer. Le dur, l'inhumain, restait à venir. Tout au long du parcours, j'ai grimpé les cols et les côtes tel un automate. Je grimpais à la volonté, avec les grosses cuisses gorgées des fatigues des jours précédents. Les coureurs disent : pédaler avec les oreilles.

Dans une montée, une auto s'est portée à ma hauteur. « *Alors même, t'as la socquette légère aujourd'hui ?* » C'était Raphaël Geminiani. Les juniors qui m'accompagnaient sont restés interloqués. Gem, une légende du vélo. « *Monte en souplesse. Tu vas avoir besoin de tes forces jusqu'au bout* », m'a lancé le « Grand Fusil ». Je le savais déjà. Ce rendez-vous de Mende, je l'attendais depuis avril, lorsque j'étais venu reconnaître le parcours : j'avais commencé sous la pluie, grimpé vers Laguiole sous la grêle avant d'attraper la neige vers la station de ski. Il faisait 1 degré ; à la Croix-Neuve de Mende, j'avais dû mettre pied à terre au bout de 1 800 mètres d'ascension. Depuis, j'y pensais tous les jours et parfois, la nuit, j'en rêvais.

Il arrive des moments où le cyclisme cesse d'être un sport pour devenir une épreuve, si pénible qu'elle fait appel à des facultés physiques et mentales insoupçonnées. L'adversaire n'a plus de visage, c'est la route qui s'élève vers le ciel, si fort, si brutalement, que la seule vue de ce tracé vous ôte les dernières forces qui vous restent et installe, de la plante des pieds jusqu'à la racine des cheveux, un sentiment de peur. Dès Marvejols, le danger se précipitait. J'ai grimpé la terrible côte de Chabrits à mon train. Mon copain José-Alain Fralon, grand reporter rebaptisé sur la course « reporter d'eau », tant il mettait de sérieux à préparer mes bidons, essayait en vain de me faire manger : plus rien ne passait. Dans la vertigineuse descente sur Mende, j'ai vu le clocher de la cathédrale. Je savais qu'ici commençait le calvaire de la Croix-Neuve, ce col hors catégorie vers lequel je pédalais comme un animal avance vers l'abattoir.

Difficile de décrire les sensations éprouvées sans paraître exagérer. Parler de supplice serait déplacé dès lors que, cette épreuve, je l'ai



6 COURSE LIBRE

**Après le rêve, la douleur. Samedi 26 mai, l'avant-dernière étape du Midi libre, entre Rignac et Mende, a été un calvaire pour Eric Fottorino, mal remis des efforts de la veille. Au bord de l'abandon, il a résisté à la tentation de mettre pied à terre, et a terminé l'étape. Puis bouclé la suivante, dimanche, entre Florac et Sète. C'était fini. Pari gagné**

voulue. Mais le public massé dans la montée de Mende n'a pu que partager cette souffrance qui se lisait sur les visages des coureurs – et sans doute sur le mien – tant la pente était raide, incroyable, brutale comme un enchaînement de coups de poings sur un ring. Dès que la route s'est cabrée, j'ai passé « tout à gauche », c'est-à-dire le braquet le plus petit (39 x 27 pour les connaisseurs, un dévêtement de 3 mètres et des poussières). Il me fallait bien 27 dents au pignon arrière pour mordre l'obstacle. Tout au long de la montée, je n'ai jamais regardé à plus de dix mètres devant moi. La plupart du temps, je gardais mes yeux rivés sur le devant de ma roue, écoutant les encouragements du public, « *Allez, encore 2 kilomètres, bientôt c'est moins dur, tu vas y arriver, allez !* » Les voix se faisaient écho. Un embouteillage s'était formé dans la descente. Les voitures des directeurs sportifs redescendant vers Mende, les mobiles homes, les camions des mécanos, composaient une longue chenille immobile.

C'est ainsi que des dizaines de coureurs sont sortis des véhicules pour me soutenir de la voix. Jimmy Casper, quand il m'a aperçu, m'a même fait profiter de la première « poussette » de ma vie en montagne. L'effet immédiat est agréable. Mais, après, j'ai eu l'impression d'être encore plus collé à la route. Un coureur de l'équipe Cofidis m'a tendu un bido d'eau. Je n'avais pas la force de lâcher mon guidon pour l'attraper. Je lui ai fait signe de m'arroser. Ce jet frais à moins de deux bornes du sommet m'a donné un petit coup de fouet, très léger. Une phrase de Paul Morand m'a traversé l'esprit je ne sais pas comment : « *J'ai peu de cœur, mais ce peu est en acier.* » On m'encourageait partout. Les motards de presse montés à hauteur de mon guidon, les spectateurs, les juniors de Mende qui grimpaient avec moi. Ça faisait un bruit assourdissant. Il y avait de l'électricité dans l'air, de l'émotion, du drame.

Ces gens qui battaient des mains et s'égosillaient devaient bien lire sur mes traits ce que j'étais au bord de l'abandon. « *Plus qu'un kilomètre !* », a crié une voix. J'étais au bout de mes forces, au moins je le croyais. Je me suis dit : j'arrête, je descends de vélo. La pente était devenue si raide que je zigzaguais sur la chaussée. Un combat intérieur se livrait entre mes pensées, comme dans les albums d'Hergé où Milou voit se présenter l'ange et le diable. Le diable me soufflait : mets donc pied à terre, tu as déjà fait

assez d'efforts, à quoi bon te tuer à grimper là-haut. Et l'ange me ramenait à la raison : si tu descends de vélo, tu ne pourras plus repartir. Et tu regretteras toute ta vie de n'avoir pas vaincu ta peur de la Croix-Neuve. Quand j'ai lu le panneau « sommet 500 mètres », j'ai senti les larmes monter, j'ai repensé à Bradley, je me suis dressé encore et encore sur les pédales, au loin, encore trop loin, flottait la banderole d'arrivée. A mesure que j'approchais, se précisaient des visages amis, une ligne blanche, la voiture qui m'attendait, dans laquelle je pourrais allonger mes jambes. Un léger étourdissement, je me suis retrouvé soudain sans mon vélo, décroché comme un pendu. C'était fini.

D'ANCIENS champions, Bernard Thévenet, Luc Leblanc, sont venus me réconforter pendant que le speaker du Tour déclenchait un micro ovation du public. Cinq minutes plus tard, j'étais étendu à l'arrière de ma voiture, la route ouverte par



noncerait Sète, le Saint-Clair bien sûr, prix à payer pour en finir une bonne fois.

Après l'étang de Thau, le public s'était massé sur les bas-côtés de la route, abandonnant un instant la plage pour voir passer notre équipage. Nous précédon les pros d'une demi-heure. Je voyais des risées de sable sur la chaussée, c'était l'été, les vacances, la vie soudain avait un air de fête, j'entendais la bande-son d'un film de Jacques Tati, des morceaux de phrases, des cris, surtout des cris, car ces gens hurlaient mon nom, mon prénom, ils étaient là pour Jalabert mais aussi pour moi, le journaliste à vélo. Les motos et les voitures siveuses se pressaient dans mon sillage. A mesure qu'on approchait de l'ultime difficulté, la foule était plus compacte, plus fervente, elle m'avait reconnu, j'allais passer la rampe car elle me portait, me transportait. A cet instant, comme nous filions à 40 à l'heure vers Sète poussés par un vent favorable, dans cette ambiance magique de Tour de

*A gauche, Eric Fottorino lors de l'étape Florac-Sète. En haut à droite, le salut de l'écrivain Erik Orsenna. Ci-dessus, l'arrivée en haut de la côte Saint-Clair.*

jour, qui, avec Casper, m'avait soutenu dans le « gruppetto » sur la route de Laissac, merci à ces gendarmes qui avaient pris soin de ma sécurité, aux mécanos, aux kinés, aux « suiveurs » de ma voiture qui versèrent eux aussi quelques larmes, je le sais, quand ils me virent attaquer en perdition la montée de Mende, tant l'instant était intense et sans doute aussi insupportable à regarder qu'à endurer.

Au sommet du Saint-Clair, sous un ciel bleu azur, j'ai aperçu une petite chapelle, minuscule et fraîche, ou flottait une odeur de bougie juste éteinte. Pendant que les vainqueurs recevaient leurs trophées, je me suis isolé à un instant. J'ai pensé à ce Tour ancien où les coureurs, de passage à Lourdes, avaient eu droit à une messe. Le prêtre avait fait son sermon sur la vocation de l'homme à atteindre les sommets, sur la foi qui élève. Un coureur était sorti en disant que le curé n'en n'avait que pour les grimpeurs ! Je souris. Dans la poche de mon maillot, parmi les reliefs de pâtes de fruit et de biscuits, un Saint-Christophe offert le premier jour de course par mon confrère de Libération Jean-Louis Touzet. Il ne m'a pas quitté.

Maintenant il faut partir, ôter ces habits avant qu'ils ne deviennent des habitudes, quitter ce cirque ambulatoire de la course, ce compagnonnage de coureurs et de reporters, d'anciennes gloires et de cameramen. J'ai serré des mains, on a promis de s'appeler, mon vélo était déjà démonté, les portables sonnaient, chacun avait à faire, des familles à appeler, des mères à fêter. La course était finie, il fallait bien rentrer. Dimanche soir, à Sète, comme la nuit ne voulait pas tomber, j'ai pensé à ce film de François Truffaut, *La Nuit américaine*, une expression de cinéma qui signifie : simuler la nuit en plein jour. A la fin du tournage, les comédiens se séparent, se disent que, bien sûr, ils se reverront, alors pourquoi se dire au revoir, puisque demain, un jour, un jour peut-être... C'était le temps où le mot fin s'inscrivait encore au bas des génériques. Alors voilà, ardoisier, vous pouvez effacer, cette histoire est finie.

Eric Fottorino  
Photos : John Vink/Magnum  
pour « Le Monde »

« Alors même, t'as la socquette légère aujourd'hui ? » C'était Raphaël Geminiani, une légende du vélo. « Monte en souplesse. Tu vas avoir besoin de tes forces jusqu'au bout »

un motard, pour rejoindre l'hôtel. A travers la vitre, je voyais défile les nuages dans le ciel. Sans raison, je me suis mis à pleurer.

Dimanche, après 200 kilomètres de course à travers les Cévennes et le Gard en feu – l'air brûlait –, je suis arrivé au pied du mont Saint-Clair en compagnie de quelques juniors sétois et de Pascal Pich, le champion du monde de triathlon sur longue distance, qui se révéla tout au long du parcours un fabuleux compagnon, allant chercher mes bidons à la voiture, me ravi-taillant, organisant notre groupe afin de me protéger au maximum du vent. Depuis le début du Midi libre, je savais qu'il existait un athlète encore plus fou que moi : vêtu de son maillot arc-en-ciel, Pascal parcourait l'essentiel des étapes à vélo avant de parcourir les 20 derniers kilomètres en course à pied... C'est lui, dimanche, qui m'a mis en orbite pour monter ce Saint-Clair qui m'effrayait tant. Après un début de journée difficile, les patentes lourdes dans le premier col de la journée, j'ai retrouvé un peu de goût à pédaler. J'attendais la délivrance, le bord de mer qui m'an-

France orchestrée par le speaker, Daniel Mangeas, je me suis dit : ce rêve que tu poursuivais depuis si longtemps, il est là, devant toi, regarde-le, respire bien l'air de la mer, regarde encore, ouvre tes yeux et tes oreilles, dans 3 kilomètres ce sera fini, tu auras passé une dernière fois la ligne d'arrivée et, à la seconde même, tu auras cessé d'être un coureur, même si les montagnes t'ont sculpté des muscles en dur, même si le soleil t'a marqué la peau sur les seules parties laissées libres.

Les coureurs, les vrais, vont me manquer. Ils seront bientôt au Dauphiné puis disputeront la Grande Boucle. Moi, j'aurai bouclé la mienne. Six jours de ma vie, six jours de leur vie, mais pas les mêmes vies. Le miroir une fois traversé, il faut savoir revenir. Au sommet du Saint-Clair, que j'ai passé facilement comparé à la Croix-Neuve de Mende, je savais qu'il était temps de dire au revoir et merci. Merci à ces pros qui m'ont laissé rêver dans leur sillage. Merci aux copains de La Française des Jeux, si tristes, dimanche, d'avoir perdu le maillot jaune, à Franck Regnier, de l'équipe Bon-

# L'affaire corse et son contexte européen

« *JE NE LAISSERAI pas défaire la France par en haut et par en bas à la fois* », répondait le très européen Valéry Giscard d'Estaing, lorsqu'il était à l'Élysée, à ceux qui préconisaient une régionalisation du pays le plus centralisé d'Europe. Et c'est ainsi que, la réforme régionaliste projetée par de Gaulle ayant été rejetée par le référendum de 1969, il fallut attendre 1981 et l'élection de François Mitterrand pour que Gaston Defferre fasse voter une réforme que la droite s'est bien gardée de remettre en cause lorsqu'elle est revenue au pouvoir.

Ce vote avait quelque chose de paradoxal dans la mesure où la gauche, en France, a toujours été jacobine. François Mitterrand lui-même était un vieux départementaliste, tant et si bien que la réforme a essentiellement consisté à introduire entre l'Etat et le département un échelon élu supplémentaire. Un mauvais esprit dirait : un préfet supplémentaire, les présidents de conseils régionaux ayant souvent tendance à se décharger sur des préfets de tâches de gestion qui les dépassent un peu.

Rien d'étonnant si, les Français étant ce qu'ils sont, et la République s'enorgueillissant d'être indivisible, la régionalisation a été conduite, pour l'essentiel, sur une base centraliste ; si la réalité des identités régionales prises en compte a beaucoup varié de l'une à l'autre. Que la Normandie soit coupée en deux, que la Bretagne, qu'aient été créées des régions comme les « pays du centre » dépourvues de toutes racines historiques, en dit long sur leur caractère technocratique. D'où la grande différence de poids réel entre les diverses régions existantes, dont certaines, comme l'Alsace, Rhône-Alpes, PACA ou Midi-Pyrénées développent de plus en plus leurs relations bilatérales de toute nature avec les régions ou provinces étrangères limitrophes, alors que d'autres, moins favorisées, continuent de faire appel à l'Etat.

## UNE NATIONALITÉ C'EST PLUS QU'UN PEUPLE !

Le statut particulier de la religion et de l'enseignement en Alsace découle du fait que, allemande au moment de la dénonciation par Paris du concordat de 1801, elle continue d'être soumise aux dispositions de ce dernier, la réforme de 1981 n'a fait qu'une exception au principe de l'uniformité : tout en écartant, contre tout bon sens, l'idée qu'il puisse exister un peuple corse, elle a prévu l'élection au suffrage universel d'une Assemblée régionale, étant entendu que, pour fournir aux nationalistes un moyen d'expression meilleur que les bombes, ses membres seraient désignés à la proportionnelle intégrale. Il faut croire, à voir ce qui se passe aujourd'hui, que ce n'était pas assez.

Le fait est que la Corse est la seule île de la Méditerranée qui soit en proie à la violence, celle qui maintient Chypre divisée n'étant qu'un produit du conflit gréco-turc. Il n'y a pas de mouvement séparatiste digne de ce nom dans les innombrables îles qui constituent 20 % du territoire hellénique. Malte est une République indépendante, candidate à entrer dans l'UE. La Sicile et la Sardaigne sont des régions autonomes de la République italienne, la puissance dominante étant plutôt la Mafia, au moins en ce qui concerne la première, que la souveraineté romaine. Dans la Péninsule, le séparatisme est d'ailleurs aujourd'hui, comme on sait, plutôt le fait du Nord, qui supporte mal d'avoir à partager avec les pauvres du Sud sa formidable prospérité. Mais le leader de la Ligue du Nord, Umberto Bossi, a subi aux récentes élections un échec qui réduit pour le moment ses prétentions.

en 1989 après l'affaire Recruit. Ils ont failli. Bien que les clans internes au PLD, qui disposent de leurs propres réseaux de financement, aient perdu de leur importance avec la disparition des circonscriptions à plusieurs sièges (mettant en compétition des candidats du même parti), ils restent largement subordonnés à des intérêts corporatistes. M. Koizumi pourra-t-il vaincre leurs résistances ? Dans un éditorial récent, *Asahi* se montrait réservé : appelant l'opinion à ne pas s'emballer pour M. Koizumi, dont « *on ne sait pas encore ce qu'il accomplira* », le quotidien rappelait que « *la politique est plus complexe qu'un feuilleton télévisé* ».

## TENSIONS AVEC LES DEUX CORÉES

Outre les pressantes questions économiques, se pose celle des orientations du pays et de ses rapports avec ses voisins. La publication de nouveaux manuels scolaires qui éduquent ou nient certains faits historiques (tels que le drame des deux cent mille « femmes de réconfort », essentiellement asiatiques et coréennes en particulier, contraintes à se prostituer pour la soldatesque japonaise, ou le massacre des civils à Nankin en 1937) a provoqué de sérieuses tensions avec les deux Corées et la Chine. La mémoire du drame des « femmes de réconfort », auquel Juliette Morillot vient de consacrer un roman coloré et émouvant, *Les Orchidées rouges de Shanghai* (Presses de la Cité), fondé sur des témoignages de survivantes, est particulièrement vive en Corée du Sud : en signe de protestation,

Séoul a décidé de reporter des exercices militaires avec le Japon. Et à Pékin, pour son premier voyage de ministre des affaires étrangères, M<sup>me</sup> Tanaka vient de recevoir un accueil pour le moins froid. M. Koizumi a fait la sourde oreille aux demandes des Chinois et des Coréens qui exigeaient une révision de ces manuels. Il ne peut guère faire autrement puisqu'ils ont reçu l'imprimatur du ministère de l'éducation - qui a cautionné au demeurant les vues d'un courant révisionniste mené par des historiens et des hommes politiques.

Plus gravement, M. Koizumi a pris des positions de « droite » sur la révision de la Constitution et la légalisation des forces d'autodéfense (ce qui revient à changer l'article 9 de la Loi fondamentale par lequel le Japon renonce à jamais à la force pour résoudre des conflits). Il a enfin annoncé qu'il se rendrait au sanctuaire Yasukuni le 15 août, jour anniversaire de la défaite. Dans ce sanctuaire sont honorés les âmes des morts dans les guerres menées par le Japon depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, mais aussi celles de criminels de guerre tels que le général Hideki Tojo, qui a été exécuté. La visite à Yasukuni en 1985 du premier ministre Nakasone suscita un tel tollé en Chine et chez les voisins du Japon qu'il ne la renouvela pas. Les prises de position de M. Koizumi reflètent-elles des convictions idéologiques ou bien sont-elles tactiques ? Vraisemblablement les deux.

M. Koizumi appartient au clan le plus droitier du PLD qui est sou-

tenue, entre autres, par l'Association des familles d'anciens combattants. Quant à M. Koizumi lui-même, il a dans sa circonscription (Kanagawa) une base des forces d'autodéfense et l'Académie militaire. En mettant sur le tapis la carte de la révision de la Constitution, M. Koizumi pourrait chercher, en attirant l'attention sur une question controversée, à édulcorer des réformes économiques qui appellent des mesures impopulaires. Peu aimé des « caciques » du PLD, il peut enfin vouloir se concilier les plus conservateurs. En prônant, à l'inverse, l'élection du premier ministre au suffrage universel, il tend une perche au Parti démocrate qui y est favorable. M. Koizumi fait « *bouger les choses* » - mais, pour l'instant, on ne voit guère dans quelle direction.

Philippe Pons

## RECTIFICATIF

### JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT

Dans notre article sur le dîner des dirigeants de la majorité à Matignon (*Le Monde* du 25 mai), nous avons écrit à tort que Jean-Pierre Chevènement, avait observé que « *la décennie 1990 a donné raison à ceux qui ont voté Maastricht et la guerre du Golfe* ». C'est évidemment l'inverse qu'il fallait lire : le président du Mouvement des citoyens (MDC) a déclaré que « *la décennie 1990 a donné raison à ceux qui ont voté contre Maastricht et la guerre du Golfe* ».

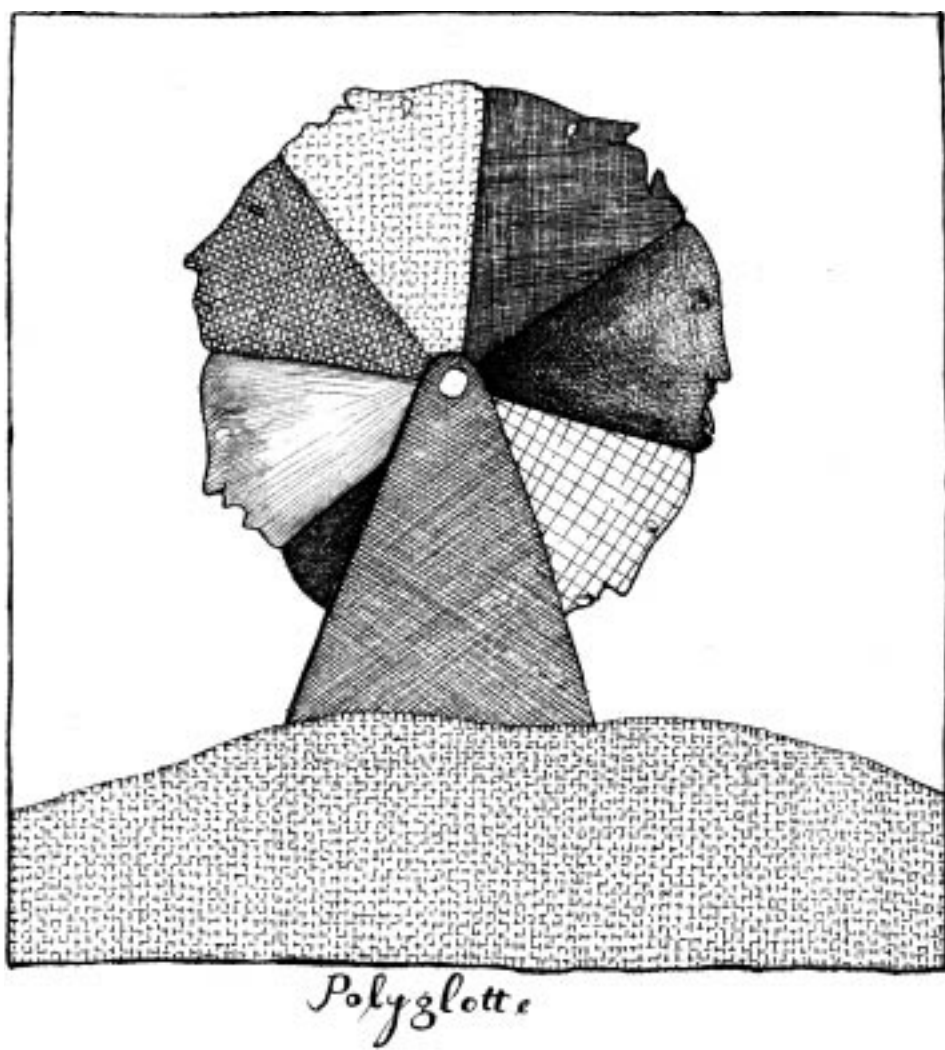
Restent les Baléares, qui forment l'une des dix-sept « *communautés autonomes* » du royaume d'Espagne instituées par la Constitution de 1978. Le royaume a beau se dire lui aussi indivisible, il « *reconnaît et garantit le droit à l'autonomie des nationalités et des régions qui le composent ainsi que la solidarité qui les lie* ». On a bien lu : *les nationalités*. A première vue, une nationalité c'est plus qu'un peuple ! Ajoutons que, à la différence de ce qui se passe en France, les droits dont disposent les « *communautés autonomes* » varient de l'une à l'autre. On sera sans doute surpris d'apprendre que les mieux loties sont le Pays basque et la Navarre, seuls à encaisser la totalité des impôts perçus sur leur sol, dont ils reversent après coup à Madrid une partie - à négocier à chaque fois. Si l'on ajoute que les autorités de Bilbao ont leur propre police et qu'elles peuvent légiférer à leur aise dans la plupart des domaines, à l'exception de la défense nationale et des affaires étrangères, on est en droit de se demander quelle peut bien être la justification de la continuation d'une violence de plus en plus insupportable. On remarquera que partout ailleurs l'octroi de très larges libertés aux populations de « *nationalité* » différente, et pour commencer aux Catalans, a abouti à des résultats très satisfaisants. Comme quoi ce qui réussit à Barcelone ou à Palma de Majorque ne donne pas forcément les mêmes résultats ailleurs.

La même constatation vient à l'esprit à propos de la dernière puissance de l'Union euro-

► [www.lemonde.fr/corse](http://www.lemonde.fr/corse)

André Fontaine

# Maladies imaginaires par Guillaume Dégé



# Le Japon sous le choc Junichiro Koizumi

Suite de la première page

Mais M. Koizumi ne peut se contenter de voguer tel un « *cerf-volant porté par un bon vent* », qui peut inopinément tourner... Les élections sénatoriales du 29 juillet - qui sanctionneront l'expérience Koizumi - s'approchent.

Non-conformiste, certes, le nouveau premier ministre se proclame réformiste. Mais ses promesses de « *réformes structurelles* », martelées pendant la campagne électorale, sont restées vagues et son discours de politique générale a déçu par son manque de consistance.

Le cabinet vient d'adopter un projet de loi encourageant les petits épargnants à revenir sur le marché boursier par des dégrèvements fiscaux. Mais on peut s'interroger sur la mise en place des mesures d'assainissement du système bancaire. Comment, en outre, sera révisée l'affectation des dépenses budgétaires afin qu'elles ne servent pas à engraisser les lobbies politico-affairistes ?

Dans le passé, des politiciens arrivés au pouvoir dans des situations de crise ont tenté de nettoyer les « *écuries d'Augias* » du PLD (Takeo Miki en 1974 après les scandales Tanaka ; Toshiki Kaifu

# Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05  
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléx : 202 806 F  
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90  
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).  
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

# L'Europe de M. Jospin

LIONEL JOSPIN place, avec raison, le débat sur l'avenir de l'Europe, au fond : quel est le but ultime ? Quelle Europe politique veut les Européens ? Ayant trop tardé à livrer sa conception de la construction européenne, le premier ministre a été soupçonné, au minimum, d'être un Européen frileux parce qu'il paraissait rompre avec la tradition volontariste des socialistes depuis quarante ans. Sa réponse était donc très attendue.

Elle soulèvera beaucoup de questions et de contestations mais elle dissipe clairement ce soupçon : Lionel Jospin s'y affirme en Européen de conviction. Elle a ainsi le mérite de rappeler d'emblée que « *l'Europe est, d'abord, un projet politique, un contenu avant d'être un contenant* ». C'est une réponse aux propositions, allemandes notamment, qui mettent l'accent sur la nécessaire transformation institutionnelle de l'Union, autrement dit sur la distribution des pouvoirs entre les trois pôles : la Commission, le Parlement de Strasbourg et les gouvernements.

L'Europe est « *une œuvre de l'esprit, un modèle de société, une vision du monde* », indique M. Jospin. En d'autres termes, une ambition politique avant d'être un échafaudage institutionnel. Celle d'une Europe « *forte* », qui doit aider à « *réguler* » la mondialisation, « *préserver son modèle équilibré de développement économique et social* » et être « *prête à supporter la charge de sa défense* ». Beaucoup de ses propositions sont déjà connues

comme le « *gouvernement économique de la zone euro* », l'harmonisation fiscale, le traité social européen. Autre volet politique important : la clarification des compétences respectives de l'Union et des Etats. M. Jospin a raison de dire que les traités sont devenus « *indéchiffrables au gré de l'empilement des politiques communes* ». Il précise sa conception de la « *subsidiarité* » en plaçant au niveau européen la définition de « *principes* » ou d'« *objectifs* » laissant aux Etats ou aux régions « *la mise en œuvre politique et technique* ». Les propositions institutionnelles vont dans le même sens, celui d'un renforcement politique de l'Union : le président de la Commission gouvernerait en fonction d'un « *programme de législation* », le Parlement débattrait des grandes orientations. Pour dessiner un compromis entre les fédéralistes, notamment allemands et les nationalistes, notamment britanniques, M. Jospin défend la notion de fédération d'Etats-nations, concept inventé par Jacques Delors et repris par Jacques Chirac.

Cette « *vision* » apparaîtra sans doute trop « *française* » à certains de nos partenaires. Mais elle s'attaque au déficit démocratique et social dont souffre l'Union, exprimé par le scepticisme des opinions, voire des responsables. M. Jospin remet la politique au poste de commande en proposant un projet de société pour l'Europe qui marque sa différence par rapport à l'autre puissance, les Etats-Unis. On peut discuter ses conclusions, mais sa démarche ne peut qu'être approuvée.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE  
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani  
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeron.

Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel  
Secrétaire général du directoire : Alain Fourment

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel  
Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet

Directeur artistique : Dominique Roynette ; adjoint : François Lolichon  
Secrétaire général : Olivier Biffaut ; déléguée générale : Claire Blandin  
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard  
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Rédaction en chef centrale : Alain Frachon, Eric Fottorino, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

Rédaction en chef : Alain Debove (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Anne Chemin (Société) ; Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Jossiane Savigneau (Culture) ; Serge Marti (Le Monde Economique)

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg  
Directeur des relations internationales : Daniel Verret

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE  
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.  
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

## En Corée, les communistes battent en retraite

LA RETRAITE des Sino-Coréens se transforme en débâcle. De puissantes formations alliées ont pris position sur les routes de retraite à même d'être empruntées par l'ennemi, et l'on estime que de soixante mille à cent mille communistes, qui pouvaient espérer il y a quelques jours encore fuir vers le nord, sont maintenant pratiquement encerclés.

Pour la première fois depuis le début de l'intervention chinoise, les alliés font des prisonniers par milliers. La situation ressemble à ce qu'elle était en septembre dernier, après le débarquement d'Inchon et l'éclatement du réduit de Fusan. Les camps « *craquent de toutes parts* », et les Chinois qui se rendent sont parqués avant d'être dirigés vers le sud dans des enclos entourés parfois, faute de barbelés, de fils téléphoniques.

Pour la première fois depuis longtemps également, le commandement public de nouveau les noms des unités engagées, ce qui prouve qu'il est persuadé d'avoir le contrôle absolu de la situation militaire. Les observateurs estiment d'ailleurs qu'il faudrait maintenant au moins trois mois aux communistes pour remettre sur pied une nouvelle offensive.

On peut donc considérer que la tactique du général Van Fleet, lançant ses toupes à la contre-attaque aussitôt les assauts ennemis enrayés, a remporté un succès complet. On estime à Tokyo que si les Chinois, continuant à s'abstenir d'employer massivement l'aviation, se rabattent maintenant sur le 38<sup>e</sup> parallèle, les perspectives de règlement politique du conflit de Corée apparaissent plus nettes qu'elles ne l'ont jamais été.

(29 mai 1951.)

Le Monde sur tous les supports

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE  
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)  
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60  
Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

# L'Europe de Lionel Jospin

**J**e suis français. Je me sens européen. Je veux une Europe qui affirme son identité, qui réponde mieux au désir de ses peuples, qui se fasse exemplaire dans le monde. C'est pourquoi le débat ne doit pas porter uniquement sur la question des institutions et de leur réforme. L'Europe est d'abord un projet politique, un « contenu » avant d'être un « contenant ». L'Europe n'est pas faite seulement de règlements, de directives ou de contentieux. Elle est d'abord une œuvre de l'esprit, un modèle de société, une vision du monde. L'idée européenne inscrite dans la réalité : voilà ce qui compte pour moi. L'Europe que j'aime, celle que je veux avec tant d'autres accomplir, à un projet de société, une vision du monde, une architecture politique.

## I. L'Europe doit affirmer un projet de société

(...) L'Europe est bien plus qu'un marché. Elle est porteuse d'un modèle de société, fruit de l'Histoire et qui se déploie au travers de liens toujours plus intenses qui unissent aujourd'hui les peuples européens. Il existe un « art de vivre » à l'européenne, une façon propre d'agir, de défendre les libertés, de lutter contre les inégalités et les discriminations, de penser et d'organiser les relations de travail, d'accéder à l'instruction et aux soins, d'aménager le temps. Chacun de nos pays a ses traditions et ses règles, mais celles-ci composent un univers commun. Ce modèle de société original, nous devons désormais l'inscrire dans les traités et le faire vivre dans nos politiques. La justification de l'Europe, c'est sa différence. (...)

### 1. Cette civilisation repose sur une communauté de valeurs. Au premier rang de celles-ci, il y a la démocratie et les droits de l'homme. (...)

L'Europe est l'espace de la planète où l'Etat de droit est le mieux accompli. Elle est le seul ensemble politique au sein duquel la peine de mort n'existe plus. Elle est cette terre où le respect de la personne humaine est poussé à son plus haut point. Elle a vocation à porter plus loin ce message.

L'Europe refuse de dissocier la prospérité économique du progrès social. (...) C'est pour proclamer ces valeurs que nous avons doté l'Union d'une Charte des droits fondamentaux. Qu'il s'agisse de dignité et d'intégrité de la personne humaine, de libertés ou de solidarité, d'égalité, de citoyenneté ou de justice, ou encore de droits nouveaux – tels ceux qui s'attachent à la préservation de notre patrimoine naturel –, l'ensemble des principes qui fondent la civilisation européenne sont ainsi consacrés. Cette Charte mérite d'être considérée comme la clé de voûte de la construction européenne. Je souhaite qu'elle fasse partie intégrante du pacte qui unit les nations d'Europe et qui fonde, entre les Européens, une communauté de destin.

### 2. Cette communauté de destin doit mieux inspirer nos politiques communes.

(...) Pour équilibrer l'édifice de l'Union, il nous faut maintenant nous doter d'un gouvernement économique de la zone euro. La coordination des politiques économiques doit être considérablement accrue. Je propose que tout Etat membre consulte en amont ses partenaires et tienne compte de leur recommandation avant de prendre une décision ayant des conséquences globales sur la zone. Créons un fonds d'action conjoncturelle, auquel chaque Etat serait éligible, qui permettrait de soutenir tout pays membre frappé par les turbulences économiques mondiales. Il faut s'attaquer enfin aux comportements qui attentent à l'intérêt général européen. La lutte contre le « dumping fiscal » est une priorité immédiate : il n'est pas acceptable que certains Etats membres usent d'une concurrence fiscale déloyale pour attirer les investissements internationaux et les délocalisations des sièges sociaux de groupes européens. A terme, une harmonisation globale de la fiscalité des entreprises est nécessaire.

(...) Les conditions de travail des salariés doivent être harmonisées vers le haut. Faisons reculer la précarité et combattons les discriminations. Créons les conditions d'un dialogue social avec les syndicats à l'échelle européenne. Un véritable droit social européen fixant des normes communes ambitieuses doit être édifié, notamment en matière d'information et de participation des salariés dans la vie des entreprises, de droit des licenciements, de lutte contre le travail précaire et de politique salariale. Notre perspective doit être celle d'un traité social européen.

De même, les Européens ont besoin, pour garantir l'égalité des citoyens, leur solidarité et l'intérêt général, de services publics forts et efficaces. (...) Au service de l'emploi, l'Europe doit avoir une ambition industrielle forte. (...) Dans le même esprit, l'Europe doit s'affirmer comme le continent de la science et de l'innovation. (...) Il est urgent de constituer un véritable espace européen de la recherche, dans des domaines aussi essentiels que la santé ou l'environnement, comme l'Europe a su le faire en matière spatiale, avec l'Agence spatiale européenne.

*Au moment où se multiplient dans tous nos pays les bouquets numériques, l'Europe devrait disposer d'une chaîne de télévision qui lui soit propre, sur le modèle réussi d'Arte*

### 3. L'unité de l'Europe appelle des droits et protections renforcés pour tous les Européens.

Nous devons édifier un espace de droit commun, dont la Charte sera la référence. La Cour européenne de justice devrait pouvoir être saisie, dans certaines conditions, directement par les citoyens.

(...) L'un des droits fondamentaux du citoyen est la sécurité. L'Europe doit aider à la garantir. Je pense d'abord à la lutte contre la criminalité (...). Je propose la création d'une police criminelle opérationnelle, dont Europol serait le noyau. Confions aussi à une police spécifique la mission d'assurer la protection des frontières extérieures de l'Union et de ses aéroports internationaux.

La sécurité des Européens passe aussi par la mise en place d'un véritable espace judiciaire européen qui, s'appuyant sur une coopération renforcée entre magistrats et sur la poursuite de l'harmonisation du droit pénal des Etats membres, pourrait conduire à terme à la création d'un parquet européen. (...)

La sécurité sanitaire est une autre exigence. (...) Dotons l'Union d'un statut du consommateur européen, fondé sur le principe de précaution, la transparence dans l'information et la traçabilité des produits « de la fourche à la fourchette ». Je propose, en outre, dans le domaine de la santé humaine, la création d'un réseau de surveillance et d'alerte sanitaires permettant une réaction immédiate des autorités publiques face au déclenchement d'une crise.

**Devant un public d'étudiants européens, le premier ministre français a exposé, lundi 28 mai, à Paris, son projet pour l'Union élargie. « Le Monde » publie de larges extraits de ses déclarations, dont l'intégralité peut être consultée sur le site Internet lemonde.fr**



APF

(...) L'Europe porte un modèle, mais un modèle ouvert au monde, notamment à la Méditerranée et à ses rives. Elle a vocation à orienter la mondialisation dans le sens du droit et de la justice.

## II. L'Europe doit peser sur le cours du monde

Je veux une Europe forte, qui assume pleinement sa responsabilité dans la redéfinition de l'ordre mondial et qui se donne les moyens de porter son message de paix, de solidarité et de pluralisme.

### 1. Au nom de ce pluralisme, l'Europe doit faire vivre la diversité culturelle.

(...) L'Europe est consciente de cet enjeu parce qu'elle porte en elle-même une exceptionnelle diversité de cultures. (...) C'est pourquoi pour nous, Européens, la culture n'est pas une marchandise. (...) Favorisons mieux encore la mobilité des étudiants, des artistes et des chercheurs. D'ici dix ans, tous les jeunes Européens devraient pouvoir accomplir une partie de leur scolarité dans un autre pays de l'Union que le leur. Faisons de l'enseignement d'au moins deux langues européennes, dès le plus jeune âge, une règle.

(...) La culture doit bénéficier d'une politique commune, conçue spécifiquement et non dominée par les règles de la concurrence et du marché intérieur. Dans cet esprit, je propose la mise en place, au niveau européen, de mécanismes de soutien à la création cinématographique, audiovisuelle et informatique et celle de studios européens. Au moment où se multiplient dans tous nos pays les bouquets numériques, l'Europe devrait disposer d'une chaîne de télévision qui lui soit propre, sur le modèle réussi d'Arte. (...)

### 2. Animée par cette conception, l'Europe a vocation à défendre la paix et la démocratie dans le monde.

Face aux tentations de l'unilatéralisme – c'est-à-dire de la loi du plus fort ou des visions trop simples –, l'Europe doit être un facteur d'équilibre dans les relations internationales. Elle ne veut pas être une puissance dominante mais elle peut mettre sa puissance au service de valeurs.

L'Europe est capable de faire entendre sa voix grâce à une politique étrangère commune. Approfondissons nos « stratégies communes » dans les zones du monde où nos intérêts sont en jeu. Renforçons le rôle du haut représentant pour la PESC. Veillons à la cohérence de nos diplomaties nationales avec la définition d'une politique qui nous soit commune. Travaillons au rayonnement, à travers le monde, d'une Europe présente et active. L'unification de la représentation externe de la zone euro à travers une présidence élue de l'eurogroupe y contribuera. Mettons-la en place à brève échéance. Pour assurer sa sécurité, mais aussi pour contribuer au maintien de la paix dans le monde, l'Europe a besoin d'une défense commune. (...)

La priorité va aujourd'hui au renforcement d'une politique de prévention des conflits, qui est la mieux à même d'assurer une sécurité durable. Dans le même temps, l'Europe doit définir, en fonction de ses intérêts propres et dans le respect de ses alliances, une stratégie de défense à long terme. Cela suppose en particulier qu'elle adopte une position cohérente face à l'initiative controversée des Etats-Unis de créer un bouclier antimissile.

### 3. L'Europe doit aider à construire la régulation dont le monde a besoin.

(...) Il faut donner un cadre stable à l'économie mondiale. (...) Renforçons le rôle des institutions de Bretton Woods dans la gestion et la prévention des crises. Assurons mieux leur transparence et leur responsabilité politique. Premier actionnaire de ces institutions, l'Union européenne doit y faire entendre sa voix. Réfléchissons, pour les pays de la zone euro, à une représentation coordonnée, voire unique, dans ces institutions. (...) L'Europe continuera d'affirmer ses positions en faveur de la réforme de l'architecture financière internationale. Nous voulons un commerce équilibré. L'Europe s'est battue pour la création de l'OMC parce que cette organisation traite les conflits commerciaux par des procédures objectives, en nous préservant de l'unilatéralisme. Cette régulation va dans l'intérêt même de l'essor du commerce international. (...) La libéralisation du commerce n'a pas à porter atteinte aux services publics, à la diversité culturelle, au progrès social ou à la sécurité alimentaire. Il faut que l'Europe accentue son effort de solidarité envers les pays en développement pour faire reculer la pauvreté. (...)

Il n'est de développement que durable. (...) L'Europe sait que la Terre n'est pas un stock inépuisable de ressources naturelles. (...) C'est pourquoi elle est à la tête du combat pour le développement durable, au moment où les Etats-Unis semblent éluder leurs responsabilités. (...)

## III. L'Europe politique

### exige des réformes profondes

(...) Je ne sépare pas la France de l'Europe. Comme tant d'autres Européens convaincus, je désire l'Europe mais je reste attaché à ma nation. Faire l'Europe sans défaire la France – ni aucune des autres nations européennes : tel est mon choix politique.

#### 1. Ainsi, je fais mienne la belle idée de « fédération d'Etats-nations ».

« Fédération » : voilà un mot qui présente les apparences de la simplicité et les attraits de la cohérence, mais qui recèle en réalité une diversité de sens. Pour certains, ce terme signifie un exécutif européen qui tirerait sa légitimité du seul Parlement européen. Cet exécutif aurait le monopole de la diplomatie et de la défense. Dans ce nouvel ensemble, les Etats actuels auraient le statut des Länder allemands ou des Etats fédérés américains. La France, comme d'ailleurs d'autres nations européennes, ne saurait accepter un tel statut ni cette conception de la « fédération ».

Si, en revanche, on entend par « fédération » une démarche progressive et maîtrisée de partage ou de transfert de compétences au niveau de l'Union, alors on se réfère à la « fédération d'Etats-nations », selon la formule forgée par Jacques Delors. C'est là une notion à laquelle je souscris pleinement. D'un point de vue juridique, elle peut sembler ambiguë. Mais je la juge politiquement pertinente, car l'Europe est une construction politique originale, mêlant de façon indissociable en un précipité singulier deux éléments différents : l'idéal fédératif et la réalité des Etats-nations européens.

C'est pourquoi la notion de « fédération d'Etats-nations » traduit avec justesse la tension constitutive de l'Union européenne. Il y a les nations, fortes, vivantes, attachées à leur identité, qui font la richesse de notre continent. Et puis il y a aussi la volonté d'unir, de bâtir un ensemble qui rendra chacun plus fort. Il y a d'un côté l'histoire, marquée par les rivalités et les égoïsmes nationaux, et de l'autre le projet, tourné vers l'harmonie et l'alliance. Des éléments fédératifs très forts existent déjà : la primauté du droit européen, sanctionnée par la Cour de justice, une Commission indépendante,

un Parlement européen élu au suffrage universel, le marché et la monnaie uniques. Mais la coopération intergouvernementale occupe encore une place importante et restera indispensable.

Si nous voulons aller vers une telle fédération, il nous faut clarifier les compétences respectives de l'Union et des Etats. Il faut le faire selon le principe de la subsidiarité. Cela doit être l'occasion de simplifier des traités qui sont devenus indéchiffrables au fil des négociations successives et au gré de l'empilement des politiques communes.

Cette clarification ne doit pas remettre en cause des compétences partagées. (...) A fortiori, nous devons refuser la renationalisation de politiques jusqu'à présent définies et conduites au niveau de l'Union. Il y aurait un paradoxe à suggérer des pas en avant vers une plus forte intégration européenne tout en commençant par opérer des replis nationaux. Je pense en particulier aux fonds structurels. Quant à la politique agricole commune, elle doit rester au niveau européen mais être réorientée. Tout en préservant la compétitivité de notre agriculture, il faut aider les agriculteurs à produire mieux pour répondre aux attentes de qualité et de sécurité alimentaires. La politique agricole commune doit encourager un développement plus équilibré de l'espace rural, préservant la diversité des terroirs et des pratiques agricoles. Il conviendra en revanche de mieux assurer dans certains domaines la répartition « verticale » des compétences : le cadre général, fait de principes ou d'objectifs, serait alors défini au plan européen tandis que la mise en œuvre politique et technique serait assurée par les Etats ou les régions, selon les formes constitutionnelles et les institutions administratives de chaque Etat membre. Ainsi évitera-t-on la multiplication des normes de détail jugées souvent à juste titre – je pense par exemple à la chasse – comme excessivement tatillonnes.

Une « fédération d'Etats-nations » implique que les Parlements nationaux soient mieux associés à la construction européenne. Renforçons les pratiques actuelles, trop timides, de concertation entre le Parlement européen et les Parlements nationaux. Confions à un organe commun – Conférence permanente des Parlements ou « Congrès » – un vrai rôle politique. Réuni en sessions périodiques, il contrôlerait le respect de la subsidiarité par les instances communautaires et débattrait chaque année de « l'état de l'Union ». (...)

Dans la perspective de l'élargissement, les coopérations renforcées seront indispensables. (...) Ceux qui souhaitent aller de l'avant devront pouvoir le faire. C'est pourquoi le mécanisme des coopérations renforcées a été judicieusement assoupli à Nice. Il pourrait évidemment trouver à s'appliquer en matière de coordination économique, autour de l'euro, mais aussi dans des domaines tels que la santé ou l'armement. Ces coopérations permettront à un groupe d'Etats de renouveler la force d'entraînement

qui a toujours été indispensable à la construction européenne.

#### 2. L'Europe doit constituer, pour ses citoyens, un véritable espace politique.

(...) Je souhaite une réforme profonde du mode d'élection actuel [du Parlement européen]. Recherchons un mode de scrutin combinant, dans chaque Etat membre, la proportionnelle et un système de grandes circonscriptions régionales. Ceci permettrait de rapprocher l'élu de l'électeur. Entre deux élections, cette vie démocratique ne doit pas s'assourdir. Dans cet esprit, je propose trois pistes. D'abord, la consultation directe de la société civile, grâce à des forums de dialogue. (...) Ensuite, l'organisation régulière, au sein des Etats membres, de consultations sur un sujet politique important, clairement identifié et de nature européenne. Cette consultation se ferait à travers les Parlements nationaux ou des forums ad hoc. Enfin, le renforcement du rôle du médiateur européen, dont l'existence reste ignorée par l'immense majorité des citoyens européens. (...)

#### 3. Les institutions européennes doivent gagner en cohérence et en efficacité.

Le système institutionnel européen est construit autour du triangle de la Commission, du Conseil et du Parlement européen. Cet équilibre reste essentiel. Des évolutions sont néanmoins nécessaires. Il faut mieux garantir l'intérêt général européen. C'est là le rôle de la Commission européenne. Son autorité et sa légitimité politiques sont donc à renforcer. A cette fin, je propose la désignation d'un Président de la Commission issu de la formation politique européenne victorieuse aux élections européennes. (...)

Je propose d'instituer, pour le Conseil européen, un droit de dissoudre le Parlement, sur proposition de la Commission ou des Etats membres (...). Comme la Commission, le Conseil a besoin d'être renforcé parce qu'il ne joue plus suffisamment son rôle. Le futur traité devrait consacrer pleinement le Conseil européen rassemblant les chefs d'Etat et de gouvernement ainsi que le président de la Commission. Ce Conseil devrait avoir la responsabilité d'approuver un véritable programme de « législature » pluriannuel, à partir d'une proposition de la Commission et du Parlement européen. Il devrait se réunir de façon plus fréquente – par exemple tous les deux mois – et consacrer ses travaux, sans à-côtés protocolaires, aux débats d'orientation et aux grandes décisions de l'Union.

Par ailleurs, le moment est venu de réfléchir à la mise en place d'un Conseil permanent des ministres. Ses membres, sortes de vice-premiers ministres, coordonneraient les questions européennes dans leur propre gouvernement national. (...)

Ces voies dessinent la perspective, à laquelle je suis favorable, d'une Constitution européenne. Celle-ci déterminerait l'organisation et le fonctionnement des institutions européennes (...). Il importe en même temps que cette démarche constitutionnelle exprime un acte politique fondamental : l'affirmation d'un projet commun, l'expression d'une ambition collective. Cette démarche serait d'abord, bien entendu, conduite par les gouvernements ; mais elle devrait aussi être l'affaire des citoyens. La Charte des droits fondamentaux serait au cœur de cette Constitution. A l'image de la méthode retenue avec succès pour élaborer la Charte, la préparation de cette Constitution pourrait être confiée au niveau européen à une Convention réunissant des représentants des différents acteurs de l'Union : Etats, Parlements nationaux, Parlement européen, société civile. Les décisions finales reviendraient aux Etats et seraient ratifiées par les peuples.

Parce que je ne suis pas un Européen tiède, je ne veux pas d'une Europe fade. L'Europe que j'aimerais construire est une Europe forte, consciente de son identité politique, respectueuse des peuples qui la composent, assumant ses responsabilités dans le monde, prête à supporter la charge de sa défense, déterminée à préserver son modèle équilibré de développement économique et social, décidée à définir en toute indépendance et à défendre avec opiniâtreté ses intérêts diplomatiques, industriels et commerciaux, attachée passionnément à sa diversité culturelle. L'édification de l'Europe exige de nous le meilleur : l'ambition et l'imagination dans la perspective, l'humilité et la ténacité dans l'effort.

J'ai la volonté de répondre, avec d'autres, à l'appel de l'Europe.



# Quand Antonin Artaud « regarde » Loft Story

Ce texte est entièrement constitué de citations d'Antonin Artaud (1896-1948) extraites de textes qui figurent dans les tomes XIII et XXVI de ses œuvres complètes (éditions Gallimard). L'initiative de ce montage et le choix des citations reviennent à Cécile Guilbert, écrivain. Il est ici publié grâce à l'aimable autorisation de Serge Malausséna, neveu et unique ayant-droit d'Antonin Artaud.

QUI d'entre nous n'a jamais, jamais recherché un certain petit état du vide de sa pensée d'aveugle ? Qui d'entre nous n'a cherché une nouvelle manière d'être pour ceau quand il était seul ? Il n'est rien que j'abomine et que j'exécra tant que cette idée de spectacle, de représentation, donc de virtualité, de non-réalité, attachée à tout ce qui se produit et que l'on montre.

Conversations à distance, transfert de la pensée à travers les espaces, pétrissage spatial du corps.

Je me suis, moi, habitué à les voir, et cela m'a donné une excellente idée de l'occulte où je ne peux plus voir autre chose que le lavatory, la chambre à partouzes, la tranchée, la latrine publique, et c'est pourquoi je dis assez de simagrées.

Tout cela est pour l'instant sexuel et obscène.

Les rapports d'homme à homme ne sont pas ceux de la poste, de la radio, des rencontres, des conversations, des embrassades et du coït. Ce que je suis et je veux, je le sais et n'ai pas à le dire. Ce que je dis sont des bombes contre les curieux et c'est tout.

Je n'aime ni les idées générales, ni les institutions, ni la vie des communautés et la vie en communauté.

Les sociétés se croient seules et il y a quelqu'un.

J'ai passé le stade de la protestation.

Vous ne jugerez plus.

L'intelligence sera remplacée par le fait.

Je veux dire à haute voix ce qui me tarabuste depuis longtemps : la Société des êtres est un vampire qui ne veut pas s'en aller et qui est attaché au nerf par nerf et fibre par fibre à son objet : l'exploitation indéfinie du corps de l'homme humain.

Comment cela se passe-t-il ?

L'ignare délègue ses représentants,

Il choisit ses délégués

Et c'est le vrai tissu de la vie.

Pourquoi la posture couchée appelle-t-elle les démons ?

Quel est le fond, le bâton cordon de santé, qui s'épuise quand on baise en rond ?

De quoi cet érotique désir est fait ?

D'une chose qui veut manger, boire, dormir et se reposer.

Tiens, mange, tiens, bois, tiens, donne à ça, ne fais pas ça, écoute moi - sont des choses de bêtes que sont tous les humains présents.

La conscience a choisi ses maîtres abjects qui la mènent où elle a en réalité voulu aller : à vivre un jour de la Bête et en bête - jour dont son inconscient se pourlèche en attendant de s'en goberger.

Mais il y a surtout les fidèles éternels de la bête qui occupent à l'heure qu'il est plus des 9/10<sup>es</sup> de l'humanité. Partouzes où tout le monde à l'heure dite ne manque pas de se retrouver. Et ça n'est pas du mysticisme, non, c'est de la connerie.

Vous vous croyez seul, ce n'est pas vrai : vous êtes une multitude.

Vous vous croyez votre corps, il est un autre. Vous vous croyez le maître de votre corps : non, il appartient à d'autres, à un autre, à l'autre.

Je suis toi et ta conscience c'est moi : voilà ce qu'à ce moment-là disent tous les êtres, commis, droguistes, épiciers, poinçonneurs de tickets dans les métros, fossoyeurs, rémouleurs, cantonniers, boutiquiers, banquiers, prêtres, patrons d'usines, pédagogues, savants, médecins, pas un ne manque au sinistre tournant.

Qu'est-ce que la vie, où sommes-nous, qu'est-ce qu'il y a ? est la question que je me pose sans cesse.

Qu'est-ce que nous foutons là ?

Qui nous maintient ici ?

Pourquoi ne peut-on pas s'en aller ?

Mais tout cela n'intéresse pas le public.

L'esprit public est bœuf de penser. Il est bœuf devant la pensée, et il est bœuf parce qu'il est vache, hideusement et corrosivement vache devant tout ce qui pourrait ressembler à une tentative de penser, c'est-à-dire aller plus loin que son nez. Maintenant je vais dire une chose qui va peut-être stupéfier bien des gens : les individus ne sont pas endoctrinés par des idées mais par des actes anatomiques et physiologiques lents. Car ce n'est pas par les philosophies, les religions, les doctrines, les métaphysiques, les théories qu'on endoctrine : c'est par les corps et avec des corps.

L'ignoble pudibonderie d'orgueil empêche de le reconnaître mais c'est ainsi : la conscience est conduite de plus en plus dans un monde régi par un faux soleil, réservoir d'énergies beaucoup plus près de leur décapitation qu'on ne croit.

Le conseil de la paix, les journaux, la radio, la circulation, tout ça c'est une façade.

Voilà longtemps que l'internationale de la propriété des consciences est réalisée et elle n'est pas près de lâcher prise.

Cela donne à réfléchir. J'ai réfléchi. Cela fait un certain nombre de saletés, il y en a une autre : nous nous croyons libres et nous ne le sommes pas. Les sociétés se croient libres, elle ne le sont pas. Les gouvernements se croient libres, ils ne le sont pas. Les nations se croient libres, elles ne le sont pas. Les villes se croient libres, elles ne le sont pas. Les hommes se croient libres, je veux dire libres au moins de leurs consciences, et c'est le point où justement l'homme prisonnier des quatre planches de son cercueil pourrait penser avoir plus de liberté si les choses étaient ce qu'il paraît. Mais elles ne sont pas ce qu'il paraît.

Cette vie n'est qu'un cadre, une plaisanterie, une façade sinistre, en réalité tout est truqué.

Nous sommes une vie de pantins crevés et ceux qui nous mènent et tiennent les ficelles du sale guignol tablent avant tout, je dis AVANT tout sur l'amour propre invétéré d'un chacun qui fait que pour rien au monde cet un chacun ne voudrait ne pas se croire libre, et avouer, et reconnaître honnêtement et sincèrement qu'il ne l'est pas.

Nous sommes une vie de pantins crevés et ceux qui nous mènent et tiennent les ficelles du sale guignol tablent avant tout, je dis AVANT tout sur l'amour propre invétéré d'un chacun qui fait que pour rien au monde cet un chacun ne voudrait ne pas se croire libre, et avouer, et reconnaître honnêtement et sincèrement qu'il ne l'est pas.

Nous sommes une vie de pantins crevés et ceux qui nous mènent et tiennent les ficelles du sale guignol tablent avant tout, je dis AVANT tout sur l'amour propre invétéré d'un chacun qui fait que pour rien au monde cet un chacun ne voudrait ne pas se croire libre, et avouer, et reconnaître honnêtement et sincèrement qu'il ne l'est pas.

La vie historique moderne est le prix d'un formidable et crapuleux envoûtement. Une vaste organisation est au fond de tout, et elle existe

La conscience est subjuguée. Une formidable organisation répond à cet asservissement, à cette attrape, à cette parade, à cette farce éhontée, et maintenant tournons la page et regardons mieux ce qui se passe.

La conscience n'est pas libre, elle est envoûtée. On envoûte, la masse envoûte, les individus envoûtent. Tout le monde le sait. Personne ne dit mot.

La vie historique moderne est le prix d'un formidable et crapuleux envoûtement. Une vaste organisation est au fond de tout, et elle existe. Il en ressort que nous sommes tous envoûtés, et qu'il y a une affaire de possession mondiale qui dure et n'est pas encore réglée, et ceux qui ne veulent pas le croire font partie du clan des envoûteurs.

Les envoûtements se sentent, se voient, se constatent de multiples façons.

Allez faire la preuve du génie de Gérard de Nerval ou de Baudelaire en leur demandant d'écrire un poème dans la caméra ou le micro. Je dis même que dans l'état actuel des choses, c'est l'envoûtement qui existe plus que la réalité.

Or qu'est le monde de la réalité ?

Celui qu'on voit avec ses sens présents, dans l'immédiat du temps et de l'espace, comme on voit une course à pied, un rallye automobile à Cannes, un incendie d'usine, une procession à Lourdes, une collision de chemin de fer ou une partouze en juillet 45 à 5 heures (five o'clock

Tout ce qui émerge a la tête tranchée.

Je pourrais ainsi continuer à accuser aussi arbitrairement, sommairement, cursivement, et grossièrement l'arbitraire de toutes les techniques par quoi on n'a cessé d'engager et d'enganguer, de faire faire passer sous la gangue et le carcan la

Je me suis, moi, habitué à les voir, et cela m'a donné une excellente idée de l'occulte où je ne peux plus voir autre chose que le lavatory, la chambre à partouzes, la tranchée, la latrine publique, et c'est pourquoi je dis assez de simagrées

tea) en pleine avenue de la Motte-Picquet à Paris.

Et maintenant assez de plaisanteries et de sornettes, et assez de tar-tuferies.

Que les ondes ne tirent plus.

La conscience est menée, la masse inconsciente a sa police qui ne permet pas l'individualisation.

conscience que nous avons ou l'ignorance que nous aimerions avoir de ce qui compose la réalité.

J'ai donc à dire à la société qu'elle est une pute, et une pute salement armée.

La vie n'a plus rien à manifester que des bombes et des champignons vénéneux.



GALERIE LOUISE LEIRIS/ADAGP 2001

Portrait d'Antonin Artaud, par André Masson, Encre, 1925.

## INTERÉPARGNE

[www.interepargne.fr](http://www.interepargne.fr)

**PPESV**  
Interépargne  
Une épargne  
salariale  
long terme  
d'exception

Tourné vers le long terme, le PPESV (Plan Partenarial d'Épargne Salariale Volontaire) est la solution d'épargne salariale la plus attractive pour permettre aux salariés et aux mandataires sociaux\* de mieux préparer leur avenir.

Prolongeant obligatoirement un PEE dont il optimise tous les atouts, le PPESV intègre des avantages exceptionnels : 30 000 F d'abondement potentiel exonérés de charges sociales et de taxes sur les salaires\*\*, la possibilité d'abonder la Participation, des revenus et plus-values de l'épargne exonérés d'impôt...

Des atouts exclusifs renforcés au sein du PPESV Interépargne, dispositif particulièrement novateur bénéficiant de l'expertise d'Interépargne et de J.P. Morgan Fleming Asset Management, offrant à chaque salarié une gestion originale de son épargne pleinement adaptée à un placement long terme.

\* réservé aux mandataires sociaux des entreprises de moins de 100 salariés.  
\*\* exonération jusqu'à 15 000 F, au-delà contribution de 8,2 % versée au Fonds de Solidarité Vieillesse

Contact : Catherine Sayag au 01 58 19 44 10  
E-mail : [catherine.sayag@interepargne.fr](mailto:catherine.sayag@interepargne.fr)  
ou adressez votre carte de visite à :

Interépargne - 16-18, rue Jules César - 75012 Paris

Vos salariés  
veulent aller  
plus loin

**NATEXIS**  
**BANQUES**  
**POPULAIRES**



**SANTÉ** La Générale de santé, groupe de cliniques privées, devrait s'introduire en Bourse entre juin et septembre. ● LES MÉDECINS redoutent que l'arrivée en Bourse de grou-

pes hospitaliers ne leur fasse perdre la maîtrise du plateau technique. ● CE PROJET devrait permettre à la Générale de santé de réduire son endettement, gonflé par d'importants investissements, notamment de récentes acquisitions. ● LES MILIEUX boursiers semblent favorables à l'arrivée de ce nouveau secteur. Ils s'attendent à une poursuite

du mouvement de concentration. ● LE SYSTÈME FRANÇAIS a vu les établissements publics et privés se partager peu à peu les rôles, les premiers se spécialisant sur la médecine

et l'obstétrique, les seconds dans la chirurgie. ● LE HAUT DEGRÉ de régulation publique de la santé fait des cliniques, même privées, un secteur à part.

## Pour la première fois en France, des cliniques entrent en Bourse

La Générale de santé, qui emploie 14 000 personnes dans 157 établissements, prépare sa mise sur le marché, prévue entre juin et septembre. Ce projet change la donne de l'économie de la santé en France. Les médecins craignent de perdre la main au profit des financiers

RÉPUTÉE ne pas avoir de prix mais seulement un coût, la santé va bientôt acquérir de la valeur, aux yeux des boursiers. La Générale de santé, ancienne filiale de cliniques privées de la Générale des eaux (devenue Vivendi), devrait en effet s'introduire sur le premier marché de la Bourse de Paris entre juin et septembre 2001. C'est une première en France dans le domaine hospitalier. Ce groupe de 157 cliniques (dont 137 en France) revendique le premier rang européen sur le marché très éclaté des cliniques privées, emploie plus de 14 000 salariés, et fait appel aux services de 3 000 « praticiens associés », tous des médecins libéraux.

A première vue, introduire des cliniques en Bourse paraît contestable, compte tenu de la nature « sensible » de l'activité médicale. Comme le remarque l'économiste Claude Le Pen (lire ci-dessous), profit et santé ne font pas bon ménage. Certains auront tôt fait de remarquer que ce projet s'inscrit dans une logique voisine de celle défendue par Claude Bébéar, l'ancien patron d'AXA, partisan de « Sécurités sociales privées ». « Nous allons vers une rationalisation du secteur hospitalier, qui devient un secteur comme les autres, avec une déontologie propre et une éthique », rétorque Daniel Bour, PDG de la Générale de santé.

Le corps médical est lui aussi hésitant : « L'introduction en Bourse de la Générale de santé pose le problème de la concentration de l'offre hospitalière privée, et donc de la

difficulté des médecins de rester acteurs de leur clinique », note le docteur Pierre Costes, président du syndicat de médecins MG France. « La santé en Bourse, ça me sur-

« Ce que nous avons constaté, c'est que les établissements à but lucratif n'ont plus de lucratif que le nom ! »

prend et ça m'étonne, car ce que nous avons constaté, c'est que les établissements à but lucratif n'ont plus de lucratif que le nom, avec plutôt une rentabilité de -1 % quand ce n'est pas -5 % ! », s'exclame le professeur Jean-Gabriel Brun, président de l'Union collégiale des chirurgiens et spécialistes français (UCSF). Spécialiste de la chirurgie digestive, M. Brun exerce dans une clinique de Neuilly (Hauts-de-Seine) rachetée par la Générale de santé, et il déplore qu'avec la constitution de grands groupes « les médecins [aient] perdu la maîtrise du plateau technique ». Pour autant, il est décidé à essayer de tirer parti de la nouvelle donne économique. « Quelque chose nous échappe, mais si M. Bour a un moyen de trouver de l'argent en Bourse pour faire les investissements nécessaires, nous

n'avons rien contre. » Reste à ne pas être considérés comme de simples prestataires. « Nous ne pouvons pas accepter, par exemple, que la Sécurité sociale et les cliniques négocient sans les médecins le choix des prothèses, comme cela s'est passé en 2000. »

Les professionnels de la finance n'éprouvent pas de telles réserves : « Ce secteur intéresse les investisseurs, car il est tiré par le vieillissement de la population et par les intentions de limitation de la croissance des dépenses de santé, qui conduisent l'Etat à se désengager de certaines prestations en faveur du privé. Outre l'ouverture de nouveaux marchés, les tarifications proposées par le ministère permettent aux acteurs privés d'assurer la rentabilité de ces nouvelles prestations », explique Alexandre Cornu, analyste à la

société de Bourse Aurel-Leven. « La santé est un chantier colossal, et l'Etat est obligé de faire des choix. L'intérêt pour l'Etat est que le privé réalise les investissements. De plus, une hospitalisation privée coûte 35 % moins cher qu'une hospitalisation publique. », confirme M. Bour.

Pour l'instant, la Bourse de Paris recèle seulement des sociétés moyennes, spécialisées dans les services d'hospitalisation à domicile, comme LVL Médical et Bastide Confort médical. Seul un petit réseau de maisons de retraite médicalisées, Medidep, spécialisées dans les « soins de suite » pour les personnes âgées, est coté en Bourse. La « création de valeur » que pourrait réaliser la Générale de santé devrait s'inspirer de la stratégie de Medidep, prédisent les analystes financiers, puisqu'elle consis-

terait alors à reprendre des petites cliniques indépendantes. Racheter des établissements permet de jouer sur l'écart de valorisation entre les petits établissements et les groupes cotés. « Medidep achète des établissements indépendants sur la base de 0,8 fois leur chiffre d'affaires annuel, en moyenne, alors que la société est elle-même valorisée à hauteur de trois fois son chiffre d'affaires par la Bourse », explique M. Cornu.

La mise en Bourse, qui attend encore le feu vert de la Commission des opérations de Bourse (COB), portera sur « plusieurs centaines de millions d'euros » et sera composée d'une augmentation de capital et d'une cession de titres. Elle a pour but d'offrir une porte de sortie aux actionnaires qui avaient participé au LMBO (rachat de l'entreprise par sa direction) organisé

en 1997, et d'accélérer le développement en France et en Europe. Outre les dirigeants de l'entreprise, qui en possèdent 10 %, les principaux actionnaires sont le fonds de capital-investissement britannique Cinven (41,28 %), Vivendi (20,3 %), et des investisseurs institutionnels. Le « débouclage » de ce LMBO devrait permettre, en outre, de réduire la dette, qui s'élève à 540 millions d'euros (3,54 milliards de francs), pour un chiffre d'affaires de 885 millions d'euros.

La rentabilité de son exploitation avant impôts, amortissements et charges financières (Ebitda), soit 127 millions d'euros, représente 14,4 % du chiffre d'affaires. Néanmoins, en 2000, le bénéfice net de la Générale de santé a été limité à 20 millions d'euros, en raison de son endettement. Selon son PDG, « le profil des résultats sera très différent en 2001, puisque nous aurons réduit la dette ».

La Tribune du 23 mai évoque une valorisation située entre 850 millions et 1,1 milliard d'euros pour l'entrée en Bourse, un chiffre jugé « très insuffisant pour la partie basse de la fourchette », selon M. Bour. Ce dernier se comparerait volontiers aux deux groupes européens cotés, « qui ont une taille équivalente, chacun, à la moitié de la nôtre » : l'allemand Rhoen Klinikum et le suédois Capiro. Ce qui valoriserait la Générale de santé à plus de 1,1 milliard d'euros. Le marché tranchera bientôt

### TROIS QUESTIONS À...

#### CLAUDE LE PEN

**1** Vous êtes professeur à Paris-Dauphine et économiste de la santé. Ce secteur répond-il aux mêmes règles que les autres ?

Chaque secteur se sent particulier. La spécificité de celui-ci est son haut degré de régulation publique. La quasi-totalité des paramètres de gestion (les prix, les prestations...) sont contrôlés. C'est donc un secteur entièrement cogéré, même quand les opérateurs sont privés. Ses relations avec l'Etat sont variées. Elles concernent aussi bien l'Etat garant de la sécurité que l'Etat financier et, bien sûr, l'Etat politique. Il vit donc une familiarité conflictuelle avec l'Etat.

**2** Est-ce un secteur rentable ?

Oui. Les organisations privées peuvent gagner de l'argent. Mais c'est une rentabilité négociée. Elle fait l'objet d'un compromis et n'est pas bien vécue, parce que l'origine du financement est collective et parce que les activités de santé sont perçues comme un service public. Par ailleurs, les hôpitaux et les cliniques sont soumis à un phénomène de ciseaux : les facteurs de production (main-d'œuvre, équipe-

ment...) relèvent des lois du marché et, en même temps, les recettes sont plafonnées par les politiques de maîtrise des dépenses de santé. Selon les statistiques officielles, la marge des cliniques privées a diminué de 50 % depuis 1994. En 1995, elle représentait 2,3 % du chiffre d'affaires, et en 1988 seulement 1 %. Selon les professionnels, elle se situerait en 1999 à 0,8 %.

**3** La recherche de la rentabilité ne conduit-elle pas à une médecine à deux vitesses ?

Il faut une régulation publique. S'il n'y avait qu'une régulation privée sans discours opérationnel sur

la qualité basé sur l'élaboration et le suivi de normes, cela pourrait être dangereux. La sélection des patients pourrait provenir non des cliniques mais d'une ségrégation dans les modes d'accès à la couverture maladie. En France, la couverture maladie universelle (CMU) réduit ce risque, au moins en théorie. Je pense qu'au XXI<sup>e</sup> siècle le champ des inégalités va se déplacer de l'inégalité financière vers l'inégalité informationnelle. Certains sauront où et comment obtenir les meilleurs soins, d'autres non.

Propos recueillis par Frédéric Lemaître

Adrien de Tricornot

### Un secteur encore très éclaté

● **Le marché.** L'hospitalisation privée représente en France un marché de 50 milliards de francs (le premier d'Europe). Les établissements privés possèdent 22 % des capacités hospitalières et assurent 60 % des interventions chirurgicales.

● **Privé-public.** On compte en France 3 200 hôpitaux, dont quelque 1 400 établissements privés commerciaux. 73 % des cliniques sont des établissements indépendants petits ou moyens

(moins de 100 lits), dirigés par des praticiens. 7 % sont des groupes régionaux nés du regroupement d'établissements indépendants.

● **Les réseaux.** 20 % des cliniques privées appartiennent à des grands groupes : la Générale de santé (10 % de part de marché de l'hospitalisation privée), suivie par Clininvest, filiale de Suez (2 %), puis Hexagone, Hospitalisation, Arvita, Santé Investissement. Aucun de ces réseaux n'est actuellement coté en Bourse.

## Public-privé : comment l'Etat répartit les rôles

FINIE, la guerre entre l'hôpital public et les cliniques privées ? Même s'il est encore trop tôt pour enterrer la hache de guerre, le système de santé français est beaucoup moins écartelé entre ces deux pôles qu'il ne l'a été. La répartition des rôles s'effectue dans un cadre maîtrisé par l'Etat, avec une spécialisation croissante du secteur privé à but lucratif autour de certaines activités, plus rentables. Les cliniques représentent 11 % des lits de médecine et 16 % de ceux de psychiatrie, mais 32 % des lits d'obstétrique et 45 % de ceux de chirurgie. De même en cardiologie, les cliniques privilégient les techniques plus légères, comme l'angioplastie, laissant à l'hôpital la part du lion pour les plus lourdes opérations de pontage coronarien.

Le privé s'est recentré sur les activités programmables à l'avance et l'hospitalisation partielle, délaissant les urgences et les affections et traumatismes de l'appareil musculo-squelettique. « Le public poursuit sa spécialisation vers la médecine et l'obstétrique, le privé vers la chirurgie », conclut une étude du ministère de l'emploi et de la solidarité sur l'activité des hôpitaux en 1997 et 1998.

Autrefois, avant la réforme Debré de 1958, la situation était simple : l'hôpital pour les pauvres, les cliniques pour les riches. La différence ne se faisait pas nécessairement sur la qualité des soins, puisqu'il était courant que les « mandarins » travaillent à l'hôpital le matin et en clinique le soir. Elle s'opérait davantage

selon les conditions d'hospitalisation. En instituant le temps plein hospitalier, la réforme Debré a contraint les médecins à choisir, avec toutefois, à titre de compensation, la création en 1958 d'un secteur privé au sein de l'hôpital public. Officiellement supprimé en 1982, puis rétabli en 1987 sans qu'il ait réellement disparu, ce secteur privé a tari la fuite des médecins hospitaliers vers les cliniques.

Durant les années 1960 et jusqu'au tout début des années 1970, la concurrence public-privé a joué à plein. Les cliniques bénéficiaient toujours de la qualité de l'accueil et d'un certain nombre de médecins renommés dans leurs disciplines ; l'hôpital mettait en avant sa réputation d'excellence technique. La donne commence à changer avec l'introduction en 1970 par les pouvoirs publics de la carte sanitaire, confortée en 1994 par les premiers schémas régionaux d'organisation sanitaire (SROS).

### UN ACCORD BUDGÉTAIRE

La division de la France en secteurs sanitaires vise à réduire les inégalités d'accès aux soins en déterminant l'offre optimale : nombre de lits, plateau technique, équipements, etc. Les équipements lourds (scanners, appareils d'IRM ou de circulation extra-corporelle) sont soumis à autorisation des pouvoirs publics. Les SROS prévoient sur cinq ans l'adaptation de l'activité des établissements, publics comme privés, aux besoins de la population. Les ordonnances Juppé d'avril 1996 ont réorganisé le sec-

teur hospitalier et ont introduit un « objectif quantifié national » (OQN) pour le secteur privé à but lucratif, le secteur public et les établissements privés à but non lucratif étant régis par un budget global. L'OQN étant une enveloppe budgétaire fermée, dont Martine Aubry a retiré en 1997 le contrôle à la Caisse nationale d'assurance-maladie, le privé a pratiqué un gel des salaires, provoquant une fuite des infirmières vers les établissements publics, où elles trouvent de meilleures rémunérations et de meilleures conditions de travail, d'autant que la réduction du temps de travail suscite des embauches dans le public.

De fait, les responsables des établissements privés ont dû effectuer des restructurations significatives : « Il meurt une clinique par semaine », aurait avoué le directeur de l'agence régionale de l'hospitalisation d'Ile-de-France. Après les restrictions budgétaires imposées par Martine Aubry en 1999, un accord a été signé, le 4 avril, entre le gouvernement et les fédérations de cliniques (FIEHP, UHP, FEHAP). Il prévoit une revalorisation générale de leurs tarifs de 2,3 % au 1<sup>er</sup> mai (+ 600 millions de francs par rapport à 2000), à laquelle s'ajoutent des mesures ciblées. Un geste, a reconnu le président de la FIEHP, Max Ponceiller, mais « pas à la hauteur des enjeux ». La voie demeure donc étroite, même si le privé sait qu'il a encore de beaux jours devant lui.

Paul Benkimoun

Pour que le vaccin contre le sida existe un jour, comme moi soyez volontaire

Xavier, 35 ans, 2 enfants, Toulouse

Vous avez entre 21 ans et 55 ans, vous êtes séronégatif, associez-vous à l'opération Volontaires pour un vaccin en participant bénévolement à un essai vaccinal.

anRS

Agence nationale de recherches sur le sida  
Volontaires pour un vaccin  
101, rue de Tolbiac  
75013 Paris  
vaccin@ans.fr  
Numéro vert : 0 100 150 150

# CS Communication & Systèmes se réorganise pour faire face à ses difficultés

Confrontée à de lourdes pertes, l'ex-Compagnie des signaux se déleste de plusieurs filiales

Le groupe CS Communication & Systèmes (l'ex-Compagnie des signaux) traverse une passe très difficile. Pour l'exercice 2000, il a enregistré une

perte nette de 702 millions de francs. Confrontée à de graves problèmes de trésorerie, la société a placé ses activités de télécommunica-

tions en redressement judiciaire et a cédé ses activités de sécurité, pour se recentrer sur les services informatiques.

LA SITUATION est tendue chez CS Communication & Systèmes, ex-Compagnie des signaux. Alors que deux filiales ont été placées en redressement judiciaire, le groupe dirigé par Yazid Sabeg a été contraint de reporter la présentation de ses résultats financiers pour l'année 2000.

Initialement fixée au 16 mai, la publication a été reprogrammée pour le lundi 28 mai. A cette occasion, l'entreprise a été contrainte d'annoncer une perte nette de 702 millions de francs pour l'exercice. Alors que les actionnaires et les banques commencent à demander des comptes à Yazid Sabeg, CS Communications dévoile une nouvelle organisation de sa direction. Le conseil d'administration actuel devrait être remplacé par une structure à conseil de surveillance et directeur.

L'actuel PDG, M. Sabeg, convié à prendre du recul, devient prési-

dent du conseil de surveillance. C'est François Lerailliez, qui en tant que président du directoire, prendra la conduite opérationnelle du groupe. Une décision qui sera soumise au vote des actionnaires, lors de la prochaine assemblée générale, le 29 juin.

En octobre 1999, M. Sabeg, jamais avare en prévisions mirobolantes, anticipait encore un chiffre d'affaires de 6 à 7 milliards de francs en 2001. Une promesse difficile à tenir au vu des piètres performances de l'entreprise en 2000. Le chiffre d'affaires qui s'établit à 3,3 milliards de francs est en recul de 6 % par rapport à 1999. De plus, les trois grands pôles d'activité, les divisions télécommunications, sécurité et systèmes d'information affichent des résultats d'exploitation négatifs. A ce tableau financier peu reluisant, se sont ajoutées en 2000 d'autres préoccupations. Des dirigeants de CS Communica-

tion & Systèmes ont en effet été cités dans l'affaire des ventes d'armes illégales à l'Angola. La pression s'est donc accrue ces derniers mois sur le groupe.

## PÔLES À VENDRE

Menacé d'asphyxie et confronté à de graves problèmes de trésorerie, CS Communications a décidé, le 28 avril, de placer ses activités de télécommunications en redressement judiciaire. Une décision qui touche deux filiales, CS Télécom d'une part, née du regroupement de plusieurs entreprises rachetées au fil du temps, et CS Electronics d'autre part, qui n'est autre que l'ancienne usine Akai à Honfleur (Calvados), reprise en 1997 à grands coups d'aide publique et chargée, depuis, de la fabrication des équipements de télécommunications. A priori, les repreneurs potentiels ont jusqu'au 31 mai pour déposer une offre

auprès de l'administrateur judiciaire. L'intersyndicale a demandé un délai de grâce jusqu'au 30 juin.

Selon un salarié, « la direction n'a jamais caché son désir de vendre ce pôle d'activité. L'idée était de développer une gamme de produits et de céder ensuite cette filiale au plus offrant. Les premières offres ont été refusées dans l'espoir de faire monter les enchères. Mais le retournement du marché des télécommunications a pris CS à contre-pied. Les dernières négociations menées avec le fonds BC Partner, puis avec Italtel, ont tourné court et la stratégie a échoué ». Le groupe a toutefois réussi à céder ses activités de sécurité, CS Security, à la société suédoise Gunnebo.

Après cette cession et la mise en liquidation de son pôle télécommunications, il se trouve recentré de fait sur le seul métier des services informatiques. Sur ce marché, c'est un acteur mineur. Il revendique la place de septième société de services informatiques (SSII) française. Et le ménage risque de se poursuivre encore, alors que CS Communication & Systèmes s'engage à dégager un résultat d'exploitation équilibré au titre de l'exercice 2001.

La vente de sa filiale anglaise Rand a été évoquée récemment. Mais, selon le communiqué publié par CS Communication & Systèmes, « le groupe dispose aujourd'hui des moyens nécessaires à un développement cohérent et dans son intégrité ». Les actionnaires, qui ne toucheront pas de dividende cette année, et les salariés, sousculés par les multiples plans sociaux et échaudés par les promesses non tenues, risquent d'être très attentifs à la suite des événements.

L. Gi.

Laurence Girard

## PROFIL

### LE PRESTIDIGITEUR

En septembre 1991, *Le Monde* s'interrogeait sur la difficile mutation d'un financier en industriel. Yazid Sabeg venait d'apparaître sur le devant de la scène à l'issue d'une OPA surprise sur la Compagnie des signaux. Dix ans après, l'histoire semble donner raison aux interrogations formulées alors. L'homme, qui n'a jamais cessé de jongler avec des montages financiers complexes, est aujourd'hui contraint de prendre du champ alors que l'entreprise qu'il a rebaptisée CS Communication & Systèmes affiche des pertes et que le nom du groupe est cité dans l'affaire de ventes d'armes à l'Angola.

Lorsque l'homme d'affaires né en Algérie, prend la tête de la Compagnie des Signaux, à quarante et un ans, cette entreprise quasi centenaire développe ses activités sur trois marchés : le ferroviaire, la défense, l'équipement routier. Elle est dépendante des commandes publiques. M. Sabeg n'aura de cesse de modifier son périmètre, multipliant acquisitions et cessions. La société est de toutes les recompositions du paysage industriel. Ces tentatives ne sont pas toujours couronnées de succès : les candidatures à la reprise de Bull, puis à la privatisation de Thomson CSF ne sont pas retenues. La tentative de reprise de Steria se heurte à l'hostilité des salariés et des actionnaires. Mais la filiale du CEA, la Cisi, tombe dans son escarcelle. Elle signe sa diversifica-

tion vers les services informatiques. Parallèlement, le groupe se déleste des activités industrielles héritées de la Compagnie des signaux, et notamment le ferroviaire, cédé à l'italien Finmeccanica.

Yazid Sabeg, qui a commencé sa carrière dans le négoce pétrolier en Algérie, puis a fait un passage dans le groupe Bolloré avant de rejoindre Alain Duménil, avec lequel il fondera Quadral, la société qui prendra le contrôle de la Compagnie des Signaux, a su jouer, tout au long de ces années, de ses relations ; un carnet d'adresses très étoffé, où l'on trouve les noms du fils de Raymond Barre, Olivier, comme de celui de l'ex-président François Mitterrand, Jean-Christophe.

## Bruxelles devra trancher le différend entre EDF et l'Italie

L'ENTRÉE D'EDF dans le capital de Montedison continue d'être sous le feu de l'actualité. Aux critiques, souvent virulentes, qui ont accompagné l'opération

(« EDF est comme une tumeur énorme, pestilentielle », a-t-on entendu en Italie), a succédé la

réponse du gouvernement dirigé par Giuliano Amato, sous la forme d'un décret-loi adopté le 24 mai. Ce texte limite à 2 % les droits de vote de toute entreprise contrôlée par un Etat et bénéficiant sur le marché national d'une position dominante, désireuse d'acquiescer ou de construire des centrales nucléaires en Italie.

D'apparence neutre, puisqu'il ne vise pas nommément les entreprises auxquelles il s'applique, le décret tend, en réalité, à limiter le pouvoir d'EDF au sein de Montedison (dont l'entreprise française détient désormais plus de 20 % du capital) de manière notamment à l'empêcher de participer au rachat des centrales d'Enel (*Le Monde* du 25 mai).

UNE MESURE « DISCRIMINATOIRE » Médiatisée et emblématique, cette affaire soulève des questions juridiques complexes. L'une d'entre elles concerne la compatibilité du décret-loi italien avec le droit communautaire. En particulier, la question se pose de savoir si ce texte ne serait pas contraire aux dispositions du traité relatives à la libre circulation des capitaux.

Avec celle des marchandises, des biens et des services, la libre circulation des capitaux est l'une des pierres angulaires de l'édification du marché intérieur. La règle de base en la matière est posée par l'article 56 § 1 du traité, qui interdit toutes les restrictions aux mouvements de capitaux entre Etats membres. Comme la Cour de justice a eu l'occasion de le souligner, la prohibition concerne les mesures directes ; elle s'étend également aux discriminations indirectes qui, bien qu'étant indistincte-

ment applicables aux capitaux nationaux et étrangers, entravent, en pratique, indûment les seconds. Cette disposition, comme celles qui la complètent ou qui la mettent en œuvre, pourrait trouver à s'appliquer au décret italien. Saisie du dossier, la Commission a fait savoir qu'elle examinerait ce point avec attention (de même qu'elle examine une loi adoptée par l'Etat espagnol, surnommée « loi EDF », qui poursuit un objectif comparable à celui du décret-loi italien).

Elle a rappelé, à cette occasion, qu'une mesure interdisant aux investisseurs d'un Etat membre d'acquiescer des actions à droit de vote dans les entreprises d'un autre Etat membre était considérée comme « discriminatoire ». Puis elle a ajouté qu'une telle restriction pourrait néanmoins être justifiée par « des exigences impératives » (notion d'usage régulier depuis 1976 et l'arrêt Cassis de Dijon de la Cour de justice, relatif à la libre circulation des marchandises).

La prudence s'impose donc dans l'analyse, même s'il demeure qu'en droit communautaire la libre circulation est le principe, l'entente l'exception et qu'au regard de ce principe la légalité du décret italien est douteuse (sans même parler de son éventuelle application rétroactive).

Cette constatation, toutefois, n'épuise pas le sujet et la question de l'entrée d'EDF dans le capital de Montedison. La prise de participation de l'entreprise française a été rendue possible par les mesu-

## Nouvelles perturbations chez AOM-Air Liberté

LES RÉUNIONS devaient se succéder, lundi 28 mai, pour les salariés de la compagnie aérienne française AOM-Air Liberté. Un comité d'entreprise était programmé à 10 h 30 pour une plus ample information sur le plan de réduction de l'activité présenté il y a une semaine par Marc Rochet, PDG de la compagnie, qui prévoit la suppression d'un tiers des emplois (au moins 1 600 salariés touchés). A la même heure, les pilotes d'AOM devaient décider de la suite à donner à leur mouvement de grève. Une assemblée générale des personnels était ensuite prévue au siège d'AOM, de 12 heures à 14 heures. Enfin, une délégation de l'intersyndicale AOM-Air Liberté devait être reçue au ministère des transports à 18 h 30.

Les perturbations sur le trafic aérien devaient, en conséquence, se poursuivre : tous les vols vers Marseille et Montpellier (dessertes dont le plan de restructuration prévoit la fermeture), mais aussi vers Bordeaux étaient annulés. Les autres dessertes intérieures devaient être assurées à 80 %. Tous les vols long-courrier étaient maintenus, à l'exception du vol Papeete-Paris Orly via Los Angeles.

## Le public n'a pas souscrit à l'appel de fonds de Transgène

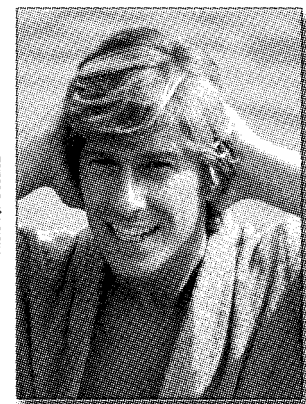
TRANSGÈNE, la société de biotechnologie strasbourgeoise, n'a pas soulevé l'enthousiasme du public, pour sa dernière augmentation de capital. Elle a annoncé, vendredi 25 mai, avoir levé un montant de 63 millions d'euros, alors qu'elle en espérait 80 millions. De plus, c'est son actionnaire majoritaire, BioMérieux Pierre Fabre, qui a souscrit l'essentiel des nouveaux titres (jusqu'à 95 %), passant de ce fait de 52,8 % à 70,3 % du capital. L'Association française contre les myopathies (AFM), partenaire de Transgène dans son programme contre la myopathie de Duchenne, une maladie rare, a porté sa part de 1,1 % à 2,1 %. Les actions de Human Genome Science ont été diluées, à 5,9 %, contre 10,1 % auparavant. Le solde (19,5 %) est réparti dans le public. Gilles Bélanger, directeur général de Transgène, explique que les investisseurs externes n'ont pas souscrit en raison d'une chute de l'action, intervenue après la fixation de son prix. La société estime, toutefois, avoir gagné une autonomie financière de plus de trois ans.

## Le japonais Isuzu supprime 9 700 emplois

LE CONSTRUCTEUR japonais Isuzu Motor, spécialisé dans les camions et véhicules utilitaires et contrôlé à 49 % par l'américain General Motors, a annoncé, lundi, la fermeture d'une usine et la suppression de 9 700 emplois, soit 26 % de ses effectifs, sur trois ans. Le groupe a parallèlement annoncé une petite amélioration de ses résultats en 2000-2001, avec une réduction d'un tiers de la perte nette, à 66,8 milliards de yens (648,5 millions d'euros) au lieu de 104,2 milliards et une hausse de 4,2 % des ventes, à 1 569 milliards de yens. Mais la firme a décidé d'accélérer sa restructuration et fermera complètement son usine de Kawasaki, au sud-ouest de Tokyo, d'ici à la fin 2005. Elle mettra également en vente son siège social à Tokyo. Ces mesures interviennent après la nomination, début mai, de l'ancien dirigeant de General Motors, Randall Schwartz, au poste de directeur général adjoint d'Isuzu.

## CALVITIE

Le choix de la compétence.



Première clinique en France par le nombre d'interventions esthétiques, la Clinique du Rond-Point des Champs-Élysées dispose d'un service spécialisé utilisant toutes les techniques modernes permettant la repousse naturelle de vos cheveux.

Prix étudiés et application stricte des règles de sécurité sont nos principes permanents. Résultat rapide, discret, efficace.



Conseil gratuit et documentation au  
01 53 77 26 00

Clinique d'esthétique  
du Rond-Point des Champs-Élysées

61, avenue Franklin D. Roosevelt 75008 PARIS - www.crpce.com



# GAP

Le site-guide des acheteurs de BMW à Paris.

Le stock neuf et occasion en ligne  
Cotations express location longue durée  
Les contrats d'entretien jusqu'à 5 ans  
Les tarifs et les stocks GAP

www.gap.fr

Villiers

Etoile

Concorde

UNIVERSITE PARIS  
DAUPHINE

Grandes écoles, titulaires d'une maîtrise, cadres du secteur de l'assurance

le DESS Techniques de l'assurance et Management du risque

en partenariat avec 42 grandes entreprises du secteur de l'assurance, vous ouvre les portes du Risk management, de la gestion d'actifs, de l'actuariat, de l'audit, de la souscription ...

- Un corps professoral composé d'universitaires et de professionnels
- Une formation ouverte aux salariés en activité

Pré-inscriptions du 2 mai au 22 juin

DESS 218 - www.dauphine.fr/dess.assurance  
Directeur : Professeur Jean-Hervé LORENZI  
dess.assurance@dauphine.fr 01 44 05 43 16/47 62

BRIDGE  
DESCELLÉ?

Refixer avec  
Fixobridge™  
par BONYPLUS®

EN PHARMACIE  
sous réf. ACL n. 706.85.92

"Facile, rapide et efficace!"

# « Loft Story » répond à certaines attentes très ciblées des jeunes téléspectateurs

Une étude de la sociologue Monique Dagnaud auprès des 15-24 ans souligne leur quête de notoriété médiatique, une préoccupation plus forte que la recherche d'un emploi. Des ingrédients qui font le succès de l'émission de « télé-réalité » de M 6, suivie par trois quarts de l'audience de cette tranche d'âge

**LE SUCCÈS** de « Loft Story » sur M 6 n'est pas le fruit du hasard. Les fortes audiences rassemblées chaque jour, depuis plusieurs semaines, par le jeu, semblent illustrer son adéquation avec les attentes des téléspectateurs. Spécialement des 15-24 ans. Cette tranche d'âge est justement au centre de l'étude menée par Monique Dagnaud, sociologue au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et ancienne membre du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). Dans cette enquête annuelle, intitulée *Sage le jour, dézinguée la nuit* et effectuée pour le compte du cabinet IMCA, M<sup>me</sup> Dagnaud porte des « regards sur la génération montante (les 15-24 ans) ». Rendue en juillet 2000, l'enquête est tombée à pic, au moment où M 6 et TF 1 ont décidé de se lancer dans la « télé-réalité », la Une en s'engageant à diffuser la version française de « Survivor » et M 6 avec l'adaptation du fameux « Big Brother ».

Les concordances sont manifestes entre les résultats de l'étude, publiée récemment, et l'image de la jeunesse proposée par le jeu de M 6. Même si, selon l'auteure, « les gens qui sont dans le loft ne représen-

tent qu'une certaine image de la jeunesse ». Pour M<sup>me</sup> Dagnaud, « elle n'est pas très différente de celle proposée dans les publicités des marques post-adolescentes ». Dans ses conclusions, l'auteure pointe que « les jeunes forgent leur imaginaire et leur identité en s'immergeant dans une sociabilité juvénile, accompagnée par un fort usage des médias et de la musique ». C'est exactement la démarche de la plupart des locataires du loft. Grâce à leur participation au jeu, ils recherchent une certaine célébrité mais

## Les adolescents préfèrent le rap et la techno

Pour la troisième année, l'institut Médiamétrie publie son « Baromètre jeunes », une enquête sur les « comportements, les attentes et les perceptions de la société » des 11-17 ans, menée en décembre 2000. Selon cette étude, le rap (54 %) et la techno (42 %) sont, sans grande surprise, les musiques préférées de cette tranche d'âge. Les marques telles que Nike et Adidas sont aussi prisées des adolescents. Une majorité d'entre eux (54 %), et notamment les filles, possède une paire de rollers. Seuls 8 % se déplacent à patinette. Le téléphone mobile gagne du terrain mais reste encore minoritaire auprès des 13-17 ans. Pour l'utiliser, les filles (44 %) sont plus « accros » que les garçons (38 %).

Comme leurs aînés de 15-24 ans, les 11-17 ans ont moins peur du chômage qu'auparavant. Cette inquiétude n'est partagée que par 50 % des 13-17 ans, contre 66 % des 12-16 ans en 1999.

aussi le ticket d'entrée pour le monde du cinéma, de la télévision, ou de la radio. « Leur objectif n'est pas de gagner la maison, mais de faire carrière dans les médias. Ils cherchent la notoriété, même si leur situation professionnelle est insatisfaisante », renchérit Monique Dagnaud.

Selon elle, le statut social des habitants du loft n'illustre pas la diversité de la jeunesse. « Leur situation sociale est précaire, analyse-t-elle, mais ce ne sont pas des jeunes en galère ou au chômage.

Ils ne sont pas non plus inscrits dans des stratégies professionnelles » comme peuvent en connaître des jeunes après la fin de leurs études. En revanche, les « lofteurs » sont bien à l'image de leur génération qui prise « l'idéologie de la diversité culturelle, des mœurs et des races ». Une diversité reprise dans le loft et qui se retrouve dans la publicité notamment celle de Benetton ou de Nike. Elle compose « une société mondialisée où tous les jeunes sont semblables », souligne la chercheuse du CNRS.

Une autre des raisons de l'ampleur du succès rencontré par « Loft Story » tient à l'âge des participants réunis par M 6. A la différence des versions étrangères du jeu, où les candidats ont entre 22 ans et 35 ans, les habitants du loft de la Plaine-Saint-Denis, sont un peu plus jeunes : de 20 ans à 30 ans. « C'est volontaire » reconnaît Thomas Valentin, directeur des programmes de M 6. « Nous avons voulu faire un show plus jeune et familial » et obtenir ainsi « une structure d'audience différente des autres pays où le jeu a été diffusé auparavant ». Alors qu'à l'étranger, « Big Brother » a surtout séduit les

15-35 ans, en France, « Loft Story » rassemble « les 4-50 ans. Les enfants et leurs parents », détaille M. Valentin. Avec le jeu, M 6 obtient, selon lui, « entre 50 % et 60 % de parts d'audience auprès des femmes de moins de 50 ans et 75 % de parts d'audience auprès des

**Les « lofteurs » sont bien à l'image de leur génération, qui prise « l'idéologie de la diversité culturelle »**

15-24 ans ». Ce casting plus juvénile a atteint son objectif, signale-t-il : « Les parents regardent pour deux raisons. Parce que leurs enfants sont fascinés et aussi parce que cela leur permet de voir comment vivent des jeunes comme leurs enfants. »

Le rapport met aussi en évidence que « les communautés "affinitaires", réseaux, bandes constituent les lieux

d'ancrages et d'entraides... ». Le loft est conçu à cet exemple. Dans cet univers clos, se reforme une bande avec ses « dominants et ses dominés » comme l'explique M. Valentin. S'il assure que « Loft Story » a été conçu sans le recours à une étude sociologique, le jeu a pourtant mis dans le mille. « C'est le seul programme qui a touché les jeunes parce qu'ils y ont trouvé une vérité et une identité qu'ils vivent au quotidien. C'est aussi la seule émission qui traite de sujets jamais abordés à la télévision ou dans la presse », décrit M. Valentin. Il repousse les accusations de voyeurisme à caractère sexuel portées contre l'émission. « J'ai toujours été convaincu que les téléspectateurs ne viendraient pas pour regarder des scènes épicées mais pour y voir des faits de la vie quotidienne », ajoute-t-il. Pour Pascal Joseph, président de IMCA et commanditaire de l'étude, « Loft Story » répond aux trois attentes principales des téléspectateurs : « Sincérité, proximité et transparence ». Selon lui, « ces trois thèmes sont constants depuis cinq ans que l'étude est menée ».

Guy Dutheil

## La société de téléachat HSE veut « arroser » l'Europe depuis Bruxelles

BRUXELLES  
correspondance

Home Order Television (HOT) voit grand : cette chaîne de téléachat a acquis et rénove un bâtiment industriel de 15 000 mètres carrés, à Bruxelles. Situé à deux pas de la gare du Midi, cet espace devrait abriter, à la fin de l'année, le centre technique et logistique ainsi que les studios d'un réseau de chaînes émettant, en cinq langues, vers les pays de l'Union européenne, en plus de la Suisse. Pour le lancement de cette opération qui mobilise 62 millions d'euros, HOT a été rebaptisé Home Shopping Europe (HSE). Dotée d'un actionariat majoritairement américain (Home Shopping Network en détient 46,66 %), la chaîne a clairement misé sur le Vieux Continent depuis 1995. C'est à cette date que le fils du magnat allemand Leo Kirch, Thomas, et Georg Kofler, l'ex-patron de la chaîne commerciale Pro-7, ont acquis 26,67 % du capital. Indirectement, via Seagram, c'est Vivendi Universal qui chapeaute désormais HSE aux Etats-Unis.

### RISQUE D'ÉCHEC MINIME

L'ambition de HSE est de toucher, dès 2002, 61 millions de ménages européens avec des programmes diffusés 24 heures sur 24. A terme, 70 heures de programmes quotidiens en direct seront réalisées chaque jour dans la capitale belge. En français, anglais, allemand, néerlandais et italien. L'objectif est d'atteindre la rentabilité en trois ans, en misant sur toutes les gammes de produits (hormis l'alimentaire). HSE profitera de sa présence sur plusieurs continents

pour offrir à sa clientèle des produits qui sont souvent introuvables dans le commerce.

Le réflexe d'acheter tout et n'importe quoi via la télévision (en complément, demain, avec le Net et les mobiles, sur lesquels HSE mise aussi) finira-t-il par s'imposer en Europe ? Plusieurs opérateurs, dont M6 (« La boutique ») et TF1 (« Shopping avenue »), s'interrogent encore. LTA, la société de Pierre Bellemare, a dû céder à HSE sa filiale belge, lancée en 1998. Qu'importe : aux yeux de Jan Henne De Dijn, PDG de Home Shopping Europe, le risque d'échec est minime. A l'appui de ses certitudes, il cite l'exemple allemand. En quatre ans, le chiffre d'affaires de la chaîne germanophone est passé de 36 millions à 244 millions d'euros avec, en 2000, un bénéfice net de 26 millions. En moyenne, le centre d'appels enregistre chaque jour 17 000 commandes fermes. Belgo-Allemand s'exprimant en anglais, Jan Henne De Dijn ne maîtrise pas encore la langue de Voltaire mais il la trouve moins difficile que les règles qui prévalent dans l'audiovisuel français. Quand on l'interroge sur sa capacité à assurer la diffusion de ses programmes dans l'Hexagone, il ne peut réprimer un rictus. « Disons que c'est un marché bien protégé. Difficile. Mais nous croyons que nous arriverons à imposer notre concept. » Si elle ne rencontre guère d'obstacles ailleurs en Europe, la chaîne n'est accessible pour l'instant en France que via le satellite Astra et les réseaux câblés de NTL et France Télécom.

Jean-Pierre Stroobants

## Mesures internationales contre la cybercriminalité

LE CONSEIL de l'Europe a publié, vendredi 25 mai, la version finale de son projet de convention internationale sur la cybercriminalité, qui prévoit un renforcement des mesures de protection des données privées en ligne. Le Conseil, qui regroupe 43 Etats, a amendé le texte afin de garantir le respect de la vie privée lors des enquêtes policières sur des crimes tels que le piratage informatique, la diffusion de virus ou l'utilisation de numéros de cartes bancaires. Les rédacteurs du texte sont toutefois restés sourds aux appels des fournisseurs d'accès à Internet, qui demandaient un assouplissement de la mesure les obligeant à stocker au moins 60 jours les données pouvant servir aux enquêtes. Ce projet de convention, qui doit devenir le premier document international contraignant dans le domaine d'Internet, sera soumis en septembre au conseil des ministres du Conseil de l'Europe pour adoption.

### DÉPÊCHES

■ **PUBLICITÉ** : Publicis n'a plus l'intention de s'opposer à l'offre publique d'échange de l'américain Interpublic Group sur True North, dont le groupe français détient 9 % du capital.

■ **SATELLITES** : Michael Smith, PDG de Hughes Electronics (filiale de General Motors), qui contrôle DirecTV, le numéro un américain de la télévision par satellite, a démissionné vendredi 25 mai. Il était opposé au projet de fusion proposé par Rupert Murdoch (*Le Monde* du 26 mai).

Participez à la 5<sup>e</sup> édition du

# Prix Le Monde

de la recherche universitaire

Si vous avez soutenu votre thèse entre le 1<sup>er</sup> octobre 2000 et le 31 octobre 2001, le Prix Le Monde vous offre la possibilité de publier vos travaux dans la collection « Partage du savoir ».

Institué en 1997 par Le Monde de l'éducation, ce concours a comme objectifs :

- Valoriser la recherche universitaire en offrant à de jeunes docteurs une audience élargie au grand public.
- Impulser un débat d'idées permanent autour des chercheurs et de leurs savoirs.
- Encourager des problématiques qui – traitées dans un esprit d'ouverture interdisciplinaire – soient susceptibles d'éveiller un intérêt au-delà d'un seul cercle de spécialistes et de réduire les clivages entre l'espace de production des connaissances et les besoins des hommes.

Renseignements : 01-44-97-54-95, [chupin@lemonde.fr](mailto:chupin@lemonde.fr)

OFUP de l'éducation fph fondation Charles Léopold Mayer ministère de l'éducation nationale puf



VALEURS EUROPÉENNES

Le titre de la holding industrielle diversifiée Montedison a terminé en baisse de 3,05 %, à 2,86 euros, vendredi 25 mai à la Bourse de Milan...

aurait livré des hanches artificielles défectueuses aux Etats-Unis. « La facture risque d'être salée, et certaines rumeurs évoquent même une possible faillite de Sulzer Medica »...



Table listing various European companies and their stock prices, including RICHEMONT UNITS, ROY.PHILIPS ELE, RYANAIR HLDGS, etc.

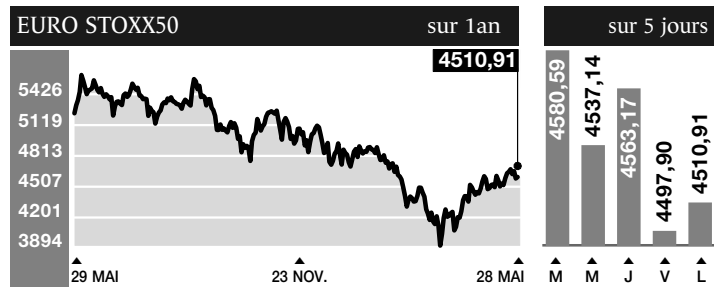


Table listing various European companies and their stock prices, including SKF-B, SMITHS GROUP, SAPHUS BEREND, etc.

28/05 10h11

Table of stock prices for the AUTOMOBILE sector, including AUTOLIV SDR, BASF AG, BMW, etc.

Table of stock prices for the CHEMIE sector, including LAPORTE, LONZA GRP N, NORSK HYDRO, etc.

Table of stock prices for the PHARMACIE sector, including ACTELION N, ALTANA AG, ASTRAZENACA, etc.

Table of stock prices for the ALIMENTATION ET BOISSON sector, including ALLIED DOMECO, ASSOCIAT BRU F, BBAG OE BRAU-BE, etc.

Table of stock prices for the ASSURANCES sector, including AEGIS GROUP, AEGION NV, AGF, etc.

Table of stock prices for the HAUTE TECHNOLOGIE sector, including AIXTRON, ALCATEL-A, ALTEC SA REG, etc.

BANQUES

Table of stock prices for the BANQUES sector, including ABBEY NATIONAL, ABN AMRO HOLDIN, ALL & LEICS, etc.

CONGLOMÉRATS

Table of stock prices for the CONGLOMÉRATS sector, including DIETEREN SA, AZEL, GBL, etc.

PHARMACIE

Table of stock prices for the PHARMACIE sector, including ACTELION N, ALTANA AG, ASTRAZENACA, etc.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Table of stock prices for the BIENS D'ÉQUIPEMENT sector, including ABB N, ADECCO N, AEROPORT DI RO, etc.

ASSURANCES

Table of stock prices for the ASSURANCES sector, including AEGIS GROUP, AEGION NV, AGF, etc.

HAUTE TECHNOLOGIE

Table of stock prices for the HAUTE TECHNOLOGIE sector, including AIXTRON, ALCATEL-A, ALTEC SA REG, etc.

À NOS ABONNÉS

Advertisement for subscription changes and suspensions during vacations, featuring the phone number 0803 022 021.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Table of stock prices for the TÉLÉCOMMUNICATIONS sector, including ATLANTIC TELECO, BRITISH TELECOM, CABLE & WIRELES, etc.

CONGLOMÉRATS

Table of stock prices for the CONGLOMÉRATS sector, including DIETEREN SA, AZEL, GBL, etc.

PHARMACIE

Table of stock prices for the PHARMACIE sector, including ACTELION N, ALTANA AG, ASTRAZENACA, etc.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Table of stock prices for the BIENS D'ÉQUIPEMENT sector, including ABB N, ADECCO N, AEROPORT DI RO, etc.

CONSTRUCTION

Table of stock prices for the CONSTRUCTION sector, including ACCIONA, ACS, AGGREGATE IND, etc.

CONGLOMÉRATS

Table of stock prices for the CONGLOMÉRATS sector, including DIETEREN SA, AZEL, GBL, etc.

PHARMACIE

Table of stock prices for the PHARMACIE sector, including ACTELION N, ALTANA AG, ASTRAZENACA, etc.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Table of stock prices for the BIENS D'ÉQUIPEMENT sector, including ABB N, ADECCO N, AEROPORT DI RO, etc.

MEDIAS

Table of stock prices for the MEDIAS sector, including B SKY B GROUP, CANAL PLUS, CAPITAL RADIO, etc.

SERVICES COLLECTIFS

Table of stock prices for the SERVICES COLLECTIFS sector, including ACEA, AEM, ANGLIAN WATER, etc.

PRODUITS DE BASE

Table of stock prices for the PRODUITS DE BASE sector, including ACERALIA, ACERINOX R, ALUMINIUM GREC, etc.

CONGLOMÉRATS

Table of stock prices for the CONGLOMÉRATS sector, including DIETEREN SA, AZEL, GBL, etc.

PHARMACIE

Table of stock prices for the PHARMACIE sector, including ACTELION N, ALTANA AG, ASTRAZENACA, etc.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Table of stock prices for the BIENS D'ÉQUIPEMENT sector, including ABB N, ADECCO N, AEROPORT DI RO, etc.

BIENS DE CONSOMMATION

Table of stock prices for the BIENS DE CONSOMMATION sector, including AHOLD, ALTADIS, AMADEUS GLOBAL, etc.

SERVICES COLLECTIFS

Table of stock prices for the SERVICES COLLECTIFS sector, including ACEA, AEM, ANGLIAN WATER, etc.

CHEMIE

Table of stock prices for the CHEMIE sector, including AIR LIQUIDE, AKZO NOBEL NV, BASF AG, etc.

CONGLOMÉRATS

Table of stock prices for the CONGLOMÉRATS sector, including DIETEREN SA, AZEL, GBL, etc.

PHARMACIE

Table of stock prices for the PHARMACIE sector, including ACTELION N, ALTANA AG, ASTRAZENACA, etc.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Table of stock prices for the BIENS D'ÉQUIPEMENT sector, including ABB N, ADECCO N, AEROPORT DI RO, etc.

COMMERCE DISTRIBUTION

Table of stock prices for the COMMERCE DISTRIBUTION sector, including ALLIANCE UNICHE, AVA ALLG HAND.G, BOOTS CO PLC, etc.

CODES PAYS ZONE EURO

Table listing country codes for the EURO zone: FR: France, DE: Allemagne, ES: Espagne, etc.





## DISPARITION

## Walter Eytan

Le père de la diplomatie israélienne

**GRANDE FIGURE** de la diplomatie israélienne et ancien ambassadeur en France, Walter Eytan est mort à Jérusalem, mercredi 23 mai, à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Comme beaucoup de juifs européens nés au début du siècle dernier et convertis au sionisme, Walter Eytan a vécu deux vies, l'une avant, l'autre après la naissance d'Israël.

Né Walter Ettinghausen le 24 juillet 1910 à Munich, il fait ses études en Suisse, puis en Angleterre. Professeur de philologie et de littérature allemande à Oxford – où son père était libraire – de 1934 à 1945, devenu sioniste dès 1933, il s'engage pendant la guerre, s'installe en Palestine en 1946, où il change de nom, et devient porte-

parole de l'Agence juive, l'embryon du futur gouvernement israélien. En 1947, à la demande du futur ministre Moshe Sharett, Walter Eytan fonde une école pour diplomates, dont la première promotion regroupe vingt-cinq anciens vétérans ayant servi sous l'uniforme britannique, dont cinq femmes. L'indépendance d'Israël proclamée, Walter Eytan commence en 1948 une longue carrière diplomatique.

Nommé directeur général du ministère des affaires étrangères, il occupera cette fonction pendant douze ans. Cette expérience de « grand commis » lui permet de vivre intimement l'enfance de l'Etat juif, qu'il racontera alors dans un livre, *Les Dix Premières Années*. Mais

c'est à Paris – où il arrive comme ambassadeur en 1960 – que Walter Eytan donnera toute sa mesure. C'est l'époque où les relations entre la France et Israël sont encore au beau fixe. Elles se détériorent rapidement lors de la guerre de Six Jours. Le général de Gaulle en voudra à l'ambassadeur pour ne pas avoir, selon lui, assez clairement expliqué la position de la France, hostile à une attaque préventive israélienne. Walter Eytan quitte Paris en 1970, après un séjour de dix ans, record jamais battu depuis. Il finira sa carrière comme conseiller du ministre des affaires étrangères Abba Eban.

Jean-Pierre Langellier

## AU CARNET DU « MONDE »

## Mariages

– Meudon, Clamart.

Marie-Martine et Henri VEDEL  
Fany et Elsa TANGUY

sont heureux du mariage  
de leur fille,  
de leur mère,

Isabelle VEDEL  
avec Eric MAUBERT.

Bienvenue à notre gendre.  
Bienvenue à notre beau-père.

## Décès

– Sa famille

Et tous ceux qui l'ont aimé  
ont la douleur de faire part du décès de

Pierre PAGET,  
ancien directeur de la CPAM  
de Chartres.

L'inhumation aura lieu le 29 mai  
2001, en l'église de Bigny-Vallenay  
(Cher).

– Le 23 juin 2001, à l'aube,

Seeta IYENGAR

a rejoint, dans une vie illuminée, sa mère  
et son frère.

La cérémonie des obsèques aura lieu  
au crématorium de Nanterre, chemin du  
Calvaire, le mercredi 30 mai, à 10 h 45  
précises.

De la part :

de ses neveux,  
M. Ashoke Chatterjee,  
M. Romir et M<sup>me</sup> Chatterjee,  
D<sup>r</sup> Anthony et M<sup>me</sup> Lekha Klouda,  
de ses amis, parmi lesquels  
M. Pier Steensma,  
M<sup>me</sup> Whitman-Manchon,  
Les anciens élèves de Jeanne  
Manchon-Theis,

Les enfants de M. et M<sup>me</sup> Louis  
Harlé,

Et de M<sup>me</sup> Jeanrenaud-Theis,  
Des médecins et des équipes de soins  
et d'accompagnement du centre de long  
séjour de l'hôpital Louis-Mourier, qui ont  
conduit Seeta jusqu'à une fin sereine.

M<sup>me</sup> Conard-Harlé,  
157, boulevard Brune,  
75014 Paris.

– José Maria Baeza Ruiz,  
son père,

Marie-Thérèse Baeza,  
sa sœur,

Ses tantes, cousins et cousines,  
Et ses proches amis,

ont la douleur de faire part du décès de

M<sup>me</sup> Marguerite RENON,  
née BAEZA,

survenu à Briis-sous-Forges (Essonne) le  
mardi 22 mai 2001, à l'âge de soixante-  
six ans, munie des sacrements de  
l'Eglise.

La cérémonie religieuse sera célébrée  
le mardi 29 mai, à 10 h 30, en l'église  
Sainte-Jeanne-de-Chantal, place de la  
Porte-de-Saint-Cloud, Paris-16<sup>e</sup>.

L'inhumation aura lieu le même jour,  
à 12 heures, au cimetière du  
Montparnasse, dans le caveau de famille.

85, rue Chardon-Lagache,  
75016 Paris.

Lucien RIEGEL

s'est endormi dans la paix du Seigneur le  
25 mai 2001, dans sa soixante-dix-  
neuvième année.

Vous êtes conviés à partager le  
chagrin et l'espérance de ses siens.

De la part de  
Paulette Riegel,  
son épouse,

Ses enfants,  
Ses petits-enfants,  
Toute sa famille.

La cérémonie religieuse sera célébrée  
le mercredi 30 mai, à 11 heures, en  
l'église Saint-Joseph, à Montgeron  
(Essonne).

A des fleurs ou couronnes, il aurait  
préférez un don à

– l'Association nationale de défense  
des victimes de l'amiante (Andeva),  
22, rue des Vignerons, 94686  
Vincennes ;  
– l'Association pour adultes et jeunes  
handicapés (APAJH nationale),  
CCP Paris 9-270-61-F.

3, rue Amélie-Evrard,  
91230 Montgeron.

– Le recteur de l'académie d'Amiens,  
chancelier des universités,  
à le regret de faire part de la disparition,  
le 25 mai 2001, du

Pr Bernard RISBOURG,

président de l'université de Picardie-  
Jules-Verne.

Il s'associe à la peine de ses proches,  
de ses collègues et de ses étudiants.

## Anniversaires de décès

– Il y a dix ans, le 29 mai 1991,  
disparaissait

Roger COHEN-HADRIA.

Son souvenir ne quitte pas les siens,  
que ceux qui l'ont connu et aimé aient  
une pensée pour lui.

– Il y a vingt ans, le 29 mai 1981,

Jacques-Antoine GAU,  
député-maire de Voiron (Isère),  
conseiller régional,  
ancien vice-président  
de l'Assemblée nationale,

nous quittait au terme d'une cruelle  
maladie.

Sa famille, ses amis, ses collabora-  
teurs, tous ceux qui l'ont connu se  
souviennent ; à jamais il reste présent  
dans leur cœur.

Armelle JOBELIN

est partie le 29 mai 1999.

Le vent nous raconte encore son  
histoire.

## Conférences-Débats

Institut d'études de l'islam  
et des sociétés du monde musulman  
(IEHES)

M. Philippe Fargues,  
directeur de recherche INED,  
« La démographie face à la génération  
du changement dans le monde arabe »,  
à propos de son dernier livre,  
mardi 29 mai 2001, 18 heures,  
dans les locaux de l'Institut,  
96, boulevard Raspail,  
75006 Paris, salle de cours.

## Cours

Apprendre le russe au CREF Moscou,  
stages intensifs, semi-intensifs :  
01-39-53-85-73, ou cref@dol.ru

Et vous, qu'attendez-vous  
pour vous initier à l'informatique ?

Un formateur compétent et pédagogue se  
déplace chez vous pour vous former en  
bureautique et à Internet  
(PC ou Mac).

Documentation gratuite  
Aldisa : 01-46-67-18-90

## Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL  
DE PHILOSOPHIE

Séminaire  
Joseph Cohen : « Altérité et révé-  
lation », 31 mai, 20 heures - 22 heures ;  
amphi Poincaré, 7 juin, 18 heures -  
20 heures, amphi B, Carré des sciences,  
1, rue Descartes, Paris-5<sup>e</sup>.

Journées d'études

« Arts et produits dérivés », sous la  
responsabilité de Maria Letizia Cravetto,  
2 juin, 14 h 30 - 19 heures, amphi  
Stourdzé, Carré des sciences, 1, rue  
Descartes, Paris-5<sup>e</sup>.

« Qu'est-ce que la parole publique ? »  
Sous la responsabilité de Barbara  
Cassin et Philippe-Joseph Salazar, 7 et  
8 juin, 9 heures - 18 heures, amphi  
Stourdzé, Carré des sciences, 1, rue  
Descartes, Paris-5<sup>e</sup>.

L'accès à toutes les activités du  
collège est libre et gratuit (dans la limite  
des places disponibles).

Renseignements sur salles,  
répondeur : 01-44-41-46-85. Autres  
renseignements : 01-44-41-46-80.

Nos abonnés et nos actionnaires,  
bénéficiant d'une réduction sur les  
insertions du « Carnet du Monde »,  
sont priés de bien vouloir nous com-  
muniquez leur numéro de référence.

**DOCUMENT** L'INSTITUT DES CADAVRES SANS NOM DE BOSNIE. ABBEVILLE UN PLONGEUR-PHOTOGRAPHE DANS LA VILLE INONDÉE. TAPIOLE LE RETOUR DU ROI DU DRIBBLE ET DE LA « GAGNE ». BERLUSCONI FORTUNE, POUVOIR, AMITIÉS SICILIENNES... FAUT-IL AVOIR PEUR DE « SUA EMITTENZA »? PHOTO SOUVENIR VINGT ANS APRÈS, PIERRE MAUROY ET DIX-HUIT ANCIENS MINISTRES REVIENNENT À MATIGNON.

**LIRE ET VOIR ET AUSSI...** INCORRECTS ET HORS DE PRIX, LES YOUNG BRITISH ARTISTS FONT FLAMBER L'ART CONTEMPORAIN. DANONE ET L'HÉRITAGE DU CAPTAIN BOYCOTT. FIÈVRE APHTEUSE, CAUCHEMAR DANS LA CAMPAGNE ANGLAISE. L'AMI 6, EXCENTRIQUE CITRÔEN, FÊTE SES QUARANTE ANS. RICHARD GERE, PHOTOGRAPHE ET PÈLERIN DE LA CAUSE TIBÉTAINE.

**L'OR DES Windsor**  
Enquête sur la fortune de la Couronne britannique. Une monarchie minée par des affaires où les altesses royales confondent noblesse et business.

N°7

Belgique : 150 Fb - Suisse : 6 FS - Luxembourg : 140 FL  
France : 30 FF - Canada : 8 \$ can.

20 F

MAGAZINE MENSUEL - 20 F

## Les damnés de la guerre

L'écrivain Bernard-Henri Lévy nous apporte son témoignage sur des drames délaissés par l'histoire, à l'orée du XXI<sup>e</sup> siècle : Angola, Burundi, Sri Lanka, Soudan, Colombie

Un récit en 5 épisodes  
à partir du mardi 29 mai

Le Monde  
daté 30

**SPORTS** L'Allemand Michael Schumacher a enlevé, dimanche 27 mai, sa cinquième victoire dans le Grand Prix de Monaco. Il n'est plus ainsi qu'à une victoire du record

détenu par le Brésilien Ayrton Senna. ● FERRARI a réalisé le doublé, le Brésilien Rubens Barrichello prenant la deuxième place dans le sillage de son coéquipier. Michael Schumacher

conforte sa place de leader du championnat du monde des pilotes, avec douze points d'avance sur le Britannique David Coulthard. Ce dernier a terminé cinquième, après s'être

élancé en dernière position suite à un problème d'ordre électronique. ● LE GRAND PRIX a permis aux écuries Jaguar et Prost de marquer leurs premiers points de la saison. L'écurie

britannique a même décroché un podium, avec la troisième place de l'Irlandais Eddie Irvine, alors que Jean Alesi et sa Prost Grand Prix prenaient la sixième place.

## Michael Schumacher remporte son cinquième Grand Prix de Monaco

En tête de bout en bout, le pilote allemand renforce sa place de leader du championnat du monde des pilotes et se rapproche à une longueur d'Ayrton Senna, victorieux à six reprises en Principauté. Grâce à la deuxième place de Rubens Barrichello, Ferrari réussit le doublé

### MONACO

de notre envoyé spécial

Sans jamais avoir été menacé et après avoir mené la course d'un bout à l'autre, Michael Schumacher (Ferrari) a remporté le 59<sup>e</sup> Grand Prix de Monaco, dimanche 27 mai en Principauté. « Pour vaincre ici, il faut avant tout terminer, a déclaré le pilote allemand au prix d'un bel euphémisme. D'un certain côté, ce fut une course facile, car j'étais seul en tête. Mais de l'autre, c'était très compliqué, car il nous fallait garder un rythme élevé. »

Avec cinq victoires à Monaco, remportées en 1994, 1995, 1997, 1999 et 2001, Michael Schumacher égale la performance de l'Anglais Graham Hill, réalisée dans les années 1960. Il n'est plus ainsi qu'à une victoire du record, détenu par le « roi de Monaco », le Brésilien Ayrton Senna, victorieux à six reprises en Principauté.

### PREMIER PODIUM POUR JAGUAR

Dimanche, le pilote Ferrari a devancé de quatre dixièmes de seconde son équipier, le Brésilien Rubens Barrichello. Eddie Irvine (Jaguar), parti à la sixième place sur la grille de départ, termine troisième, à quelque trente secondes du leader. Ce très bon résultat de l'Irlandais lui permet de faire taire tous ceux qui ne voulaient plus voir en lui qu'une « grande gueule » doublée d'un séducteur vieillissant. Dotée de l'un des plus gros budgets du plateau, l'écurie britannique, qui marque ses premiers points de la saison, occupe dorénavant la septième place du championnat des constructeurs. « Nous avons été très critiqués récemment, mais beaucoup de gens n'avaient pas compris le défi auquel nous faisons face, a confié le bouillant Irlandais. Je suis heureux



Michael Schumacher, avec cinq victoires dans la Principauté, s'approche du record d'Ayrton Senna.

de leur avoir expliqué en piste aujourd'hui. » On croyait l'Écossais David Coulthard (McLaren-Mercedes) capable de l'emporter pour la seconde fois consécutive à Monaco. Il avait d'ailleurs obtenu à l'arraché la pole position, dans les toutes dernières minutes d'une séance de qualification époustouflante, samedi 26. Il n'en fut rien. Principal challenger de Michael Schumacher dans la course au titre mondial et bien qu'ayant battu le record du tour, il n'a pu faire mieux que cinquième.

Les monoplaces britanniques ont rencontré, une fois encore, des problèmes avec leur système électronique d'antipatinage, censé optimiser leurs départs : s'agitant furieusement et vainement dans son cockpit,

### BLOQUÉ PRÈS DE 40 TOURS

David Coulthard est resté bloqué sur la grille du circuit monégasque, alors que les autres s'élançaient pour effectuer le tour de formation, qui précède le départ de la course. Son coéquipier, le Finlandais Mika

Hakkinen, avait été victime d'une déconvenue similaire au Brésil et en Autriche. Conformément au règlement, David Coulthard a dû s'élaner en toute dernière position. C'est au prix d'une spectaculaire remontée, comme celle qu'il effectua sur le circuit de Catalogne, en Espagne, le 29 avril, et bien qu'ayant été bloqué pendant près de quarante tours par l'Arrows, plus lente, du Brésilien Enrique Bernoldi, que l'Écossais est parvenu à récolter deux précieux points. Il a amélioré à cette occasion le record du tour, détenu

par l'Allemand Heinz-Harald Frentzen depuis 1997.

Avec quarante points, David Coulthard occupe la deuxième place du championnat, à douze points de Michael Schumacher, et est toujours en droit d'espérer pouvoir remporter sa première couronne mondiale, bien qu'il n'ait pratiquement plus aucun droit à l'erreur. L'autre - bonne - surprise de ce Grand Prix, où seulement dix voitures sur vingt-deux sont parvenues à franchir la ligne d'arrivée, est la sixième place du Français Jean Alesi, sur Prost Grand Prix. Ce premier point obtenu a provoqué une vive émotion et procuré un réel soulagement à l'écurie française. C'est des

Monaco. Je me suis vraiment fait plaisir dans cette course, même si, vers la fin, j'ai eu très peur lorsque j'ai senti la voiture qui commençait à louvoyer dans le tunnel. En fait, c'est le pneumatique arrière gauche qui avait crevé, et j'ai dû opérer un arrêt supplémentaire qui m'a coûté la cinquième place. »

Longtemps placée dans les points grâce à un excellent Giancarlo Fisichella, qui déjà avait terminé l'an dernier troisième à Monaco, l'écurie française Benetton-Renault n'a pas eu la même chance que Prost Grand Prix. L'Italien dut abandonner au quarante-quatrième tour, suite à un problème de boîte qui l'a expédié dans le rail de sécurité à la

### Un nouveau sponsor pour Ferrari

Le groupe britannique Vodafone, numéro un mondial de la téléphonie mobile, sera le partenaire de l'écurie Ferrari pour trois ans à partir de la saison 2002, a annoncé son directeur exécutif, Chris Gent. « Nous sommes leaders dans notre domaine, et notre but est de devenir tout simplement l'une des plus grandes marques du monde, a expliqué Chris Gent. Je suis confiant dans le fait que notre partenariat avec Ferrari, avec la couverture médiatique mondiale de la F1, nous aidera à atteindre ce but. »

Vodafone était déjà présent en F1 avec Benetton. Aucun montant n'a été dévoilé pour ce contrat, mais on parlait, dans les coulisses du circuit monégasque, d'une somme de 150 millions de dollars (175 millions d'euros). Le logo Vodafone succédera à celui de TIM (télécommunications italiennes) sur les flancs, le museau et l'aile avant des monoplaces de la Scuderia, mais aussi sur les combinaisons et les casques des pilotes.

larmes dans la voix que l'Avignonnais a confié ses premières impressions après une course visiblement très éprouvante : « Ce premier point me fait tellement plaisir que j'ai l'impression que notre aventure recommence vraiment ce dimanche. Cela me rend particulièrement heureux d'avoir obtenu ce premier résultat à

sortie de Sainte-Dévote. Son coéquipier Jenson Button termine, quant à lui, à la septième place : « C'est une bonne chose que d'avoir terminé dans les dix premiers, a déclaré le Britannique. Même si c'est un peu frustrant d'être à la porte des points. »

Jean-Jacques Larrochelle

## Quand les opérations de relations publiques investissent les balcons...

### MONACO

de notre envoyé spécial

A Monaco, les façades des immeubles sont comme les loges d'un gigantesque amphithéâtre urbain, et les milliers de balcons qui ouvrent sur la mer offrent, pour la plupart, des points de vue variés sur le circuit et son théâtre sportif. Louées, à raison de quelques dizaines de milliers de francs, voire davantage suivant l'emplacement et le confort des lieux, pour le week-end du Grand Prix, ces loges sont aussi un précieux support pour les politiques de relations publiques.

Alors que, sur la plupart des circuits, seul le « Paddock club », géré par la société Allsports Management de l'inévitable Bernie Ecclestone, donne la possibilité d'effectuer des opérations de marketing *in situ*, la configuration particulière des lieux à Monaco permet de s'en affranchir.

A l'instar de toutes les écuries du plateau, Prost Grand Prix disposait à Monaco de son espace VIP (invités de marque). Situé au septième étage de l'Ermanno Palace, une résidence surplombant le virage de Sainte-Dévote, le balcon de cet appartement, qui abrite habituellement des bureaux, offre un panorama à 90 degrés sur le port.

Cette position privilégiée permet de suivre les voitures de la fin de la ligne des stands jusqu'à l'en-

trée du virage de Massenet et de les retrouver de la sortie du tunnel jusqu'à la piscine. Autant de secteurs traditionnellement riches en péripéties.

### APPROCHER LES STANDS

Si les journées du jeudi et du vendredi sont réservées à la promotion de la communication en interne, celles du samedi et surtout du dimanche, jour du Grand Prix, sont réservées aux partenaires ou aux fournisseurs officiels de l'écurie du quadruple champion du monde. « On arrive, on enlève tout, on modifie l'espace », explique Crystelle Pielucha, chargée des

opérations à la direction du marketing de Prost Grand Prix. Le travail de promotion de la marque implique aussi pour la jeune femme de déambuler dans les rues de la Principauté avec un groupe d'invités désireux, par exemple, d'approcher les stands, que certains rêvent, ici plus qu'ailleurs, comme le saint des saints de la compétition automobile.

Nappes blanches et couverts en argent, service traiteur à la hauteur de l'événement, quatre téléviseurs dernier cri branchés sur le « kiosque », qui permet notamment de suivre en temps réel les données relatives à la course

comme dans une salle de presse (temps, meilleurs tours, écarts, vitesses maximales), tout a été fait pour optimiser le confort des invités. L'atmosphère des lieux rappelle celle d'un repas de fête en famille le dimanche. « Nous avons souhaité préserver un esprit convivial, à la française », souligne Crystelle Pielucha. Le jour du Grand Prix, une centaine d'invités se tenaient donc prêts à suivre les débats qui dans le vacarme allaient se dérouler sous leurs yeux.

### BOUFFÉE D'OXYGÈNE

Jean Alesi, qui ne répugne jamais à se rendre à l'espace VIP lors des journées d'essai pour répondre de bonne grâce aux sollicitations de ce public un peu particulier, a offert aux invités de l'écurie un cadeau inespéré en ce dimanche.

Accueilli avec un profond soulagement, le point monégasque cueilli par l'écurie française a été la cerise sur le gâteau. Ou plutôt le gâteau sous la cerise : conformément aux accords de la Concorde, qui réglementent la manière dont est redistribuée la manne financière de la formule 1 suivant un système au mérite, ce petit point est une bouffée d'oxygène pour l'écurie française. En F1, fût-il petit, un point c'est tout.

J.-J. L.

### Le Brésilien Hélio Castroneves

#### s'impose aux 500 miles d'Indianapolis

Le Brésilien Hélio Castroneves (Dallara-Oldsmobile) a emporté, dimanche 27 mai, les 500 miles d'Indianapolis (Etats-Unis) devant son compatriote et partenaire d'écurie, Gil de Ferran. Les deux pilotes sud-américains offrent à Roger Penske, patron de l'équipe, un doublé historique puisque c'était la première fois depuis la scission de la formule Indy en deux ligues (CART et IRL), en 1995, que cette écurie courait à Indianapolis.

Malgré sa onzième position sur la grille de départ et l'interruption de la course à 45 tours de l'arrivée alors qu'il était en tête, Hélio Castroneves, 26 ans, succède au Colombien Juan Pablo Montoya, vainqueur de l'édition 2000 et désormais pilote de formule 1 dans l'écurie Williams-BMW. La victoire du Brésilien pour sa première participation, conjuguée à la décevante septième place du Chilien Eliseo Salazar, leader de la ligue rivale IRL, confirme la supériorité de la ligue CART.

Grand Prix de Monaco

7<sup>e</sup> MANCHE DU CHAMPIONNAT DU MONDE DE FORMULE 1

Dimanche 27 mai • Circuit de Monte-Carlo, à Monaco • 78 tours de 3,370 km (262,860 km)  
27 Maux • Température piste : 28 °C • 22 qualifiés, 10 classés

**VAINQUEUR**  
Michael SCHUMACHER (Ferrari)  
Les 78 tours en 1 h 47 min 22 s 561 à 146,880 km/h de moy.  
Age : 32 ans  
Nationalité : allemande  
Début en F1 : 1991  
151 courses, 48 victoires.  
Palmarès : champion du monde en 1994, 1995 et 2000.

**CLASSEMENT DE LA COURSE**

1	M. Schumacher (All., Ferrari)	1 h 47'22"561
2	R. Barrichello (Bré., Ferrari)	à 0 s 431
3	E. Irvine (GB, Jaguar)	à 30 s 698
4	J. Villeneuve (Can., BAR)	à 32 s 454
5	D. Coulthard (GB, McLaren)	à 1 tour
6	J. Alesi (Fr., Prost)	à 1 tour

**POLE POSITION**  
D. Coulthard (McLaren/Mercedes)  
en 1 min 17 s 430 (moy. 156,683 km/h)

**MEILLEUR TOUR en course**  
D. Coulthard (McLaren/Mercedes)  
en 1 min 19 s 424 (152,749 km/h), 58<sup>e</sup> tour

**Les faits marquants**

- D. Coulthard, reste immobilisé sur la grille de départ au moment de s'élaner pour le tour de formation. L'Écossais repart en dernière position.
- R. Barrichello prend la 2<sup>e</sup> place à M. Hakkinen (13<sup>e</sup> tour). Le double champion du monde abandonne quelques tours plus tard, trahi par sa mécanique.
- J. Alesi, victime d'une crevaisson, est contraint de regagner son stand (70<sup>e</sup> tour). Au moment de rejoindre la piste, D. Coulthard le dépasse et s'empare devant lui de la cinquième place.

**CLASSEMENT DES CHAMPIONNATS**

PILOTES : 1. M. Schumacher (+ 10), 52 pts ; 2. D. Coulthard (+ 2), 40 ; 3. R. Barrichello (+ 6), 24 ; 4. R. Schumacher, 12 ; 5. N. Heidfeld, 8 ; 6. J. Trulli et J. Villeneuve (+ 3), 7, etc.  
CONSTRUCTEURS : 1. Ferrari (+16), 76 pts ; 2. McLaren (+2), 44 ; 3. Williams, 18, etc.

Infographie : Le Monde avec Pierre Lepidi

# CLAUDE NOUGARO

POUR 2 SOIRÉES EXCEPTIONNELLES  
AU THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES  
LES 26 ET 27 JUIN 2001 À 20H30

••• NODO Productions

présente, en accord avec Thierry Suc et Charley Marouani

Locations : Fnac - Carrefour - France Billet - 0 892 68 36 22 (2,21f/min) - 3615 Billelet (2,21f/min ht) - www.fnac.com - Virgin Megastore - Théâtre des Champs-Élysées

EMI

fnac.com

TS3

avec RTL

Andre Agassi, numéro un du classement mondial

# « Je m'en suis souvent tiré grâce à mon talent, mais, maintenant, il me faut travailler plus dur »

Les Internationaux de France de tennis ont débuté, lundi 28 mai, à Roland-Garros, et s'achèveront le 10 juin. Vainqueur en 1999, l'Américain

Andre Agassi en est cette année la tête de série numéro trois. Dans une interview où il fait souvent référence à son passé d'« enfant terrible »

du tennis, il dit nourrir l'ambition de s'imposer à nouveau à Paris, mais avoir aussi la patience d'attendre une ou deux années supplémentaires.

« Le tournoi d'Atlanta, il y a cinq semaines, puis Rome, Hambourg et la Coupe du monde par équipes à Düsseldorf : est-ce suffisant pour aborder Roland-Garros en pleine confiance ?

— Ça fait quatre semaines passées sur terre battue pour monter en puissance : je devrais jouer mon meilleur tennis à Paris, même si j'ai accumulé plus de défaites que de victoires sur cette surface cette saison [trois matches perdus pour un gagné hors Coupe du monde par équipes]. La seule autre option aurait été de jouer à Monte-Carlo, mais c'était trop tôt dans la saison et trop différent de Paris. Non, je pense que j'ai établi le meilleur planning pour me ménager une chance de gagner encore. Comme tout le monde, j'ai besoin de matches, mais je me réadapte rapidement à la terre battue et je n'y avais pas réussi grand-chose l'année où j'ai gagné à Roland-Garros, en 1999, ni celles où j'ai été finaliste, en 1990 et 1991. Alors je suis confiant. Mon jeu est basé sur ma condition physique, qui est au point, et j'ai, en plus, le désir et la volonté de réussir. Je suis très concentré sur mon objectif.

— Vous avez remporté en janvier l'Open d'Australie à presque trente et un ans : vos résultats ne semblent pas affectés par votre âge.

— Je deviens un meilleur joueur en vieillissant. Par le passé, je m'en suis souvent tiré grâce à mon talent, mais, maintenant, il me faut

travailler plus dur. Le tennis n'a toujours été qu'une partie de ma vie et je pouvais donner l'impression de ne pas tout y sacrifier, mais je vieillissais, et mes chances de gagner s'amenuisaient. Je consacre donc davantage de temps et d'intensité à ma préparation physique et à mon entraînement. Pour moi, désormais, une victoire en Grand Chelem exige beaucoup d'énergie et de concentration. Songer à réaliser cela chaque année, c'est de la folie. En 1999, j'ai gagné deux tournois du Grand Chelem (Roland-Garros et l'US Open) et été finaliste d'un troisième (Wimbledon). Puis je me suis débattu avec les blessures et, quand j'ai été guéri et prêt, je n'avais plus assez confiance en mon jeu. Je veux gagner à nouveau à Paris, mais, si ça n'arrive que l'an prochain ou dans deux ans, croyez-moi, je m'en contenterai.

— Pour préserver votre motivation, établissez-vous un programme plus minutieux ?

— Se fixer des objectifs précis aide, car je ne peux pas jouer à long terme d'année. Ma motivation m'est aujourd'hui dictée par mon âge. J'ai pris conscience que le temps qui me reste sur le court m'est compté, que chaque année qui passe sans réussite m'éloigne de ce que je peux encore accomplir. Pourtant, les nouveaux visages du circuit ne me font pas peur. Ils représentent, au contraire, un défi intéressant. Quand l'ATP a présenté sa campagne « New balls, please » [Le Monde daté 27-28 mai], je n'ai pas eu le sentiment d'être mis au rancart. C'est une bonne initiative que de présenter les nouveaux venus, d'autant qu'ils doivent encore prouver qu'ils sont

capables de battre les anciens régulièrement. Cela va forcément arriver tôt ou tard, alors il n'est pas inutile de se faire à cette idée, mais j'ai l'ambition d'être encore le meilleur.

— Vous semblez plus en paix avec vous-même, et du même coup plus abordable...

— La célébrité me met moins mal à l'aise, mais voyager m'est toujours pénible. Ce n'est pas que la situation soit plus facile aujourd'hui, mais je m'y prends mieux. Je ne me stresse pas inutilement. Avant, je croyais que le tennis était une question de vie ou de mort. Je suis reconnaissant de pouvoir encore jouer sans rien avoir à prouver. Si c'était à refaire, je me comporterais différemment, parce que, à trente et un ans, on a une perspective des choses qu'il est impossible d'avoir à dix-huit. Alors que je n'aimais pas l'attention dont je faisais l'objet, aujourd'hui j'ai l'impression de pouvoir mieux communiquer et d'être compris. Avant, je voulais juste jouer au tennis et partir. J'avais l'impression d'être mal compris.

— Que représentent les Internationaux de France pour vous ?

— Même si j'ai gagné tous les tournois du Grand Chelem, ma victoire à Paris, en 1999, restera mon souvenir le plus fort. Ça faisait si longtemps que je n'y avais pas bien joué que je pensais ne plus pouvoir y arriver. J'avoue que je n'y croyais même plus, ça faisait presque dix ans... C'était bouleversant, écrasant.

Propos recueillis par Patricia Jolly

■ Le forfait de l'Américaine Lindsay Davenport, tête de série numéro 3, annoncé dimanche 27 mai et motivé par l'aggravation d'une blessure au genou droit, a entraîné la modification du tableau féminin des Internationaux de France. La Française Sandrine Testud est devenue tête de série numéro 17, alors que sa compatriote Amélie Mauresmo passait du quatrième au troisième quart de tableau.

► www.lemonde.fr/rolandgarros2001

# Biarritz a mis un terme prématuré à la saison du Stade français

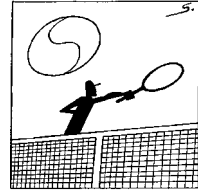
Montferrand-Biarritz et Castres-Toulouse en demi-finale

LE BIARRITZ Olympique (BO) a créé la surprise des quarts de finale du championnat de France en éliminant, dimanche 27 mai au stade Jean-Bouin, le tenant du titre, le Stade français (19-35). Fatigués par leur finale de Coupe d'Europe perdue une semaine plus tôt au Parc des Princes face à l'équipe anglaise de Leicester, les joueurs de la capitale ont été incapables de donner du rythme à la rencontre. « C'était peut-être notre meilleure saison en quatre ans. On a été réguliers et dans la dernière semaine, quand les matches sont plus importants, on s'écroule physiquement. Il faudra en tirer les conclusions et repartir de plus belle », a déclaré le capitaine parisien, Christophe Juillet.

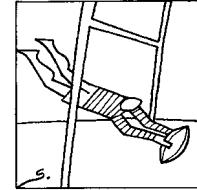
Le BO a fait la différence grâce à la puissance de son pack et aux 25 points marqués par son ouvreuse d'origine croate Frano Botica. Le club basque, qui vient

de recruter le trois-quarts aile australien Joe Roff pour la saison prochaine et qui pourrait, sous peu, voir arriver un investisseur de poids en la personne de l'industriel Serge Kampf, sera opposé en demi-finale à Montferrand, qui, dimanche, a pris le dessus sur Agen (33-21). Les Auvergnats ont été bousculés par les Lot-et-Garonnais, qui menaient 15-10 à la pause après avoir inscrit deux essais.

L'autre demi-finale opposera Castres et Toulouse, dans un remake de la finale de 1995 remportée par l'équipe de la Ville rose. Les Castrais ont disposé de Colomiers (37-26) à la faveur d'une meilleure fin de match. Les Toulousains ont également connu des difficultés pour s'imposer, à domicile, face à Perpignan (20-15). Les Catalans n'ont toutefois pas tout perdu puisqu'ils ont hérité de la sixième et dernière place qualificative en Coupe d'Europe (avec Castres, Montferrand, Toulouse, le Stade français et Biarritz). Les demi-finales auront lieu le samedi 2 juin, et la finale le 9 juin au Stade de France. — (Reuters.)



ROLAND-GARROS



RUGBY

## Iban Mayo, l'inconnu du Midi libre

SÈTE (Hérault)  
de notre envoyé spécial

La loi du peloton est implacable. Le Suisse Sven Montgomery (La Française des jeux) l'a appris à ses dépens.



MIDI LIBRE

Maillot jaune au départ de la dernière étape, Florac (Lozère)-Sète (Hérault), disputée dimanche 27 mai, il a terminé quarantième, à 31 minutes et 35 secondes du vainqueur de ce Grand Prix du Midi libre, l'Espagnol Iban Mayo (Euskaltel).

Le final s'est dénoué au sommet du mont Saint-Clair, dans les lacets de cette pente vertigineuse qui abrite, « à deux pas des flots bleus », le fameux cimetière marin d'où Paul Valéry contemple à jamais la plage de la Corniche. Au terme d'une belle et sévère empoignade, le Français Benoît Salmon (AG2R) a décroché cette sixième et dernière étape marquée par l'incroyable déroute des hommes de La Française des jeux.

En fait de déroute, la formation dirigée par Marc Madiot, qui depuis deux journées additionnait les victoires d'étape (Bradley McGee vendredi, Sven Montgomery samedi), s'est vu infliger une correction. Règlement de comptes ? Nul ne pourra jamais l'attester. Restent les faits. Il a suffi d'un peu moins de 100 kilomètres et de quelques estocades portées tour à tour par les coureurs de Bonjour, Festina, CS World Online, Euskaltel et Cofidis pour faire craquer le jeune Sven Montgome-

ry (vingt-cinq ans). Il a fallu l'ultime ascension du mont Saint-Clair, escaladé à deux reprises, pour qu'Iban Mayo parachève une victoire ébauchée la veille dans la terrible montée de la Croix-Neuve, sur les hauteurs de Mende (Lozère).

« C'est pas possible de parler », s'excuse son directeur sportif, assailli par les appels sur son téléphone portable. Entre deux conversations, il prend tout de même le temps d'expliquer : « Iban découvre le haut niveau. C'est un bon rouleur qui sait aussi grimper. » Avec ses deux anneaux d'or à l'oreille gauche, ses cheveux bruns qui tombent en boucles sur sa nuque, ce coureur de vingt-trois ans est l'un des grands espoirs du cyclisme espagnol. Originaire d'Igorre, dans la province basque de Biscaye, il a rejoint Euskaltel il y a deux ans. C'est au sein de cette formation, créée voilà presque dix ans et qui n'accepte que des coureurs ayant évolué au sein d'équipes amateurs du Pays basque, qu'il a démarré sa carrière professionnelle. En triomphant dimanche à Sète, il a signé sa première victoire chez les professionnels.

UNE SORTIE DE MIRACULÉ

Ce fils d'une mère basque et d'un père dont il ne connaît pas les origines — « peut-être italiennes », dit-il — est une sorte de miraculé. A dix-sept ans, alors qu'il s'entraînait sur les routes de sa région natale, une voiture l'a renversé, le laissant avec les deux chevilles brisées et un coude fracturé. A cette époque (1995), Iban Mayo avait déjà été repéré par les recruteurs de la Banesto. Las ! il devra patienter quatre années dans l'équipe Café Baqué avant d'être consacré, en 1999, meilleur coureur amateur de la péninsule Ibérique.

C'est à l'arrivée de Julian Gorospe, son directeur sportif, voilà maintenant deux ans, que l'équipe Euskaltel a pris une nouvelle dimension. Invitée pour la première fois à participer au Tour de France, elle s'alignera au départ de Dunkerque, le 7 juillet. Iban Mayo, non sélectionné, n'en sera pas.

Yves Bordenave

## ALLEZ JUSQU'AU BOUT DE VOS IDEES



PLACES DE MARCHÉ



RELATION FOURNISSEUR



TECHNOLOGIES DU FUTUR



RELATION CLIENT

# SAP

## E-BUSINESS FORUM

## LE RENDEZ-VOUS DE LA NOUVELLE, NOUVELLE ECONOMIE

La révolution de la relation client : saurez-vous entrer dans les nouvelles logiques qu'impose Internet ? Comment la supply-chain va t'elle conditionner la réussite des stratégies e-business ? Comment intégrer les places de marché dans votre stratégie d'entreprise ? Quelles seront demain les technologies gagnantes pour votre système d'information ? Autant d'interrogations qui seront abordées pendant ces deux journées, avec un cycle de conférences plénières, plus de 50 ateliers pédagogiques, une place de marché LIVE, plus de 75 exposants... **SAP e-Business Forum**, 2 jours pour vous aider à transformer les promesses de l'e-business en stratégie d'entreprise gagnante.

[www.sap.com/france/ebusinessforum](http://www.sap.com/france/ebusinessforum)

**PARIS**  
29-30 mai 2001  
PALAIS DES CONGRES

THE BEST-RUN E-BUSINESSES RUN SAP



**ZOL**  
Location Longue Durée  
01 55 20 66 68

# La Coupe de France met du baume au cœur du RC Strasbourg

En battant le Amiens SC (National), à l'issue de la séance des tirs au but (0-0, 5-4), le club alsacien, dernier du championnat de France de division 1 et relégué en division 2, a sauvé sa saison de la faillite totale

Le Racing-Club de Strasbourg (division 1) a remporté, samedi 26 mai, au Stade de France, la troisième Coupe de France de son histoire (victoires en 1951 et 1966). Les Strasbourgeois ont battu le Amiens Sporting-Club

(National) à l'issue de la séance des tirs au but (5-4), après avoir été tenus en échec (0-0) pendant le temps réglementaire et la prolongation. Cette victoire permet au club alsacien de sauver in extremis une saison gâchée par

un triste parcours en championnat de France de D1 (dernier, avec la plus mauvaise attaque et la plus mauvaise défense). « A un tir au but près, cela aurait pu être terrible », a reconnu le président du club, l'ancien tennis-

man Patrick Proisy. Grâce à ce succès, le Racing-Club de Strasbourg jouera la Coupe de l'UEFA 2001-2002, avec l'espoir de quelques jolies recettes à domicile et d'un retour rapide parmi l'élite du football français.

« SEULE LA VICTOIRE compte », dit un adage sportif. S'il est rebattu, il n'en reste pas moins régulièrement vérifié. Dans les coulisses du Stade de France, samedi 26 mai, joueurs et dirigeants du Racing-Club de Strasbourg (division 1) ne voulaient retenir que le succès, sans relief, obtenu face à Amiens (National) à l'issue de la séance des tirs au but (0-0, 5 tirs au but à 4). « Nous n'avons pas fait un grand match, concédait Teddy Bertin. Amiens ne méritait pas de perdre, mais il fallait bien un vainqueur. » Et ce fut Strasbourg.

« Cette victoire est l'aboutissement de notre parcours, notamment après nos deux succès face à Lyon en quarts de finale et contre Nantes en demi-finales, les deux meilleures équipes françaises », expliquait le président alsacien, Patrick Proisy. Ce succès, le troisième dans l'histoire du club après ceux de 1951 et 1966, fut laborieux et arraché au terme d'une rencontre contrariante, festival d'imprécisions, de passes à l'adversaire et d'erreurs individuelles.

« Ca s'est joué sur un coup de dés, et, cette fois, le sort nous a choisis », soupirait Patrick Proisy, dont la cravate légèrement dénouée semblait le dernier stigmate d'une issue éprouvante. Le président refusait un triomphalisme sans doute déplacé après une saison 2000-2001 désastreuse, conclue par une dernière place en championnat, la plus mauvaise attaque (28 buts), plus mauvaise défense (61 buts encaissés dont 34 à domicile). Tout juste s'autorisait-il un regain de sérénité : « Notre saison a

été chaotique, elle se termine sur une note plus positive et je suis content que la délivrance vienne de José Luis Chilavert. »

L'atypique gardien de but paraguayen est devenu le héros de la soirée après avoir stoppé le tir du défenseur amiénois Jean-Paul Abalo et inscrit le tir au but décisif. Patrick Proisy ne tarissait pas d'éloges envers le Sud-Américain. Il voyait dans sa performance une revanche personnelle. « Quand je l'ai fait venir, j'ai entendu : "Mais qu'est-ce qu'il y connaît au foot, il nous ramène un gros..." José Luis a

prouvé ce soir qu'il était un grand bonhomme et qu'il justifiait pleinement son arrivée chez nous. » L'ancien tennismen prenait à revers ceux qui, au club, en novembre 2000, avaient émis quelques réserves quant à l'engagement – très médiatique – du gardien-buteur (49 buts). « Que la victoire soit venue de lui est très symbolique », ajoutait Patrick Proisy. Une remarque révélatrice du malaise ambiant, visible quelques minutes auparavant sur le terrain et symbolisé par des invectives répétées entre coéquipiers. Ambiance d'une pénible fin de saison polluée par les affaires et les querelles internes sur fond de banderoles et graffitis racistes.

## 200 MILLIONS EN PURE PERTE

« A un tir au but près, cela aurait pu être terrible », lâchait Patrick Proisy. Avant la rencontre, il était question d'expiation, de rachat, mais il semble qu'il en allait bel et bien du salut du club. « Nous allons pouvoir repartir sur une note optimiste, reconstruire sur des bases

plus saines », assurait le président alsacien. La déclaration tonne comme un aveu. Le groupe de communication et management sportif américain IMG McCormack n'a goûté que modérément les contre-performances répétées de son équipe et le climat délétère régnant autour du club, au point d'envisager un désengagement.

L'actionnaire majoritaire du RCS depuis 1996, qui a investi pas moins de 200 millions de francs cette saison, suscite toutes les critiques. Dernier épisode en date, l'avertissement du nouveau maire de Strasbourg, Fabienne Keller (UDF), lors de sa prise de fonctions : « La municipalité sortante [PS] a bradé le Racing à une société américaine dont l'attachement à notre région n'était pas très fort (...) Aujourd'hui, ajoutait-elle, ce n'est pas McCormack qui descend en D2, mais bien Strasbourg. »

McCormack ne laisse pas dire et parle de remontée directe en D1. « L'UEFA est un challenge sportif intéressant, mais notre objectif sera de retrouver l'élite dès la fin de sai-

son », confirmait Patrick Proisy. Et pourtant, grâce au jeu de l'indice UEFA et à son passé européen, Strasbourg bénéficiera de la clémence du tirage au sort pour les deux premiers tours. Les dirigeants peuvent donc raisonnablement statuer sur de jolies recettes européennes à domicile. De plus, le championnat de D1 2002-2003 devrait être élargi à 20 clubs. Quatre formations (contre trois) seront donc concernées par l'accession.

L'espoir et l'ambition n'effacent pas l'amertume. « Certains de nos recours [Strasbourg a déposé trois recours, deux contre Metz et un contre Monaco dans l'affaire des faux passeports] restent à juger. Nous allons suivre ça attentivement, prévenait Patrick Proisy avant de s'enflammer à nouveau : On nous a retiré trois points pour un pétard, pendant que des clubs qui ont aligné des joueurs avec de fausses identités n'étaient pas sanctionnés. » Seule la victoire compte, mais il semblerait qu'elle n'efface pas tout.

Etienne Labrunie



FOOTBALL

## La fiche technique

STRASBOURG-AMIENS 0-0  
(5 tirs au but à 4)

Coupe de France - Finale  
• Stade de France, à Saint-Denis ; temps doux ; pelouse médiocre ; 78 641 spectateurs ; arbitre : M. Duhamel.

## TIRS AU BUT

STRASBOURG, Réussis : Bertin, Rémy, Luyindula, Ismaël, Chilavert.  
AMIENS, Réussis : Sampil, Darbelet, Chalier, Strzelczak.  
Manqué : Abalo.

## AVERTISSEMENTS

STRASBOURG : Amzine (49<sup>e</sup>, jeu irrégulier), Njanka (101<sup>e</sup>, jeu irrégulier), Rémy (104<sup>e</sup>, jeu irrégulier).  
AMIENS : Lebrun (33<sup>e</sup>, jeu dangereux), Strzelczak (40<sup>e</sup>, jeu irrégulier), Abalo (52<sup>e</sup>, jeu dangereux), Darbelet (116<sup>e</sup>, jeu dangereux).

## LES ÉQUIPES

STRASBOURG (entraîneur : Pouliquen) : Chilavert ; Beye ; Njanka ; Bertin ; Ismaël ; Amzine (Rémy, 57<sup>e</sup>) ; Camadini (Ljuboja, 104<sup>e</sup>) ; Y. Fischer ; Johansen ; Martins (cap.) ; Luyindula.

## AMIENS

(entraîneur : Troch) : J. Lachuer ; Lebrun ; Abalo ; Strzelczak (cap.) ; Lu. Leroy ; Duchemin ; Ewolo ; Darbelet ; Rivenet (Adjali, 103<sup>e</sup>) ; Coquelet (Chalier, 79<sup>e</sup>) ; Sampil.

## L'offensive de charme de Marion Jones et Maurice Greene

EUGENE (Etats-Unis)  
de notre envoyé spécial

Bien sûr, ils ont engrangé une flopée de médailles en quelques années. Bien sûr, ils ont attiré les plus beaux contrats publicitaires du monde de l'athlétisme, et leurs carrières ressemblent à des plans marketing bâtis autour de slogans ravageurs : « La femme la plus rapide



ATHLÉTISME

du monde » et « l'homme le plus rapide du monde ». Marion Jones et Maurice Greene ont tout ce qu'un athlète peut espérer, sauf l'essentiel : la reconnaissance de leur propre pays. En dehors des périodes de Jeux olympiques, l'athlétisme ne fait pas recette aux Etats-Unis, où les plus beaux plateaux n'attirent pas les grandes foules et où la Fédération internationale (IAAF) accorde de moins en moins souvent son label Grand Prix aux meetings organisés.

Eugene (Oregon) est l'un des rares endroits à donner chaque année un peu d'air à l'athlétisme américain, en célébrant à Hayward Field, le vieux stade tout en bois du campus de l'université d'Oregon, la mémoire de Steve Prefontaine, un fondeur de cru fauché en pleine gloire, à vingt-cinq ans, dans un accident de voiture. En moins de trente ans, le Prefontaine Classic est devenu l'un des rendez-vous préférés des athlètes américains, qui apprécient son public de connaisseurs.

Après avoir vivement soutenu son encombrant époux, Marion Jones semble aujourd'hui prendre ses distances. Le champion du monde de lancer du poids, autrefois omniprésent, n'apparaît plus à ses côtés en public. Et son discours sur les suppléments nutritionnels, coupables idéals dans toute affaire de dopage à la nandrolone, a sensiblement évolué.

## « FAIRE TRÈS ATTENTION »

« Maintenant, tout le monde sait qu'il faut faire très attention à tout ce que nous avalons », dit-elle. Elle-même fait désormais analyser tous les produits de récupération qu'on lui propose : « Avant de prendre certaines vitamines, je les confie à un scientifique diplômé qui les étudie au microscope. On ne peut pas se permettre la moindre erreur d'appréciation. »

Maurice Greene, lui, n'aurait eu qu'à se féliciter de ses deux médailles d'or si le public de Sydney ne lui avait reproché cette attitude arrogante et déplaisante qu'il

## Christine Arron déçue, Hicham El Guerrouj ravi

Christine Arron a pris la sixième place (23 s 42) du 200 m couru à Eugene, facilement dominé par Marion Jones (22 s 26). La sprinteuse française, installée depuis janvier en Californie, « ne sait pas quoi penser » de sa performance décevante. « J'ai fait ce que mes entraîneurs m'ont dit de faire, explique-t-elle. J'ai voulu partir moins vite que d'habitude pour que ce soit moins dur à l'arrivée. » Après avoir digéré sa défaite de Sydney (médaille d'argent derrière le Kenyan Noah Ngeeny), Hicham El Guerrouj a, lui, tenu ses promesses en devenant le premier athlète à courir le mile en moins de 3 min 50 s sur le sol américain (3 min 49 s 92). Le Marocain est retourné s'entraîner chez lui pour se préparer à battre son propre record du monde du 1 500 m (3 min 43 s 13), auquel il compte s'attaquer lors du meeting de Rome, le 29 juin. Il devrait ensuite effectuer ses grands débuts dans le 5 000 m au lendemain des championnats du monde d'Edmonton, lors du meeting de Zurich, le 17 août.

C'est devant cette foule que Marion Jones et Maurice Greene ont poursuivi, dimanche 27 mai, leur grande opération de séduction entamée depuis le début de la saison 2001.

La reine et le roi du sprint ne ménagent pas leurs efforts pour essayer de redonner un peu de lustre à l'athlétisme américain. L'un et l'autre se sont donné pour mission de relancer ce sport sur le continent nord-américain, qui accueillera pour la première fois les championnats du monde, du 3 au 12 août, à Edmonton (Canada). « Une compétition comme celle-ci à quatre heures de chez moi, c'est une motivation supplémentaire pour se dépasser », explique Marion Jones, tout sourire. Mais, comme Maurice Greene, elle a d'autres raisons, plus personnelles, pour se lancer dans cette offensive de charme.

Aux JO de Sydney, sa belle moisson de médailles (trois d'or et deux de bronze) avait été ternie par une affaire de dopage concernant son mari, le lanceur de poids C. J. Hunter, contrôlé positif à la nandrolone peu avant la compé-

avait affichée avec ses trois compagnons en haut du podium du relais 4 x 100 m. Les critiques ont atteint le recordman du monde du 100 m (9 s 79), aujourd'hui en campagne de réhabilitation. Il veut faire comprendre qu'un chic type sommeille derrière ce héros remuant au regard agressif que l'on aperçoit sur les pistes d'athlétisme.

« Il y a deux Maurice Greene », insiste-t-il. Celui qui a fait le déplacement d'Eugene devait être le chic type : il a terminé troisième (9 s 92) d'une course dominée par Patrick Jarrett, un Jamaïcain qui n'avait pas dépassé les quarts de finale à Sydney et dont le temps canon (9 s 89) ne sera pas homologué en raison d'un vent trop fort (+ 3,7 m/s) et restera entaché par un départ apparemment anticipé. Ces péripéties n'ont pas ôté le sourire du visage de Maurice Greene, qui a donné rendez-vous à ses fans à Athènes, le 11 juin, où il garantit de courir « en moins de 9 s 85 ».

Eric Collier

## Décathlon : le Tchèque Roman Sebrle passe au-delà des 9 000 points

LA BARRIÈRE des 9 000 points, mythique pour le petit monde du décathlon, est tombée, dimanche 27 mai, lors du meeting de Götzis (Autriche). Le Tchèque Roman Sebrle a porté le record du monde à 9 026 points. Le précédent record se situait à 8 994 points. Datant de 1999, il appartenait à un autre Tchèque, Tomas Dvorak. Agé de 26 ans, Roman Sebrle avait décroché la médaille d'argent du décathlon aux Jeux olympiques de Sydney, l'or revenant à l'Estonien Erki Nool. Ce dernier, deuxième dimanche à Götzis, a indiqué qu'il avait « toujours cru » pouvoir être « le premier à éliminer cette frontière des 9 000 points et malgré une blessure après les JO, [il croyait] y parvenir ici ». « J'y pensais, je l'espérais », a pour sa part expliqué Roman Sebrle.

## DÉPÊCHES

■ **AUTOMOBILISME** : le Français Jean-Louis Schlesser (Buggy Megane) a gagné le Rallye du Maroc, 4<sup>e</sup> manche de la Coupe du monde des rallyes-raids, à l'issue de la cinquième et dernière étape, disputée dimanche 27 mai. En moto, le Français Richard Saint (KTM) s'est imposé devant son coéquipier, l'Espagnol Jordi Arcarons.

■ **BASKET-BALL** : Pau-Orthez, Strasbourg et Le Mans se sont qualifiés, respectivement face à Chalons-sur-Saône (80-71), Dijon (85-74) et Nancy (80-71), pour les demi-finales du championnat de France, à l'issue des matches d'appui des quarts de finale, samedi 26 mai. Ils ont rejoint Villeurbanne, déjà qualifié. Les demi-finales Villeurbanne-Strasbourg et Pau-Orthez - Le Mans se joueront les 6, 9 et éventuellement 16 juin.

■ **CYCLISME** : l'Italien Dario Frigo (Fassa Bortolo) a conservé son maillot rose de leader du Tour d'Italie, à l'issue de la 8<sup>e</sup> étape, enlevée, dimanche 27 mai, à Reggio Emilia, par son compatriote Pietro Caucchioli (Alessio). Il précède de 3 secondes le Portugais José Azevedo (ONCE) au classement général.

■ **FOOTBALL** : le Real Madrid s'est adjugé son 28<sup>e</sup> titre de champion d'Espagne, après un large succès, samedi 26 mai, sur Alavés Vitoria (5-0), lors de la 36<sup>e</sup> journée.

■ **Le FC Schalke 04 (D1) a gagné la 58<sup>e</sup> Coupe d'Allemagne** en dominant en finale (2-0) le FC Union Berlin (D3), samedi 26 mai au Stade olympique de Berlin.

■ **L'AS Rome**, tenue en échec (1-1), à domicile, par le Milan AC, a perdu du terrain sur la Juventus Turin, victorieuse de Pérouse (1-0), lors de la 32<sup>e</sup> journée du championnat d'Italie, jouée dimanche 27 mai. La « Juve », qui revient à quatre longueurs de la Roma, a ainsi dépossédé de sa deuxième place la Lazio Rome accrochée (1-1) par l'Inter Milan, sur terrain neutre, à Bari.

■ **VOLLEY-BALL** : l'équipe de France féminine a dominé l'Ukraine (3-1) samedi 26 mai, à Bagnols-de-l'Orne, finissant, après ses succès sur les Pays-Bas et la Lettonie, à la première place du premier des deux tournois qualificatifs pour l'Euro 2001 (du 22 au 30 septembre en Bulgarie).

■ **LOTTO : résultats des tirages** n° 42 effectués samedi 26 mai. Premier tirage : 8, 11, 37, 38, 41, 45 ; numéro complémentaire : 31. Rapports pour 6 numéros : 2 947 125 F (449 286 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 198 150 F (30 207 €) ; 5 numéros : 7 965 F (1 214 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 344 F (52,44 €) ; 4 numéros : 172 F (26,22 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 34 F (5,18 €) ; 3 numéros : 17 F (2,59 €). Second tirage : 5, 21, 22, 34, 35, 47 ; numéro complémentaire : 38. Rapports pour 6 numéros : 6 328 105 F (964 713 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 198 150 F (30 207 €) ; 5 numéros : 8 600 F (1 311 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 360 F (54,48 €) ; 4 numéros : 180 F (27,44 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 34 F (5,18 €) ; 3 numéros : 17 F (2,59 €).

# SCIENCES ET AVENIR

## Les 3 révolutions du cerveau

• Psychobiologie

La carte chimique du caractère

• Electromagnétisme

• Informatique

Pour optimiser le cerveau biologique et passer au cerveau numérique

LES AVIONS DE CHASSE AU BANC D'ESSAI

Rafale - F 22 Raptor

Eurofighter - Sukhoï 35

## Le match au sommet

Sciences et Avenir sur le Web à : <http://www.sciences-et-avenir.com>

# Le temps estival continue

**MARDI.** Les hautes pressions se situent de la France à l'Europe centrale puis elles baisseront dans la partie orientale. Un front très atténué circule sur les îles Britanniques et rentre sur le nord du pays en étant très peu actif en matinée. Il disparaîtra à partir de la mi-journée.

**Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.** Le matin des plaques de brouillard ou de nuages bas seront présentes. Ils se désagrégeront en cours de matinée et laisseront place à un temps ensoleillé avec des nuages élevés. Les températures seront comprises entre 22 et 27 degrés, localement 18 à 20 degrés sur les côtes du Finistère.

**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** Quelques nuages bas sont présents en matinée puis le soleil brillera dans un ciel voilé. Les températures iront de 21 à 27 degrés du nord au sud, localement 17 à 19 degrés près des côtes.

**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.**

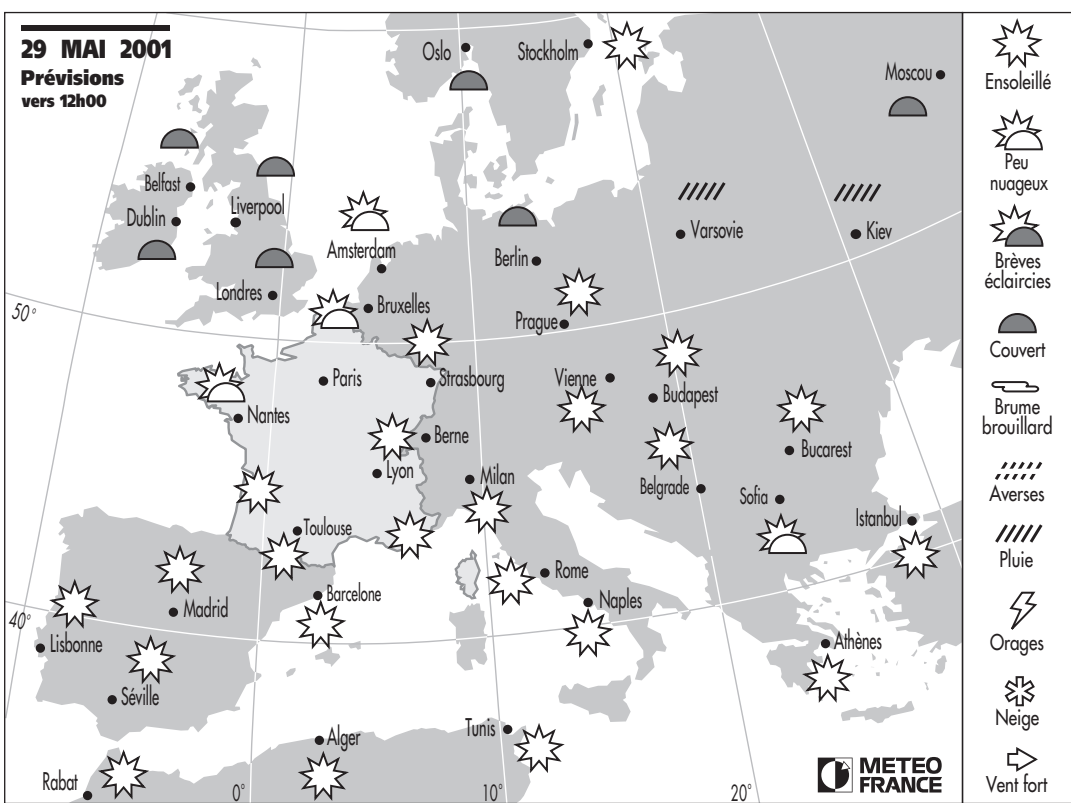
Quelques nuages bas ou formations de brumes ou brouillards seront présents le matin, puis le soleil sera bien présent dans un ciel voilé. Le thermomètre indiquera 25 à 29 degrés l'après-midi.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** Après quelques brumes ou brouillards matinaux, le soleil brillera largement.

Des cumulus se formeront sur les Pyrénées. Le thermomètre indiquera 25 à 27 degrés sur les côtes et 30 à 33 degrés dans l'intérieur.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** La journée est très ensoleillée. Des cumulus se développent sur les Alpes et le Massif central l'après-midi. Les températures sont comprises entre 27 et 33 degrés l'après-midi.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** Le temps est très ensoleillé et les températures sont caniculaires entre 31 et 36 degrés dans l'intérieur et 26 à 30 degrés près des côtes avec l'influence des brises marines.



# LE CARNET DU VOYAGEUR

**MALDIVES.** Le voyageur Kuoni annonce des mini-budgets pour des vacances estivales en famille, sur neuf îles-hôtels de cet archipel de l'océan Indien. Préacheminement aérien avec Swissair jusqu'à Zurich pour attraper le vol charter Edelweiss. Départs de Paris et de province. Les meilleurs prix sont, selon les établissements, valables pour des séjours en juin (jusqu'au 4 juillet), ou après le 19 août et jusqu'à la fin novembre. Renseignements au 0 820-05-15-15 ou sur Internet ([www.kuoni.fr](http://www.kuoni.fr)).

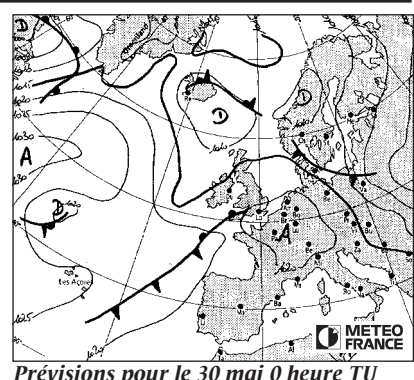
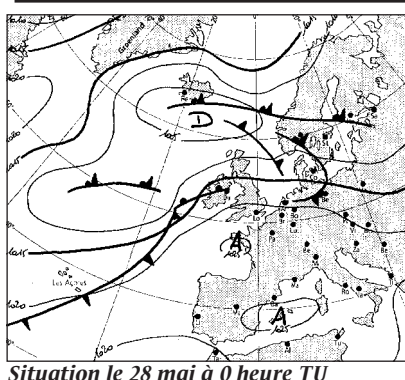
**LETTONIE.** A l'occasion des 800 ans de la ville de Riga, la compagnie aérienne SAS propose un Paris-Riga à 2 186 F (333 €) A/R, les enfants accompagnés de 2 à 11 ans bénéficiant d'une réduction supplémentaire de 33 %. Conditions : acheter son billet avant le 1<sup>er</sup> août et rester de 3 à 14 jours sur place. Réservations au 0-801-25-25-25.

## PRÉVISIONS POUR LE 29 MAI 2001

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; \* : neige.

FRANCE métropole			
AJACCIO	16/28 S	NANTES	15/25 S
BIARRITZ	16/27 S	NICE	19/25 S
BORDEAUX	18/33 S	PARIS	15/27 S
BOURGES	15/28 S	PAU	14/29 S
BREST	11/20 N	PERPIGNAN	20/31 S
CAEN	14/22 N	RENNES	14/27 S
CHERBOURG	13/18 N	ST-ETIENNE	16/30 S
CLERMONT-F.	13/30 S	STRASBOURG	18/29 S
DIJON	16/29 S	TOULOUSE	15/31 S
GRENOBLE	15/33 S	TOURS	14/27 S
LILLE	12/21 S	<b>FRANCE outre-mer</b>	
LIMOGES	14/28 S	CAYENNE	24/28 P
LYON	18/31 S	FORT-DE-FR.	26/30 S
MARSEILLE	20/34 S	NOUMEA	18/26 S

PAPEETE	23/29 S	KIEV	10/18 P	VENISE	19/29 S	LE CAIRE	20/31 S
POINTE-A-PIT.	24/31 S	LISBONNE	20/34 S	VIENNE	17/27 S	NAIROBI	14/26 S
ST-DENIS-RÉ.	21/26 S	LIVERPOOL	10/18 C	<b>AMÉRIQUES</b>		PRETORIA	9/23 S
<b>EUROPE</b>							
AMSTERDAM	15/18 S	LONDRES	12/21 C	BRASILIA	18/25 P	RABAT	18/30 S
ATHENES	21/30 S	LUXEMBOURG	15/25 S	BUENOS AIR.	16/22 C	TUNIS	20/29 S
BARCELONE	20/28 S	MADRID	12/33 S	CARACAS	24/28 S	<b>ASIE-OCEANIE</b>	
BELFAST	11/15 C	MILAN	18/33 S	CHICAGO	9/18 S	BANGKOK	26/33 P
BELGRADE	20/28 S	MOSCOU	9/17 C	LOS ANGELES	15/25 S	BEYROUTH	21/26 S
BERLIN	13/21 C	MUNICH	15/25 S	MEXICO	11/22 S	BOMBAY	28/33 P
BERNE	15/29 S	NAPLES	18/28 S	MONTRÉAL	10/16 P	DJAKARTA	27/30 S
BRUXELLES	14/22 S	OSLO	3/13 C	NEW YORK	15/19 S	DUBAI	27/39 S
BUCAREST	14/27 S	PALMA DE M.	17/31 S	SAN FRANCIS.	11/21 S	HANOI	25/32 C
BUDAPEST	17/29 S	PRAGUE	12/22 S	SANTIAGO/CHI	8/16 P	HONGKONG	26/28 C
COPENHAGUE	9/16 C	ROME	18/27 S	TORONTO	11/18 S	JERUSALEM	19/27 S
DUBLIN	10/18 C	SEVILLE	19/38 S	WASHINGTON	16/24 S	NEW DEHLI	32/40 S
FRANCFORT	16/27 S	ST-PETERSB.	6/12 S	WASHIGTON	16/24 S	PEKIN	16/24 S
GENEVE	19/30 S	STOCKHOLM	4/11 S	<b>AFRIQUE</b>		SEOUL	19/28 S
HELSINKI	5/10 C	TENERIFE	20/26 S	ALGER	11/31 S	SINGAPOUR	27/31 S
ISTANBUL	19/26 S	VARSOVIE	11/17 P	DAKAR	22/25 S	SYDNEY	11/17 P
				KINSHASA	21/29 P	TOKYO	17/23 S



## ASTRONOMIE

# Ciel de juin

**AVIS À CEUX** que la passion des éclipses totales a gagnés lors du passage de la grande ombre sur la France le 11 août 1999 : le couple Soleil-Lune se donnera de nouveau rendez-vous, le 21 juin, jour du solstice d'été. Mais, pour ce qui sera le premier événement de ce genre du XXI<sup>e</sup> siècle, on ne pourra se contenter de prendre sa voiture pour Etrepat, Reims ou Metz. Préparez-vous pour le grand voyage, car le Soleil noir traversera le sud de l'Afrique.

Le masquage de notre étoile par la Lune commencera au large des côtes uruguayennes. Au cours des deux heures suivantes, le cône d'ombre franchira l'Atlantique. Le maximum de l'éclipse interviendra

à quelques centaines de kilomètres de l'Afrique, à 14 h 03 (heure de Paris). Pour l'observateur fortuné qui aura affrété un bateau afin de profiter pleinement de l'instant, le phénomène durera quatre minutes et cinquante-six secondes. A ce moment précis, l'ombre mesurera environ 200 kilomètres de large et se déplacera à près de 2 000 km/h.

Une demi-heure plus tard, elle touchera les côtes angolaises, survolera la Zambie, le Zimbabwe et le Mozambique, un bras d'océan Indien et, enfin, Madagascar. Il sera alors 15 h 26 à Paris, ce qui représente pour nous le milieu de l'après-midi, en ce premier jour d'été. Mais, vivant dans l'hémisphère austral, les Malgaches fêteront quant à eux le solstice d'hiver. A cette heure et étant donné la longitude (45° est), l'astre du jour ne se situera donc qu'à une dizaine de degrés au-dessus de l'horizon. Les habitants de la côte est de l'île verront le Soleil commencer à se coucher caché par notre satellite. En moins de trois heures, le pinceau d'ombre aura dessiné un trait de 12 000 kilomètres sur notre globe.

Plusieurs voyages ont été organisés en direction de la Zambie ou du Zimbabwe, qui affichent déjà

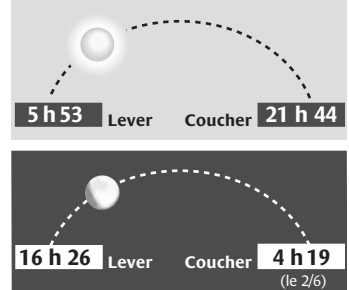
complet. Les conditions météorologiques ont toutes les chances d'être idéales puisque l'éclipse tombera en pleine saison sèche. Pour ceux qui ne pourront monter dans l'avion des antipodes, restera, en juin, à contempler deux jolies conjonctions. Dans la nuit du 6 au 7 juin, Mars - fort brillante à quelques jours de son passage à l'opposition - accompagnera notre satellite. Le 18 juin à l'aube, ce sera au tour de Vénus d'honorer son rendez-vous avec Séléné, réduite, ce matin-là, à un croissant des plus fins.

Pierre Barthélémy

★ Deux nouveaux livres se proposent de guider l'amateur dans l'observation du ciel nocturne : *Le Ciel, la nuit*, de Robin Kerrod (éd. Nathan, 199 F, 30,34 €), se présente sous la forme d'un coffret contenant deux guides, un planisphère et une astrotorche à lumière rouge pour la lecture nocturne des cartes ; *Le Grand Atlas des étoiles*, de Serge Brunier (éd. Bordas, 249 F, 37,96 €), conçu comme un atlas routier, est magnifiquement illustré par les photographies du japonais Akira Fujii.

## SOLEIL ET LUNE DE LA SEMAINE

• vendredi 1<sup>er</sup> juin 2001 (à Paris) •



## MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 126

Retrouvez nos grilles sur [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

## HORIZONTELEMENT

I. Facilite la liberté d'expression. Permet de s'exprimer librement. - II. Il n'y a pas qu'au village qu'on le rencontre. Augmentera dangereusement les forces. - III. La première. Laitoux d'apparence. - IV. Négation. Qui ne devrait pas céder. - V. Trop menu au menu. Joli coup sur le court. - VI. Port romain. Du relief pour les feuilles. - VII. Arrive parmi nous. Dans un avoir. Croquante et rouge. - VIII. Donne le sens... pas toujours le bon. Sait

beaucoup de choses. - IX. Grande page d'histoire. Couvertes de sable et de sang. - X. Fournit huile et aide à ouvrir. Maisons cochonnes.

## VERTICALEMENT

1. Conformes à la raison. - 2. En face, avec des comptes à régler. - 3. Rapprochement en affaires. Allongés. - 4. Nappe pyrénéenne. Le feu au pavillon. - 5. Idéal tellement loin de la réalité. Portugais qui se retrouva à l'embouchure du Congo. - 6.

Fournisseur de pommes. Au cœur du foyer. - 7. Du cran sur le tatami. Du porc ou du cocon. - 8. Développements naturels des plantes et des roches. - 9. Fait dangereusement dormir. Pour faire neuf. - 10. Dotera pour un temps. En suspension. - 11. Cité antique. Fait dangereusement reculer les limites. - 12. Mélanges printaniers en cuisine.

Philippe Dupuis

## SOLUTION DU N° 01 - 125

### Horizontalement

I. Tapeur. Recel. - II. Adoption. Ola. - III. Laurier. Culs. - IV. OM. Illégales. - V. Nasse. Iole. - VI. Noé. Flac. - VII. Etc. Lilliput. - VIII. Ricaine. Noce. - IX. Onéga. Rhésus. - X. Séraïls. Sent.

### Verticalement

1. Talon. Eros. - 2. Adamantine. - 3. Pou. Soccer. - 4. Eprise. Aga. - 5. Utile. Liai. - 6. Riel. Fin. - 7. Oreillers. - 8. RN. Goal. - 9. Calcinés. - 10. Coule. Posé. - 11. Elle.

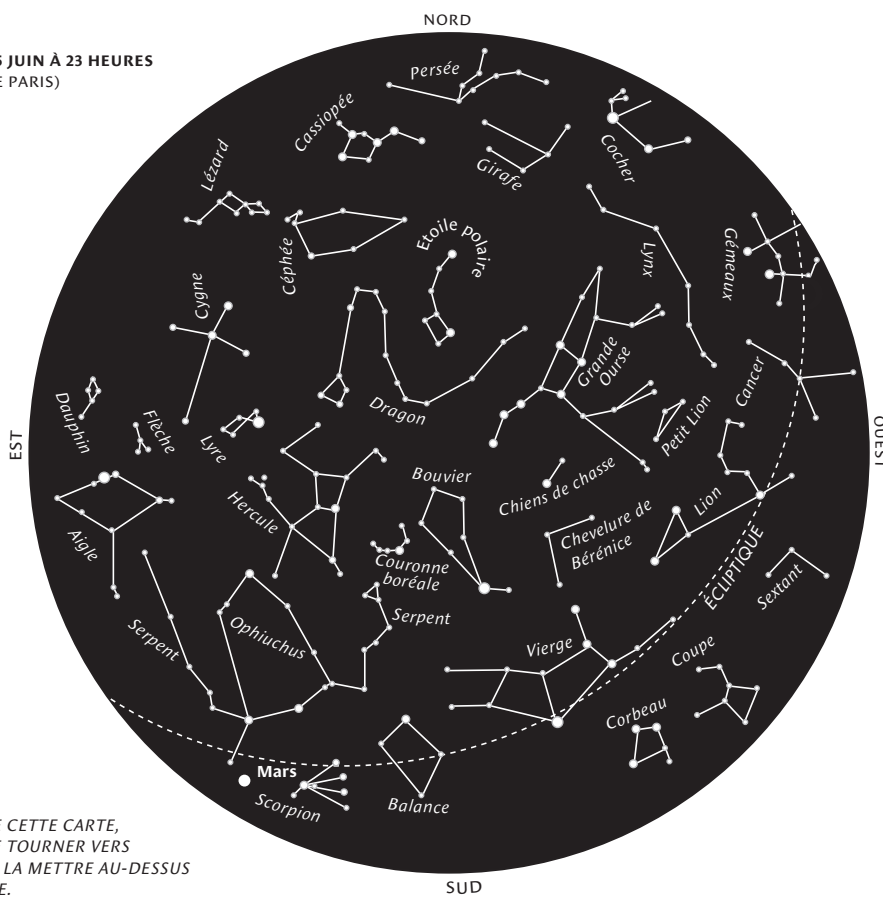
Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

## Mars sous l'œil du Scorpion

CIEL DU 15 JUIN À 23 HEURES (HEURE DE PARIS)



POUR LIRE CETTE CARTE, IL FAUT SE TOURNER VERS LE SUD ET LA METTRE AU-DESSUS DE SA TÊTE.

Infographie : Le Monde

## AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 225

# Grand-père Euro

**UN GRAND-PÈRE** dispose de cinq pièces d'un euro. Il souhaite les répartir entre ses trois petits-enfants, Xavier, Yvette et Zinedine, de sorte que chacun ait quelque chose.

De combien de façons peut-il le faire ?  
Même question avec onze pièces à répartir entre quatre petits-enfants ?  
Les amateurs pourront généraliser à  $n$  pièces à répartir entre  $p$  gamins.

Elisabeth Busser et Gilles Cohen © POLE 2001

## Solution du jeu n° 224 paru dans Le Monde du 22 mai.

Les diagonales resteront perpendiculaires.

On commence par constater, à l'aide du théorème de Pythagore, que la somme des carrés des longueurs des tiges opposées est constante :  $a^2 + c^2 = b^2 + d^2$ .

On considère alors la nouvelle configuration du cerf-volant. On appelle  $x$  la nouvelle longueur de AC et  $y$  la longueur de la projection de AB sur AC.

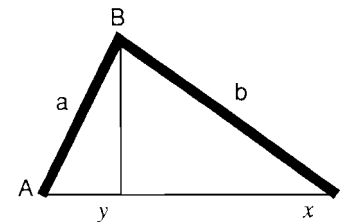
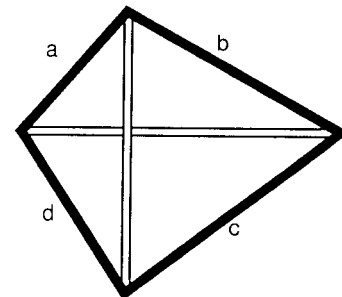
Le théorème de Pythagore (encore lui) permet d'écrire :  $a^2 - y^2 = b^2 - (x - y)^2$ , d'où l'on tire :

$$y = \frac{a^2 - b^2 + x^2}{2x}$$

Pour des raisons de symétrie, la même étude sur le bas du cerf-volant permet de déterminer la longueur de  $z$  de la projection du dernier sommet D sur AB :

$$y = \frac{a^2 - b^2 + x^2}{2x}$$

Comme  $a^2 - b^2 = d^2 - c^2$ ,  $z = y$ , et DB est perpendiculaire à AC. N.B. Le résultat reste le même si le cerf-volant prend la forme d'une aile delta.



LE MONDE INTERACTIF

avec Le Monde DATÉ MERCREDI

Président-directeur général : Dominique Alduy  
Directeur général : Stéphane Corre  
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218  
75226 PARIS CEDEX 05  
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

**POLITIQUE CULTURELLE**  
L'adoption par l'Assemblée nationale, le 10 mai, de la nouvelle loi sur les musées s'est accompagnée d'une fronde des députés, mécontents du

texte présenté par le ministre de la culture. Celui-ci était en effet très en retrait par rapport aux suggestions d'une mission d'information de la commission des affaires culturelles,

familiales et sociales. Les élus l'ont donc largement amendé pour rétablir les propositions initiales. ● **P**ARMI ces amendements, un prélèvement de 1 % sur le chiffre d'affaires

des casinos, la reconnaissance des associations des amis de musée et le principe d'inaliénabilité des œuvres se heurtent à l'hostilité de la Rue de Valois, et surtout de Bercy.

● **P**RÉSIDENT de la Fédération française des sociétés d'amis de musée, Jean-Michel Raingeard exprime sa déception devant l'attitude des pouvoirs publics.

# La nouvelle loi sur les musées oppose gouvernement et députés

L'Assemblée nationale a amendé le texte présenté par le ministère de la culture, en rétablissant des propositions comme la taxe de 1 % sur le chiffre d'affaires des casinos, afin d'alerter l'opinion publique sur la notable insuffisance du budget d'achat des musées de France », selon le rapporteur Alfred Recours

LE 10 MAI, l'Assemblée nationale votait à l'unanimité la nouvelle loi sur les musées (*Le Monde* du 12 mai). Le projet de loi avait été précédé d'un rapport confié au député (PS) de l'Eure, Alfred Recours. Mais surtout, et pour la première fois, il avait été présenté par le gouvernement après qu'une mission d'information de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale avait mis au point des propositions préalables. Un avant-projet en quelque sorte, que le ministère de la culture a largement lissé. C'est du moins l'avis des élus, déçus par un texte très en retrait par rapport à leurs suggestions. Ils ont donc très largement amendé le texte du gouvernement pour rétablir la rédaction initiale.

Leurs objectifs sont de « donner comme vocation première aux musées la relation avec le public, de mettre en place de nouvelles règles de coopération entre l'Etat, les collectivités territoriales et les personnes privées propriétaires de musée, de renforcer le régime de protection

applicable aux collections des musées ». Le projet de loi intègre donc quelques amendements chocs : celui créant un prélèvement de 1 % sur le chiffre d'affaires des casinos a suscité un tollé de la part des concernés. Ceux reconnaissant les associations d'amis de musées et consacrant le rôle de la société civile au côté de l'administration ne font pas que des heureux au ministère, ni à la direction des musées de France. Enfin, la remise en cause du principe d'inaliénabilité des œuvres mérite à elle seule un débat. On espère que les sénateurs, qui ont à présent le texte en main, sauront l'organiser et le mener à bien.

La fronde des députés ne fait pas l'affaire de la Rue de Valois et encore moins celle du ministère de l'économie et des finances. Les élus ont en effet pris des initiatives qui vont bien au-delà du simple arsenal technique proposé par les services de la ministre de la culture, Catherine Tasca. C'est ainsi que l'article 8, qui précisait que les collections des musées de France appartenant à une personne publique sont inaliénables, a été suivi d'un paragraphe indiquant que « les œuvres des artistes vivants ne deviennent inaliénables qu'à l'issue d'un délai de trente ans à compter de l'acquisition ».

## DÉDUCTIONS FISCALES

De la même manière, l'article 15, revu par les députés, modifie sensiblement le code général des impôts puisqu'il est désormais prévu que des déductions fiscales seront accordées aux particuliers et aux entreprises qui contribueraient à l'achat d'une œuvre destinée à un musée. Enfin et surtout, le principe d'un prélèvement de 1 % sur le chiffre d'affaires des casinos a été voté. Cette taxe est destinée à financer les achats des Musées de France, notamment pour retenir les trésors nationaux soumis à une interdiction provisoire d'exportation.

Ce dispositif « procurerait près de 600 millions de francs, soit six fois plus que les crédits d'acquisitions actuellement disponibles », plaide le rapporteur, Alfred Recours – en réalité, les sommes destinées à augmenter les collections publiques tournent autour de 150 millions de francs. Si l'on suivait les députés, ce chiffre devrait atteindre 750 millions de francs, ce qui est nettement inférieur à ce que rapporte la loterie britannique, destinée à financer les grandes opérations culturelles outre-Manche et notamment les achats des fameux « trésors nationaux » (*lire ci-contre*).

« Il s'agissait pour nous d'alerter l'opinion publique sur la notable insuffisance du budget d'achat des musées de France », indique le député de l'Eure. On peut certes trouver d'autres solutions, mais il est indispensable d'en choisir une. Le jour du vote, on apprenait que deux tableaux de Monet avaient été



« Kerze » (1982), de Gerhard Richter. Acheté en 1984 pour environ 100 000 francs et déposé au musée de Saint-Etienne, ce tableau va être vendu à New York.

vendus à New York respectivement 10 millions et 2 millions de dollars. A ce rythme, les collections nationales sont condamnées à la pénurie. Le mode de financement que nous avons trouvé a l'avantage de ne pas grever le budget de l'Etat. »

dent de la République, François Mitterrand, avait décidé de son propre chef de rétrocéder à la Corée des manuscrits détenus par la Bibliothèque nationale de France. Des documents sans intérêt majeur, qui constituaient une pri-

ments concernant les allègements fiscaux visant les particuliers et les entreprises ne sont pas remis en cause, et qu'il ne s'agit en aucun cas d'une fin de non-recevoir en direction des élus.

On comprend vite que l'obstacle ne se situe pas Rue de Valois mais à Bercy, qui accepte mal que l'on piétine ses plates-bandes. Comme la loi doit être votée, avant ou après l'été, par le Sénat et qu'elle sera sans doute à cette occasion à nouveau amendée, elle repassera devant l'Assemblée nationale à l'automne en deuxième lecture. Le texte sera vraisemblablement raboté à ce moment-là. D'ailleurs, le ministre de l'économie et des finances, Laurent Fabius, a souhaité confier une mission à l'inspection générale des finances pour mettre à

## L'exemple de la loterie britannique

Au début des années 1990, la Grande-Bretagne était un des rares pays d'Europe à ne pas disposer de loterie nationale. Celle-ci fut créée en 1995 à l'instigation du gouvernement conservateur de John Major. Organisme géré par un consortium privé, à l'origine le groupe Camelot, une partie de ses fonds sont destinés à financer le sport et des activités culturelles, du patrimoine au cinéma. Le chiffre d'affaires de la loterie oscille entre 3 et 4 milliards de livres par an (entre 5 milliards et 6,6 milliards d'euros). La moitié de ce pactole va aux joueurs, 12 % au fisc, 5 % aux détaillants et 5 % à l'opérateur. Le reste, soit 28 %, est redistribué entre les activités sportives et culturelles, dont certaines, avant cette manne, étaient au bord de la faillite. Nombre de « trésors nationaux » ont bénéficié de cet apport.

En France, l'ancien directeur du Louvre, Pierre Rosenberg, avait demandé, à la veille de son départ à la retraite, qu'une partie des bénéfices de la Française des jeux soit affectée à un budget d'acquisition des œuvres d'art.

Catherine Tasca a tenté, en vain, de s'opposer à la plupart de ces amendements. On peut le comprendre lorsqu'il s'agit de l'article 8, qui contrevient à la tradition française de l'inaliénabilité des collections publiques. On se souvient des protestations provoquées par l'affaire des manuscrits coréens, quand, en 1993, le prési-

se de guerre puisqu'ils avaient été rapportés en France lors d'une expédition punitive conduite au cours du XIX<sup>e</sup> siècle.

Le refus par Catherine Tasca du « cadeau » institué par le 1 % prélevé sur les casinos est moins compréhensible. Les réponses du ministère sont un peu embarrassées. On souligne que les amende-

L'Etat pense avoir raison contre l'individu. Donc, les choix de ses représentants en matière d'art sont forcément les meilleurs. L'exposition « Passions privées » qui s'est tenue au Musée d'art moderne de la Ville de Paris en 1995 en est une illustration : les conservateurs ont épuré les ensembles réunis par les collectionneurs, pour ne retenir que ce qui les intéressait.

Le goût des amateurs, au sens noble du terme, doit passer au filtre des « sachants ». C'est ainsi qu'une grande collection, qui devait faire l'objet d'une donation, risque de quitter la France : elle est composée de deux ensembles, l'un consacré à l'abstraction géométrique, l'autre à l'expressionnisme. Les musées consultés veulent bien de l'un, ou de l'autre, mais jamais des deux.

Propos recueillis par  
Harry Bellet

## COMMENTAIRE

### MUSÉES À VENDRE ?

Le fonds régional d'art contemporain (FRAC) Rhône-Alpes possède un tableau de Gerhard Richter, *Kerze*, acheté en 1984 pour environ 100 000 francs. Il est déposé au Musée de Saint-Etienne, mais va être vendu. A New York, bien sûr : le 15 mai, une œuvre équivalente a atteint 5,3 millions de dollars (6 millions d'euros), et le FRAC a besoin d'argent.

Fiction ? Oui, mais peut-être plus pour longtemps : « Les œuvres des artistes vivants ne deviennent inaliénables qu'à l'issue d'un délai de trente ans à compter de l'acquisition », dit l'article 8 du projet de loi sur les musées. Pour le rapporteur Alfred Recours, il s'agit de permettre au temps de décanter les choix des conservateurs, et de vider les caves : « Un certain nombre d'achats sont faits, notamment dans les FRAC, pour soutenir un artiste vivant dans la région, au risque d'engorger les réserves », précise-t-il. La base de données Vidéomuseum, qui a entrepris de cataloguer les œuvres du XX<sup>e</sup> siècle des collections publiques, en recense actuellement 160 000.

Mais cet amendement pose quelques problèmes. Le premier concerne les achats : artistes ou galeries consentent d'importantes réductions lorsqu'une œuvre entre dans une collection publique. A cause du prestige qui en rejailit, mais aussi parce qu'elle sort du marché. Le deuxième concerne les donations : qui ira offrir des œuvres s'il sait qu'il risque de les retrouver un jour dans un catalogue de vente ? Un troisième porte sur les choix des artistes sacrificiels : l'histoire de l'art est aussi une histoire des mentalités et du goût, et ce dernier est changeant. Les peintres pompieri valaient des fortunes au XIX<sup>e</sup> siècle, rien dans les années 1950, avant d'être fortement réévalués dans les années 1980. Et qui prendra la décision de vendre ? Un conservateur, un directeur de FRAC, ou son administrateur, son président de région ? Un scientifique ou un politique ? Enfin, le ministère de l'économie et des finances n'aura-t-il pas beau jeu de rétorquer aux quémandeurs de la culture : « Vous avez des œuvres, vendez-les. » Dans ce cas, il faudra se séparer d'œuvres importantes. Le Richter, par exemple.

Ha. B.

## TROIS QUESTIONS À ...

### JEAN-MICHEL

### RAINGEARD

**1** En tant que président de la Fédération française des sociétés d'amis de musées, avez-vous été consulté pour cette loi ?

Oui, lors des travaux parlementaires. Mais, lors de la rédaction du projet de loi, l'administration n'a tenu compte ni de nos propositions ni de celles des députés. D'où ces amendements pour passer d'un texte purement technique à une loi qui se préoccupe d'un certain nombre de choses qui avaient échappé à la sagacité du ministère, le rapport avec les publics notamment. Je comprends que l'administration des musées préfère avoir affaire à « des personnalités qualifiées » plutôt qu'aux associations : c'est elle qui les choisit, elles sont soumises à sa discrétion.

**2** Comment s'expriment ces réticences ?

Nous n'avons pas de représentant au conseil d'administration du Louvre, ou de Versailles, que nous aidons pourtant grandement. L'ancienne directrice des Musées de France n'a jamais trouvé le temps de nous rencontrer. Il y a là un mépris de la société civile qui me choque. Nous espérons cependant voir la ministre de la culture, et les articles 2 et 6 bis de la nouvelle loi admettent notre rôle, celui d'associations au service de la communauté. Le premier, portant création d'un Conseil des musées de France, y intègre des associations représentatives du public. Le second établit un cadre conventionnel à nos rapports. Sur le terrain, il sont bons, mais nous avons besoin de ce cadre.

**3** Ce mépris ne porte-t-il pas sur toutes les initiatives privées ?

plat les moyens d'acquisition des musées de France. Quand on sait avec quel enthousiasme le même ministère a accueilli la loi sur les donations et de quel œil il regarde les dépenses culturelles, toujours trop élevées, on peut douter que les conclusions de l'inspection générale des finances permettent une hausse significative du budget d'acquisition des musées. Elles font réagir d'avance Jean-Michel Raingeard, qui préside la Fédération des sociétés d'amis de musées : « Que l'inspection générale des finances soit consultée pour évaluer l'impact de nouvelles mesures fiscales, c'est normal, c'est son travail. Mais qu'elle retire à la représentation nationale son pouvoir de proposition, et aille contre la volonté des élus, ce serait inacceptable. » Excellente occasion de vérifier si le Parlement n'est qu'une chambre d'enregistrement des décisions administratives.

## AIMABLE DANSEUSE

Les fonctionnaires des finances ont une nette tendance à considérer que la culture est une aimable danseuse dont on peut s'occuper de temps à autre, lorsque les caisses sont pleines. Aussi, la personnalité du ministre, son poids politique, son entourage, sa détermination à défendre ses dossiers sont capitaux pour arracher les moyens nécessaires au fonctionnement de son ministère. Accaparés par d'autres tâches, d'autres préoccupations, les trois derniers occupants du fauteuil d'André Malraux n'ont pas montré une extrême pugnacité face à l'hôte de Bercy, qui depuis 1995 instrumentalise de plus en plus ses collègues de la culture. Cet épisode en est une preuve supplémentaire.

Il faut dire que la cohabitation n'arrange guère cette situation, puisque Catherine Tasca ne peut trouver – et pour cause – un appui à l'Élysée, comme Jack Lang, et que Maignon ne semble pas se soucier de la chose culturelle. La députée des Yvelines a d'ailleurs été placée Rue de Valois par Lionel Jospin pour calmer ce secteur réputé turbulent jusqu'aux élections. Elle s'y emploie avec une détermination sans faille.

Harry Bellet  
et Emmanuel de Roux

garance productions présente

# OUTKAST

EN CONCERT

## LE 6 JUIN 2001

### PARIS-ZENITH

STANKONZA  
ENCLIN LE MET  
ETRE SIRENEN

Garance

LOCATION : POINTS DE VENTE HABITUELS  
www.elyseemart.net

RAIKAL. MCM SKYROCK

fonds | soutien

subventionnés par la Mairie de Paris

# La sagesse désenchantée de Nick Cave

Accompagné de ses fidèles Bad Seeds, le rocker australien reconverti en crooner présente les chansons de son nouvel album, « No More Shall We Part », à l'occasion de deux soirées à l'Olympia

LONDRES

de notre envoyé spécial

Il y a une quinzaine d'années, la perspective de rencontrer Nick Cave dans la « chambre verte » d'un hôtel baptisé Gore, aurait été inquiétante. Avec un patronyme prédestiné, le chanteur incarnait alors, à son corps défendant, le rock gothique. Attirance pour le macabre, dégoût de soi, autodestruction, surdoses à répétition, l'enfant terrible du punk-rock australien a côtoyé tous les gouffres. Fort heureusement, Nick Cave a refusé de rejoindre le panthéon des martyrs du rock, en cessant peu à peu d'assouvir les fantasmes morbides de son public.

Au fil des ans, le prêcheur illuminé s'est métamorphosé en gentleman mélancolique et taciturne. Installé dans un fauteuil, il pose son journal et savoure son thé dans un établissement de Kensington, pendant qu'un feu crépite dans la cheminée. A quarante-trois ans, le desperado se serait-il apaisé dans un confort bourgeois ? Miraculeusement, Nick Cave est entré dans l'âge adulte sans que ses œuvres ne s'affadissent. Ses onze albums studios sont d'une constance qualitative rare, de *From Her to Eternity*, en 1984, au récent *No More Shall We Part*.

On avait laissé l'artiste en 1997, en plein naufrage sentimental. Avec le magnifique *The Boatman's Call*, disque cousin du *Blood on the Tracks* de Bob Dylan, Nick Cave narrait, avec une douleur pudique, son divorce et sa liaison avec sa consœur anglaise PJ Harvey. Quatre ans après, les blessures ne sont pas complètement cicatrisées. « Je suis très mal à l'aise lorsque j'entends des chansons de *The Boatman's Call*, dit-il entre deux silences. Il y avait un aspect bien peu héroïque dans ce disque, l'aveu que mon amie ne voulait plus de moi, une situation banale. Dans *No More Shall We Part*, ce besoin de confes-

sion intime a disparu. C'est un recueil de chansons qui existent par elles-mêmes, l'auditeur n'a rien à savoir de ma vie privée, et cela me soulage. »

*No More Shall We Part* amplifie d'abord le changement d'orientation musicale initié par *The Good Son*, en 1990, enregistrement qui suivait l'établissement de Nick Cave à Sao Paulo – il a aussi eu, comme ses idoles David Bowie et Iggy Pop, sa période berlinoise, et vit aujourd'hui à Londres. Les ballades ont remplacé les rock tribaux et déstructurés des débuts, les caresses d'un piano longtemps martyrisé se sont substituées aux guitares blafardes. Sa voix a évacué râles et grognements pour prendre peu à peu l'étoffe de celle d'un crooner, sans le moelleux ni le mielleux.

« Je ne lis plus la Bible, je l'ai suffisamment fait pour qu'elle imprègne en permanence mon cerveau »

L'écriture s'est aussi bonifiée. Le chanteur a souvent puisé son imaginaire dans la Bible (« Je ne la lis plus, je l'ai suffisamment fait pour qu'elle imprègne en permanence mon cerveau ») et un sud des Etats-Unis évidemment puritain, pourri et malsain. Obsédé par le destin d'Elvis Presley, Nick Cave, en bon mythomane, comme Malraux, a splendidement décrit l'esprit du « Deep South » sans avoir jamais mis les pieds à Tupelo ou à Memphis. On imagine alors ce fils d'un professeur de littérature anglaise

dévorant la prose des héritiers de Faulkner. A tort. Parmi les lectures qui l'ont marqué récemment, il cite « un livre sur Stalingrad, une biographie de Karl Marx, et surtout True History of the Kelly Gang, un roman de Peter Carey sur la vie de Ned Kelly, très excitant pour moi parce que l'auteur évoque la région où j'ai grandi, Kelly Country. » La figure mythique du bandit australien, jadis interprété à l'écran par Mick Jagger, lui fournirait d'ailleurs un excellent sujet à chansons, après les *Murder Ballads* de 1986, consacrées aux criminels.

Grandiloquente, hantée, sa plume n'a pas toujours évité ni les facilités ni les clichés. Pour *No More Shall We Part*, il a su exprimer la religiosité et la ferveur gospel sans incantations bondieusardes, la cruauté sans cynisme, l'amour sans sentimentalisme. Nick Cave a aujourd'hui atteint une sagesse désenchantée qui le rapproche de Leonard Cohen : « J'ai toujours été enthousiasmé par le monde et les gens qui m'entourent, et je porte beaucoup d'amour à l'humanité. Mais il y a le revers, un sentiment de malaise sur notre condition et nos relations. Vous, Français, avez probablement trois mille mots pour décrire cet état d'esprit qui ne se résume pas à la tristesse. »

A l'Olympia, Nick Cave sera accompagné par les Bad Seeds (les mauvaises graines), une formation qui lui est restée fidèle, et réciproquement, depuis 1984, menée par son « double musical », le multi-instrumentiste Mick Harvey. « Je pourrais faire des disques sans les Bad Seeds mais je n'en vois pas la raison, explique-t-il. Ils peuvent tout faire. Quand je veux changer de son, nous accueillons un nouveau membre. » Ce groupe à géométrie variable a permis en effet à Nick Cave d'aborder les registres qu'il souhaitait – rock, qu'il soit classique ou industriel, blues, country, gospel, soul. Pour *No More Shall We Part*, les



Nick Cave, quarante-trois ans. Le prêcheur illuminé s'est métamorphosé en gentleman mélancolique et taciturne.

Bad Seeds ont convié les sœurs canadiennes Anna et Kate McGarrigle à apporter leurs voix rêveuses et l'âme du folk.

Auteur célèbre, Nick Cave s'est habitué à ce que d'autres (de Metallica à Ute Lemper, en passant par Noir Désir) interprètent ses chansons. Mais plus que toutes, une reprise récente l'a comblé. En 1986, dans l'album *Kicking Against the Pricks*, Nick Cave s'était emparé d'un titre de Johnny Cash, *The Singer*. « L'homme en noir » lui a retourné l'hommage en interprétant *The Mercy Seat*, les derniers instants d'un condamné à la chaise électrique. « Johnny Cash est le chanteur que j'ai écouté avant tous les autres. Gamin, je regardais son show

à la télé, avant d'acheter mon premier disque. » On lui fait remarquer les similitudes entre deux ténébreux qui ont consommé des stupéfiants plus qu'à leur tour, se sont assagis, mais que la religion continue de tarauder. « C'est vrai, sourit-il, mais il va probablement plus souvent à l'église que moi. »

Bruno Lesprit

★ Les 28 et 29 mai, à 20 heures, à l'Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris-9<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Opéra, Madeleine. Tél. : 01-47-42-25-49. 223 F (34 €).

★ *No More Shall We Part*, 1 CD Mute/Labels. Vient de paraître : Nick Cave, *The Complete Lyrics 1978-2001*, Penguin, £ 9,99 (16,55 €).

## Une « idée du musée de l'URSS », exposition-hommage à Andreï Sakharov

MOSCOU

de notre correspondant

Depuis trois ans, louri Elotnikov crée au coup par coup une œuvre mouvante qu'il a ainsi baptisée : « Idée du musée de l'URSS ». « Idée » est le mot le plus important, tant les musées historiques russes demeurent d'un classicisme pesant et évitent soigneusement toute approche dynamique ou critique de la période soviétique. Peintre abstrait à la fin des années 1950, dont plusieurs œuvres sont exposées à la somptueuse galerie Tretiakov, à Moscou, louri Elotnikov ne se résout pas à cette « amnésie rampante » qui s'est emparée de la société alors que « l'URSS, justement, n'a pas complètement disparu, regardez Poutine... ».

L'artiste a répondu à une demande du Centre Andreï-Sakharov, à Moscou, et créé un petit morceau de musée, une exposition temporaire (jusqu'au 30 juin) pour célébrer

le 80<sup>e</sup> anniversaire de la naissance du Prix Nobel de la paix et défenseur des droits de l'homme, mort en 1989. D'ordinaire si friande de commémorations, la Russie a quasiment ignoré cette date anniversaire, ses responsables se taisant ou consentant à quelques discours convenus sur ce « grand personnage et humaniste ». « Andreï Sakharov est comme ces grands classiques que l'on vénère pour ne plus avoir à les lire », a ainsi déploré un de ses amis.

« L'époque de Sakharov », titre de l'exposition de louri Elotnikov, amène en revanche fraîcheur et mouvement en mettant en scène quarante années de face-à-face entre la société et le pouvoir soviétiques, de la fin de Staline à la fin de l'URSS, en décembre 1991. Elle débute par un « espace masarade », où des tableaux d'Arkadi Petrov et d'Evgueni Vakhtangov détournent joyeusement ce qui furent longtemps des thèmes imposés de la peinture soviétique :

vues de la place Rouge et du Kremlin ou portraits de Staline.

De vastes panneaux de polystyrène sculptés constituent ensuite le fil conducteur : ils reproduisent les grands styles architecturaux, monumentalisme stalinien, misère khrouchtchévienne (les fameux immeubles cinq étages préfabriqués), faux modernisme brejnévienne. Au milieu de l'espace, une énorme colonne byzantine penche, « L'URSS chavire et va s'effondrer ». « L'architecture est l'ambiance d'une société, là se croisent la force du pouvoir et la vie des gens », dit louri Elotnikov.

Le thème est ensuite décliné, panneau par panneau. D'un côté, le pouvoir, ses oriflammes, ses journaux aux titres triomphants, ses rapports secrets du KGB, ses photos officielles montrant des dignitaires réjouis. De l'autre, la société, des correspondances privées inquiètes, des photos montrant d'autres visages, ceux de l'ordi-

naire dans des usines ou magasins vides, des dessins de « zeks », de prisonniers politiques, sur la vie des camps. Et dans cet ensemble, de nombreux documents sur la dissidence naissante, des portraits de groupes d'écrivains et de scientifiques tous promis à arrestation, exil, peines de camps.

Le Centre Sakharov est parti à la recherche de photos et de documents d'archives souvent inédits, tel ce rapport du KGB sur la hausse des prix du pain et de la viande. La population réagit « favorablement » ou « tranquillement », est-il dit, bien que quelques manifestations antipatriotiques soient notées. En laissant deviner la réalité de la société soviétique, grande oubliée des musées officiels, « L'époque de Sakharov » réussit à bouleverser le genre et louri Elotnikov voit triompher sa drôle d'« idée du musée de l'URSS ».

François Bonnet

## Créée au Canada, l'exposition « Ludovica » sur l'histoire de la ville de Québec est montée à Bordeaux

Présentée jusqu'au 30 décembre, cette expérience novatrice est une réussite de muséographie

COMMENT RACONTER l'histoire d'un homme, d'une ville ou d'un pays ? Dans un livre. Comment la montrer, comment la transformer en une exposition pour un public qui ne la lirait pas, faute de goût, de temps ou d'habitude ? Comment capter l'attention de visiteurs accoutumés à toutes les ressources technologiques contemporaines et à leurs effets spéciaux ? La question touche à la transmission de la mémoire, à l'éducation et donc à la politique.

De là l'intérêt particulier de

« Ludovica, histoires de Québec » – Ludovica étant le nom que l'explorateur Champlain souhaitait donner à la cité en l'honneur de Louis XIII. Pour les salles du Musée d'Aquitaine, le Musée de la civilisation de Québec a remonté l'exposition qu'il a présentée au Canada avec un grand succès de fréquentation. La composition de l'équipe est instructive. Dirigée par un dramaturge, Michel Marc Bouchard, elle compte deux conservatrices, Andrea Hauenschild et Lise Bertrand, le scénographe Daniel Castonguay et deux artistes, Carole Baillargeon et Lalie Douglas, qui pratiquent l'installation, la sculpture et le bricolage.

Ensemble, ils se présentent comme les « concepteurs » de l'exposition. Auteur ne serait pas un mot excessif, dans la mesure où, dans Ludovica, tout est d'eux : la trame narrative, les textes, les objets symboliques, leurs mises en scène, l'éclairage et les sons. Le mot exposition lui-même est-il juste ? Il en faudrait un autre, parce qu'exposition suppose une longue quête d'objets et d'œuvres, des emprunts dans des collections

publiques et privées. Rien de tel ici, puisque tout a été fabriqué pour l'occasion.

Dans l'histoire de Québec, dix-sept épisodes remarquables ont été isolés, les uns directement tirés d'événements réels, d'autres romancés en nouvelles allégoriques. On y trouve la chronique des guerres franco-anglaises qui finit par la prise de la ville par les Highlanders en 1760, celle de l'implantation du catholicisme, celle des émigrations venues de France ou d'Irlande, mais aussi les deux effondrements successifs du pont sur le Saint-Laurent ou la création du Syndicat des fonctionnaires : une histoire politique, diplomatique, sociale, économique et morale à laquelle ne manquent – excès de discrétion des auteurs ? – que ses chapitres culturels.

CHUTE DE CINTRES

Chacun est figuré par une installation ou une sculpture réalisée par les artistes de l'équipe. Elles emploient avec habileté les étoffes, le fer blanc, le verre, le plâtre, des mannequins et des jouets. Elles ne cherchent pas à illustrer, mais à

évoquer : une chute de cintres enchevêtrés pour le pont métallique qui s'est rompu, une paire de gants plus grands que nature pour l'épiscopat, une construction en feuilles de plomb pour un bourgeois en redingote qui glisse sur la glace. Dans des vitrines ou sur des socles noirs, ces œuvres sont accompagnées d'une notice brève et d'un chiffre. Ce dernier renvoie à l'enregistrement correspondant, que le visiteur entend dans une sorte d'audioguide un peu moins encombrant que la moyenne de ces machines.

Il ne diffuse pas une explication, mais un monologue ou un dialogue, écrits et enregistrés, là encore, pour l'occasion. Théâtre immobilisé et divisé : les sculptures font office d'acteurs et les récits sont dans les écouteurs, récits dont la longueur n'excède pas quatre à cinq minutes. Deux Highlanders se lamentent sur le froid boréal. Un contremaître cache un enfant ouvrier condornier pour échapper à une inspection. Le général Phips est trompé par une ruse de guerre, qui sauve la ville d'une première invasion. Une légère tendance au

pathétique apparaît quelquefois – mais il est vrai que l'histoire est elle-même plus souvent pathétique qu'heureuse.

Tout cela fonctionne bien, autant du point de vue matériel qu'intellectuel. La grandiloquence, le spectaculaire, le démagogique sont évités, de même que, à l'inverse, un didactisme ascétique qui découragerait sans doute. Une quantité considérable d'informations diverses est ainsi transmise et, peut-on espérer, d'autant mieux retenue qu'elle a l'apparence frappante de figures très colorées que le clair-obscur électrique sait mettre en valeur. Une collection d'archives, de portraits peints, de

médailles, d'armes et de costumes aurait-elle la même efficacité ?

A en juger d'après bien des musées d'histoire en Europe, on peut en douter. Autant que le visiteur simplement curieux, bien des conservateurs verraient avec profit Ludovica. Ils pourraient même s'en inspirer.

Philippe Dagen

★ « Ludovica, histoires de Québec », Musée d'Aquitaine, 20, cours Pasteur, 33000 Bordeaux. Tél. : 05-56-01-51-00. Du mardi au dimanche de 11 heures à 18 heures. Entrée : 35 F (5,33 €). Jusqu'au 30 décembre.

**Concessionnaire**  
01 55 20 66 60

QUELLES SONT CES VOIX QUI S'ÉLÈVENT TOUT L'ÉTÉ SOUS LES VOÛTES DE ROYAUMONT ?

Retrouvez toute l'actualité des festivals internationaux de musique sur Internet.

**www.francefestivals.com**

MUSIQUE EN FESTIVALS

# Musiques célestes

Galleries à Paris. Un sculpteur et deux peintres en quête de profondeur et de spiritualité

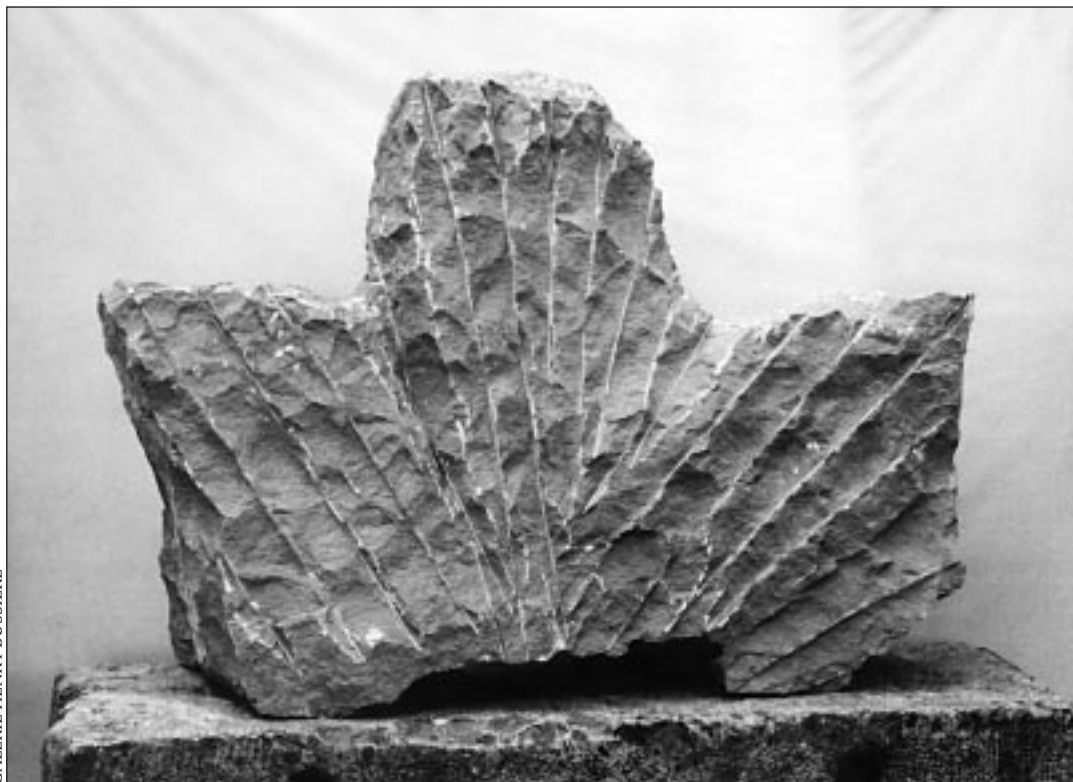
EUGÈNE DODEIGNE, galerie Henry Bussière, 21 bis, rue Michel-le-Comte, Paris-3<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Rambuteau. Tél. : 01-42-74-64-90. Jusqu'au 23 juin.

GIUSEPPE GALLO, galerie Vidal-Saint-Phalle, 10, rue du Trésor, Paris-4<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Saint-Paul. Tél. : 01-42-76-06-05. Jusqu'au 30 mai.

MAËLLE LABUSSIÈRE, galerie Corinne-Caminade, 14, rue du Perche, Paris-3<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Saint-Sébastien-Froissart. Tél. : 01-42-72-27-04. Jusqu'au 19 juin.

« Art contemporain, objets de rêves, objets d'éveil », déclare la très poétique raison sociale de la galerie Henry Bussière. Avec raison, dans le cas de cette exposition d'Eugène Dodeigne. Il faut s'attarder devant cette pierre en forme de feuille d'érable, ou d'ébauche de buste, sculpture époustouflante aux nervures en éventail. Epoustouflante ? Eh bien oui. Peut être parce qu'elle semble avoir toujours été là, œuvre de la nature plutôt que fruit de la pensée d'un artiste. Apaisante aussi, pour cela. Qui a croisé Dodeigne ne peut oublier ses mains, des pognes comme on n'en fait plus. Qui l'a vu au travail ne peut que saluer un des derniers grands sculpteurs à oser la taille directe, un homme qui maîtrise son art au point d'utiliser des outils capables de le décapiter à la moindre maladresse.

Il a commencé à débiter des cailloux, il y a soixante-cinq ans, à l'âge où les enfants font leur première communion. Il se dégage d'ailleurs une spiritualité intense de ces pierres de Massangis, venues des carrières de Bourgogne. Non pas au sens où l'entendent les textes chrétiens, qui psalmodient « L'Éternel est mon rocher », mais dans un sens plus général : cette sacrée sculpture dégage une énergie et suscite une émotion de même nature que celles que l'on peut ressentir devant les ruines de Petra ou les fresques de Lascaux. Il y aura bien des esprits forts pour n'y voir qu'un caillou. Ces cœurs de pierre seront bien inspirés de faire un tour à la cave, où est reconstituée une des tables de travail de l'atelier de Dodeigne : des dizaines de sculptures d'une trentaine de centimètres



GALERIE HENRY BUSSIÈRE

Sans titre, d'Eugène Dodeigne, pierre de Massangis, 2000-2001.

de haut y dansent un ballet qui devrait les faire fléchir. Et si cela ne suffit pas, il y a aussi les dessins, qui à eux seuls valent le déplacement.

## JEU DE DÉCONSTRUCTION

L'art de Giuseppe Gallo est tout différent, même si Caroline Smulders, sa préfatière, précise que sa technique « se rapproche de celle d'un sculpteur qui, à partir d'une masse de matière, en extrait une partie ». On a affaire à un lettré, italien de surcroît, raffiné, lui aussi en quête de transcendance, mais à travers un poème de Paul Klee : « Je chercherai mon Dieu au-delà des étoiles. Je voulais l'amour terrestre, je ne voulais pas Dieu... » Pour lire la suite, il faudra décrocher – et, pourquoï pas ?, acheter – la toile intitulée *Temps de la poésie* : le texte est reproduit derrière. Sur le devant, les lettres dansent en liberté, échappées des mots, bousculant les phrases, et reconstruisant une nouvelle syntaxe, visuelle celle-

ci. Ce même jeu de déconstruction est perceptible dans tous les tableaux de l'exposition, les couches du dessous revendiquant, elles aussi, le droit à la lumière. C'est ainsi que surgit de ci une couleur, de là une matière, une forme, une figure, ou les noms des saints du calendrier romain, dans un aller-retour permanent entre ombre et clarté.

Des allers-retours, on en verra aussi dans la peinture de Maëlle Labussière. La brosse couvre ses tableaux de larges bandes qui le rythment, tantôt horizontales, tantôt verticales, parfois obliques. On pense au geste d'un Pierre Soulages, ample, puissant, précis. Mais Labussière n'a pas la carrure d'athlète de son devancier. Lorsqu'elle travaille un grand format, il l'englobe, complètement. Or elle le dompte. Elle le maîtrise, l'organise, lui fait chanter une musique nouvelle. « Vous allez simplifier la peinture ! », disait Gustave Moreau à son élève Matisse, qui lui donna rai-

son par la suite. Mais en la débarrassant de ses scories, il avait su la doter d'une dynamique nouvelle.

Maëlle Labussière est dans le même registre, allant même de plus en plus à l'essentiel à mesure que passent les années. Sa précédente exposition, en 1999, montrait des tableaux qui exploitaient toutes les séductions des jus, des glacis, des transparences et des superpositions. Ici, sans abandonner totalement ces nuances et ces subtilités, la couleur devient plus franche. Fabienne Fulchéri, qui a préfacé l'exposition, parle de concerts picturaux d'où « naissent des unions aux tons sourds, mais aussi des chocs visuels où certaines teintes éclatantes refusent de jouer la même participation que l'ensemble ». La comparaison musicale est juste. Et dans ses meilleures réussites, on est réellement plus proche de Bach que de Chantal Goya.

Ha. B.

## Le bonheur des amants sous l'œil attendri de Marivaux

LA MÈRE CONFIDENTE, de Marivaux. Mise en scène : Sandrine Anglade. Avec Claire Vernet, Claudie Guillot, Alexandre Pavloff, Christian Gonon, Guillaume Gallienne, Emilie Lagrange.

THÉÂTRE DU VIEUX-COLOMBIER, 21, rue du Vieux-Colombier, Paris-6<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Saint-Sulpice. Tél. : 01-44-39-87-00. Mardi, à 19 heures ; mercredi, jeudi, vendredi et samedi, à 20 heures ; dimanche, à 16 heures. De 60 F (9,15 €) à 160 F (24,39 €). Durée : 1 h 30. Jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet.

C'est un plaisir à voler à la douceur d'un soir d'été. Un moment léger, aérien, joyeux : *La Mère confidente*, de Marivaux, au Théâtre du Vieux-Colombier. Une pièce rare-

ment jouée, parce que considérée comme mineure. Elle n'a, il est vrai, ni la profondeur, ni le mystère, ni la cruauté de *La Dispute* ou de *La Fausse Suivante*. Tout est dit, rien n'est travesti : ni les personnages ni les sentiments. Tout se passe comme si Marivaux avait écrit en oubliant son regard noir, pour se laisser aller au bonheur simple de raconter une histoire. Une histoire d'amour : Angélique (Emilie Lafargue) aime Dorante (Guillaume Gallienne), mais sa mère, Madame Argante (Claire Vernet), veut lui faire épouser Ergaste (Christian Gonon). Les deux jeunes gens sont de même rang, seule une différence de fortune les sépare : Angélique est très riche, Dorante, non.

La scène se passe dans une campagne où mère et fille vivent seules. Elles sont unies par les liens d'une sincérité étonnamment moderne pour l'époque : mère confidente, fille aimante – ce duo est rare dans le théâtre du XVII<sup>e</sup> siècle. L'absence du père, jointe à l'isolement, donne à la relation des deux femmes une tonalité très particulière, dont Lisette (Claudie Guillot), la suivante d'Angélique, fera finalement les

causes. Elle sera la seule à être écartée de la fin heureuse de la pièce, scellée par le bonheur de chacun : bonheur des jeunes qui se marient, de la mère aimant sa fille heureuse, et d'Ergaste cautionnant par sa fortune l'union de son neveu (puisqu'on apprendra qu'il est l'oncle, très riche, de Dorante).

## CACHETTES ET GRIMPETTES

Bonheur aussi de Lubin (Guillaume Gallienne), le paysan au service de Madame Argante, payé en monnaie des services d'espion qu'il a rendus à sa maîtresse, et aux jeunes amants. Lisette, quant à elle, verra sa conduite d'intrigante pardonnée, mais elle devra quitter sa maîtresse, parce qu'elle a rompu l'union sacrée entre la mère et la fille.

Au Théâtre du Vieux-Colombier, *La Mère confidente* a pour cadre une forêt de troncs nus (décor de Jacques Gabel) propice aux cachettes et grimpettes de Lubin, qui se niche dans les branchages. Ce Lubin, à lui tout seul, vaut la soirée. Il est joué par Christian Gonon, qui réussit à rendre le parler paysan au théâtre. Ce parler est toujours un casse-tête pour les metteurs en scè-

ne et les comédiens. Il paraît souvent ridicule, ou faux. Ici, il coule comme de l'eau de source, ou du Valère Novarina. Il est juste, comme le sont toutes les voix des personnages. Sandrine Anglade, qui signe sa première mise en scène au théâtre, travaille beaucoup pour l'opéra. Elle a de l'oreille, sa mise en scène ne se voit pas, elle s'entend : quelle chance pour les spectateurs, et les acteurs !

Mis à part Claire Vernet, *La Mère confidente* est jouée par de jeunes pensionnaires : Claudie Guillot, Alexandre Pavloff, Christian Gonon et Emilie Lafargue – la cadette – tiennent leurs rôles avec l'élégance du jeu qui signe la marque de la Comédie-Française quand elle est à son meilleur. A ce bonheur se joint celui d'entendre la musique de scène de Ghédalia Tazartès. Dans les années 1970, Ghédalia Tazartès composait pour les pigeons de Paris, et il chantait les tours de Notre-Dame. Le voilà qui accompagne Marivaux avec des airs mélancoliques et légers, taillés pour le bonheur des amants. Et c'est beau.

Brigitte Salino

## CONCERTS

Auditorium du Louvre

Mercredi 30 mai à 20h

Laurent Korcia, violon  
Anton Barachovsky, violon  
YSAÏE

Jeudi 31 mai à 12h30

Ori Friedman, piano  
J.S. BACH, CHOPIN,  
BOWEN

LOC : 01 40 20 84 00

PLEYEL  
Mardi 12 juin - 20h30  
Krystian ZIMERMAN  
Beethoven - Brahms  
Loc : 08 25 00 02 52  
Valmalet

## INSTANTANÉ

UN « LAC » MINEUR

Avec *Le Lac* de Lamartine, Patrick Burgan (né en 1960) disposait d'un sujet en or. Il ne l'a pas, hélas, traité en orfèvre et n'a produit qu'une œuvre de pacotille pour soprano et orchestre. Dans sa partition pleine d'effets voyants, créée le 25 mai au Théâtre du Châtelet, seul le solo introductif de violoncelle aux allures de noble déploration ne fait pas toc. L'émergence de l'orchestre façon montée des eaux, l'expression sentencieuse des percussions (des timbales aux claves) figurant battements de cœur ou seconds égrenées, l'enchevêtrement aléatoire des violons instigateurs du trouble, tout sonne creux sinon faux. De plus, pour un compositeur qui semble s'être fait une spécialité de la voix (avec pas moins de cinq premières mondiales, dont quatre

pièces pour chœurs, prévues entre le 4 avril et le 2 juin), Patrick Burgan ne montre pas beaucoup d'intuition lyrique. Le fameux « *O temps ! suspens ton vol* » donne dans la récitation imprécatrice tandis que le reste du *Lac* est englouti dans un marécage instrumental alternant décorum kitsch de musique de scène et perspectives opératiques rétros.

Le recours au simple murmure pour des passages-clés tels que « *Parlez* » ou « *Ils ont aimé* » indique assez que Burgan ne traite pas l'essentiel – pour ne pas dire l'essence – du poème. Sans doute ne possède-t-il pas encore un langage musical qui permette vraiment d'en aborder la vertigineuse thématique. En irait-il autrement s'il se souciait moins de séduction locale qu'émotion à long terme ? On peut poser la question. On peut aussi se demander si Véronique Gens (remplacée, au pied levé, par

une Maryline Fallot souvent limitée) serait parvenue à dégager quelques fortes inflexions de ce *Lac* plutôt anonyme.

Exécutée avec une remarquable précision d'ensemble par l'Orchestre philharmonique de Radio-France sous la direction implacable d'Eliahu Inbal, la *Turangilla-Symphonie* (1949) d'Olivier Messiaen inspire aussi quelques regrets. Si seulement le chef israélien avait manifesté un peu plus de souplesse rythmique... Et si seulement le pianiste Florent Boffard (relégué dans un coin de la scène) avait dosé ses interventions avec autant de soin que Valérie Hartmann-Clavierie aux Ondes Martenot. Mais avec des « si... », la création de Burgan aurait dépassé le cadre de la contribution anecdotique et l'interprétation de Messiaen, celui de la stricte performance technique.

Pierre Gervasoni

## SORTIR

### PARIS

#### Kan et Erik Marchand

Après ses fertiles échanges avec les musiciens roumains du Taraf de Caransebes, Erik Marchand rapproche chant breton et de Galice (Fransy Gonzales), polyphonies sardes (Tenore de Santu Predu) ou d'Albanie (Ensemble de Mallakastër) et lyrisme griotique (la chanteuse malienne Bassey Koné). Le résultat est saisissant de vérité, d'émotion, d'évidence, comme si ces traditions populaires, a priori étrangères l'une à l'autre, avaient de secrètes affinités qui n'attendaient qu'une occasion pour se révéler (CD *Kan/BMG*). *Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris-11<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Bastille. 20 heures, le 29. Tél. : 01-47-00-57-59. 132 F.*

#### Les entretiens d'architecture à Chaillot

Le prochain entretien de Chaillot, organisé par l'Institut français d'architecture (IFA), accueille l'Autrichien Burkard Rukschcio, professeur d'architecture et d'histoire de l'art qui a restauré huit bâtiments d'Adolf Loos

(1870-1933) à Vienne et à Prague, ainsi que le Steinhof d'Otto Wagner (1841-1918) à Vienne. C'est autour des problèmes spécifiques posés par les édifices de ces deux maîtres d'œuvre que s'articulera la conférence de Burkard Rukschcio : « *Conserver, restaurer, reconstruire* »... *Auditorium de la Cinémathèque française, Palais de Chaillot, 7, avenue Albert-de-Munot, Paris-16<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Iéna. 18 h 30. Tél. : 01-46-33-90-36.*

#### Peter Kowald

Le contrebassiste allemand Peter Kowald, l'un des stylistes les plus originaux des musiques improvisées et du jazz, est parti en l'an 2000 sur la route, aux États-Unis. De lieu en lieu il a joué, seul ou avec quelques musiciens du free afro-américain. Un film, *Off the Road*, de Laurence Petit-Jouvet, rappelle ce voyage. Il sera présenté au Goethe Institut avant une performance en solo de Kowald. A ne pas manquer pour son jeu d'archet, son corps en mouvement, ses idées. *Goethe Institut, 17, avenue Iéna, Paris-17<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Iéna. Le 29 mai, 21 heures. Entrée libre.*

## GUIDE

### FESTIVAL CINÉMA

#### Artavazd Pelichian

*Nous* (1969) et *Les Saisons* (1972), deux films signés par le cinéaste arménien. *Amphithéâtre de l'EHESS, 105, boulevard Raspail, Paris-6<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Rennes. 18 heures, le 29. Tél. : 01-40-82-75-28. Entrée libre.*

### TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn).

### VERNISAGES

#### Des clowns

Dessins, peintures, affiches, photographies de théâtre et de cinéma, objets. *Bibliothèque nationale de France, site Richelieu, crypte-expositions, 58, rue de Richelieu, Paris-2<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Bourse. Du 29 mai au 29 juillet. De 10 heures à 19 heures ; de 12 heures à 19 heures, le dimanche ; fermé lundi et jours fériés. Entrée libre.*

#### Bernard Michel

*Galerie Pierre-Brullé, 25, rue de Tournon, Paris-6<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Odéon. Tél. : 01-43-25-18-73. De 14 heures à 19 heures ; samedi de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 29 mai au 7 juillet.*

### ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

*Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.*

#### L'Avare

de Molière, mise en scène de Roger Planchon, avec Anémone, Elisabetta Arosio, Denis Bénéol, Farouk Bermouga, Thomas Cousseau, Paolo Graziosi, Jean-Christophe Hembert, Claude Lévéque, Roger Planchon, Alexia Portal, Véronique Sacri, Frédéric Sorba et Ulrike Barchet (violoniste). *Odéon-Théâtre de l'Europe, 1, place Paul-Claudel, Paris-6<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Odéon, Luxembourg. Du mardi au samedi, à 20 heures ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-44-41-36-36. De 30 F à 180 F. Jusqu'au 1<sup>er</sup> juin.*

#### Le Concert incroyable

de Philippe Genty, mise en scène de Philippe Genty, avec la Compagnie Philippe Genty. *Jardin des Plantes. Grande galerie de l'évolution, 36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, Paris-5<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Gare-d'Austerlitz, Jussieu. Du mercredi au lundi, à 21 heures. Tél. : 01-40-79-48-36. 80 F et 100 F. Jusqu'au 2 juin.*

#### Cravate Club

de Fabrice Roger-Lacan, mise en scène d'Isabelle Nanty, avec Charles Berling et Edouard Baer. *Gaité-Montparnasse, 26, rue de la Gaité, Paris-14<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Edgar-Quinet, Gaité, Montparnasse-Bienvenue. Du mardi*

au samedi, à 22 heures. Tél. : 08-03-02-00-40. De 70 F à 200 F. Jusqu'au 15 juin.

**Dernières lettres de Stalingrad**, avec Alexandre Mousset, Marie Sauvaneix et Stéphane Valensi.

*Lucernaire, 53, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris-6<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Vavin, Notre-Dame-des-Champs, Montparnasse-Bienvenue. Du mardi au samedi, à 18 h 30. Tél. : 01-45-44-57-34. 70 F et 120 F. Jusqu'au 26 juin.*

**Les Fausse confidences** de Marivaux, mise en scène de Gildas Bourdet, avec Gérard Desarthe, Danièle Lebrun, Jean-Claude Barbier... *Théâtre Hébertot, 78 bis, boulevard des Batignolles, Paris-17<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Rome. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-43-87-23-23. De 100 F à 260 F. Jusqu'au 30 juin.*

**L'Homme du hasard** de Yasmina Reza, mise en scène de Frédéric Bélier-Garcia, avec Catherine Rich et Philippe Noiret.

*Théâtre de l'Atelier, 1, place Charles-Dullin, Paris-18<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Abbesses, Anvers, Pigalle. Du mardi au vendredi, à 21 heures ; le samedi, à 18 heures et 21 heures ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 01-46-06-49-24. De 50 F à 250 F. Jusqu'au 30 juin.*

### RÉGIONS

**D'r Contades Mensch** (Du délicieux inconfort d'être alsacien) d'après Germain Muller, avec Bernard Freyd, Jean-Philippe Meyer et Hélène Schwallier.

*Colmar (Haut-Rhin). Théâtre municipal, 3, rue des Unterlinden. 20 h 30, le 30 ; 19 heures, le 31. Tél. : 03-89-20-29-02. 75 F et 90 F.*

#### Le Prince

de Nicolas Machiavel, mise en scène d'Anne Torrès, avec Anne Alvaro, Jérôme Kircher, Alexandra Scicluna et Agnès Sourdilillon.

*Reims (Marne). La Comédie, 3, chaussée Boquaine. 19 h 30, les 30 et 31. Tél. : 03-26-48-49-00. De 30 F à 100 F.*

**La Nuit des rois**

de William Shakespeare, mise en scène d'Alain Bézut et Patrick Sandford, avec Vincent Berger, Gaëlle Bidault, Philippe Davenet, Catherine Dewitt, Didier Mahieu, Olivier Saladin...

*Rouen (Seine-Maritime). Théâtre des Deux-Rives, 48, rue Louis-Ricard. 20 h 30, les 29 mai, 2, 5, 9, 12 juin ; 19 h 30, du 30 mai au 1<sup>er</sup> juin et les 6, 7, 8. Tél. : 02-35-70-22-82. De 60 F à 115 F. Jusqu'au 23 juin.*

#### Mito Mito

Pascale Houbin. Georges Appaix : chorégraphie.

*Théâtre de la Cité internationale, 21, boulevard Jourdan, Paris-14<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Cité-Universitaire. 20 heures, les 28, 29 et 31 mai et le 1<sup>er</sup> juin. Tél. : 01-43-13-50-50. De 55 F à 110 F.*

#### Vera Mantero

Vera Mantero : *Poesia e selvajaria*. *Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris-1<sup>er</sup>. M<sup>o</sup> Châtelet. 21 heures, les 28, 29 et 30. Tél. : 01-42-74-22-77. 70 F.*

BIENNALE INTERNATIONALE DES ARTS DE LA  
**MARIONNETTE**  
30 MAI - 3 JUIN PARC LA VILLETTE > M<sup>o</sup> PORTE DE PANTIN  
8/9/10 JUIN FERME DU BUISSON > RER A - NOISIEL  
AVEC LE THÉÂTRE DE LA MARIONNETTE À PARIS  
INFO / RÉSA 01 40 03 75 75 / 01 64 62 77 77  
**WWW.THEATREDELAMARIONNETTE.COM**





LUNDI 28 MAI

GUIDE TÉLÉVISION

- DÉBATS**
- 18.30 **Paroles d'Europe.** Le handicap en Europe. **Public Sénat**
  - 21.00 **Bonne fête mamans !** **Forum**
  - 22.00 **Quand l'enfant découvre son environnement.** **Forum**
  - 23.00 **Les Conquistadores et le Nouveau Monde.** **Forum**
- MAGAZINES**
- 19.00 **Nulle part ailleurs.** **Canal +**
  - 20.50 **Jour après jour.** A la poursuite de la jeunesse éternelle. Invités : Dave ; Astrid Veillon ; Christiane Collange ; le docteur Jaeger. **France 2**
  - 21.00 **La Route.** Invités : Laurent Chalumeau et Gérard de Villiers. **Canal Jimmy**
  - 22.50 **Le Droit de savoir.** Flics de banlieue, la guerre des bandes. **Odyssee**
  - 23.10 **Argent public, argent privé.** Afrique : L'argent privé au service de l'humanitaire. La fraude, sport favoris des Français. Y aura-t-il un bogu de l'euro ? L'art, un placement. Invité : Michel Rocard. **France 2**
  - 23.10 **A notre santé.** Traumatismes violents : la vie continue. Invités : Alexandre Debanne ; Daniel Wassermann. **France 3**
  - 0.20 **Strip-tease.** **France 3**
- DOCUMENTAIRES**
- 20.15 **Reportage.** Burkina, les enfants de la mine. **Arte**

- 20.30 **Civilisations perdues.** La Grèce, l'ère de l'excellence. **La Chaîne Histoire**
  - 20.55 **Les Grands Fleuves.** Le Mékong. **Odyssee**
  - 22.10 **Notre siècle.** [2<sup>e</sup> volet]. Corée, la guerre oubliée. **La Chaîne Histoire**
  - 22.55 **Biographie.** Oskar Schindler. **La Chaîne Histoire**
- 0.00 **Irak,** 5 000 ans et 6 semaines. **Histoire**
- 0.00 **Flics de banlieues.** La guerre des bandes. **Odyssee**
- 1.00 **Pilot Guides.** Irlande. **Voyage**
- SPORTS EN DIRECT**
- 20.55 **Football.** Brésil. Finale retour Paulista : Corinthians - Botafogo. **Canal + vert**
- MUSIQUE**
- 18.00 **Classic Archive.** Avec Ivry Gitlis, violon. Par l'Orchestre national de l'ORTF, dir. Francesco Manderer. **Mezzo**
  - 21.00 **Les Gondoliers** (version concert). Opérette de Gilbert et Sullivan. Enregistré à Londres, en 1997. Par le BBC Concert Orchestra et les Chœurs de la BBC, dir. Barry Wordsworth. **Muzzik**
  - 21.00 **La Traviata.** Opéra de Verdi. Enregistré en 1985. Par l'Orchestre et les Chœurs du Royal Opéra House, dir. sir Georg Solti. **Mezzo**
  - 22.35 **Les Solistes** de la fondation Beracasa. Enregistré à Montpellier en juillet 2000. Avec Panu Luosto, violoncelle. **Muzzik**

- 23.55 **The Nat « King » Cole Show 7.** Enregistré le 9 juillet 1957. **Muzzik**
- 0.45 **Mahler. Rückert Lieder.** Enregistré à Ludwigsbourg, en 1988. Avec Margaret Price, soprano. Par l'Orchestre des Ludwigsburger Schlossfestspiele, dir. Wolfgang Gönnenwein. **Mezzo**
- THÉÂTRE**
- 21.50 **Page 27.** Pièce de Jean-Louis Bauer. **TMC**
- TÉLÉFILMS**
- 19.00 **Ne regarde pas sous le lit.** Kenneth Johnson. **Disney Channel**
  - 20.30 **L'Honneur de ma famille.** Rachid Bouchareb. **Festival**
  - 22.10 **L'Oncle Paul.** Gérard Vergez. **Festival**
- 1.00 **Les Actes des apôtres.** Roberto Rossellini [5/5]. **Histoire**
- COURTS MÉTRAGES**
- 22.25 **Court-circuit.** Téléphonique. Claudia Rorarius. **Arte**
  - 0.15 **Court-circuit.** Petite sœur. Eve Deboise. **Arte**
- SÉRIES**
- 19.25 **Hill Street Blues.** Jeux dangereux. **Monte-Carlo TMC**
  - 20.05 **Madame est servie.** L'arrivée. **M 6**
  - 20.55 **Joséphine, ange gardien.** La Part du doute. **TF 1**
  - 23.45 **Homicide.** Le vieil homme et la mort. **Série Club**

Le Monde TELEVISION

France-Culture

10.30 **Les Chemins de la musique** Une série des « Chemins de la musique » consacrée, du lundi au vendredi, par le compositeur et musicologue Jean-Yves Bosseur, à la musique, qu'il a souvent interprétée en public dans les années 1960-1970, de l'école de New York. Des œuvres dont on disait alors que leurs compositeurs, dont Christian Wolff, voulaient débarassés de la mélodie, du rythme et de l'harmonie.

Arte

22.40 **Le Goût de la cerise** ■■■■ Un homme traverse, au ralenti, les faubourgs de Téhéran et les collines avoisinantes à la recherche d'un volontaire pour un travail vite fait, bien payé : s'assurer qu'il est bien mort – il cherche à se suicider – et l'ensevelir dans le trou qu'il a lui-même creusé au pied d'un arbre. Un film superbe d'Abbas Kiarostami (1997), à la fois énigme du libre arbitre et marche funèbre. Palme d'or à Cannes en 1997. En v.o.

France 3

1.20 **A la conquête des loisirs sous le signe de Léo Lagrange** Le documentaire d'Antoine Léo-nard-Maestrati décrit la rupture que constitua, en 1936, la politique du Front populaire dans une Europe gagnée par le totalitarisme. Un retour sur les initiatives culturelles lancées par le sous-secrétaire d'Etat Léo Lagrange et sur l'institutionnalisation des congés payés et de la semaine de 40 heures, instaurant le « temps privé ».

FILMS

- 20.30 **La vie est belle** ■■■■ Roberto Benigni (Italie, 1998, 115 min) O. **Ciné Cinémas 2**
- 20.30 **Trop belle pour toi** ■■■■ Bertrand Blier (France, 1989, 90 min) O. **Ciné Cinémas 1**
- 20.45 **Gremlins** ■■■■ Joe Dante (Etats-Unis, 1984, 110 min). **RTL 9**
- 20.45 **Smoke** ■■■■ Wayne Wang (Etats-Unis, 1995, 110 min) O. **Cinéfaz**
- 20.50 **Antonia et ses filles** ■■■■ Marleen Gorris (Pays-Bas, 1994, 105 min) O. **Téva**
- 21.00 **Le soleil se lève aussi** ■■■■ Henry King (Etats-Unis, 1957, 130 min) O. **Cinétoile**
- 22.10 **Allée sanglante** ■■■■ William A. Wellman (Etats-Unis, 1955, 95 min). **TCM**
- 22.35 **Shining** ■■■■ Stanley Kubrick (Etats-Unis, 1980, 115 min) O. **TF 6**
- 22.35 **Short Cuts, les Américains** ■■■■ Robert Altman (Etats-Unis, 1993, 185 min) O. **Canal Jimmy**
- 22.35 **Omen 2** ■■■■ Don Taylor (Etats-Unis, 1978, 105 min) O. **RTL 9**
- 22.40 **Le Goût de la cerise** ■■■■ Abbas Kiarostami, Avec Homayoun Ershadi, Ahdolhossein Bagheri, Afsin Khorshidbakhtrari (France - Iran, 1997, v.o., 95 min) O. **Arte**
- 23.45 **Incident de frontière** ■■■■ Anthony Mann (Etats-Unis, 1949, v.o., 105 min). **TCM**
- 0.45 **Une affaire de femmes** ■■■■ Claude Chabrol (France, 1988, 105 min). **Arte**
- 0.55 **Les Frissons de l'angoisse** ■■■■ Dario Argento (Italie, 1975, 105 min) O. **Ciné Cinémas 2**
- 1.05 **Désir** ■■■■ Frank Borzage (Etats-Unis, 1936, v.o., 95 min) O. **Ciné Classics**



PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1**
- 18.20 et 0.45 **Exclusif.**
  - 19.00 **Le Bigdil.**
  - 19.50 **Vivre com ça.**
  - 19.55 et 0.08 **Parce qu'il y aura toujours des hommes.**
  - 20.00 **Journal.**
  - 20.40 et 1.27 **Du côté de chez vous.**
  - 20.45 **Météo.**
  - 20.55 **Joséphine, ange gardien.** La Part du doute.
  - 22.40 **Y'a pas photo !** Les riches ont-ils une vie de rêve ?
  - 0.10 **F 1 magazine.**
- FRANCE 2**
- 19.45 **Les Jours euros.**
  - 19.50 **Un gars, une fille.**
  - 20.00 **Journal.**
  - 20.35 **Image du jour : Roland-Garros.**
  - 20.40 **Talents de vie.**
  - 20.45 **Météo.**
  - 20.50 **Jour après jour.** A la poursuite de la jeunesse éternelle.
  - 23.10 **Argent public, argent privé.** Afrique : L'argent privé au service de l'humanitaire. La fraude, sport favoris des Français. Y aura-t-il un bogu de l'euro ? L'art, un placement.
  - 0.45 **Journal, Météo.**
- FRANCE 3**
- 18.50 **Le 19-20 de l'information, Météo.**
  - 20.10 **Tout le sport.**
  - 20.15 **Le Journal de Roland-Garros.**
  - 20.30 **Tous égaux.**
  - 21.00 **Docteur Sylvestre.** Le Secret de Marc.
  - 22.40 **Météo, Soir 3.**
  - 23.10 **A notre santé.** Traumatismes violents : la vie continue.
- 0.20 **Strip-tease.**
- 1.20 **La Case de l'oncle Doc.** A la conquête des loisirs sous le signe de Léo Lagrange.

FRANCE 3

- 18.50 **Le 19-20 de l'information, Météo.**
- 20.10 **Tout le sport.**
- 20.15 **Le Journal de Roland-Garros.**
- 20.30 **Tous égaux.**
- 21.00 **Docteur Sylvestre.** Le Secret de Marc.
- 22.40 **Météo, Soir 3.**
- 23.10 **A notre santé.** Traumatismes violents : la vie continue.
- 0.20 **Strip-tease.**
- 1.20 **La Case de l'oncle Doc.** A la conquête des loisirs sous le signe de Léo Lagrange.

CANAL +

- 19.00 **Nulle part ailleurs** O.
- 20.35 **Intrusion.** Film. Rand Ravich O.
- 22.20 **Je préfère le bruit de la mer** Film. Mimmo Calopresti (v.o.) O.
- 23.55 **Lundi boxe.**
- 0.55 **Football.** Corinthians - Botafogo.

GUIDE TÉLÉVISION

- DÉBATS**
- 18.30 **Studio ouvert.** L'euro, l'Europe et la mondialisation. **Public Sénat**
  - 21.00 **Des Allemands contre Hitler.** **Forum**
  - 22.00 **La Poste,** de la lettre à l'e-mail. **Forum**
  - 23.00 **Où en est** la lutte anti-Mafia ? **Forum**
- MAGAZINES**
- 15.00 **Questions** au gouvernement. **France 3**
  - 18.30 **L'Invité de PLS.** **LCI**
  - 19.00 **Nulle part ailleurs.** **Canal +**
  - 19.00 **Archimède.** Le vol de la mouche. Le plus grand puzzle du monde. Nouvelle mission pour Mars. Archéologie politique à Jérusalem. La vache de l'avenir. **Arte**
  - 20.50 **Ça me révolte !** **M 6**
  - 21.00 **Le Gai Savaoir.** Ceux qui n'ont peur de rien. Invités : Gabriel Matzkeff ; Daniel Schick ; le professeur Choron ; Henri Coulonges ; Christiane Singer. **Paris Première**
  - 22.15 **Ça se discute.** L'insoumission. **TV 5**
- DOCUMENTAIRES**
- 17.15 **Portraits de la musique** jamaïcaine. **Planète**
  - 17.30 **Régions de France.** Le Lyonnais et le Beaujolais. **Voyage**
  - 17.30 **Les Enquêtes** du National Geographic. Quand la montagne gronde. **TMC**
  - 18.00 **L'Histoire des grands ballets.** [12/20]. Extraits de gala. **Mezzo**
  - 18.00 **Civilisations perdues.** L'Afrique, un passé occulté. **La Chaîne Histoire**
  - 18.05 **Le Monde des animaux.** Animaux rescapés. [11/24]. Le magot, le caïman, le bongo. **La Cinquième**
  - 18.10 **L'Inde fantôme,** réflexions sur un voyage. [4/7]. **Planète**
  - 18.15 **Ulrike Marie Meinhof.** **Histoire**
  - 18.25 **L'Actors Studio.** John Hurt. **Paris Première**
  - 18.35 **Le père Noël est-il chinois ?** **Odyssee**
  - 19.00 **Qui a tué le juge Falcone ?** **Planète**
  - 19.00 **Biographie.** Lyndon Baines Johnson, triomphe et tragédie. **Chaîne Histoire**
  - 19.20 **Mitterrand vu par...** Jacques Delors. **Histoire**
  - 19.30 **Dietrich Fischer-Dieskau,** le maître chanteur. Franz Schubert. W.A. Mozart. **Muzzik**
  - 19.45 **Les Mystères de l'Histoire.** Rumeur ou conspiration. **La Chaîne Histoire**
  - 19.55 **Grenouilles et compagnie.** Le triton amoureux. **Odyssee**

- 20.00 **Créatures extraordinaires.** [5/6]. Les félins anglais. **Planète**
  - 20.00 **Régions de France.** La Côte d'Opale. **Voyage**
  - 20.15 **Reportage.** Saumon sauce dioxine. **Arte**
  - 20.30 **Ciel, ma géo !** Vallée de la Romanche et l'île de Noirmoutier. **Voyage**
  - 20.30 **Souvenirs de trains** et d'errances. **Planète**
  - 20.35 **Notre siècle.** Marée mortelle à Tarawa. **La Chaîne Histoire**
  - 20.45 **La Vie en face.** Le Foyer des enfants courage. **Arte**
  - 20.50 **A l'assaut du Cap Horn.** **Odyssee**
  - 21.00 **Eugène Delacroix.** **Mezzo**
  - 21.20 **Notre siècle.** [2<sup>e</sup> volet]. Corée, la guerre oubliée. **La Chaîne Histoire**
  - 21.40 **Thema. Knockin' on Dylan's Door.** Rencontres avec Bob Dylan. **Arte**
  - 21.45 **Regardez-moi, je vous regarde.** Koji Inoue, photographe sourd. **Planète**
  - 22.05 **Mitterrand vu par...** Laurent Fabius. **Histoire**
  - 22.50 **Biographie.** Le marquis de Sade. **Chaîne Histoire**
  - 22.50 **Une rivière au bout du monde.** [7/7]. Turneffe Islands, Belize. **Planète**
  - 23.20 **Ilgaber, le triomphe sur soi.** [1/2]. De la science et des valeurs. **Planète**
  - 23.30 **New York.** La région et la ville. **Odyssee**
  - 0.55 **Les Présidents américains** et la Télévision. [1/2]. **Histoire**
  - 1.00 **Pilot Guides.** L'Egypte. **Voyage**
- SPORTS EN DIRECT**
- 13.10 **Tennis.** Internationaux de France (2<sup>e</sup> jour). A Roland-Garros. **France 3**
  - 14.40 **Tennis.** Internationaux de France (2<sup>e</sup> jour). A Roland-Garros. **France 2**
  - 2.05 **Hockey sur glace NHL.** Finale (2<sup>e</sup> match) : Colorado Avalanche - New Jersey Devils. **Canal +**
- MUSIQUE**
- 19.45 **Brahms. Quintette pour piano et cordes** en fa mineur, opus 34. Enregistré en 1992. Par le Quatuor Takács. **Mezzo**
  - 21.00 **Claude Bardou dirige...** Gounod et Milhaud. Enregistré en décembre 1985. Interprété par l'Orchestre de la Suisse italienne, dir. Claude Bardou. **Muzzik**
  - 22.00 **Nuit française.** Waldbühne de Berlin, août 1992. Avec Leon Fleisher, piano. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Georges Prêtre. **Mezzo**
  - 22.50 **Jazz à Vienne 1998.** Théâtre antique de Vienne, juillet 1998. Avec Maria Schneider, piano ; Ben Monder, guitare ; Greg Gisbert, trompette ; Ingrid Jensen, trompette. **Muzzik**

- 23.15 **La Flûte enchantée.** Opéra de Mozart. Opéra Garnier, Paris, en 2000. Par les Chœurs et l'Orchestre de l'opéra de Paris, dir. Ivan Fischer. **Mezzo**
- TÉLÉFILMS**
- 17.30 **La ville dont le prince** est un enfant. Christophe Malavoy O. **Téva**
  - 18.45 **Les Gens de Mogador.** Robert Mazoyer [2/6]. **Festival**
  - 20.35 **Haine et conséquences.** Audrey Cooke O. **Canal +**
  - 22.30 **A chacun sa vengeance.** Art Camacho O. **TF 6**
  - 23.00 **Mes dix-sept ans.** Philippe Faucon O. **M 6**
- SÉRIES**
- 17.35 **Air America.** Le miracle de l'éclipse. **TF 6**
  - 18.00 **Max la Menace.** C'est du billard O. **Monte-Carlo TMC**
  - 18.10 **Buffy contre les vampires.** 314 O. **M 6**
  - 19.10 **La Vie à cinq.** Au plus court O. **Téva**
  - 19.25 **Hill Street Blues.** Evasion ratée O. **Monte-Carlo TMC**
  - 20.00 **Les Anges du bonheur.** L'ultime rencontre O. **Téva**
  - 20.05 **Madame est servie.** Brève rencontre O. **M 6**
  - 20.20 **Cousin Skeeter.** Le rap de Skeeter. **Canal J**
  - 20.45 **Invasion planète Terre.** Le feu du ciel O. **13<sup>ème</sup> RUE**
  - 20.50 **Ally McBeal.** Mr Bo (v.o.) O. **Téva**
  - 21.00 **Friends.** Celui qui offrait un vélo (v.o.) O. Celui qui se déguisait (v.o.) O. **Canal Jimmy**
  - 21.30 **Tekwar.** Etat d'urgence. 13<sup>ème</sup> RUE
  - 21.40 **Deuxième chance.** Feast or Famine (v.o.) O. **Téva**
  - 21.50 **That 70's Show.** La grande fête de Hyde (v.o.) O. **Canal Jimmy**
  - 22.15 **Action.** Sexe et autres complications de tournage (v.o.) O. **Canal Jimmy**
  - 22.30 **Geena.** How the Mom Stole Christmas (v.o.) O. **Téva**
  - 23.00 **Working.** The Consultant (v.o.) O. **Série Club**
  - 23.40 **Gabriel Bird,** profession enquêteur. Vérité et conséquences. **13<sup>ème</sup> RUE**
  - 23.45 **Homicide.** Course contre la mort O. **Série Club**
  - 0.05 **The Lucy Desi Comedy Hours.** [2/2]. The Celebrity Next Door (v.o.) O. **Téva**
  - 0.30 **Rintintin junior.** Prise d'otages O. **Série Club**

Le Monde TELEVISION

Planète

21.45 **Regardez-moi, je vous parle : Koji Inoué, photographe sourd** Une surprenante émission, en noir et blanc, où le langage des sourds supplante le sous-titré des films muets. Ce langage, qui transforme les mains en oiseaux, nous emporte et nous conduit dans l'univers de Koji Inoué, le photographe sourd. Ces petites marionnettes qui vont et viennent sont les mains d'un admirateur de Koji Inoué, qui

vous raconte la vie de cet artiste, né en 1918 dans l'île de Fukuoke, au Japon, devenu sourd à l'âge de trois ans. Inoué se consacre définitivement à l'image, cinq ans après avoir perdu tous ses négatifs dans le bombardement de 1945 (il n'avait rien entendu). Il y a dans les photos d'Inoué, une densité, une énergie solide qui frappent au cœur et parlent à l'intelligence. Ce film documentaire nous transporte dans deux univers à la fois, celui de la photo et celui de la culture des sourds.

**Canal+**

23.05 **L'Été de Kikujiro** ■■■■ Takeshi Kitano. Avec Takeshi « Beat » Kitano, Yusuke Sekiguchi (Japon, 1999, v.o., 114 min) O. **Canal +**

23.30 **Esther Waters** ■■■■ Ian Dalrymple et Peter Proud (Grande-Bretagne, 1948, v.o., 115 min) O. **Ciné Classics**

Le Monde TELEVISION

Planète

21.45 **Regardez-moi, je vous parle : Koji Inoué, photographe sourd** Une surprenante émission, en noir et blanc, où le langage des sourds supplante le sous-titré des films muets. Ce langage, qui transforme les mains en oiseaux, nous emporte et nous conduit dans l'univers de Koji Inoué, le photographe sourd. Ces petites marionnettes qui vont et viennent sont les mains d'un admirateur de Koji Inoué, qui

vous raconte la vie de cet artiste, né en 1918 dans l'île de Fukuoke, au Japon, devenu sourd à l'âge de trois ans. Inoué se consacre définitivement à l'image, cinq ans après avoir perdu tous ses négatifs dans le bombardement de 1945 (il n'avait rien entendu). Il y a dans les photos d'Inoué, une densité, une énergie solide qui frappent au cœur et parlent à l'intelligence. Ce film documentaire nous transporte dans deux univers à la fois, celui de la photo et celui de la culture des sourds.

**Canal+**

23.05 **L'Été de Kikujiro** ■■■■ Takeshi Kitano. Avec Takeshi « Beat » Kitano, Yusuke Sekiguchi (Japon, 1999, v.o., 114 min) O. **Canal +**

23.30 **Esther Waters** ■■■■ Ian Dalrymple et Peter Proud (Grande-Bretagne, 1948, v.o., 115 min) O. **Ciné Classics**

MARDI 29 MAI

FILMS

- 14.05 **La vie est belle** ■■■■ Roberto Benigni (Italie, 1998, 115 min) O. **Ciné Cinémas 2**
- 15.20 **Les Ensorcelés** ■■■■ Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1952, 120 min). **TCM**
- 16.00 **Le Tambour** ■■■■ Volker Schlöndorff (Allemagne, 1979, v.o., 140 min) O. **Ciné Cinémas 1**
- 18.05 **Marie Walewska** ■■■■ Clarence Brown (Etats-Unis, 1937, 115 min) O. **Ciné Classics**
- 18.55 **Trop belle pour toi** ■■■■ Bertrand Blier (France, 1989, 90 min) O. **Ciné Cinémas 3**
- 20.30 **Les Tuniques écarlates** ■■■■ Cecil B. DeMille (Etats-Unis, 1940, 125 min) O. **Ciné Cinémas 1**
- 20.30 **L'Année de l'éveil** ■■■■ Gérard Corbiau (France - Belgique, 1990, 105 min). **Festival**
- 20.45 **Le Démon des femmes** ■■■■ Robert Aldrich (Etats-Unis, 1968, 135 min). **TCM**
- 20.55 **Moby Dick** ■■■■ John Huston (Grande-Bretagne, 1956, 115 min) O. **TMC**
- 21.00 **Les Vikings** ■■■■ Richard Fleischer (Etats-Unis, 1958, 115 min) O. **Cinétoile**
- 21.55 **Désir** ■■■■ Frank Borzage (Etats-Unis, 1936, v.o., 95 min) O. **Ciné Classics**
- 22.35 **Le Tambour** ■■■■ Volker Schlöndorff (Allemagne, 1979, 135 min) O. **Ciné Cinémas 2**
- 22.40 **Le Plus Grand Cirque du monde** ■■■■ Henry Hathaway (Esp. - EU, 1964, v.o., 135 min) O. **Ciné Cinémas 3**
- 22.45 **L'Empire de la passion** ■■■■ Nagisa Oshima (France - Japon, 1978, v.o., 105 min) O. **Cinéfaz**
- 22.55 **L'Affaire Cicéron** ■■■■ Joseph L. Mankiewicz (EU, 1952, v.o., 105 min) O. **Cinétoile**
- 23.05 **L'Été de Kikujiro** ■■■■ Takeshi Kitano. Avec Takeshi « Beat » Kitano, Yusuke Sekiguchi (Japon, 1999, v.o., 114 min) O. **Canal +**
- 23.30 **Esther Waters** ■■■■ Ian Dalrymple et Peter Proud (Grande-Bretagne, 1948, v.o., 115 min) O. **Ciné Classics**
- 0.40 **Juliette des Esprits** ■■■■ Federico Fellini. Avec Giuletta Masina, Sylvia Koscina, Sandra Milo (Italie, 1965, v.o., 130 min) O. **Cinétoile**
- 1.15 **Kissed** ■■■■ Lynne Stopkewich (Canada, 1996, v.o., 80 min) O. **Cinéfaz**



- 14.05 **La vie est belle** ■■■■ Roberto Benigni (Italie, 1998, 115 min) O. **Ciné Cinémas 2**
- 15.20 **Les Ensorcelés** ■■■■ Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1952, 120 min). **TCM**
- 16.00 **Le Tambour** ■■■■ Volker Schlöndorff (Allemagne, 1979, v.o., 140 min) O. **Ciné Cinémas 1**
- 18.05 **Marie Walewska** ■■■■ Clarence Brown (Etats-Unis, 1937, 115 min) O. **Ciné Classics**
- 18.55 **Trop belle pour toi** ■■■■ Bertrand Blier (France, 1989, 90 min) O. **Ciné Cinémas 3**
- 20.30 **Les Tuniques écarlates** ■■■■ Cecil B. DeMille (Etats-Unis, 1940, 125 min) O. **Ciné Cinémas 1**
- 20.30 **L'Année de l'éveil** ■■■■ Gérard Corbiau (France - Belgique, 1990, 105 min). **Festival**
- 20.45 **Le Démon des femmes** ■■■■ Robert Aldrich (Etats-Unis, 1968, 135 min). **TCM**
- 20.55 **Moby Dick** ■■■■ John Huston (Grande-Bretagne, 1956, 115 min) O. **TMC**
- 21.00 **Les Vikings** ■■■■ Richard Fleischer (Etats-Unis, 1958, 115 min) O. **Cinétoile**
- 21.55 **Désir** ■■■■ Frank Borzage (Etats-Unis, 1936, v.o., 95 min) O. **Ciné Classics**
- 22.35 **Le Tambour** ■■■■ Volker Schlöndorff (Allemagne, 1979, 135 min) O. **Ciné Cinémas 2**
- 22.40 **Le Plus Grand Cirque du monde** ■■■■ Henry Hathaway (Esp. - EU, 1964, v.o., 135 min) O. **Ciné Cinémas 3**
- 22.45 **L'Empire de la passion** ■■■■ Nagisa Oshima (France - Japon, 1978, v.o., 105 min) O. **Cinéfaz**
- 22.55 **L'Affaire Cicéron** ■■■■ Joseph L. Mankiewicz (EU, 1952, v.o., 105 min) O. **Cinétoile**
- 23.05 **L'Été de Kikujiro** ■■■■ Takeshi Kitano. Avec Takeshi « Beat » Kitano, Yusuke Sekiguchi (Japon, 1999, v.o., 114 min) O. **Canal +**
- 23.30 **Esther Waters** ■■■■ Ian Dalrymple et Peter Proud (Grande-Bretagne, 1948, v.o., 115 min) O. **Ciné Classics**
- 0.40 **Juliette des Esprits** ■■■■ Federico Fellini. Avec Giuletta Masina, Sylvia Koscina, Sandra Milo (Italie, 1965, v.o., 130 min) O. **Cinétoile**
- 1.15 **Kissed** ■■■■ Lynne Stopkewich (Canada, 1996, v.o., 80 min) O. **Cinéfaz**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1**
- 13.55 **Les Feux de l'amour.**
  - 14.45 **Le Voyage de l'amour.** Téléfilm. Mark Griffiths.
  - 16.35 **Les Dessous de Palm Beach.**
  - 17.30 **Sunset Beach.**
  - 18.20 et 1.10 **Exclusif.**
  - 19.00 **Le Bigdil**

## Plastique et Rigide

par Pierre Georges

AVEC toute la férocité d'un allié et rival, François Bayrou a défini Jacques Chirac. D'un mot - de deux plutôt -, dimanche soir au « Grand jury RTL-Le Monde-LCI », le jugement est tombé. Jacques Chirac, dit-il, est « très plastique ». Il serait même « très plastique sur beaucoup de sujets. Et ce n'est pas en étant toujours dans le sens du vent qu'on exprime une vision qui permet d'offrir des repères à un peuple ».

On ne saurait être plus aimable. Plastique Chirac, donc. Est-ce cruel ! Un président aussi à l'écoute des vraies gens, réducteur de fracture sociale jadis, vert militant aujourd'hui, libéral naguère, social dorénavant. Et ainsi de suite.

En fait ces considérations peu amènes sur la plasticité du premier chirurgien d'image de France nous ramenaient, ricochet de la mémoire, à un reproche beaucoup fait, autrefois, par d'odieuses jaloux à Johnny Hallyday. L'idole des jeunes à travers les âges passait, selon ses contempteurs, pour un fameux caméléon. Capable de toutes les métamorphoses, selon les modes, saisons et circonstances. Rocker avec les rockers, baba avec les cools, vaguement punk au temps des punks. Bref, s'adaptant toujours - fleurs, cuir et clous - à toutes ces images successives.

Il se peut en effet que le bon Johnny ait su toujours surfer sur la vague ou prendre le sens du vent. Mais, à l'arrivée, qui triompha ? qui a triomphé ? et qui triompha toujours ? Johnny, bien sûr, l'insubmersible ! Ce qui laisse à penser que, avant d'être un moyen et une méthode de survie tout temps et toutes époques, la plasticité auto-appliquée à sa propre image est d'abord un art.

Et, de ce point de vue-là, révérence parler, Jacques Chirac est un très grand artiste. Prenons, par exemple, l'ultime de ses métamorphoses : son vert tablier façon laissez-venir-à-moi-les-petits-écologistes. Formidable ! A Bordeaux, qu'il visitait samedi sous les hourras des jeunes claque RPR - « Chirac président, Chirac président ! », comme s'il ne l'était pas déjà -, son plaidoyer fut vibrant et son autoportrait écolo parfait : « Je milite depuis longtemps pour la désintoxication des villes, pour les voitures propres qui ne polluent pas et pour le développement des transports collectifs propres. » Propre. Absolument propre. Clair comme de l'eau de roche. Ou de Seine, si nos souvenirs sont bons d'une promesse de fleuve si épuré qu'un maire de Paris, un jour, jura de s'y baigner.

Un président « très plastique », donc. Et François Bayrou ne l'a pas dit, mais l'a pensé si fort, un premier ministre très rigide « sur des positions qui sont, sur beaucoup de sujets, idéologiques et dépassées (...) ». Rigide Jospin et Plastique Chirac sont désormais dans un bateau. Et nous avec. Et le premier nommé fut même, samedi, dans *Le Figaro-Magazine*. Aime-t-il cela ? Rien n'est moins sûr. Mais il y était, héroïque, en homme déclarant à qui veut l'entendre, sinon le croire, qu'il n'y a pas que la présidence dans la vie.

C'est bien vrai. *Le Fig-Mag* le prouve. Il y a le tennis-Jospin. Le jambon-à-l'os-brocante-Bastille Jospin. La flânerie canal-Saint-Martin-Jospin-Madame. Et le passager-ordinaire-Paris-Toulouse-Jospin. Ah, qu'est-ce qu'il ne faut pas faire pour ne pas être candidat !

## Un village japonais proche d'une centrale nucléaire rejette l'usage du plutonium recyclé

Le vote des habitants de Kariwa pourrait infléchir la politique énergétique du Japon

EN REJETANT par référendum, dimanche 27 mai, l'utilisation du plutonium recyclé dans la centrale nucléaire proche de leur village, les habitants de Kariwa, petite agglomération agricole à 360 kilomètres au nord-ouest de Tokyo, ont peut-être lancé un mouvement d'opposition citoyenne qui pourrait infléchir la politique nucléaire du Japon. Leur vote a eu d'autant plus de retentissement que la centrale de Kashiwaki-Kariwa est l'une des plus puissantes du monde.

Le référendum « reflète les préoccupations et les inquiétudes de la population », a commenté *l'Asahi* dans un éditorial. Le rejet des électeurs risque, en outre, de compromettre les accords passés entre la compagnie Tokyo Electric Power Co (Tepco) et Belgonucléaire, qui doit fournir le mélange d'uranium et de plutonium recyclés provenant de combustible déjà utilisé (Mox). Pauvre en ressources naturelles, le Japon compte sur le nucléaire pour assurer ses besoins énergétiques, et le pays entend alimenter en Mox de

16 à 18 de ses 51 réacteurs nucléaires en 2010. Or Tepco avait annoncé qu'elle renoncerait à l'utilisation de Mox si la population de Kariwa se prononçait en ce sens. Sur les 3 600 électeurs du village, 1 900 ont voté contre le projet.

### PRESSION DE L'OPINION

C'est la première fois qu'une consultation populaire était organisée sur l'utilisation de Mox. Un référendum local, prévu par la Constitution, n'a certes pas valeur contraignante pour les autorités. Mais il leur est difficile de passer outre. Bien que le ministère de l'économie, du commerce et de l'industrie ait assuré, la semaine dernière, que l'issue du référendum ne changerait en rien la politique du Japon en matière nucléaire, le gouvernement de Junichiro Koizumi est sous la pression de l'opinion et pourrait en tirer un enseignement : il paraît, en effet, souhaiter se démarquer des administrations précédentes, d'autant qu'il est à la veille d'élections sénatoriales qui décideront de son sort.

Le rejet de l'utilisation de Mox par les villageois de Kariwa intervient dans un contexte de renouvellement des pratiques de la démocratie (référendums, élection de personnalités locales indépendantes et plus proches des électeurs, « rébellion » de la base du parti gouvernemental qui a porté M. Koizumi au poste de premier ministre, etc.) et d'hostilité croissante à l'utilisation de l'énergie nucléaire. Une série d'accidents ont ébranlé l'opinion. Le plus grave, qui a eu lieu en 1999 à la centrale de Tokaimura (à une centaine de kilomètres au nord-est de Tokyo), causa la mort de deux personnes et l'irradiation de centaines d'autres. Dans la préfecture de Nagano, le nouveau gouverneur, Yasuo Tanaka, représentatif de ces nouveaux élus indépendants, a répondu à une préoccupation croissante de son électorat en décidant de suspendre la construction d'une centrale controversée.

Philippe Pons

► www.lemonde.fr/nucleaire

## Ouverture du procès de La Française des jeux

GÉRARD COLÉ, ancien président de La Française des jeux (FDJ), devait comparaître, au côté de treize autres personnes, à partir du lundi 28 mai, devant le tribunal correctionnel de Nanterre pour des faits d'abus de biens sociaux au préjudice d'une société qu'il détenait et pour obstacle à la fonction de commissaire aux comptes. Au cours de l'instruction, Gérard Colé, qui fut conseiller en communication de François Mitterrand, avait été mis en examen pour avoir fait payer par la FDJ des travaux fictifs au bénéfice de sa sœur et de son ancienne épouse. Il lui était aussi reproché de s'être fait construire une piscine dans son appartement de fonction. Sur ces faits, il a obtenu un non-lieu le 30 avril (*Le Monde* du 4 mai). Une ancienne compagne l'avait par ailleurs accusé d'avoir touché 10 millions de francs de pots-de-vin de la part de TF 1 en échange de la diffusion par la chaîne des résultats du Loto. Cette partie du dossier a été annulée en mars 2000 par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Versailles.

## L'Agence de l'environnement est sévèrement critiquée pour sa gestion

LE FONCTIONNEMENT de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) a été sévèrement critiqué dans un rapport de l'inspection générale des finances (IGF), selon *Le Figaro* du 28 mai. L'Agence, dépendant du ministère de l'environnement et gérant une enveloppe de 2,7 milliards de francs, se voit reprocher par les inspecteurs des pratiques « très nettement insuffisantes au regard des principes de transparence ». « L'absence de règles claires relatives aux conflits d'intérêt » représente un « risque pénal non négligeable », selon le même rapport. Les remarques visent surtout Pierre Radanne, président de l'Ademe et proche de Dominique Voynet, qui aurait notamment consenti un certain nombre de contrats à son ancienne société, Inestene. L'intéressé juge la critique « hallucinante ». Ce rapport, commandé par le ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, sort alors qu'un conflit oppose depuis plusieurs mois ce ministère à celui de l'environnement sur la mise en place de l'écotaxe.

### DÉPÊCHES

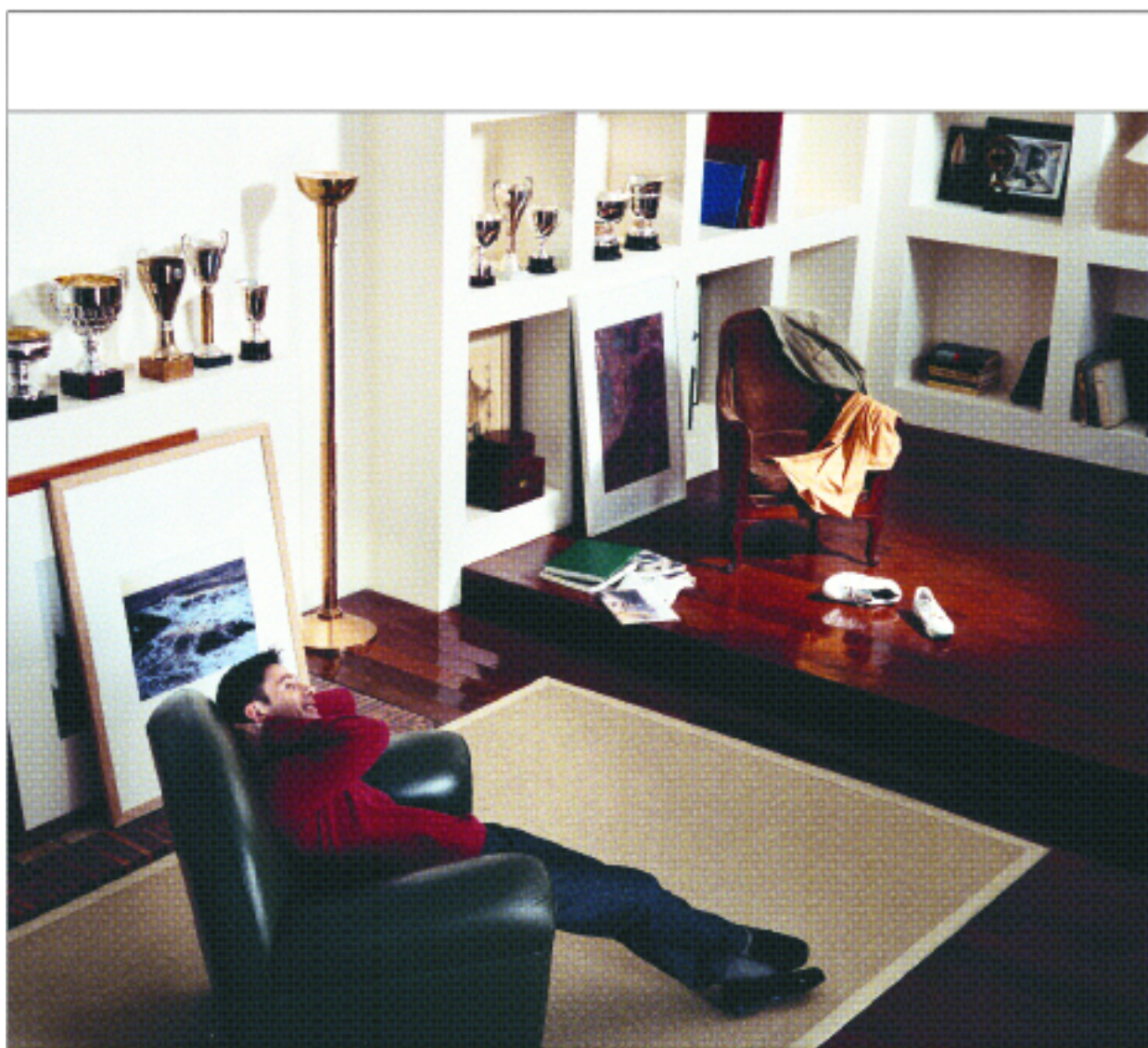
■ **MARKS & SPENCER** : le PDG du groupe britannique en difficultés, Luc Vandeveld, a estimé qu'il était sous-payé, rapporte samedi *le Guardian*. M. Vandeveld, qui, pourtant s'était vu octroyer une prime spéciale de plus de 810 000 livres (1,3 million d'euros), déclare qu'il aurait dû demander davantage d'argent quand il avait décidé de prendre, l'année dernière, les commandes de la chaîne de magasins.

■ **POLLUTION** : l'Association pour la surveillance et l'étude de la pollution atmosphérique en Alsace a levé, dimanche 27 mai, la « procédure d'information des populations concernées » mise en place jeudi dans le Bas-Rhin, en raison de la première alerte à l'ozone de la saison détectée à Strasbourg (*Le Monde* daté 27-28 mai). Dimanche également, la préfecture des Bouches-du-Rhône a annoncé la survenance d'un pic d'ozone dans le massif de la Sainte-Baume.

■ **PÊCHE** : le Conseil supérieur de la pêche (CSP) vient d'adopter une série de mesures destinées à simplifier la pêche, à donner une base légale à des pratiques modernes et à reconquérir des pratiquants dans les eaux libres (*Le Monde* du 12 mai). L'autorisation de la pêche à une ligne dans les 50 mètres en aval de tous les ouvrages sur les cours d'eau du domaine public ou privé ou la possibilité de ne pas respecter les dates légales d'ouverture et de fermeture de la pêche pour les propriétaires ayant décidé de soumettre leurs eaux closes aux dispositions de la « loi pêche » font parties de ces mesures qui entreront en vigueur dès leur transcription par décret dans le code rural.

■ **BOURSE** : Fraport, la société qui gère l'aéroport international de Francfort, l'un des plus actifs d'Europe en termes de passagers, va placer au moins 31 % de son capital en Bourse le 11 juin. L'opération devrait permettre de récolter entre 726 et 840 millions d'euros, pour financer les investissements de l'aéroport, qui connaît la plus forte croissance d'Allemagne. A l'issue de l'entrée en Bourse, l'Etat fédéral ne conservera plus que 18 % du capital de Fraport. La ville de Francfort, associée au Land de Hesse, en détiendra 51 %.

■ **BASKET-BALL** : l'équipe des Lakers Los Angeles s'est qualifiée, dimanche 27 mai, pour la finale de la NBA, le championnat professionnel américain, en dominant pour la quatrième fois les Spurs de San Antonio (111-82), dans la finale de conférence Ouest de la ligue nord-américaine de basket. Los Angeles remporte la série par quatre victoires à zéro et rencontrera en finale le vainqueur de la finale de la conférence Est opposant les Bucks de Milwaukee aux Sixers de Philadelphie.



INVESTISSEMENT - EPARGNE - RETRAITE - TRANSMISSION

Plus vous avez de l'argent tôt,  
plus vous avez à le gérer  
longtemps et efficacement.

VOUS COLLECTIONNEZ LES VICTOIRES... TRANSFORMEZ VOTRE RÉUSSITE PROFESSIONNELLE EN RÉUSSITE PATRIMONIALE EN DÉCOUVRANT AVEC LES EXPERTS DE NSM VIE, TOUTES LES OPPORTUNITÉS DE L'ASSURANCE VIE QUI PERMETTENT D'ASSURER LA VALORISATION, LA PÉRENNITÉ ET LA TRANSMISSION DE VOTRE PATRIMOINE. AVEC NSM VIE, LA COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE DU GROUPE ABN AMRO EN FRANCE, VOUS BÉNÉFICIEZ DES EXPERTISES DES BANQUES NSMD ET CBC.

WILLIAM MARCHANT - TEL. 01 56 21 80 25.

www.nsm-vie.fr

NSM VIE ABN AMRO

LES EXPERTS EN PATRIMoine

# Le Monde

# ECONOMIE

LES ENJEUX ▲ LES REPÈRES

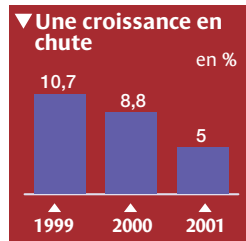
MARDI 29 MAI 2001

## EUROPE

Pour Guy Haug, conseiller de l'Association de l'Université européenne, la convergence des systèmes universitaires du Vieux Continent a été rapide. Trente pays se sont engagés à terminer le processus d'ici à 2010 (page IV)



## BOUSSOLE



En Corée, l'élection présidentielle repousse les réformes économiques indispensables (page V)

## EMPLOI

- En dépit des engagements du gouvernement, le travail à temps partagé reste à encadrer (page IX)
- Passer son bac dans l'entreprise (page X)
- Les politiques de rémunération liées à la satisfaction du client font des émules (page XI)

## OFFRES D'EMPLOI

- High-tech p. XII et XIII
- Industrie p. XIV
- Banques, assurances p. XV
- Conseil p. XVI et XVII
- Marketing p. XVIII
- Gestion et administration p. XIX à XXI
- Collectivités territoriales p. XXII

Pierre Cahuc est le lauréat de cette distinction décernée par « Le Monde Economie » et le Cercle des économistes

# Edition 2001 du Prix du meilleur jeune économiste

Sur le plan des concepts, il faut trouver le pendant de Milton Friedman; sur le plan de la méthode, afin de mieux propager la pensée et l'action économiques, il faut se livrer, aujourd'hui, à des exercices de pédagogie constante, faire comprendre les adaptations nécessaires. Et essayer de faire en sorte que les économistes puissent échapper à la tyrannie de l'étiquetage idéologique. » Tel fut le message adressé par Raymond Barre le 23 mai, à l'occasion de la remise du Prix 2001 du meilleur jeune économiste de France.

Cet appel à la rénovation de la pensée économique et, indirectement, à une autocritique de ses clercs, trop souvent promus experts avant d'avoir sacrifié à un passage obligé – le doute –, fermement invités par l'ancien premier ministre à défricher d'autres terrains d'aventure, ne pouvait qu'être entendu par Pierre Cahuc, professeur à l'université Paris-I et lauréat 2001 de ce prix décerné par « Le Monde Economie » et le Cercle des économistes.

Spécialiste de l'économie du travail, une discipline qui n'a pas toujours eu sa place au Panthéon des chercheurs – même si l'Américain Milton Friedman, plus connu pour ses théories monétaristes dites de l'école de Chicago et la contre-révolution keynésienne dont il a été l'instigateur, a aussi travaillé, à la fin des années 1960, sur l'idée d'un « chômage naturel » déterminé par la structure du marché du travail et par son fonctionnement –, Pierre Cahuc a consacré l'essentiel de ses travaux aux fondements micro-économiques des déséquilibres macro-économiques, avec, comme champ d'application privilégié, le marché du travail. En témoignent ses écrits sur les conséquences du partage du profit sur l'emploi et la productivité (*Labour Economics*, 1997), le salaire minimum (*European Economic Review*, 1996 et 2001), l'efficacité des différents niveaux de négociations salariales (*Scandinavian Journal of Economics*, 2000), les allocations-chômage (*Journal of Public Economics*, 2000) ou ses nombreuses publications sur la réduction du temps de travail.

Détenteur d'une maîtrise de droit public, d'un DEA de science politique, d'un doctorat de science économique (autant de parchemins obtenus à l'université Paris-I - Panthéon-Sorbonne), ce chercheur de 39 ans, agrégé en sciences économiques depuis 1990 et qui dirige le DEA de macro-économie de son université, est

également membre d'EUREQua, centre de recherches de l'université Paris-I associé au CNRS et membre du laboratoire de macro-économie Crest-Insee.

Théoricien, certes, mais soucieux de travaux appliqués (c'est le sens du modèle dynamique de l'équilibre du marché du travail ayant des fondements micro-économiques explicites élaboré avec André Zylberberg), Pierre Cahuc intervient dans un domaine aussi vaste que de constante actualité – le social – dont l'interpénétration avec l'économie apparaît chaque jour plus évidente. Une prise de conscience des nouveaux enjeux de la pensée et de l'action économiques qui a certainement eu un effet sur le choix du jury.

Pour le lauréat 2001, cette évolution est un fait acquis. « Je suis persuadé que la profession des économistes a bougé, que les modèles qu'elle utilise et qui ont été critiqués – souvent avec raison – pour leur tendance à trop simplifier, ont évolué. Les comportements hu-

ains et l'hétérogénéité sont beaucoup mieux pris en compte », assure-t-il.

Mais l'espoir de pouvoir reléguer à d'autres enceintes la querelle sur l'étiquetage politique dénoncée par Raymond Barre, semble rester, pour le moment, un vœu pieux. « J'ai travaillé sur la réduction du temps de travail, en adoptant une position critique sur son effet sur l'emploi. J'ai été catalogué à droite, explique Pierre Cahuc. En revanche, mes travaux sur le salaire minimum qui montraient qu'il pouvait entraîner, dans un certain contexte, des conséquences positives sur l'emploi, m'ont été étiquetés à gauche... Les prises de position sont souvent surdéterminées par des clivages politiques... Les experts émergent dans cette profession sont en général des gens sérieux et prudents. Laissons-les faire des constats et ouvrons le débat sur des bases plus saines. »

Marie-Béatrice Baudet et Serge Marti



**INTERNATIONAL SCHOOL OF MANAGEMENT**

**ISM** [www.ism-mba.edu](http://www.ism-mba.edu)  
FULLY ACCREDITED\*

\*Programmes accrédités aux USA & Europe, exclusivement pour cadres et dirigeants. Séminaires en anglais avec professeurs américains compatibles avec votre vie professionnelle. Profil des participants : 30-45 ans, 24 nationalités, diplômés Enseignement Supérieur avec une moyenne de 10 années d'expérience professionnelle.  
Admissions : janvier, avril, octobre.

◆

**ieMBA International Executive MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION**

- "Part-time" sur 12 mois : 10 ou 15 séminaires mensuels à Paris et 1 ou 2 mois à New York. 520 heures plus thèse

◆

**DBA DOCTORATE OF BUSINESS ADMINISTRATION**

- pour titulaires d'un MBA ou équivalent,
- "Part-time" sur 24 mois : séminaires mensuels intensifs à Paris. 320 heures plus thèse

◆

**MBA MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION**

- "Multicultural, Part time" sur 12 ou 18 mois : 18 semaines, 6 à New York, 6 à Paris et 6 à Tokyo. 520 heures plus thèse
- "Full-time" : 4 mois à Paris et 6 mois à New York. 520 heures plus thèse

◆

**e-PROGRAMS ieMBA - DOCTORATE OF BUSINESS ADMINISTRATION - MBA**

**International School of Management :**  
148, rue de Grenelle 75007 Paris  
Tél. : 33 1 45 51 09 09 - Fax : 33 1 45 51 09 08  
e-mail : [ism.paris@wanadoo.fr](mailto:ism.paris@wanadoo.fr)  
<http://www.ism-mba.edu>  
Programmes gérés à New York par ISM, Inc USA

**ISM**

## IDÉES

## Le Cercle des économistes

Le Cercle des économistes, qui a été créé en 1992, réunit 28 économistes universitaires, qui ont le souci d'associer réflexion théorique et pratique de l'action. Il comprend :

**Michel Aglietta**, professeur d'économie à l'université de Nanterre - Paris-X, conseiller scientifique du Cepii, membre du Conseil d'analyse économique (CAE) ;

**Patrick Artus**, professeur associé d'économie à l'université Paris-I - Panthéon-Sorbonne, professeur à l'Ecole polytechnique, directeur des études économiques et financières à la Caisse des dépôts et consignations, membre du CAE ;

**Agnès Bénassy-Quéré**, professeur associé d'économie à l'université de Nanterre - Paris-X, conseiller scientifique du Cepii ;

**Jean-Paul Betbèze**, professeur d'économie à l'université Paris-II-Panthéon-Assas, directeur des études économiques et financières du Crédit lyonnais ;

**Jean-Pierre Boisvion**, professeur de gestion à l'université Paris-II - Panthéon-Assas, délégué général de l'Institut de l'entreprise ;

**Christian de Boissieu**, professeur d'économie à l'université Paris-I - Panthéon-Sorbonne, directeur scientifique du Centre d'observation économique de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP), membre du CAE ;

**Anton Brender**, professeur associé d'économie à l'université Paris-Dauphine, président de CPR Gestion (Compagnie parisienne de réescompte) ;

**Jean-Michel Charpin**, commissaire au Plan, membre du CAE ;

**Jean-Marie Chevalier**, professeur d'économie à l'université Paris-Dauphine, membre des Cambridge Energy Research Associates (CERA) ;

**Elie Cohen**, professeur de gestion à l'université Paris-Dauphine ;

**Michel Didier**, professeur titulaire de la chaire d'économie et statistique industrielles au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), directeur du centre de recherche Rexecode, membre du CAE ;

**Pierre Dockes**, professeur à l'université Lumière - Lyon-II, directeur du Centre Walras ;

**Henri Guillaume**, inspecteur général des finances, président du Comité d'engagement du fonds public pour le capital-risque ;

**Marc Guillaume**, professeur à l'université Paris-Dauphine ;

**Pierre Jacquet**, professeur d'économie à l'École nationale des ponts et chaussées, directeur adjoint de l'Institut français des relations internationales (IFRI), membre du CAE ;

**Bertrand Jacquillat**, professeur de gestion à l'Institut d'études politiques de Paris, président d'Associés en finance ;

**Jean-Dominique Lafay**, professeur d'économie à l'université de Paris-I - Panthéon-Sorbonne ;

**Jean-Hervé Lorenzi**, professeur d'économie à l'université Paris-Dauphine, conseiller du directeur à La Compagnie financière Edmond de Rothschild, membre du CAE, président du Cercle des économistes ;

**Charles-Albert Michalet**, professeur d'économie à l'université Paris-Dauphine, expert auprès de la Banque mondiale ;

**Jacques Mistral**, professeur d'économie à l'Institut d'études politiques de Paris, conseiller économique auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie ;

**Olivier Pastre**, professeur d'économie à l'université Paris-VIII ;

**Anne Perrot**, professeur d'économie à Paris-I, directeur du laboratoire d'économie industrielle du Centre de recherche en économie et statistiques (Crest) ;

**Jean-Paul Pollin**, professeur d'économie à l'université d'Orléans, membre du conseil scientifique de la Fondation Banque de France ;

**Dominique Roux**, professeur de gestion à l'université Paris-Dauphine, membre du collège de l'Autorité de régulation des télécommunications (ART) ;

**Christian Saint-Etienne**, professeur associé d'économie à l'université Paris-Dauphine, président du Conseil stratégique européen SA ;

**Christian Sautter**, inspecteur général des finances, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), ancien ministre ;

**Christian Stoffaes**, professeur associé d'économie à l'université Paris-Dauphine, directeur chargé du service de l'inspection générale et de la prospective d'Electricité de France ;

**Daniel Vitry**, professeur d'économie à l'université Paris-II - Panthéon-Assas, directeur général du Centre national des œuvres universitaires et scolaires (Cnous), président du conseil scientifique du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Cereq).

## Quels sont les thèmes abordés par les jeunes chercheurs de l'Hexagone ?

Choisir c'est éliminer : la phrase est connue, mais passe, en l'espèce, à côté de l'essentiel. Ainsi, quand le jury du prix a commencé de retenir les candidats qui sont, à ses yeux, les meilleurs économistes français de moins de quarante ans, il a cherché ceux qui faisaient avancer la réflexion économique, pour eux-mêmes et leur carrière bien sûr, pour la communauté scientifique, mais aussi, et en conscience, pour la société dans son ensemble.

L'économiste est en effet un homme (ou une femme) de la cité, pour la cité. Il est donc très important que le débat s'améliore, entre ceux qui réfléchissent à l'évolution de cette cité, avec leurs outils d'économiste, et ceux qui la font prospérer, la gèrent, l'informent, et y vivent. Dans cette optique, la méconnaissance ou l'incompréhension des travaux de l'économiste sont de véritables pertes sociales, pour autant que la pensée économique que l'on entend promouvoir soit de qualité. Or tel est évidemment le cas.

## INTERNATIONALISATION

La première liste de candidats, où figuraient quarante noms environ, montrait la qualité de la recherche en France. Elle continue de progresser, notamment au sein de l'Université. Elle s'est largement internationalisée, avec beaucoup de travaux en anglais, la lingua franca de la discipline, publiés dans les meilleures revues internationales. On peut considérer ainsi qu'un nombre significatif de jeunes économistes français sont reconnus au niveau mondial, qu'ils participent aux recherches, débats et échanges internationaux. Ceci dénote un progrès, qui nous éloi-

### L'économie devient plus politique, concerne plus et mieux la cité, en usant davantage de la formalisation

gne des risques d'une vision trop partielle, unilatérale, locale. Et donc dangereuse.

Ajoutons que, parmi les économistes retenus au début, puis dans la liste restreinte, figurent nombre d'agréés d'économie politique, et que le prix est remis à l'un d'entre eux. Ceci montre que l'Université française qui a su garder son rang mondial, a également un système de sélection qui conserve son efficacité. Il est même permis de penser que ces deux aspects sont liés.

Les travaux des économistes se font aussi, de plus en plus, en groupe, avec des centres de recherche qui ont un rôle croissant, liés à des réseaux internationaux. Le chercheur isolé est devenu minoritaire, la plupart des travaux sont cosignés. A priori, cela pourrait poser un problème au jury. Il bénéficie cependant, avec les travaux multiples qui lui sont remis, d'une vision sur l'auteur qui se retrouve, seul, à l'intersection des différents textes qu'il propose, et donc des différentes préoccupations qu'il manifeste.

Cette difficulté d'appréciation doit être acceptée, car elle tient à la recherche actuelle. Elle manifeste l'intensité des échanges, autrement dit les richesses d'autant plus créées qu'elles sont parta-

gées. Tout bien considéré, elle ne handicape pas vraiment le choix.

En outre, ces lieux de recherche ne sont pas seulement quelques universités parisiennes ou de province, mais aussi des rapprochements entre universités et grandes écoles, des réseaux nouveaux, entre Paris et province, avec des centres de recherches étrangers, pour lesquels des associations nationales, spécialisées, internationales, tiennent une place éminente. Est-il possible de rappeler ici le rôle fédérateur que tient l'Association française de science économique (AFSE) ?

Les thèmes abordés marquent également une évolution très positive. L'économiste se saisit de la vie réelle. Il en synthétise les éléments qui sont, selon lui, les plus problématiques pour proposer modèles et solutions. Bien au-delà du débat qui a secoué, un temps, certains esprits sur la recherche économique entre approches formalisées ou non, on voit ce qui se passe en réalité : les meilleurs mêlent les deux. Ils sont capables de synthétiser les conditions du marché du travail, de la formation des salaires, des taux d'intérêt ou de change, de l'organisation des entreprises..., de réunir les problèmes de la construction européenne, de la fiscalité, des inégalités, pour en présenter l'essence et proposer des solutions théoriquement fondées et d'application concrète.

L'économie devient ainsi plus politique, c'est-à-dire qu'elle concerne plus et mieux la cité, en faisant davantage ce détour productif de la formalisation. Cette formalisation fournit un outil de mesure dans l'explication des phénomènes et permet d'estimer des solutions. Elle donne aussi un langage

commun aux différents économistes, quels que soient leurs domaines d'étude : finance ou espace, démographie ou gestion des entreprises. Des concepts identiques traversent ainsi l'ensemble de la discipline : information imparfaite, incitations, jeux... Ils ont l'avantage, outre de fournir un référentiel commun, de dépasser des hypothèses d'information parfaite, de concurrence pure, de rationalité qui avaient fondé la science économique, et qui se trouvent encore au cœur de certaines critiques. Comme si rien n'avait changé !

Mais ce dépassement n'est pas oublié. Il est approfondissement, avec l'idée de mieux servir la cité et donc de mieux la comprendre, au-delà des nécessaires simplifications du début. En même temps, l'appareil qui escorte l'économiste sur ces terrains devient nécessairement plus complexe. Il n'y a pas lieu de l'en critiquer, bien au contraire : c'est la preuve du progrès de son travail analytique.

Au total, ce deuxième exercice mené au sein du Cercle, puis avec la rédaction du « Monde Economie », conforte le diagnostic de l'an dernier. La pensée économique française va bien. Elle est résolument internationale, ce qui lui donne les moyens d'être plus efficace, et donc bien mieux insérée dans la réalité nationale. Elle s'ouvre à davantage de thèmes, économiques et sociaux, en étant capable de nouer plus de liens entre eux et entre disciplines, de trouver plus d'interdépendances, de proposer plus de solutions, avec un niveau croissant de qualité et d'efficacité.

Le Cercle des économistes

## Les Prix Nobel à visage humain

En économie, comme dans les cinq autres domaines sur lesquels se penche chaque année l'académie suédoise, il y a les nobélisables et les autres. Les premiers se comptent sur les doigts d'une main et sont « potentiellement » américains. Depuis la création de cette récompense suprême en économie, en 1969, l'académie suédoise a attribué la moitié des prix à des économistes de nationalité américaine, travaillant dans les plus prestigieuses universités, à Harvard, Chicago, Yale ou encore au MIT. Et il n'y a aucune raison que le cours des choses s'inverse. Au contraire. Le drainage des cerveaux organisé à l'échelle de la planète, du sud vers le nord, et en particulier vers le continent nord-américain, ne peut que contribuer à renforcer la concentration des talents.

A deux reprises, en 1988, puis dix ans plus tard, fort du succès de sa première tentative, l'hebdomadaire anglais *The Economist* a établi une liste des huit meilleurs jeunes économistes au monde, stars en devenir, dont la qualité des travaux avait

une chance d'être un jour récompensée par le Nobel ou dont le talent se traduirait tout au moins par une carrière hors pair. A posteriori, il faut bien convenir de son flair. Dans la première liste établie figuraient les noms de Paul Krugman, Larry Summers ou encore Jeffrey Sachs, autant de noms, qui, à défaut d'avoir jusqu'à présent décroché la récompense la plus convoitée, ont participé aux choix de politiques économiques de plusieurs pays, dont le leur, les Etats-Unis, et ont animé, par leurs contributions, les grands débats internationaux et occupé de ce fait le devant de la scène médiatique.

## DIVERSIFICATION

L'hebdomadaire attirait aussi l'attention sur la diversification des travaux de recherche menés en économie où les autres sciences sociales sont progressivement davantage prises en compte. Le palmarès du Nobel a déjà salué cette inflexion en récompensant, par exemple, en 1992, Gary Becker pour son apport sur l'idée de « capital

humain », dont l'élaboration emprunte beaucoup à la sociologie. En 1998, la nomination de l'Indien Amartya Sen reconnaît l'importance des choix sociaux et des préoccupations éthiques pour fixer les politiques économiques optimales pour le bien-être des populations. Et, l'an dernier, ce sont deux spécialistes des comportements individuels, James Heckman et Daniel L. McFadden, qui ont été primés. On peut imaginer que ce mouvement est appelé à se poursuivre.

Les économistes sont en première ligne des débats sur la mondialisation. Et, quand il s'agit de lui donner un « visage humain », on comprend mieux pourquoi ils ne peuvent avoir en seule ligne de mire l'efficacité du marché. L'Indien Amartya Sen est peut-être plus que tout autre le représentant de ces économistes d'un « nouveau genre ». Ses travaux sur la pauvreté ont inspiré en grande partie la réorientation actuelle de la Banque mondiale.

Laurence Caramel

## Les quatre nominés, tous universitaires, du Prix du meilleur jeune

Créé en 2000 par « Le Monde Economie » et le Cercle des économistes, le Prix du meilleur jeune économiste de France s'inscrit dans la double démarche - conceptuelle et pédagogique - que poursuivent les journalistes du supplément économique du *Monde* et les universitaires du Cercle. Elle vise à faire connaître les travaux d'une nouvelle génération de chercheurs (âgés de moins de 40 ans), soucieux d'insérer leurs recherches dans un environnement économique en profonde mutation.

Pour sa première année, ce prix avait été décerné conjointement à Agnès Bénassy-Quéré, alors professeur à l'université Lille-II et directrice adjointe du Centre d'études prospectives et d'informations internationales (Cepii) et à Bruno Amable, également professeur à Lille-II et chercheur au Centre d'études prospectives d'économie mathématique appliquées à la planification (Cepremap).

Le Prix 2001 a été décerné le 23 mai à Pierre Cahuc, professeur à l'université Paris-I par Raymond Barre, ancien premier ministre. Outre ce lauréat, quatre autres économistes ont été nominés par le jury « Le Monde Economie » : Le Cercle des économistes. Il s'agit de Bruno Biáis, Marc Flandreau, Philippe Martin et Thomas Piketty.



**Bruno Biáis**

- Professeur à l'université Toulouse-I, Bruno Biáis, 39 ans, est un expert du fonctionnement des marchés financiers.
- Sa thèse de doctorat à HEC portait sur les « Microstructures de formation des prix ».
- Ce chercheur s'est également intéressé à l'impact des comportements psychologiques sur l'économie, ainsi qu'aux économies du développement.

Bruno Biáis, diplômé des Hautes études commerciales (HEC), de l'Institut d'études politiques de Paris (IEP), détenteur d'un DEA de philosophie et d'un doctorat de finance à HEC, est considéré comme un spécialiste de finance de tout premier plan. Après avoir enseigné au sein du groupe HEC, il a été nommé professeur à l'université Toulouse-I en 1993 et élu à l'Institut universitaire de France en 1999. Il a parallèlement enseigné dans des universités américaines, dont la Carnegie Mellon University.

Bruno Biáis fait partie des spécialistes mondiaux de la théorie de la microstructure des marchés et du processus de formation des prix, ainsi que du financement des entreprises. Il procède également à des recherches sur les interactions entre politique et économie, par exemple, dans le cas des privatisations, des entreprises en détresse financière ou des pays en développement.

Ce chercheur de l'Institut d'économie industrielle à l'université de Toulouse, siège au comité de rédaction du *Journal of Finance* et de la *European Economic Review*. Il est l'auteur de nombreux travaux dont certains ont été conduits en collaboration avec Pierre Hillion (Institut européen d'administration des affaires) et Chester Spatt (Carnegie Mellon University). Parmi ses dernières publications figure « *Darwinian Selection Does not Eliminate Irrational Traders* », un contre-argument aux thèses de Friedman (1953) selon lesquelles, sur les marchés, la sélection naturelle doit éliminer les intervenants irrationnels.



**Marc Flandreau**

- Chargé de recherche au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), Marc Flandreau, 34 ans, a consacré son doctorat européen en économie quantitative (EHESS et London School of Economics) au thème de « La France, le bimétallisme et la stabilité du système monétaire international ».
- Major de l'agrégation de sciences économiques, il est professeur d'économie à l'université Lille-I.

Marc Flandreau, ancien élève de l'École normale supérieure, détenteur d'un magistère d'économie de l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), d'une maîtrise d'histoire (Paris-X-Nanterre) et

d'un doctorat européen en économie quantitative, est actuellement professeur d'économie à l'université Lille-I, chargé de recherches au CNRS-École des hautes études en sciences sociales, chercheur associé à l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) et au Center for Economic Policy Research (Londres), ainsi que maître de conférences à Sciences-Po, Paris. Il a été professeur-visitant à l'université Stanford et consultant auprès de la Banque de France.

Parmi les dernières contributions de ce spécialiste des travaux d'histoire économique portant sur l'avant-première guerre mondiale, figurent « *Crisis and Punishment : Moral Hazard and the Pre-1914 International Financial Architecture* », un essai sur le rôle de l'expertise internationale de 1850 à 2000, « *The Economics and Politics of Monetary Unions : a Reassessment of the Latin Monetary Union, 1865-71* », une réflexion sur l'émergence des unions monétaires, à replacer dans le contexte de la création de l'euro.

Membre du comité éditorial de la revue *L'Economie politique* et directeur de la collection « Etudes d'économie politique » (L'Harmattan), Marc Flandreau est également membre du comité de rédaction des revues *Economie internationale* et *Politique étrangère*.



**Philippe Martin**

- Professeur à l'université Lille-I, Philippe Martin, 35 ans, a étudié la question de la globalisation financière et l'intérêt des politiques régionales européennes.
- Chercheur au Centre d'enseignement et de recherche en analyse socio-économique de l'École nationale des ponts et chaussées, il enseigne aussi à l'École polytechnique.

Philippe Martin, connu pour offrir à travers des travaux variés un bon équilibre entre recherche théorique et divulgation à destination du grand public, est professeur à l'université Lille-I, professeur chargé de cours à l'École polytechnique.

PIERRE CAHUC, LAURÉAT, professeur d'économie à l'université Paris-I

# « Nous n'explorons plus un monde simplifié à l'extrême, où ne vivraient que des *Homo economicus* identiques... »

« En 2000, le prix Nobel d'économie a été décerné à James Heckman et Daniel McFadden, deux chercheurs américains dont les travaux portent, notamment, sur le marché de l'emploi. Vous êtes, vous-même, économiste du travail. Pensez-vous que la science économique valorise aujourd'hui un nouveau courant dédié aux questions « sociales » ?

— Les économistes se sont toujours intéressés aux questions « sociales », pour reprendre votre expression. Dans les années 1940, l'école institutionnaliste américaine tentait déjà d'évaluer le rôle des organisations syndicales ou les inégalités homme-femme. Comment ne pas mentionner, également, Gary Becker, chercheur à l'université de Chicago, considéré comme le fondateur de la théorie du capital humain et des théories de la discrimination, qui a obtenu le prix Nobel d'économie en 1992 ?

— L'économie du travail et l'analyse des problèmes sociaux ont bénéficié, depuis deux décennies, des apports de la théorie des jeux et de l'économie de l'information, qui ont permis de mieux comprendre les sources de dysfonctionnement des marchés du travail. En outre, le développement des moyens informatiques a permis de travailler sur des données individuelles, qui constituent des sources importantes d'information pour comprendre le fonctionnement des marchés, mais aussi pour évaluer les conséquences des politiques publiques.

**Certains de vos travaux, notamment ceux qui analysent le lien entre indemnisation du**



Pierre Cahuc

● Agrégé d'économie, Pierre Cahuc, 39 ans, est professeur d'économie à l'université Paris-I. Il est aussi membre junior de l'Institut universitaire de France depuis 1998. ● Il est chercheur au laboratoire EUREQua (Paris-I) et au Centre de recherche en économie et en statistique (Crest).

chômage et retour à l'emploi, sont au cœur de l'actualité depuis le lancement de la Refondation sociale. Que pensez-vous des directions choisies ?

— Je déplore que les prises de position soient souvent surdéterminées par des clivages politiques. Prenons l'exemple du Plan d'aide au retour à l'emploi (PARE) et de la question controversée des sanctions possibles vis-à-vis des chômeurs qui refuseraient un poste. J'ai regretté qu'on ne s'intéresse pas aux conséquences égalitaristes de sanctions applicables, sans modulations possibles, à tous les demandeurs d'emploi.

— Les études statistiques montrent que le taux de sortie du chômage augmente quand les indemnités s'arrêtent : des individus adoptent donc des comportements opportunistes qui leur permettent de profiter au maximum du système de couverture chômage. Qui sont-ils ? Des travaux empiriques montrent que ce sont plutôt des personnes qualifiées, dont le niveau d'éducation est assez élevé et qui agissent en connaissance de cause. Etablir des sanctions uniformes punitives par conséquent les chômeurs les moins qualifiés, qui ne peuvent pas s'autoriser ce genre de calculs. Pourtant, d'autres pistes existent. Plusieurs pays européens disposent ainsi de systèmes de sanction optimisés de manière différente via, notamment, un meilleur contrôle des recherches d'emploi réalisées.

— Ce même type de raisonnement peut s'appliquer à la dégressivité des allocations mise en place dans l'Hexagone en 1992 et qui n'existera plus à partir du 1<sup>er</sup> juillet prochain, suite à l'adoption du PARE. Ce dispositif, peu ciblé sur les individus, était une spécificité française, exception faite de la Grèce. Là encore des travaux existent, mettant en évidence l'existence de systèmes plus efficaces. Je pense notamment à l'idée d'instaurer des bonus-malus qui avantageraient ou pénaliseraient un salarié en fonction de son historique sur le marché du travail. Une fois rétabli dans l'emploi, sa cotisation à l'assurance-chômage serait ainsi plus ou moins élevée.

— L'actualité concerne aussi les mesures visant à durcir la législation sur les licenciements après les plans sociaux décidés par Danone et Mark & Spencer...

— Au risque de paraître très critique, là encore je ne suis pas sûr que les projets contenus dans la Loi de modernisation sociale actuellement discutée à l'Assemblée soient réellement constructifs. Le cas des quelque 6 000 salariés concernés

par les restructurations décidées par Danone et Mark & Spencer a mobilisé beaucoup d'énergie, y compris médiatique. On comprend aisément pourquoi : ces travailleurs ont pu avoir accès à des canaux (syndicaux, politiques, etc.) pour se faire entendre. Ce n'est assurément pas le cas des milliers et des milliers de personnes qui sont en contrat à durée déterminée (CDD) et qui, chaque semaine, perdent leur emploi et retournent au chômage.

Toute cette agitation donne le sentiment d'une méconnaissance profonde des mécanismes du marché du travail. Aujourd'hui, 70 % des recrutements se font en France par le biais de CDD ! Les pouvoirs publics n'ont pas vraiment l'air de s'en émouvoir. Un grand nombre

plus la durée moyenne au chômage progresse. De même, le rythme des créations et des destructions d'emploi ralentit, les rotations sont moins nombreuses. La législation française sur les licenciements ne prend pas assez en compte le coût social global infligé par une entreprise quand elle licencie, et notamment la question des reconversions sur les bassins d'emploi concernés. Certains pays ont choisi d'appréhender le problème différemment.

— Aux Etats-Unis, il existe ce qu'on appelle l'expérience rating : les cotisations des entreprises à l'assurance-chômage sont modulées selon leur historique de « licenciement ». Plus elles abusent des restructurations, plus elles sont pénalisées. Des travaux empiriques menés aux Etats-Unis suggèrent

« Les énergies se focalisent aujourd'hui sur un renforcement de la législation anti-licenciement, alors qu'un grand nombre d'entreprises usent et abusent des contrats à durée déterminée, souvent en toute illégalité »

d'entreprises usent et abusent des CDD, souvent en toute illégalité — y compris d'ailleurs l'Etat employeur —, et les énergies se focalisent aujourd'hui sur un renforcement de la législation anti-licenciement qui, globalement, d'ailleurs, ne devrait pas modifier fondamentalement le dispositif déjà en place.

— Je voudrais juste rappeler quelques ordres de grandeur. En caricaturant, chaque année, en France, 1,5 million d'emplois sont créés, 1,5 million d'emplois sont détruits. Ce qui donne environ 30 000 emplois créés et détruits chaque semaine !

— Sans nier, bien sûr, les effets désastreux provoqués par un plan social quel qu'il soit, je crois qu'il serait important de regarder de plus près la question des emplois précaires et d'essayer d'élaborer un système cohérent, limitant un dualisme excessif du marché du travail. Les pouvoirs publics vont trop vite, réformant à la marge sans s'attaquer aux mouvements profonds du marché du travail qui concernent des salariés dont les réseaux sont très instables.

— Les conséquences d'un renforcement des coûts de licenciement ont été largement étudiées par les économistes...

— Bien sûr. On sait que plus les coûts de licenciement sont élevés,

que globalement l'expérience rating entraîne une stabilisation de l'emploi, bénéfique à l'efficacité économique.

— On a le sentiment, à vous entendre, que politiques et économistes communiquent mal...

— Il existe des instances, telles que le Conseil d'analyse économique, dans lesquelles des économistes dialoguent avec les politiques. Néanmoins, les échanges entre économistes et politiques ne s'arrêtent pas là. Dans le champ de l'économie du travail, je trouve que beaucoup de personnes prennent la parole sans disposer d'une capacité d'expertise réelle. Il y a souvent « beaucoup de bruit pour rien »...

— Pourtant, je suis persuadé que la profession des économistes a bougé, que les modèles qu'elle utilise et qui ont été critiqués — souvent avec raison — pour leur tendance à trop simplifier ont évolué. Nous n'explorons plus un monde simplifié à l'extrême, où ne vivraient que des *Homo economicus* identiques. Les comportements humains et l'hétérogénéité sont beaucoup mieux pris en compte. De nombreux chercheurs travaillent sur la relation entre psychologie et économie et essayent de se donner les moyens de situer socialement les acteurs économiques, qui ne sont plus considérés comme des atomes isolés, mais bien comme des individus, en interaction dans un environnement institutionnel bien spécifié.

— Je crois surtout que si l'échange se révèle difficile entre économistes et politiques, c'est que les débats sont souvent présentés de manière trop idéologique. J'ai travaillé sur la réduction du temps de travail, en adoptant une position critique sur son effet sur l'emploi. J'ai été catalogué à droite. En revanche, mes travaux sur le salaire minimum, qui montraient qu'il pouvait entraîner, dans un certain contexte, des conséquences positives sur l'emploi, m'ont étiqueté à gauche...

— Tout cela est préjudiciable : on peut évidemment être à gauche et mener des recherches qui concluent que la réduction du temps de travail est néfaste à l'emploi. On peut aussi être à droite et trouver que le salaire minimum peut avoir, dans certaines circonstances, des effets positifs sur l'emploi. La profession des économistes regroupe des milliers de chercheurs et d'experts de toutes nationalités. Je pense que sa production de connaissance fonctionne plutôt bien : les économistes confrontent leurs recherches grâce à un langage commun, qui suppose la maîtrise de techniques généralement sophistiquées. Les experts émergent dans cette profession sont en général des gens sérieux et prudents. Laissons-le faire des constats sans leur donner d'étiquette politique et ouvrons le débat sur des bases plus saines. »

Propos recueillis par Marie-Béatrice Baudet

## économiste de France 2001

● ● ● technique, chercheur au Centre d'enseignement et de recherche en analyse socio-économique-Ecole nationale des ponts et chaussées (CERAS-ENPC) et chercheur associé au Center for Economic Policy Research (Londres). Diplômé de l'Institut d'études politiques (IEP Paris) et titulaire d'un DEA de l'université Paris-Dauphine, il est docteur de l'université de Georgetown, sa thèse étant intitulée « *Four Essays on European Monetary Policies* ».

Philippe Martin est par ailleurs consultant auprès de la Banque mondiale et de la Commission européenne, et expert auprès du Commissariat au Plan.

Participatif actif à nombre de séminaires de recherche organisés en France, en Europe et aux Etats-Unis, membre de plusieurs comités de lecture, Philippe Martin intervient dans des domaines variés : macro-économie internationale, économie géographique et croissance, croissance et instabilité... A ce titre, quelques-uns de ses plus récents travaux ont porté aussi bien sur « *A quoi servent les politiques régionales européennes* » que sur *La Globalisation financière*. Avec Hélène Rey (université de Princeton), il a rédigé une étude intitulée « *Financial Super-Markets : Size Matters for Asset Trade* ».



Thomas Piketty

● Normalien et docteur en économie, Thomas Piketty, 30 ans, est chercheur au Centre d'études prospectives d'économie mathématique appliquées à la planification (Cepremap) et chargé de recherches au Centre national de la recherche scientifique (CNRS). ● Il a consacré sa thèse de doctorat de l'École des hautes études en sciences sociales (Ehess) à la théorie de la redistribution des richesses, dont il est devenu l'un des spécialistes français.

Normalien, docteur en économie à l'issue d'une thèse présentée en 1993 et intitulée « *Essais sur la théorie de la redistribution des richesses* » qui lui a valu le prix de thèse de l'As-

sociation française de science économique (AFSE), cet ancien professeur d'économie au Massachusetts Institute of Technology (MIT) est chargé de recherches au CNRS et chercheur au Cepremap. Il est également codirecteur du *Journal of Public Economics*.

Considéré comme l'un des chercheurs les plus brillants de sa génération compte tenu de son jeune âge, parfois controversé lorsqu'il s'implique dans le débat public, Thomas Piketty, membre du Conseil d'analyse économique, développe souvent une pensée originale.

Auteur de deux livres, *Introduction à la théorie de la redistribution des richesses* (Economica, 1994), tiré de sa thèse, et *L'Economie des inégalités* (La Découverte, 1997), il a également publié un essai remarqué dans l'Hexagone : « *L'Impact des incitations financières au travail sur les comportements individuels : une estimation pour le cas français* » (1998) et, en collaboration avec Philippe Aghion et Abhijit Banerjee, « *Dualism and Macroeconomic Volatility* » (1999), une étude sur les conséquences en termes de produit intérieur brut, d'investissement et de taux d'intérêt, des imperfections constatées sur les marchés de capitaux et dans l'accès inégalitaire aux opportunités d'investissement.

Serge Marti

## CHRONIQUE

par Serge Marti

# La Banque mondiale prêche la « sérénité »

L'information est passée quasi inaperçue. Elle vaut pourtant d'être signalée et commentée. Prenant ses partenaires européens, surtout français, au dépourvu, la Banque mondiale a annoncé le 19 mai qu'elle annulait purement et simplement la conférence annuelle européenne sur le développement, la troisième du genre, qui devait se tenir du 25 au 27 juin à Barcelone. A l'appui de cette décision, Caroline Anstey, la porte-parole de l'institution, indiquait qu'« une conférence sur les moyens de réduire la pauvreté devait se dérouler dans une atmosphère paisible, dénuée de toute violence ou intimidation. En dépit des efforts que nous avons tentés pour faire participer à la conférence quelques-uns des groupes qui avaient prévu de manifester à cette occasion, il est clairement apparu que l'intention de nombre de ces groupes n'était pas de converger vers Barcelone pour participer de façon constructive au débat, mais de faire en sorte qu'il ne puisse avoir lieu. Nous ne voulons pas exposer des membres du monde académique, venus du monde entier, ainsi que nos hôtes espagnols à ce type de situation ».

Le propos mérite explication de texte et retour sur image. Face aux critiques suscitées par ce qu'on appelle le « consensus de Washington », la Banque mondiale, consciente du danger que représentait cette sorte de pensée unique à dominante nord-américaine, confortée par un quasi-monopole sur les thèses en matière de développement, avait choisi de déplacer géographiquement le champ des débats et de donner à l'Europe, une fois par an, l'opportunité d'exposer sa propre vision du monde. Un partenariat en ce sens avait été noué avec le Conseil d'analyse économique (CAE) et une première conférence s'était tenue en juin 1999 à Paris, réunissant une bonne partie de l'élite académique européenne et quelques-uns des témoins washingtoniens.

Réédité à la même époque un an plus tard, l'exercice dit ABCDE (Annual Bank Conference on Development Economics-Europe) s'était déroulé sans incident. Cette année, la capitale catalane devait accueillir quelque 200 économistes, intellectuels et représentants de la société civile pour discuter sur « *Les nouvelles perspectives du développement* ». Mais il lui fallait compter aussi sur 20 000 manifestants anti-mondialisation (et 15 000 policiers) qui s'étaient mobilisés pour l'occasion. Dans ces conditions, les dirigeants de la Banque, soucieux d'éviter « un nouveau Prague, Nice ou Québec », ont préféré jeter l'éponge « pour des questions de sérénité plus que de sécurité ».

Quels enseignements tirer de ce face-à-face désormais multipolaire et indifférencié ? D'abord une réaction en forme de regret sur une occasion manquée. « *Les Européens ont-ils encore quelque chose à dire ?* », s'interrogeait « *Le Monde Economie* » le 22 juin 1999 en présentant la première conférence ABCD Banque mondiale-CAE. Deux ans plus tard, force est de reconnaître que la pensée économique européenne a encore bien du mal à se frayer un chemin dans l'univers académique anglosaxon (il suffit de prendre la liste des Prix Nobel pour s'en convaincre) et que le ratage de Barcelone ne fera qu'aggraver ce déficit.

Pour ce qui est de la contestation dirigée contre les dérives de la globalisation, il est clair qu'elle ne fait que croître et embellir, face à des institutions qui se sentent désarmées. Le maire de Gênes, qui doit accueillir en juillet la réunion du G 8, s'était rendu fin janvier au Forum économique de Davos pour étudier les méthodes de sécurité mises en place par les autorités suisses pour contrer les manifestants. Il en aura bien besoin. Près de 100 000 contestataires ont fait savoir qu'ils seraient aussi présents dans le port italien. Pour grands navigateurs qu'ils soient devenus, il leur sera cependant plus difficile de gagner le golfe Persique et la ville de Doha, capitale du Qatar, où s'est exilée la prochaine conférence de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) prévue à l'automne. A l'abri de la contestation. Mais la tête dans le sable.

**SE** **DEPASSER**

Et ne jamais renoncer.

**ISC**

RECRUTEMENT

- DIPLÔMÉS BAC +5/4 (TOUTES FILIÈRES)
- PROFESSIONNELS D'ENTREPRISE EXPERIMENTÉS (5 ANS MINIMUM)

**ISC 3<sup>èmes</sup> Cycles**

- Audit et Conseil, Contrôle de gestion
- Audit et Management des ressources humaines
- Conseil et Ingénierie des Systèmes et Technologies de l'information
- E-Business (Mastère Spécialisé en coopération avec l'EPF)
- Finance, Trésorerie, Ingénierie financière
- Gestion de patrimoine
- Ingénierie d'affaires et Négocier international
- Management stratégique et entrepreneurial
- Marketing, Communication et Ingénierie commerciale
- Marketing, Logistique et Distribution

**Groupe Institut Supérieur du Commerce**

Etablissement d'enseignement supérieur reconnu par l'Etat

22, boulevard du Fort de Vaux 75017 Paris

Tél. : 01 40 53 99 99

Fax : 01 40 53 98 98

www.groupeisc.com

## DROIT ET ÉCONOMIE

par Stéphane Corone

## Quelle TVA pour les médicaments?

Qui ne s'est vu un jour poser la devinette : quelle est la couleur du cheval blanc d'Henri IV? C'est une question assez proche qui a été soumise, début mai, aux juges de la Cour de justice des Communautés européennes (CJCE). Ils durent en effet se prononcer sur le problème suivant : quelle est la principale différence entre les médicaments remboursables (par la Sécurité sociale) et les autres ? Ils répondirent, à juste titre, que les uns peuvent être remboursés, tandis que les autres ne le peuvent pas... Pour évidente qu'elle paraisse, la réponse n'allait pourtant pas de soi ! Ainsi la Commission européenne, en prise avec la même difficulté, fit fausse route à rechercher - en vain - du côté de quelques principes actifs qui composeraient les uns au détriment des autres.

Mais commençons par le début. Nul n'ignore que l'harmonisation de la fiscalité est l'un des grands chantiers de la construction européenne. Le succès du « grand marché intérieur » prévu par le traité de Rome passe nécessairement par cette harmonisation. L'article 99 du traité donne au Conseil européen la mission d'harmoniser les impôts indirects et notamment le principal d'entre eux, la TVA. L'objectif du législateur est de neutraliser l'impact de la TVA sur la concurrence, de manière que celle-ci puisse s'exercer librement. Deux principes guident l'harmonisation de la TVA. D'abord, son taux doit être le même pour un produit national et pour un produit similaire provenant d'un autre Etat membre. Ensuite, les Etats doivent appliquer le même taux pour tous les produits de même nature, de manière à ne pas en favoriser certains par rapport à d'autres.

L'harmonisation s'est faite par étapes, avec des périodes transitoires permettant de rapprocher progressivement les taux, qui étaient à l'origine extrêmement divers. Il n'a pas fallu moins de six directives, dont la première remonte à 1967 et la dernière à 1977, pour parvenir à un résultat appréciable. Cette sixième directive a été modifiée à de multiples reprises et notamment en 1992. Il a alors été prévu que tous les Etats devaient adopter le même taux de TVA pour l'ensemble des biens et services. Ce taux, appelé taux normal, ne pouvait être inférieur à 15 %. A côté de ce taux normal, les Etats pouvaient appliquer pour un certain nombre de produits (dont les médicaments) un ou deux taux réduits, mais en principe pas inférieurs à 5 %. Enfin, des taux inférieurs à 5 % pouvaient être prévus à titre exceptionnel et sous certaines conditions. Ils devaient notamment répondre à un intérêt social évident et être conformes à la législation européenne. C'est l'avantage d'un taux inférieur à 5 % que la Commission conteste aux médicaments français qui sont remboursables par la Sécurité sociale. En effet, notre législation prévoit deux taux de TVA pour les médicaments. Un taux de 2,1 % pour les médicaments remboursés par la Sécurité sociale et un taux de 5,5 % pour les autres. La Commission européenne estime que cette différence de régime n'est pas justifiée et qu'elle est contraire à la directive de 1977. Elle a donc saisi la Cour de justice des Communautés européennes pour voir condamner la France à abandonner son taux de 2,1 %.

En France, si les médicaments remboursables se vendent plus que les autres, ce n'est pas du fait de leur taux de TVA inférieur, mais de leur prise en charge par la Sécurité sociale

une différence intrinsèque des produits. Pour elle, les médicaments sont des médicaments, donc passibles d'un seul et même taux de TVA. De son côté, le gouvernement français plaide que les médicaments remboursables et ceux qui ne le sont pas sont de nature différentes et qu'ils peuvent donc être soumis à des taux de TVA distincts. Il rappelle que, selon notre code de la Sécurité sociale, ne peuvent figurer sur la liste des médicaments remboursables que les produits qui apportent soit une amélioration du service médical rendu en termes d'efficacité thérapeutique ou d'effets secondaires, soit une économie dans le coût du traitement médicamenteux. Il s'agit donc de critères objectifs, qui sont conformes au droit européen, et il y a un intérêt social à appliquer un taux réduit de 2,1 % puisque cela facilite l'accès des assurés sociaux aux soins.

L'avocat général, Jean Mischo, a justement fait remarquer que la question essentielle du débat est de savoir si tous les médicaments doivent être considérés comme des produits semblables ou si l'on peut faire une distinction entre eux, sachant qu'aucune directive traitant de la TVA n'a défini ce que sont des produits semblables. Il note que le lien entre la prise en charge du médicament par la Sécurité sociale et l'exigence d'une prescription médicale n'est pas évident. Il existe, en effet, des médicaments vendus sur ordonnance qui sont remboursables et d'autres qui ne le sont pas, de même qu'il existe des médicaments en vente libre qui sont remboursables et d'autres pas. Toutefois, une chose est sûre, aucun médicament ne peut être effectivement remboursé s'il n'a été prescrit au préalable par un médecin. C'est ce dernier point qui fait dire à l'avocat général que nous sommes en présence de deux catégories distinctes de produits.

Le consommateur recherche en priorité les médicaments remboursables, non parce que leur taux de TVA est inférieur aux autres, mais tout simplement parce qu'ils sont remboursés ! Ces médicaments bénéficient donc d'un avantage intrinsèque puisqu'en définitive ils coûtent peu, voire rien au consommateur final. En d'autres termes, si les médicaments remboursables se vendent plus que les autres, ce n'est pas du fait de leur taux de TVA inférieur, mais du fait de leur prise en charge par la Sécurité sociale. Les deux catégories de médicaments ne se trouvent donc pas dans une relation de concurrence dans laquelle la taxation pourrait jouer un rôle déterminant, d'où l'on peut en déduire qu'il s'agit de deux catégories de biens distincts du point de vue de la concurrence. Reprenant cette analyse, les magistrats de la Cour ont donné raison à la France contre la Commission européenne dans cet arrêt remarquable et remarquable de bon sens, en date du 3 mai 2001 (Affaire C-481/98).

Agence Juris-Press

UNIVERSITÉ PARIS 1 PANTHÉON-SORBONNE

19.000 anciens de l'IAE de Paris dans les entreprises à travers le monde. C'est rassurant pour l'entreprise, et pour vous.

**Des diplômes de 3<sup>ème</sup> cycle. Des formules compatibles avec vos responsabilités professionnelles.**

• DESS  
Contrôle de gestion et Audit  
Finance  
Marketing  
Ressources Humaines  
Systèmes d'information et de Communication

01 53 55 27 42

Un avantage décisif

www.iae-paris.com - e-mail : iae@univ-paris1.fr

## Vers une « monnaie unique » de la connaissance

**PRAGUE**  
de notre envoyé spécial  
à déclaration sur « l'espace européen de l'enseignement supérieur », signée le 19 mai à Prague par trente pays du Vieux Continent, ne concerne pas que les étudiants, les enseignants et le monde universitaire, mais aussi les entreprises et les jeunes diplômés en quête d'emploi, bref le marché du travail et des compétences.

La décision d'achever d'ici à 2010 le processus entamé en 1999 lors d'une réunion similaire à Bologne devrait conduire, en effet, à une « monnaie unique » de la connaissance, qui permettra à tout un chacun de comparer, transférer et cumuler les cursus de formation, les diplômes et les qualifications acquis dans n'importe quelle université d'Europe - y compris en dehors de l'Union. Un pas décisif pour l'établissement d'un marché unique de l'emploi où titres et diplômes étrangers auraient enfin des équivalences reconnues et reconnaissables. Un tel espace aurait de plus l'avantage, en attirant chercheurs et enseignants du monde entier, de drainer vers l'Europe les ressources dont toute « économie du savoir » doit désormais se munir.

Aux quatre pays - Allemagne, France, Grande-Bretagne, Italie - qui s'étaient engagés, en mai 1998 à la Sorbonne, sous l'impulsion de Claude Allègre, alors ministre de l'éducation, à faire converger leurs systèmes d'enseignement supérieur se sont ajoutés vingt-trois autres signataires de la déclaration de Bologne en juin 1999, soit la totalité des membres de l'Union et de l'AELE (Association européenne de libre-échange), plus les pays candidats à l'élargissement. A Prague, ils ont été rejoints par trois autres pays (Turquie, Chypre, Croatie) : quasiment toute l'Europe participe au mouvement.

La convergence recherchée passe par au moins trois vecteurs. Premièrement, les études supérieures sont réorganisées en trois temps : le bachelor, le master et le doct-

La déclaration signée le 19 mai à Prague par trente pays du Vieux Continent facilitera la libre circulation des travailleurs

rat (en France, licence, mastère et doctorat). Deuxièmement, les contenus de chaque cursus sont découpés en crédits, cumulables et transférables d'une université à l'autre : au bachelor correspondent 180 à 240 crédits, au master 90 à 120 crédits supplémentaires. Troisièmement, chaque pays reconnaît la validité des évaluations et habilitations dont les formations font l'objet dans leur pays d'origine : la confiance est indispensable pour que la comparaison et l'échange puissent fonctionner.

La plupart des pays engagés dans le processus ont entamé, soit juste avant, soit juste après Bologne, les réformes ad hoc. La formule du bachelor plus master s'est imposée un peu partout, y compris dans des pays qui, comme l'Allemagne et l'Italie, ignoraient jusque-là le

## Premières tentatives

**Au nom de la libre circulation des travailleurs, la Commission a d'abord cherché à obtenir l'équivalence des formations menant aux professions « réglementées » : médecin, avocat, architecte, ingénieur... Entre 1963 et 1982, pas moins de 35 directives ont été laborieusement négociées avec les Etats et les organisations professionnelles. Mais le protectionnisme des marchés nationaux de l'emploi touchés par le chômage et la résistance des lobbies (tels les ingénieurs) mettaient à mal cette approche.**

**Changeant de stratégie, la Commission édicte en 1989 et 1992 deux directives établissant le principe d'une reconnaissance générale et a priori de toutes les formations professionnelles. Mais, compromis diplomatique oblige, les mêmes textes admettent que les Etats puissent refuser une telle équivalence s'ils détectent une « différence substantielle » entre la qualification acquise et la qualification requise, et imposent alors au candidat à l'embauche une formation supplémentaire... Quant aux professions non réglementées, le soin d'apprécier l'équivalence du diplôme étranger est laissé à l'employeur...**

A. R.

Guy Haug, conseiller de l'Association de l'Université européenne

## « Personne ne pensait que la convergence entre systèmes universitaires irait aussi loin en si peu de temps »

« Qu'est-ce qu'un sommet entre ministres, tel que celui qui s'est tenu à Prague les 18 et 19 mai, apporte à la construction de l'espace universitaire européen ?

- Pour moi, le bilan est très positif sur quatre points. Le premier, peut-être le plus important parce que d'ordre politique, est la détermination sans faille des ministres chargés de l'enseignement supérieur en faveur du processus - ce qui va inciter les gouvernements ou les universités les moins dynamiques à accélérer le mouvement. Le second est la confirmation de tous les objectifs fixés à Bologne, sans dissension ni réticence. Le troisième est l'élargissement du processus aux quelques pays qui n'y participaient pas encore - en particulier l'ex-Yougoslavie. Le quatrième est le mandat très clair confié par les ministres au groupe de suivi pour continuer à avancer, en particulier sur la question de l'évaluation de la qualité et de l'accréditation.

« C'est là l'innovation principale apportée par le sommet de Prague : il est désormais question d'instaurer « un [et un seul] cadre commun de référence », et non plus, comme à Bologne, « un système de reconnaissance ». L'idée d'une agence supranationale habilitant et évaluant les formations est cependant unanimement rejetée ; on s'achemine plutôt vers la reconnaissance mutuelle des agences nationales, mais aussi vers la création de mécanismes transnationaux sur une base géographique (autour de la Baltique), linguistique (entre les Pays-Bas et la Flandre belge, ou encore entre l'Allemagne, l'Autriche et la Suisse) ou disciplinaire (c'est le cas des formations de gestion avec le label Equis, ce pourrait l'être pour les formations d'ingénieurs).

- Que s'est-il passé dans le paysage universitaire européen

entre la Sorbonne (mai 1998),

Bologne (juin 1999) et Prague ?

- Personne ne pensait que l'on irait aussi loin en si peu de temps. Aux pays qui possédaient déjà une structure *bachelor-master* (anglo-saxons et scandinaves) se sont ajoutés les pays baltes et les anciens pays du bloc soviétique, qui ont quasiment tous profité de la refonte de leur système d'enseignement pour se caler sur le processus de Bologne. Mais les deux gros morceaux ont été l'Allemagne et l'Italie.

» En Allemagne, la réforme lancée en 1998 a institué le *baccalaureus* et le *magisterium* : 600 nouvelles formations de ce type, découpées en crédits ECTS, ont été créées tant dans les universités que dans les écoles techniques supé-



Guy Haug

• Depuis 1999, Guy Haug est conseiller principal de l'Association de l'Université européenne (EUA), qui représente l'ensemble des universités du continent auprès des organisations internationales.

• Il a participé à toutes les négociations sur le processus de convergence et à la rédaction des études préparatoires et des conclusions des sommets de Bologne et Prague (disponibles sur Internet, [www.unige.ch/eua](http://www.unige.ch/eua)).

niveau bachelor. L'adoption du système de crédits ECTS (European Credit Transfer System), mis au point dans le cadre du programme communautaire d'échanges d'étudiants Erasmus, est en voie de généralisation - Jack Lang, le ministre de l'éducation nationale, a promis d'engager la France dans cette voie à partir de la rentrée 2001.

La reconnaissance mutuelle des systèmes d'accréditation est plus délicate : la plupart des pays ont commencé par refondre leurs systèmes nationaux - ce n'est pas encore le cas de la France -, mais la création en mars 2000, par le conseil des ministres européens de l'éducation, d'un « réseau européen d'évaluation de la qualité dans l'enseignement supérieur » a déjà installé l'instrument de cette reconnaissance.

## NÉGOCIATIONS ARDUES

Bref, ont constaté avec satisfaction les ministres réunis à Prague, le processus de convergence est bien avancé. A tel point que leur communiqué final fixe comme objectifs d'ici à la prochaine étape (une réunion à Berlin en 2003) la création de diplômes européens conjoints (au-delà de la simple reconnaissance mutuelle des diplômes existants) et l'intégration dans le système de crédits des compé-

tences acquises dans la vie professionnelle et sociale. Cette « Europe du savoir » serait la réalisation d'un objectif poursuivi par la Communauté européenne depuis son origine : la libre circulation des travailleurs et la reconnaissance de leur qualification au-delà des frontières nationales.

Parallèlement à ses tentatives répétées d'ouvrir les marchés du travail nationaux à tous les ressortissants des Etats membres, la Commission avait parié sur ses programmes d'échanges d'étudiants, créés en 1987, pour amener les universités à négocier la reconnaissance mutuelle de leurs cursus et diplômés, et donc leur équivalence aux yeux des employeurs. C'est dans cet esprit que l'ECTS fut mis au point, en 1996. Mais les différences d'organisation et de contenu des cursus ont rendu les négociations extrêmement ardues. Seuls deux cents établissements européens ont adopté l'ECTS, un plus faible nombre encore ont élaboré des diplômes conjoints. La lourdeur des dossiers exigés par Bruxelles et la faiblesse des bourses attribuées aux étudiants ont également contribué à ralentir le mouvement.

C'est en constatant l'essoufflement des processus bruxellois que Claude Allègre et ses collègues ont conçu l'idée d'une initiative intergouvernementale. Si la Commission est associée aux négociations, les décisions communes arrêtées à la Sorbonne, à Bologne et à Prague sont le résultat de négociations entre ministres ; leur transposition dans les droits nationaux est le fait de chaque gouvernement. L'université est ainsi devenue, par forfait de la Commission, l'exemple type d'une « coopération renforcée » entre Etats - dont certains ne sont d'ailleurs pas (ou pas encore) membres de l'Union ! Comme l'affirmait à Prague le ministre français de l'éducation, Jack Lang, « nous ne voulons pas attendre les avancées de l'Europe institutionnelle et politique pour forger la grande Europe du savoir ».

A. R.

tre -, ou en médecine - le Danemark vient de créer un *bachelor* en sciences de la vie délivré au cours des études médicales. Il est vrai qu'un effort doit être fait pour légitimer ce diplôme : l'Autriche, l'Italie et l'Allemagne ont ainsi admis le *bachelor* comme l'un des niveaux d'accès à la fonction publique.

» Plutôt que de sélection, la déclaration de Bologne parle au contraire de la nécessité d'aménager des passerelles entre *bachelor* et *master*. De plus, je ne crois pas que les universités et les Etats aient intérêt à jouer la sélection dans un contexte de concurrence et de transparence au moment où la démographie étudiante est en chute libre. Leur objectif est au contraire de maintenir un flux suffisant d'étudiants au niveau *master* pour alimenter la recherche et les emplois qualifiés. Ceux qui brandissent le danger d'une sélection accrue oublient que deux tiers des étudiants inscrits en première année d'université n'atteignent jamais le niveau *master*, et sortaient jusqu'ici sans diplôme. Ils auront désormais au moins un *bachelor*, qui leur permettra de reprendre des études dans l'université de leur choix, n'importe où en Europe. »

Propos recueillis par Antoine Reverchon

**ACTION RC**  
EXPERTISES ET CONTENTIEUX FINANCIERS

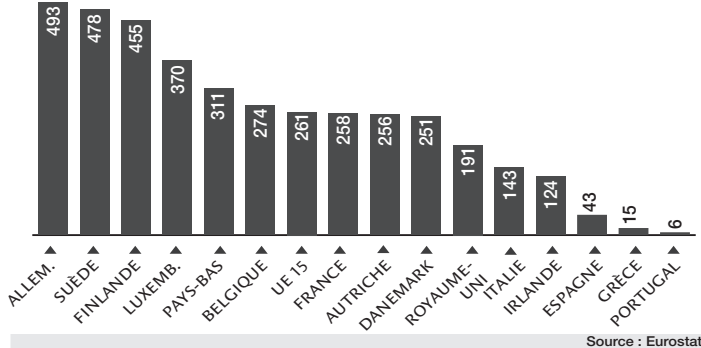
Recouvre immédiatement vos créances en France et dans l'Union Européenne

6, rue Rampon 75011 Paris  
Tél 01 48 07 11 66 - Fax 01 48 07 88 66  
[www.actionrc.fr](http://www.actionrc.fr)

## EUROPE

## L'Allemagne très active en matière de recherche

demandes de brevets par million d'actifs dans l'UE, en 1999



Source : Eurostat

■ **PRÈS DE 45 000 DEMANDES** de brevet ont été déposées par les quinze auprès de l'Office européen des brevets (OEB), soit 40 % de plus qu'en 1990. C'est l'Allemagne qui se montre la plus active avec 44 % des demandes communautaires, et près de 500 demandes par million d'actifs en 1999.

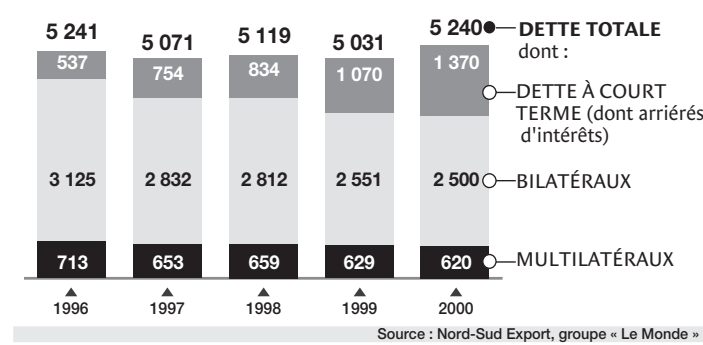
■ **ENTRE 1990 et 1998**, les demandes de brevets européens déposées par les quinze se sont accrues de 5,3 % en moyenne. Simultanément, celles déposées par les États-Unis et le Japon ont augmenté respectivement de 5,6 % et de 1,8 % en moyenne.

■ **AU NIVEAU RÉGIONAL**, c'est l'Île-de-France qui arrive en tête de l'Union européenne avec 2 813 demandes en 1999, devant la Bavière (2 538). S'agissant des seules demandes dans le domaine des hautes technologies, la Bavière arrive en tête devant l'Île-de-France : 825 demandes contre 630.

## PAYS ÉMERGENTS

## Le Congo très affaibli par le poids de sa dette

en millions de dollars



Source : Nord-Sud Export, groupe « Le Monde »

■ **LA POSITION FINANCIÈRE EXTÉRIÈURE** du Congo est fortement conditionnée par le poids de sa dette et de ses arriérés qui sont lourds et anciens. Selon les décomptes de la Banque mondiale, les arriérés en principal atteignent, à la fin de 1999, 1 668 millions de dollars dont 51 % à l'égard des créanciers publics et 49 % à l'égard des créanciers privés.

■ **LE PAYS BÉNÉFICIE** pourtant d'une certaine mansuétude de la part du Fonds monétaire international (FMI) qui a signé, en novembre 2000, avec les autorités congolaises un accord destiné à accompagner le processus de paix au sortir d'une longue guerre civile. La réconciliation n'en reste pas moins précaire (Nord-Sud Export, groupe « Le Monde »).

## Les indicateurs économiques internationaux « Le Monde » / Eurostat

	UE 15	ZONE EURO	ALLEMAGNE	BELGIQUE	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY.-UNI	E.-U.	JAPON
<b>PRODUCTION INDUSTRIELLE (fév. 2000 en %)</b>											
Sur un an .....	2,6	3,0	2,9	5,7	-1,6	0,7	3,2	1,6	-0,8	6,3 (oct. 2000)	3,9 (oct. 2000)
Sur un mois .....	-0,1	-0,2	-1,2	1,4	0,1	-0,2	0,5	0,8	-0,2	0,2 (oct. 2000)	-3,5 (oct. 2000)
<b>PRIX À LA CONSOMMATION (avril 2001 en %)</b>											
Sur un an .....	2,6*	2,9*	2,9	2,9	4,0	2,0*	3,0	5,3*	1,1	3,3	-0,1 (mars)
Sur un mois .....	0,5*	0,5*	0,3	0,9	0,4	0,6*	0,4	0,7*	0,6	0,3	-0,4 (mars)
<b>PIB EN VOLUME (4<sup>e</sup> trimestre 2000, en %)</b>											
Sur un an .....	3,0	2,9	2,6	3,0	3,7	2,8	2,8	3,4	2,6	3,4	2,3
Sur trois mois .....	0,7	0,7	0,2	1,2	0,7	0,9	0,8	1,2	0,4	0,3	0,7
<b>DÉFICIT PUBLIC/PIB (en %)</b>											
2000 .....	0,3	1,2	1,3	0,0	-0,3	-1,3	-0,3	2,0	4,4	1,0 (1999)	-7,6* (1999)
<b>DETTE PUBLIQUE/PIB (en %)</b>											
2000 .....	69,7	64,2	60,0	110,9	60,6	58,0	110,2	56,3	42,9	59,3 (1999)	105,4 (1999)
<b>SOLDE COMMERCE EXTÉRIEUR (en milliards d'euros, fév. 2001)</b>											
			Janv. 01		Janv. 01	Janv. 01	Janv. 01	Janv. 01	Janv. 01	Oct. 2000	Oct. 2000
	-6,8*	-1,0*	4,4	-1,0*	-3,5	-2,2	-1,2	1,6	-4,8	-54,4	7,4
<b>INVESTISSEMENT (FBCF) (4<sup>e</sup> trimestre 2000, en %)</b>											
Sur trois mois .....	0,6	0,4	-0,1	0,8**	-2,7	2,4	0,1	1,1	2,6	0,3	4,8
* provisoire ** 3 <sup>e</sup> trimestre 2000											

Pour plus d'informations : <http://www.europa.eu.int/comm/eurostat>

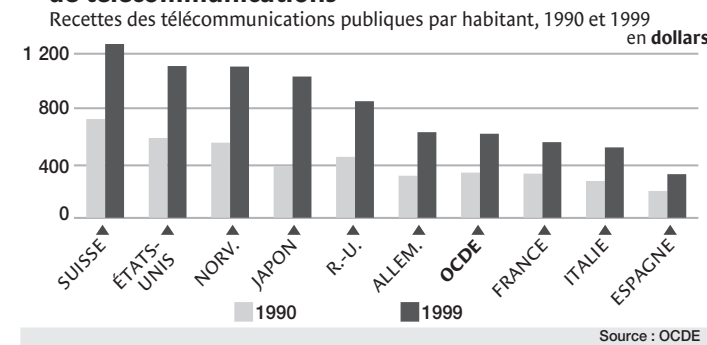
## Les indicateurs français

	DERNIER MOIS CONNU	VARIATION SUR UN AN
<b>CONSUMMATION DES MÉNAGES (en produits manufacturés)</b>		
	-0,8 % (avril)	+3,2 %
<b>TAUX D'ÉPARGNE</b>		
	15,7 % (2 <sup>e</sup> trim. 00)	-0,7
<b>POUVOIR D'ACHAT DES MÉNAGES</b>		
	+0,3 % (2 <sup>e</sup> trim. 00)	+1,8
<b>COMMERCE EXTÉRIEUR (en milliards de francs) (solde cumulé sur 12 mois)</b>		
	+6,1 (mars. 01)	+2,0
	+6,0 (01/00)	-82
<b>ENQUÊTE MENSUELLE SUR LE MORAL DES MÉNAGES *</b>		
	0 (avril)	2 **
<b>ENQUÊTE MENSUELLE DANS L'INDUSTRIE *</b> (opinion des chefs d'entreprise sur les perspectives générales de production)		
	-12 (avril)	+37 **
<b>CRÉATIONS D'ENTREPRISES</b>		
	23 296 (mars)	+5,1 %
<b>DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES ***</b>		
	2295 (mars)	-30 %

\* solde de réponses, CVS, en % \*\* solde net douze mois auparavant \*\*\* par date de publication Sources : Insee, Douanes

## INNOVATION

## Les Suisses génèrent les plus fortes recettes de télécommunications



Source : OCDE

■ **LE CHIFFRE D'AFFAIRES** par habitant généré par les télécommunications est le plus élevé en Suisse, selon l'étude sur les *Perspectives des communications* publiée par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Le temps passé à utiliser des lignes téléphoniques mais aussi le coût des communications interfèrent dans le calcul de ce paramètre, qui ne doit donc pas être interprété comme un indicateur de l'intensité d'utilisation du téléphone.

■ **LES SERVICES** de télécommunications ont représenté plus de 3 % du PIB de l'ensemble des pays de l'OCDE en 1999, contre 2 % en 1990. La libéralisation qui s'est accompagnée d'une baisse des prix mais aussi le développement d'Internet et de la téléphonie mobile expliquent la forte augmentation de la consommation dans ce secteur.

## En Corée, l'élection présidentielle repousse les réformes économiques indispensables

La Corée se réveille en 2001 avec le sentiment profond d'avoir été trahie. La cure imposée par le Fonds monétaire international (FMI) dans la foulée de la crise financière de 1997 n'a pas réussi. Trois ans plus tard, le pays touche le fond. L'économie cale. La croissance du produit intérieur brut (PIB) pour le premier trimestre 2001 se situera autour de 4,2 %, contre 10,9 % pour la même période de l'année précédente. Sur l'ensemble de l'année, le PIB baissera au moins de moitié par rapport à 2000. Goldman Sachs et JP Morgan Chase estiment que la croissance sera limitée à 3,5 % contre 8,8 % l'an dernier.

Pour avoir traité la crise de 1997 comme un mal conjoncturel, les dirigeants coréens ont cru pouvoir s'en sortir en faisant l'économie de la restructuration d'un tissu industriel inadapté à leur intégration aux échanges internationaux. La cure d'amaigrissement imposée depuis 1998 aux principaux conglomérats familiaux (les chaebols) et la révision des règles du crédit aux entreprises n'ont pas suffi à assainir l'environnement macro-économique.

Contrairement aux déclarations rassurantes des dirigeants de Séoul, la consommation intérieure n'a jamais retrouvé son rythme d'avant 1998. Comme les autres dragons asiatiques, la Corée a fabriqué de la croissance en s'appuyant sur la demande des

La croissance pour le premier trimestre 2001 se situera autour de 4,2 %, contre 10,9 % pour la même période de l'année précédente

marchés extérieurs. Le poids de ses exportations dans la composition du PIB est passé de 30 % en 1997 à plus de 45 % aujourd'hui. A eux seuls, les États-Unis en absorbent 22 %, au risque de voir l'économie coréenne souffrir du moindre ralentissement de la machine américaine. C'est le cas depuis le début de l'année. Les importations américaines de biens et de services (pour l'ensemble du monde) ont chuté de 10 % au cours du premier trimestre, entraînant une contraction comparable (9,3 %) des exportations coréennes.

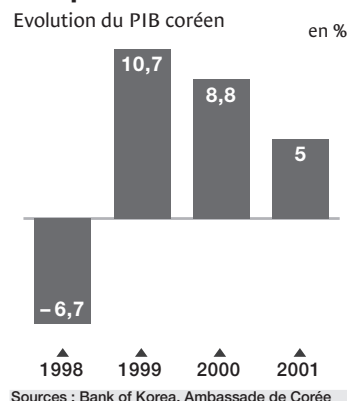
**SECTEUR ÉLECTRONIQUE**  
Deuxième travers de la politique coréenne : le poids toujours plus important du secteur électronique, lequel assure à lui seul 50 % des recettes à l'exportation. Face à un marché saturé, la Corée s'entête à augmenter les cadences et brade sa

production pour éviter à ses entreprises de mettre la clef sous la porte. Bien que les exportations coréennes de puces ne cessent de se tasser (-30 % en avril), la production, elle, continue d'augmenter à un rythme hallucinant : 20 % à 30 % selon les mois alors que, pour l'ensemble de l'année 2000, la demande mondiale n'a progressé que de 16,5 %. Cette fuite en avant reste cependant la seule issue aux industriels coréens pour protéger leurs surinvestissements, en attendant une hypothétique reprise du marché. D'ici là, certains producteurs seront rappelés à leurs obligations financières. L'industrie coréenne a, cependant, reconstitué suffisamment de stocks pour traverser sans trop de difficultés les faiblesses actuelles de sa monnaie.

La dépréciation du won, depuis le début de l'année (il a atteint en avril son plus bas niveau depuis la crise), favorise les exportations de Séoul, notamment dans les secteurs de l'automobile, de la construction navale, de la métallurgie et des machines-outils. Pour les quatre premiers mois de l'année, son commerce extérieur dégage un excédent de 3,2 milliards de dollars, cinq fois plus important que celui de la même période de l'année 2000.

Trois facteurs vont, à moyen terme, influencer l'évolution économique coréenne : l'ouverture du Nord, le retour de la confiance (tant interne qu'externe) et la perspective de la présidentielle de décembre 2002. La détérioration du climat politico-social a durablement miné la confiance du consommateur coréen. Indicateur universel en la matière : le secteur de la construction affichait en mars 2000 un chiffre d'affaires en baisse de 27,2 % par rapport à la même période de l'année précédente. Autre baromètre : les dépôts effectués par les Coréens dans les banques étrangères ont doublé en 2000. Fin décembre, ils atteignaient les 5,85 milliards de wons (4,5 millions de dollars - ; 1 dollar = 1 300 wons en moyenne), essentiellement sous forme d'épargne. Pour un pays aussi nationaliste que la Corée, l'information n'est pas insignifiante.

## Un ralentissement important



Sources : Bank of Korea, Ambassade de Corée

Les Coréens ne sont pas les seuls à manquer de visibilité, les investisseurs étrangers aussi. Au premier trimestre 2001, ce pays a enregistré un très fort ralentissement du flux d'investissements directs étrangers : 1,55 milliard de dollars, soit 43,5 % de moins que pour la même période de l'année précédente. Les étrangers ont adopté une attitude tout aussi prudente sur le marché boursier. Depuis le début de l'année, et plus particulièrement depuis le début du deuxième trimestre, la tendance est au retrait des capitaux. En quelques jours, 10 % des 3 000 milliards de wons (2,3 milliards de dollars) placés par des étrangers ont été rapatriés. Le repli de la Bourse de Séoul ne fait que commencer. Le mouvement ne pourra qu'être suivi par les entreprises coréennes qui se verront contraintes de réduire leurs placements, proportionnellement à la baisse de leurs revenus.

Dans une récente note de conjoncture, SK Securities affirmait que, au premier trimestre 2001, les deux cents principales entreprises du pays (capitalisées chacune à plus de 50 milliards de wons - 38,4 millions de dollars) ont enregistré une baisse de 41 % de leur bénéfice net par rapport au premier trimestre 2000. Leur chiffre d'affaires global ne progresse d'à peine 2 % en glissement annuel, mais accuse une baisse de plus de 13 % à celui du trimestre

précédent. Et, toujours selon SK Securities, la situation ne devrait guère s'améliorer au cours du second semestre.

Contrairement à la politique poursuivie ces deux dernières années, l'État n'a plus les moyens d'intervenir financièrement. Les autorités ont déjà prévenu les Coréens de se préparer au pire. L'administration prépare un budget d'austérité pour l'exercice 2002 (année officiellement qualifiée de « difficile ») : abolition des exemptions de taxes ; fin de la plupart des programmes d'aide sociale ; restrictions des financements de projets d'infrastructures à caractère privé. Les 10 000 milliards de wons (7,6 milliards de dollars) supplémentaires inscrits au budget couvriront les arriérés de paiements du système de couverture sociale et les intérêts des prêts contractés ces dernières années.

## TAUX D'IMPOSITION

Les dix-huit mois qui séparent la Corée de la présidentielle de décembre 2002 risquent d'être marqués par une radicalisation des positions. Le contexte y est favorable : la cote de popularité du président Kim Dae-jung est tombée sous la barre des 30 % et, au printemps prochain, les projecteurs de l'actualité seront braqués sur la Corée, coorganisateur avec le Japon de la Coupe du monde de football. La Fédération des industries coréennes (FKI), soutenue par le Grand National Party (principal parti d'opposition), vient d'engager les hostilités en revendiquant une plus grande liberté d'action, notamment en matière d'investissements et de licenciements, deux dossiers particulièrement sensibles.

quant à une plus grande liberté d'action, notamment en matière d'investissements et de licenciements, deux dossiers particulièrement sensibles.

En février 2001, le nombre de chômeurs a, de nouveau, officiellement franchi le seuil du million. Ce chiffre, qui ne reflète qu'une petite partie des sans-emploi, masque une autre réalité : la baisse de la population active. Elle ne représente aujourd'hui plus que 58,5 % des plus de 15 ans.

La déception des Coréens à l'égard de Kim Dae-jung est d'autant plus grande que, depuis trois ans, leur contribution au redressement de l'économie n'a pas été négligeable. Une récente étude de Sung Myung-jae, chercheur à l'Institut coréen de finances publiques, tend à prouver que le revenu moyen des Coréens baisse régulièrement alors que leur taux d'imposition augmente. Ainsi, le premier serait passé de 28 à 27 millions de wons (21 500 dollars) entre 1997 et 1999, tandis que le second grimperait de 8 % à 9 %.

Le projet de réforme constitutionnelle, présenté par les députés du Millennium Democratic Party, le parti présidentiel, donne une indication claire du terrain sur lequel Kim Dae-jung entend mener bataille pour se maintenir au pouvoir : l'arène politique. Les réformes économiques peuvent bien encore attendre deux hivers.

Marc Mangin  
Nord-Sud Export,  
groupe « Le Monde »

**sans interruption de votre vie professionnelle**

**CADRES EN ACTIVITÉ**

**DEA e-management**

Ouverture en Formation Continue  
Septembre 2001 - Juillet 2002

Dépôt des dossiers : au plus tard le 15 juin

**UNIVERSITÉ PARIS DAUPHINE**

Département d'Éducation Permanente  
Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 75775 Paris Cedex 16  
Tél. : 01 44 05 48 00 - [ema@dep.dauphine.fr](mailto:ema@dep.dauphine.fr)  
[www.dauphine.fr/crepa/dea128fc.htm](http://www.dauphine.fr/crepa/dea128fc.htm)

**INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES DE PARIS**

**L'atout indispensable pour une carrière internationale**

**MBA**

SCIENCES PO

- Un programme bilingue intensif sur 9 mois, allié à la tradition culturelle de Sciences Po.
- Un corps professoral de notoriété internationale.
- Un diplôme accrédité AMBA.

Réunion d'information le jeudi 31 mai 2001 à 18h30 dans nos locaux  
Contact : Secrétariat du Pr. Jean-Jacques Rosa

174, Bd Saint-Germain 75006 PARIS - Tél. : 01 45 44 87 43 - Fax : 01 45 44 88 92  
Website : <http://mba.sciences-po.fr> - E-Mail : [mba@sciences-po.fr](mailto:mba@sciences-po.fr)



# Hongkong est confronté à un réel risque de déstabilisation sociale

HONGKONG

Correspondance  
 La Fête internationale du travail du 1<sup>er</sup> Mai a été ajoutée au calendrier des jours fériés locaux lors du retour de Hongkong sous souveraineté chinoise ; mais les tensions sociales liées à la montée du chômage sont telles que les syndicalistes locaux ont boycotté les célébrations officielles, en dénonçant l'inertie du gouvernement sur ce dossier.

Tous les problèmes sociaux ignorés durant les années de forte croissance économique, ont été exacerbés par la crise asiatique de 1997-1998 et restent encore bien présents malgré la reprise intervenue depuis. La conjoncture actuelle à Hongkong reflète de profonds changements structurels et l'effet des restructurations dans les activités motrices de la croissance locale.

## CHÔMAGE

Les données macroéconomiques montrent des signes fort contradictoires : d'un côté, un taux de croissance exceptionnel, de 10,5 % en base annuelle, et, de l'autre, une reprise de la hausse du chômage, qui atteint désormais 4,6 % de la population active. D'après les syndicats, les chiffres du chômage fournis par le gouvernement ne reflètent qu'une partie de la réalité du marché du travail, car, du fait de l'absence d'allocations chômage à Hongkong, les personnes sans emploi sont peu incitées à s'inscrire sur les listes de chômeurs.

Par ailleurs, selon un récent sondage de la Confédération des syndicats (un groupement syndical indépendant de Pékin, soutenu par les partis prodémocrates de Hongkong), la situation des employés se serait dégradée ces dernières années : près de 40 % des travailleurs de Hongkong ont vu leur salaire horaire diminuer, et leur temps de travail augmenter.

Malgré un taux de croissance de 10,5 %, le chômage qui atteint au moins 4,6 % repart à la hausse

Malgré les taux de croissance actuels, l'absence de salaire minimum, de conventions collectives, et l'allongement de la durée maximale du travail, contribuent à la dégradation de la situation sociale. D'après Ken Davis, directeur de l' Economist Intelligence Unit à Hongkong, « *Le risque d'instabilité sociale est réel : la détresse pourrait s'exprimer sous d'autres formes qu'actuellement (hausse de la criminalité, des divorces, des suicides, violence domestique).* »

Le retour de la croissance ne semble bénéficier qu'à certains groupes financiers et immobiliers, et autres grandes compagnies de transports maritimes, qui profitent de la bonne performance des exportations chinoises transitant par le port de Hongkong. En revanche, pour le reste de la population, la crise n'est toujours pas terminée, comme le montre l'indice des prix à la consommation, qui est en baisse depuis vingt-neuf mois, signe d'une déflation sans précédent à Hongkong. Les problèmes structurels, comme l'absence d'un salaire minimum, ne sont pas nouveaux, mais, durant la période d'ivresse qui avait précédé la crise asiatique, il était plus facile d'ignorer la voix des travailleurs les moins privilégiés, ou celle des syndicats.

Le leitmotiv de l'époque reposait sur l'idée que Hongkong, ville d'immigration et d'opportunités, était une cité où le « self-made man » avait toutes les chances de voir ses rêves d'enrichissement se concrétiser.

ser. Le jugement moral contre la pauvreté était également impitoyable : qui travaille dur réussit, et les allocations chômage créent des parasites. Aujourd'hui, les disparités entre les plus riches et les plus pauvres ne cessent d'augmenter et on assiste peut-être à la fin du rêve d'Eldorado asiatique qui a longtemps prévalu. Les appels à une plus grande justice sociale se font de plus en plus forts, même si l'administration locale continue de jouer la politique de l'autruche sur la question des disparités sociales.

A l'Université baptiste, depuis plusieurs années déjà, le Hong Kong Transition Project suit au jour le jour, les effets du passage de l'ancienne colonie britannique sous souveraineté chinoise et offre un instantané de l'opinion des habitants de Hongkong sur des questions aussi diverses que la perception de la Chine dans son ensemble, la politique locale, le futur social et économique. Les résultats des derniers sondages ne laissent pas de doutes : non seulement Hongkong s'inquiète de son futur, mais le pessimisme, gardé sous contrôle durant les pires moments de la crise financière, est aujourd'hui en forte augmentation.

## STRATÉGIE RÉGIONALE

Pour certains, comme Tony Latter, vice-président de l'Autorité monétaire de Hongkong (équivalent d'une Banque centrale), la force de Hongkong repose sur sa capacité d'adaptation et d'inventivité, et la crise ne devrait être que passagère. « *Dans les années 1970, quand les entreprises industrielles se sont délocalisées massivement en Chine, beaucoup d'observateurs étaient pessimistes pour le futur économique de Hongkong. Puis l'économie s'est réorientée vers les services. Je crois que l'on va assister à une autre adaptation, qui confirmera la force de Hongkong et la futilité des inquiétudes.* »

Mais la concurrence est impitoyable, Singapour et Shanghai s'activent pour prendre la place de Hongkong. Même si chacun s'accorde sur le fait que Hongkong traverse actuellement une période de restructuration économique, il est difficile de trouver des opinions concordantes sur la direction prise par l'économie du territoire.

D'après Ken Davis, le futur est en Chine continentale, et, plus précisément, dans le delta de la rivière des Perles, dans la province limitrophe de Canton : « *L'intégration économique avec la région est déjà une réalité. Le choix, maintenant, est soit de se lancer dans une compétition avec Shenzhen et la région, soit de développer une stratégie régionale coordonnée pour devenir un centre industriel faisant partie du monde moderne.* » Cela nécessite néanmoins une coordination, politique et décisionnelle, entre le gouvernement de Hongkong, les gouvernements locaux de la province de Canton et le gouvernement central à Pékin, qui ne semble toujours pas d'actualité.

La lenteur bureaucratique, les sensibilités politiques, et le manque de pratique observés jusqu'à maintenant laissent peu d'espoirs dans la mise en œuvre rapide de projets communs, comme sur la protection de l'environnement ou sur les stratégies en matière industrielle et maritime.

Pour le moment, en attendant le développement d'une stratégie économique régionale, ce sont donc les syndicats qui recueillent le soutien de la population : Michael De Golyer, directeur du Hong Kong Transition Project, souligne qu'au moment où tous les partis (ceux du camp « pro-Pékin », comme ceux du camp « prodémocrate ») sont en train de perdre des sympathisants, les deux centrales syndicales ont enregistré une hausse de 44 % dans les sondages.

Ilaria Maria Sala

## HISTOIRE ÉCONOMIQUE

par Laurent Fléchaire

# Thomas Cook, l'inventeur des vacances en groupe

C'est un Britannique aussi inventif qu'austère, Thomas Cook, qui a écrit les premières pages de l'histoire du tourisme. À l'origine, ce menuisier baptiste a pour objectif de lutter contre l'alcoolisme ! Il est le secrétaire fervent de la Société de totale abstinence, dont les ennemis déclarés sont la bière et le gin. En 1830, le gouvernement anglais a fait voter le Beerhouse Act pour lutter contre la concurrence des importateurs d'alcools étrangers. En dix ans, 40 000 brasseries ont vu le jour en Angleterre. En 1841, Thomas Cook a l'idée d'utiliser le train pour assurer le succès de la nouvelle réunion des militants antialcooliques qui doit se tenir à Loughborough. Le premier voyage organisé emmène donc des bataillons d'antialcooliques à... une vingtaine de kilomètres de leur lieu de départ. Ce qui est nouveau, c'est que ce voyage s'adresse à toutes les bourses : pour un seul shilling, on obtient un billet aller-retour entre Leicester et Loughborough, et un encas. Thomas Cook a négocié auprès de la Midland Railway l'affrètement d'un train spécial pour l'événement. Il arrive avec une proposition aussi simple que séduisante : baissez les prix et je vous garantis un taux de remplissage maximum. C'est le principe de base du tourisme de masse d'aujourd'hui. Le succès est tout de suite au rendez-vous.

Après cette expérience, trois nouveaux départs sont donnés en 1842, vers Nottingham, Derby et Birmingham. Trois ans plus tard, Thomas Cook décide d'aller plus loin : il a compris que, pour attirer les touristes, il fallait offrir une grande variété d'intérêts sur un même site. En 1845, un voyage à Liverpool propose des incursions au pays de Galles avec ses châteaux et ses montagnes. Nouvelle innovation essentielle : il écrit et édite un petit livre détaillant les différents attraits des régions traversées qu'il confie à ses voyageurs. Il invente donc les indispensables guides qui composent la

En 1868,

ce menuisier baptiste

antialcoolique

crée les premiers

coupons d'hôtel

panoplie de tout voyageur moderne. « *Je donne toutes indications utiles à ceux qui tiendront à profiter d'un privilège qu'aucune génération n'a encore mis à leur portée : parcourir 800 miles pour le prix d'une guinée !* », peut-on lire dans son carnet personnel. A partir de 1846, deux expéditions en Écosse sont organisées chaque année. En 1851, Cook transporte 150 000 voyageurs, dont des personnes de condition modeste, des Midlands vers Londres, à l'occasion de l'Exposition universelle.

Thomas Cook est déterminé, travailleur et peu soucieux du profit. Il considère le voyage comme « un moyen pour chaque individu d'ouvrir son esprit aux autres, et de promouvoir ainsi une plus grande paix entre les hommes ». L'été 1855, il parvient à proposer à ses clients un circuit sur le continent allant de Bruxelles à Paris en passant par Cologne. Il imagine en Angleterre toutes les formules possibles : des excursions éducatives pour les enfants jusqu'aux « voyages au clair de lune », les nuits d'été, pour les ouvriers qui ne peuvent se détacher de leurs machines pendant la journée.

S'il innove en permanence, Thomas Cook fait de maigres bénéfices. Il se heurte trop souvent à l'intérêt de compagnies ferroviaires plus puissantes que lui. Son fils, John Mason Cook, est même obligé de trouver un emploi à la Midland Railway. Il rejoint finalement son père en 1864 au sein de l'entreprise familiale. Il est tout aussi inventif que lui et adhère aux mêmes principes moraux et religieux. Si Thomas Cook est un pionnier, John Mason se révèle un homme d'affaires brillant. En 1865, le père et le fils installent leurs nouveaux bureaux à Londres. En 1867, la compagnie Thomas Cook & Sons va remporter un succès important avec la nouvelle Exposition universelle de Paris. Vingt mille Anglais font appel aux services des Cook pour voyager. « *Nous voulons que toutes les classes sociales puissent visiter Paris* », écrit Thomas Cook, en ajoutant « *qu'en matière de goût et de courtoisie nous pouvons beaucoup apprendre des Français, mais sur certaines questions de moralité, nous avons pas mal de suggestions à leur faire* » en mettant en garde notamment ses clients contre le cancan, qui est « *danse par des femmes notoirement entretenues* »...

En 1868, Thomas Cook invente les coupons d'hôtel, qui permettent aux voyageurs de payer les hôteliers affiliés au réseau Cook sans transporter sur eux des sommes trop importantes. En 1874, il crée un premier chèque de voyage, qui peut être échangé contre de la monnaie locale. Invité par Ferdinand de Lesseps à l'inauguration du canal de Suez, il comprend tout ce qu'il peut gagner en s'implantant dans la région. Il obtient le monopole du transport sur le Nil des voyageurs en 1870. Il construit un hôtel à Louxor dès 1877. Cette année-là, sont vendus près de 450 000 coupons voyages et plus de 150 000 coupons d'hôtel dans le monde ! Le nom de Thomas Cook est devenu la référence mondiale dans le domaine du voyage.

En 1884, le gouvernement britannique fait même appel à Thomas Cook & Sons pour organiser la logistique d'une opération militaire délicate au Soudan. Thomas Cook meurt en 1892, à quatre-vingt-trois ans, son fils en 1898, pour avoir bu... de l'eau viciée lors d'un voyage organisé pour l'empereur allemand Guillaume II en Terre sainte. Triste fin pour un chrétien antialcoolique ! Aujourd'hui, la compagnie fait partie de l'un des plus gros groupes de tourisme européens, Condor-Neckermann. Elle est le plus gros fournisseur de chèques de voyage en dehors des États-Unis et la première au monde dans le change de détail, activité que l'entreprise propose depuis cent cinquante ans. Preuve que certaines bonnes idées ont la vie longue.

# L'Égypte mise sur ses découvertes de gaz en Méditerranée

ALEXANDRIE

de notre envoyé spécial

Depuis deux ans, les prix du brut se sont spectaculairement redressés, conduisant les pays producteurs à lancer ou à encourager des campagnes de prospections pour découvrir de nouveaux champs d'hydrocarbures. A ce titre, « *1999 et 2000 resteront probablement des années exceptionnelles pour les découvertes* », soulignait récemment l'Institut français du pétrole. La tendance persiste cette année. Ainsi, l'Égypte, vingtième producteur mondial, a-t-elle plus que doublé l'estimation de ses réserves, l'an dernier, grâce à des forages prometteurs sous les eaux de la Méditerranée.

Ces nouvelles découvertes assurent « *l'autosuffisance en pétrole brut pendant vingt-cinq ans et en gaz naturel pendant cent ans* », annonçait avec satisfaction, au début de l'année, le ministre égyptien du pétrole, Sameh Fahmi. Les réserves d'huile du pays ont été ainsi réévaluées soudainement de 3,7 à 8,2 milliards de barils, et les réserves en gaz naturel de 36 500 milliards à 120 000 milliards de mètres cubes.

« *Le secteur pétrolier était le premier destinataire des investissements directs étrangers. Les découvertes récentes dans le domaine gazier ont renforcé cet attrait* », soulignent dans la revue *Perspectives*,

De 36 500 milliards de mètres cubes, les évaluations sont passées à 120 000 milliards

de Nord-Sud Export, consacrée à ce pays, Agnès Levallois et Marie-France Vernier.

En matière pétrolière, l'Égypte consomme près de 60 % de sa production, le reste étant exporté. Cependant, faute de capacité, elle doit importer des produits raffinés comme le gazole et le gaz de pétrole liquéfié (GPL) commercialisés en bonbonne.

## NEUVIÈME RAFFINERIE

La situation change avec l'achèvement de la construction de la neuvième raffinerie du pays, celle de Midor (Middle East Oil Refinery) à Alexandrie. « *Il s'agit de l'installation la plus moderne du bassin méditerranéen. C'est aussi, dans cette zone, l'investissement le plus important des dix dernières années en matière de raffinage* », explique Daniel Valot, président de Technip, et le dirigeant libyen, Mouammar Kadhafi se sont également mis d'accord sur la construction d'un gazoduc entre les deux pays. Si le transport par gazoduc est la solution la plus performante pour alimenter les pays limitrophes, pour les autres, plus éloi-

gnés, l'option étudiée est la liquéfication du gaz. Le produit de cette technologie, appelé gaz naturel liquéfié (GNL), permet le transport du combustible sous forme liquide par méthanier. Le gaz une fois extrait du sous-sol est réfrigéré et transformé en liquide. Les navires le transportent à destination où il est réchauffé pour retrouver son état gazeux.

De tels projets ne se concrétisent qu'une fois les clients trouvés et les contrats négociés pour une durée de trente-cinq ans, tant les investissements nécessaires pour constituer une chaîne de GNL, comprenant, outre le gazoduc, une usine de liquéfaction, des navires et un terminal de regazéification, sont élevés. « *Il faut compter près de 5 milliards de dollars pour toute la chaîne de production* », affirme Daniel Valot, le patron de Technip. Début avril, BG Group, ex-British Gas, et l'italien Edison ont signé avec l'entreprise d'Etat EGPC un accord pour la construction d'une unité de liquéfication de GNL à Idku, près d'Alexandrie. Ce projet, le deuxième du genre, s'ajoute à celui de l'espagnol Union Fenosa. L'électricien souhaite construire deux centres de liquéfication opérationnels en 2004 et 2006. Il s'agira d'alimenter les nouvelles centrales électriques de la firme en Espagne. D'autres compagnies devraient être attirées par ce pays devenu en quelques mois un opérateur plus prometteur pour le gaz que le pétrole.

Dominique Gallois

gnés, l'option étudiée est la liquéfication du gaz. Le produit de cette technologie, appelé gaz naturel liquéfié (GNL), permet le transport du combustible sous forme liquide par méthanier. Le gaz une fois extrait du sous-sol est réfrigéré et transformé en liquide. Les navires le transportent à destination où il est réchauffé pour retrouver son état gazeux.

De tels projets ne se concrétisent qu'une fois les clients trouvés et les contrats négociés pour une durée de trente-cinq ans, tant les investissements nécessaires pour constituer une chaîne de GNL, comprenant, outre le gazoduc, une usine de liquéfaction, des navires et un terminal de regazéification, sont élevés. « *Il faut compter près de 5 milliards de dollars pour toute la chaîne de production* », affirme Daniel Valot, le patron de Technip. Début avril, BG Group, ex-British Gas, et l'italien Edison ont signé avec l'entreprise d'Etat EGPC un accord pour la construction d'une unité de liquéfication de GNL à Idku, près d'Alexandrie. Ce projet, le deuxième du genre, s'ajoute à celui de l'espagnol Union Fenosa. L'électricien souhaite construire deux centres de liquéfication opérationnels en 2004 et 2006. Il s'agira d'alimenter les nouvelles centrales électriques de la firme en Espagne. D'autres compagnies devraient être attirées par ce pays devenu en quelques mois un opérateur plus prometteur pour le gaz que le pétrole.

Dominique Gallois

gnés, l'option étudiée est la liquéfication du gaz. Le produit de cette technologie, appelé gaz naturel liquéfié (GNL), permet le transport du combustible sous forme liquide par méthanier. Le gaz une fois extrait du sous-sol est réfrigéré et transformé en liquide. Les navires le transportent à destination où il est réchauffé pour retrouver son état gazeux.

De tels projets ne se concrétisent qu'une fois les clients trouvés et les contrats négociés pour une durée de trente-cinq ans, tant les investissements nécessaires pour constituer une chaîne de GNL, comprenant, outre le gazoduc, une usine de liquéfaction, des navires et un terminal de regazéification, sont élevés. « *Il faut compter près de 5 milliards de dollars pour toute la chaîne de production* », affirme Daniel Valot, le patron de Technip. Début avril, BG Group, ex-British Gas, et l'italien Edison ont signé avec l'entreprise d'Etat EGPC un accord pour la construction d'une unité de liquéfication de GNL à Idku, près d'Alexandrie. Ce projet, le deuxième du genre, s'ajoute à celui de l'espagnol Union Fenosa. L'électricien souhaite construire deux centres de liquéfication opérationnels en 2004 et 2006. Il s'agira d'alimenter les nouvelles centrales électriques de la firme en Espagne. D'autres compagnies devraient être attirées par ce pays devenu en quelques mois un opérateur plus prometteur pour le gaz que le pétrole.

Dominique Gallois

gnés, l'option étudiée est la liquéfication du gaz. Le produit de cette technologie, appelé gaz naturel liquéfié (GNL), permet le transport du combustible sous forme liquide par méthanier. Le gaz une fois extrait du sous-sol est réfrigéré et transformé en liquide. Les navires le transportent à destination où il est réchauffé pour retrouver son état gazeux.

De tels projets ne se concrétisent qu'une fois les clients trouvés et les contrats négociés pour une durée de trente-cinq ans, tant les investissements nécessaires pour constituer une chaîne de GNL, comprenant, outre le gazoduc, une usine de liquéfaction, des navires et un terminal de regazéification, sont élevés. « *Il faut compter près de 5 milliards de dollars pour toute la chaîne de production* », affirme Daniel Valot, le patron de Technip. Début avril, BG Group, ex-British Gas, et l'italien Edison ont signé avec l'entreprise d'Etat EGPC un accord pour la construction d'une unité de liquéfication de GNL à Idku, près d'Alexandrie. Ce projet, le deuxième du genre, s'ajoute à celui de l'espagnol Union Fenosa. L'électricien souhaite construire deux centres de liquéfication opérationnels en 2004 et 2006. Il s'agira d'alimenter les nouvelles centrales électriques de la firme en Espagne. D'autres compagnies devraient être attirées par ce pays devenu en quelques mois un opérateur plus prometteur pour le gaz que le pétrole.

Dominique Gallois

Les producteurs s'interrogent sur les investissements

Onze pays producteurs de pétrole se sont réunis les 19 et 20 mai à Téhéran et ont lancé un appel en faveur d'un « dialogue et d'une coopération » pour promouvoir l'industrie gazière et les investissements dans ce secteur. « *Notre but n'est en rien de créer une nouvelle organisation similaire à celle de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole), mais de dialoguer ensemble sur l'avenir du gaz naturel* », a annoncé le ministre iranien du pétrole, Bijan Namdar-Zangheneh lors de cette réunion qui a rassemblé des représentants de la Russie, premier producteur mondial, de l'Iran, du Qatar, de l'Indonésie, l'Algérie, Brunei, la Malaisie, le Nigeria, la Norvège, Oman et le Turkménistan.

Rejoignez un

D.E.A. 101 "Politique G

Dir : Pr Pi

- Un programme Bac+5 orienté
- Réunion d'informations dans un en salle P501 - 5<sup>e</sup> étage.

UNIVERSITÉ PARI DAUPHINE

# Rouvrir le dossier de la troisième génération de téléphone mobile

par Patrick Artus, Michel Didier et Jean-Hervé Lorenzi

Après la tempête des licences UMTS (Universal Mobile Telecommunications System), un calme relatif paraît revenu. La Commission de Bruxelles et les gouvernements européens feignent de croire que le dossier est réglé et que la troisième génération de téléphone mobile est désormais sur les rails. La réalité est bien différente. Les opérateurs de télécommunications sont financièrement affaiblis, la contagion atteint les équipementiers, perturbés par l'obligation de fait de participer financièrement aux investissements et par le flou tant sur la pérennité de la deuxième génération que sur la réalité de la troisième. L'incertitude demeure sur la technologie future et sur la rentabilité des projets.

En France, l'appel d'offres a été artificiellement conclu avec deux opérateurs seulement, alors que du point de vue de la logique économique, il aurait dû être déclaré infructueux. Nul ne sait comment et quand il sera rouvert. Or c'est maintenant qu'il faudrait prendre de nouvelles initiatives pour limiter les conséquences des erreurs passées et créer les conditions de la réussite de l'UMTS en Europe. En revenant à quelques principes simples.

D'abord restituer le projet dans sa dimension historique. L'histoire économique des pays industrialisés au cours des deux derniers siècles montre que le progrès technique n'est jamais continu. L'innovation ne se développe que lorsqu'elle trouve son marché. L'usage réel ne correspond pas toujours à ce qui était attendu. Par exemple, le téléphone devait principalement servir, dans l'esprit de ses inventeurs, à diffuser la musique d'opéra. Or, semaine après semaine, on découvre que ce formidable projet pêche par une triple incertitude : technologique, d'usage et financière.

Technologique, d'abord : il n'y a aujourd'hui aucune certitude concernant notre capacité à mettre en œuvre effectivement ce projet dans les deux ans qui viennent. On ne dispose pas aujourd'hui de terminaux bi-mode, c'est-à-dire pouvant recevoir l'UMTS et le GSM. Tout cela n'aurait rien de grave si l'on acceptait sereinement le principe de l'incertitude technologique. Mais chaque opérateur, chaque équipementier y est allé de ses dates d'ouverture précises, créant ainsi le trouble et la confusion. L'incertitude

de contenu de service est encore plus grande et on ne sait pas vraiment ce que l'on peut faire avec des bandes passantes vingt fois plus importantes qu'aujourd'hui. L'incertitude financière enfin est liée au fait que rien ne garantit une juste rémunération des investissements massifs à réaliser. Elle a encore été renforcée par le comportement des pouvoirs publics européens qui ont abandonné toute responsabilité et vision prospective dans le domaine des télécommunications et se sont contentés de jouer, il y a un an, le rôle de spéculateurs en dernier ressort en pleine « bulle financière » sur les valeurs technologiques. Les conséquences financières de cette situation peuvent être graves. Mille milliards de francs pour les licences, mille milliards de francs pour les réseaux. C'est un prélèvement considérable sur les capacités de financement des opérateurs, et plus globalement sur l'épargne européenne, sans garantie de rentabilité.

La Commission de Bruxelles a cru pouvoir fixer dès 1998 un calendrier concernant la troisième génération, alors même que l'incertitude était totale. En oubliant de fixer les procédures, alors que les institutions européennes sont responsables de l'intégration des marchés et de l'égalité de la concurrence, elles ont en fait suscité des distorsions de concurrence entre opérateurs. Comment sortir de cette situation ? Tout d'abord, en revenant à un calendrier de bon sens qui prenne en compte la réalité de l'offre technologique des équipementiers tant pour les réseaux UMTS que pour les terminaux. Il faut envisager sérieusement la remise à plat des procédures d'attribution des licences décidées à partir d'une estimation inexacte des délais de mise en œuvre et en pleine ébullition des marchés financiers.

Il faut aussi redonner du sens économique au projet. Si l'on juge que l'UMTS est une innovation majeure, qu'elle représente un facteur d'avance technologique et de compétitivité fondamentale pour l'Europe, il n'est pas évident que son financement doit être assuré par les seuls opérateurs. La naissance de l'Internet a été durablement et fortement soutenue par le ministère de la défense américain. Aujourd'hui, les Etats-Unis ont le leadership mondial de l'Internet. L'Europe a fait exactement l'inverse. Elle a

taxé massivement son industrie naissante et prometteuse de la troisième génération de téléphone mobile, au risque d'en compromettre la viabilité financière. On peut s'étonner de ce qu'une Europe majoritairement sociale-démocrate ait joué sans débat ni réflexion économique un libéralisme aussi extrême et d'ailleurs bien mal compris car le domaine des télécommunications est par nature un domaine à réguler. Les économistes savent aussi qu'il peut être optimal pour des opérateurs de partager une partie du coût des investissements.

Enfin, il faut se rappeler que le comportement normal d'un investisseur rationnel ne conduit à un volume d'investissement inversement proportionnel au niveau de risque. En préemptant des sommes très importantes et fixées au départ, les Etats imposent une limitation des projets d'investissements. Des mécanismes plus rationnels devraient être envisagés, et cela dès la mise au point du budget 2002, c'est-à-dire dans les tout prochains mois. Les opérateurs devraient payer des redevances proportionnelles aux revenus effectifs qu'ils dégageront des investissements réalisés. Les pays nordiques, les plus avancés en matière de télécommunications, ont privilégié le système de la redevance.

Il revient d'abord à la Commission européenne, à l'origine des difficultés actuelles, d'établir un nouveau calendrier réaliste, de trouver des aménagements aux procédures déjà engagées (limiter les paiements, allonger les durées), d'établir enfin des règles de coopération-concurrence qui optimisent l'efficacité économique des projets. Il revient ensuite au gouvernement et à l'Agence de régulation des télécommunications (ART) d'indiquer, au moment de la préparation et du vote du budget 2002, quelle est sa position définitive sur le sujet et peut-être de faire des propositions favorisant chez les opérateurs l'offre de nouveaux services. C'est peut-être l'enjeu le plus important pour l'industrie des services Internet et une occasion à ne pas manquer. Le débat sur l'UMTS n'est pas clos, il commence à peine.

*Patrick Artus est professeur associé à l'université Paris-I - Panthéon-Sorbonne et directeur des études économiques de la Caisse des dépôts et consignations. Michel Didier est professeur au Conservatoire national des arts et métiers et directeur de Rexécodé. Jean-Hervé Lorenzi est professeur à Paris-Dauphine et conseiller du directoire à La Compagnie financière Edmond de Rothschild.*

## LIVRES

par Yves Mamou

# Remodeler le pouvoir

ÉLOGE DU MONDIALISME PAR UN «ANTI» PRÉSUMÉ, de René Passet  
Fayard, 162 p., 89 F, 13,56 €

Réformisme ou révolution ? Telle n'est pas la grille de l'ouvrage que vient de publier René Passet, professeur d'économie et président du conseil scientifique d'Attac (Association pour une taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens), même s'il est organisé de manière binaire. Dans une première partie, le réquisitoire contre le capitalisme mondialisé est mené tambour battant : la finance régule le monde, et ses « prédateurs » mettent les citoyens « en coupe réglée ». L'auteur énumère à plaisir les principaux dysfonctionnements d'un système qui fonctionne au bénéfice des plus forts – notamment les Etats-Unis qui produisent et consomment sur le crédit que le reste du monde leur consent – et pointe une planète où les Etats démissionnent de leur mission de défense de l'intérêt général. C'est cet abandon qui donne toute latitude au financier pour déployer ses talents de « vampire ».

Cet improductif se nourrit de la sève des peuples en imposant « des règles draconiennes comme l'impératif des 15 % de rendement des capitaux propres... Cela veut dire que des hommes se permettent à seule fin d'accroître le revenu de leur patrimoine financier... d'en jeter d'autres à la rue, de les priver de leur gagne-pain et de plonger des familles dans la misère ». Toute la marchandisation des activités humaines est dénoncée, à travers le prisme d'une « conspiration ». Une fois cette mondialisation néfaste jetée au panier, l'auteur dresse le portrait d'une autre globalisation, à visage humain pourrait-on dire, qui oblige à mettre en place une quête du sens. « Qui oserait dire, dans nos sociétés repues, qu'encore plus d'automobiles entraîneraient nécessairement plus de bien-être ? », demande-t-il à juste titre. Même interrogation sur nos relations avec la « nature » : la seule logique marchande est incapable de fournir des réponses correctes aux problèmes de la (bonne) gestion des ressources naturelles en vue de la transmission d'un patrimoine aux générations futures. Quant à la théorie des avantages comparatifs qui amènerait une nation pauvre à renoncer à son agriculture sous prétexte qu'elle pourrait se fournir en céréales à meilleur compte sur le marché mondial, ces idées toutes faites n'ont pas de sens. Pour la bonne raison qu'une telle « nation ne dispose pas du premier centime nécessaire pour acheter ailleurs ce qu'elle produit péniblement elle-même ». Parmi les mesures proposées par l'auteur, on trouve, en vrac, la suppression de la dette du tiers-monde et la mise en place de mesures pour un développement « autocentré », la généralisation des 35 heures car le lien entre l'emploi et la réduction du temps de travail est une « évidence »...

Au total, tout cela se traduit par la volonté de remodeler le pouvoir en « remplaçant la finalité humaine au cœur de l'économie », en définissant les cadres d'une économie respectant la « pluralité des logiques » et la « suprématie de l'intérêt général sur le jeu des intérêts particuliers », en redéfinissant des règles d'un « partage qui renforce la solidarité ». Manque à ce programme un appendice indispensable, à savoir le catalogue des moyens disponibles pour y arriver. Réforme ou révolution ?

# E-gouvernement et logique de marché

par François-Xavier Chevallereau

Le thème de l'e-gouvernement (ou gouvernement électronique) fait aujourd'hui irruption sur la scène politique. Cette expression est encore peu utilisée en France, où l'on préfère en général parler d'administration électronique, mais elle est néanmoins la mieux adaptée pour décrire un phénomène complexe, polymorphe et aux enjeux multiples. Pour en saisir le sens et la portée, il faut entendre par « gouvernement » la gestion des affaires publiques et non pas seulement l'ensemble des institutions qui en sont chargées. Le e-gouvernement désigne donc l'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour assister et optimiser la gestion des affaires publiques, au sens large. Il ne se limite ni à la démocratie électronique ni à l'administration électronique, même si cette dernière en constitue aujourd'hui la partie la plus visible (notamment par ses manifestations concrètes que sont les démarches administratives en ligne ou « téléprocédures »).

Ayant assisté à l'émergence rapide de l'Internet et des nouvelles technologies dans les sphères économiques, sociales et culturelles, les responsables politiques en attendent aujourd'hui une série de bienfaits spectaculaires pour les administrations comme pour les citoyens : une amélioration de la qualité et de la disponibilité des services publics permettant de renforcer la compétitivité économique de la collectivité, une plus grande transparence des institutions, une participation démocratique accrue, une gestion plus simple et efficace des ressources ou encore une réduction significative des coûts administratifs. Ces bienfaits espérés expliquent pourquoi Tony Blair, le premier ministre britannique, et Gerhard Schröder, le chancelier allemand, se sont personnellement engagés à ce que les citoyens et les entreprises de leurs pays respectifs puissent accéder par voie électronique à la totalité des services publics d'ici à 2005.

Jusqu'à présent, le gouvernement français n'a pas dévoilé de plan aussi ambitieux, mais il est néanmoins engagé par les objectifs adoptés en commun par les quinze Etats membres de l'Union européenne dans le cadre de l'initiative e-Europe. Parmi eux figure notamment l'obligation d'assurer « un accès électronique générali-

sé aux principaux services publics de base » avant la fin 2002. La notion de « service public de base » est assez extensive et comprend toute une série de procédures administratives pour les citoyens et les entreprises. Les services de la Commission européenne évalueront deux fois par an dans quelle proportion ces services sont disponibles en ligne, et donc le degré de développement de l'e-gouvernement dans chacun des Etats membres. Ce « benchmarking » devrait avoir pour effet de favoriser une émulation entre les gouvernements européens et d'élever encore davantage le niveau de priorité politique du e-gouvernement.

Pour autant, les conséquences politiques, sociales et économiques de la numérisation des services publics ne sont encore que partiellement connues. De plus, l'impact de l'e-gouvernement sur les finances publiques n'a, dans la plupart des cas, été que très imparfaitement prévu, et aucune analyse coûts-bénéfices significative ne permet de justifier le développement du gouvernement électronique et les investissements qu'il représente par des arguments objectifs ou des résultats quantifiables. L'engagement qu'il suscite tient donc essentiellement au fait qu'il est aujourd'hui perçu comme le meilleur instrument pour restaurer la confiance des citoyens dans la chose publique, et c'est dans cet espoir et ses conséquences que réside sa nature fondamentalement politique. Une stratégie de e-gouvernement correspond en effet à une vision des relations entre les citoyens et les pouvoirs publics, elle-même nécessairement basée sur une conception du rôle de l'Etat et de la citoyenneté.

A ce sujet, les termes d'une alternative sont apparus de manière quelque peu brutale à l'occasion du Forum global sur le e-gouvernement qui s'est tenu à Naples en mars. Passée relativement inaperçue hors d'Italie, cette conférence rassemblant des ministres ou hauts fonctionnaires de 122 pays, a représenté l'acte de naissance politique du e-gouvernement au niveau international. D'une part, parce qu'elle a été l'événement de plus haut niveau consacré au sujet à ce jour. D'autre part, parce qu'elle a entraîné des manifestations de rue massives et

violentes, plusieurs milliers de manifestants anti-globalisation ayant pris part à un « contre-sommet » qui s'est achevé par des affrontements avec les forces de police. Les manifestants de Naples ont présenté le concept de gouvernement électronique comme étant un nouvel avatar de la globalisation capitaliste et libérale, et le signe que les responsables politiques sont désormais soumis au capital transnational. Leurs arguments souvent caricaturaux ne résistent pas à un minimum d'examen, mais ils ont cependant eu le mérite de faire émerger de nouvelles questions concernant la nature du e-gouvernement et son rapport à la logique de marché.

Toutes proportions gardées, on retrouve cette dialectique dans le rapport sur « l'administration électronique citoyenne » remis le 19 avril dernier à Lionel Jospin par Thierry Carcenac, député du Tarn. Ce rapport indique que le développement du e-gouvernement appelle un choix politique entre une logique de « mieux » d'Etat, visant à utiliser la technologie pour réformer et améliorer les services offerts par la puissance publique, et une perspective de « moins » d'Etat, visant à l'utiliser pour recentrer l'Etat sur ses compétences régaliennes en ouvrant la distribution de services publics à des acteurs privés réputés économiquement plus performants. Le rapport Carcenac choisit résolument la première option, dont la logique consiste à concevoir le gouvernement électronique comme l'investissement nécessaire devant permettre aux pouvoirs publics de continuer à exercer leurs missions régulatrices face aux forces du marché. D'autres pays comme la Grande-Bretagne ou l'Irlande semblent préférer la seconde option, encourageant l'émergence de partenariats public-privé voire d'une concurrence public-privé pour la distribution et le financement des services publics en ligne.

Pour technique qu'il puisse paraître, ce débat est aujourd'hui essentiel pour les responsables politiques et pour l'ensemble des organismes publics. De son aboutissement dépendront leur organisation future et leur capacité à conserver une prise réelle sur les affaires publiques. Mais il concerne surtout l'ensemble des citoyens et des entreprises, car il déterminera l'évolution de leurs relations avec les pouvoirs publics. Il concerne enfin, mais eux l'ont déjà compris, les fournisseurs de services informatiques aux organisations publiques, car des choix qui seront faits dépendra aussi le périmètre du e-gouvernement en tant que « marché ».

François-Xavier Chevallereau est consultant en e-gouvernement, Styrax Associates.

## PARUTIONS

● **GUIDE PRATIQUE DU DROIT DU TRAVAIL, ministère de l'emploi et de la solidarité, édition 2001-2002**  
« Une offre d'emploi peut-elle mentionner l'âge du candidat recherché ? » ; « Quelle est la durée de la période d'essai ? » ; « La formation peut-elle se dérouler hors du temps de travail ? » Ces questions (parmi d'autres), auxquelles tente de répondre ce pavé de plus de 500 pages, sont régulièrement posées par les salariés et les demandeurs d'emploi à l'administration du travail, aux syndicats ou aux représentants du personnel. Embauche, exécution du contrat de travail, rémunération, santé et conditions de travail, formation... figurent parmi les thèmes abordés (La Documentation française, 536 p., 95 F, 14,48 €).  
F. A.

● **SERVICES : ORGANISATION ET COMPÉTENCES TOURNÉES VERS LE CLIENT, Commissariat général du Plan**  
Bien que le concept d'« entreprise orientée client » domine largement le discours managérial, les compétences nécessaires à sa mise en œuvre demeurent « mal connues, mal définies et mal évaluées ». L'ouvrage est une synthèse des différents « contrats d'études prévisionnelles » (panoramas prospectifs des emplois et des compétences réalisés pour le compte des branches professionnelles par le ministère du travail et des cabinets de consultants) du secteur des services. Loin de la seule « compétence relationnelle », l'étude insiste sur l'organisation de plus en plus industrielle et technique de la « relation client » (La Documentation française, 162 p., 65,60 F, 10 €).  
A. R.

● **LES PLACEMENTS ÉTHIQUES, Alternatives économiques**  
Au-delà des 80 fiches pratiques et techniques, l'ouvrage donne des exemples concrets de placements « éthiques » (hors-série n°6, 2<sup>e</sup> trimestre 2001, 176 p., 59 F, 8,99 €).  
A. R.

**Conservatoire National des Arts et Métiers**  
INSTITUT DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES SOCIALES ET TECHNIQUES DE L'ORGANISATION

---

Vous souhaitez développer votre expertise sur les marchés porteurs de l'organisation et du consulting

**L'ESTO - CNAM vous propose le Diplôme d'Études Supérieures des Techniques de l'Organisation**

(DESTO)

Homologué niveau I (3<sup>e</sup> cycle) de l'Enseignement Supérieur

**CNAM - ESTO**  
292, rue St-Martin  
75141 PARIS Cedex 03  
☎ 01 40 27 25 08  
e-mail : esto@cnam.fr

---

• Formule continue : 1 an à temps plein dont 4 à 6 mois de mission en entreprise  
• Formule discontinu adaptée à votre projet personnel et professionnel  
• Niveau d'accès : Bac + 4  
ou Bac + 2 avec expérience professionnelle significative  
• Possibilités de financement

---

**REUNIONS D'INFORMATION**  
(débouchés, programmes, conditions d'admission, financement)  
les jeudis 31 mai, 14 et 28 juin, 12 et 26 juillet 2001 de 18 à 20 heures  
**Rez-de-chaussée 55, rue de Turbigo - 75003 PARIS**  
Métro Arts et Métiers

# Le Monde EMPLOI

## LES MUTATIONS ▲ LES INITIATIVES : .....

Le 21 avril 1998, André Jourdain, sénateur RPR du Jura, déposait une proposition de loi relative au « multisalarialat en temps partagé », afin de donner des garanties aux salariés et aux entreprises concernés. Depuis, rien n'a bougé. Cette formule permet, par exemple, aux personnes à temps partiel subi d'augmenter leurs revenus

# En dépit de promesses, le travail à temps partagé reste à encadrer

Inlassablement, il revient à la charge. Le 21 avril 1998, André Jourdain, sénateur RPR du Jura, déposait une proposition de loi relative au « multisalarialat en temps partagé ». Il s'agissait de donner un cadre juridique à cette formule dans laquelle le salarié est employé par plusieurs entreprises simultanément ou de manière consécutive. Certains travailleurs cumulent ainsi des contrats à temps partiel, d'autres ajoutent à un temps plein des contrats annexes.

L'étendue de cette pratique est mal cernée. Les statistiques sont anciennes ou peu fiables. L'Observatoire du temps partagé de l'Association nationale des directeurs et cadres de la fonction personnel (ANDCP), qui estime à 3 000 ou 3 500 le nombre de cadres concernés, devrait « faire un recensement cette année », indique son responsable Max Valencourt, corédacteur de la proposition de loi.

Trois ans après le dépôt de ce texte que le Sénat avait adopté, rien n'a bougé. Alors André Jourdain a remis le sujet à l'ordre du jour des débats parlementaires actuels sur la modernisation sociale. Pour le sénateur, le temps partagé doit

être promu car il répond à l'« évolution des besoins des entreprises », qui recherchent plus de flexibilité, et aux « aspirations des salariés ». Pour certains d'entre eux, travaillant à temps partiel subi, c'est aussi un moyen d'augmenter leurs revenus. Mais pour que cette forme d'emploi se développe, il faut qu'« elle soit reconnue officiellement afin de donner aux salariés et aux entreprises des garanties », précise André Jourdain.

Mais pourquoi créer un nouveau dispositif alors qu'existent déjà les groupements d'employeurs (GE), qui permettent à un salarié de travailler pour plusieurs entreprises, en étant géré par une structure unique ? « Nous n'y sommes pas opposés, mais bon nombre d'entreprises ne souhaitent pas s'associer dans un GE », explique Max Valencourt.

La proposition de loi indique laisser « une large autonomie à la volonté des parties contractantes ». Les garanties qu'elle entend apporter portent sur les congés par exemple. Le salarié peut se retrouver en situation délicate si l'un de ses employeurs lui accorde le mois de juillet et l'autre le mois d'août. Le contrat de travail précisera donc « la procédure selon laquelle

le salarié à temps partagé pourra exercer son droit aux congés annuels ». Le contrat de travail, qui peut être à durée indéterminée ou déterminée, doit aussi préciser « la possibilité de modifier la répartition ou la durée du travail par accord des parties ».

« S'il n'y a pas accord, le salarié sera licencié pour motif économique, alors que dans le cas du temps partiel classique, si le salarié refuse un nouvel horaire décidé par l'employeur, c'est un licenciement pour faute grave », souligne Bruno Denkiewicz, avocat en droit social au cabinet Barthélémy et lui aussi

corédacteur de la proposition de loi. Celle-ci précise également que « les organisations gestionnaires des régimes de retraite complémentaire », de l'assurance-chômage et de la Sécurité sociale « engagent une concertation », afin d'adapter les dispositions actuelles au temps partagé.

A priori, le texte apporte « un certain nombre d'avancées », constate Marie-France Boutrou, conseillère du secteur des garanties collectives à la CGT. Mais elles sont liées à la négociation de gré à gré entre le salarié et ses employeurs, qui ne jouent pas d'égal à égal. Mieux vaut

draut un texte qui précise d'emblée les droits. »

Le Sénat avait adopté ce texte, le 11 mars 1999, mais son parcours s'était arrêté là. Le gouvernement, qui y était opposé, avait indiqué qu'« à l'automne 1999 un projet de loi porterait sur les nouvelles formes d'emploi, qui n'est jamais venu », regrette André Jourdain. Pour Max Valencourt, le blocage vient du fait que le gouvernement ne veut pas « se mettre à dos les syndicats, qui considèrent le temps partagé comme une précarisation du travail ».

Au Sénat, le 24 avril dernier, lors de la discussion du projet de loi sur la modernisation sociale, l'amendement reprenant le texte a été adopté, avant de passer prochainement devant l'Assemblée nationale. Jugeant ces propositions « très intéressantes », Elisabeth Guigou, ministre de l'emploi, ne s'est cependant pas déclarée favorable à ce texte. Elle a toutefois annoncé son « intention » de préparer une circulaire rappelant les textes en vigueur. André Jourdain s'en était félicité. Mais il attend toujours ce document, sur lequel « les services travaillent », assure l'entourage de la ministre.

Francine Aizovicici

### Des horaires en infraction avec la législation

Si les inspecteurs du travail parvenaient à contrôler les horaires des salariés en temps partagé, ils trouveraient certainement nombre d'infractions à la législation, qui n'autorise pas à travailler plus de 10 heures par jour et 48 heures par semaine (44 heures en moyenne sur 12 semaines), à moins de relever d'un forfait annuel de 217 jours au maximum. « Le salarié a la responsabilité du respect de ces limites, mais elles ne sont pas appliquées, constate un cadre. Et je vois mal comment elles pourraient l'être. Quand on reste deux jours de la semaine au sein d'une entreprise, on fait le travail correspondant à deux jours et demi parce que, les jours suivants, on est dans l'autre entreprise. »

Sans parler des heures complémentaires ou supplémentaires, que les salariés effectuent fréquemment pour l'une ou les deux entreprises qui les emploient...

### ▼ Des salaires plus importants... mais en travaillant plus

	Proportion de multiactifs (en % de l'ensemble des salariés)	Revenu total annuel (en franc)		Nombre d'heures hebdomadaires travaillées	
		Monoactifs	Multiactifs	Monoactifs	Multiactifs
<b>ENSEMBLE</b>	<b>3,01</b>	<b>113 394</b>	<b>115 543</b>	<b>36,2</b>	<b>36,9</b>
<b>TRAVAILLEURS À TEMPS COMPLET</b>	<b>1,86</b>	<b>124 275</b>	<b>152 646</b>	<b>39,2</b>	<b>47,5</b>
CADRE	2,37	247 924	311 228	39,6	51,7
PROFESSION INTER.	1,86	137 207	165 956	39,4	50,2
EMPLOYÉ	1,94	94 552	103 648	39,1	44,8
OUVRIER	1,65	94 483	104 146	39,0	45,6
<b>TRAVAILLEURS À TEMPS PARTIEL</b>	<b>8,53</b>	<b>57 529</b>	<b>76 769</b>	<b>21,0</b>	<b>25,9</b>
CADRE	16,36	122 377	157 620	18,6	23,6
PROFESSION INTER.	10,14	73 908	88 856	21,0	26,0
EMPLOYÉ	6,23	48 191	58 256	22,1	27,2
OUVRIER	9,32	48 277	52 111	19,7	25,4

Champ : Secteur privé et entreprises publiques (hors personnel domestique, salariés agricoles, chefs d'entreprises salariés, stagiaires et intérimaires) Source : Insee-1996

## Les femmes sont plus touchées que les hommes

Traditionnelle dans l'agriculture et les travaux domestiques, la multiactivité, ou travail en temps partagé, existe en réalité dans la plupart des secteurs. Une étude de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) estime ainsi à près de 400 000 le nombre de salariés (secteur privé et entreprises publiques, hors agriculture) travaillant pour plusieurs employeurs.

Cette donnée prend en compte ceux qui ont cumulé au moins deux emplois pendant plus de trente jours au cours de l'année 1996, date de la dernière statistique (*Insee Première n° 674*, septembre 1999). Parmi ces travailleurs, la moitié détiennent un emploi principal à temps plein, tandis que les autres cumulent des postes à temps partiel.

### RÉMUNÉRATIONS

Cette forme d'emploi, pratiquée le plus souvent dans les activités immobilières, les services aux particuliers et aux entreprises, concerne davantage les femmes (3,8 % contre 2,5 % pour les hommes), les personnes dont l'emploi principal est à temps partiel ou intermittent, ainsi que les cadres. Les profils types diffèrent selon que l'emploi princi-

Cette forme d'emploi est souvent pratiquée dans les activités immobilières et les services

pal est à temps complet ou partiel. Dans le premier cas, c'est un homme jeune, en insertion, dont l'emploi annexe est peu stable (171 jours sur un an). A temps partiel, il s'agit plutôt d'une femme âgée de 45 à 55 ans, pour laquelle la situation de double emploi est plus durable (282 jours).

En moyenne, les multiactifs ont un revenu annuel supérieur à celui des monoactifs (respectivement 115 543 francs et 113 394 francs en 1996). Leur salaire horaire aussi est plus important (62,20 francs contre 61,20 francs), mais il s'agit là, explique l'Insee, d'un effet de structure, les multiactifs étant plus souvent cadres que les monoactifs.

Leur temps de travail hebdomadaire moyen est plus élevé que celui des monoactifs (36,9 heures contre 36,2 heures), à temps partiel comme à temps complet. Cette différence est directement liée à la

multiplicité des emplois tenus. L'horaire hebdomadaire des cadres multiactifs à temps complet atteint des extrêmes - 51,7 heures -, mais il est aussi très élevé dans les autres catégories : 45,6 heures par semaine chez les ouvriers par exemple.

Cumuler plusieurs emplois à temps partiel n'est pas équivalent à un emploi à temps complet unique. En effet, si l'on ne considère que les multiactifs dont l'emploi principal est à temps partiel, les statistiques montrent que leur revenu annuel moyen reste très inférieur (76 770 francs) à celui d'un travailleur à temps complet monoactif (124 280 francs). Cette différence s'explique à la fois par un plus faible revenu horaire, car la proportion de salariés faiblement qualifiés est plus grande, et par un volume de travail rémunéré moins important (26 heures, contre 39,2).

La situation des femmes illustre bien ce phénomène. Lorsqu'elles travaillent à temps partiel, occuper un second emploi augmente leur revenu salarial total (62 800 francs par an), mais celui-ci reste malgré tout très inférieur au revenu procuré par un temps plein unique (107 300 francs).

F. A.

# Cherche jeunes diplômés sur le net...

**Oui, mais avec une double compétence management & technologie.**

**www.ceram.edu** Une Grande Ecole leader en Management et Technologie

**déjà 35 000 connexions/mois**

**Ils se sont fait connaître ou recrutent déjà nos étudiants sur ceram.edu :**

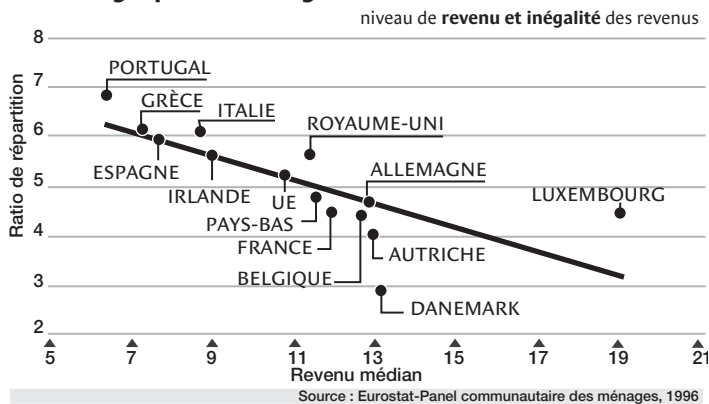
9 Telecom - Accor - Alten - Altran - Amazon.fr - ANVAR  
 Arthur Andersen - Cap Gemini Ernst & Young - Club Méditerranée  
 Compaq - Crédit du Nord - Dell Computer - Dow France - EDF-GDF  
 France Telecom - Général Electric - IBM - Istar Kompass France  
 KPMG - Motorola Semiconducteurs - Orangina Pampryl  
 Procter & Gamble - Salomon - Shell Chemicals - Société Générale  
 Thales Air - Trema - Ubi Soft - Valeo - Virbac  
 SA Virgin Cola France - Vivendi - Wanadoo - Xerox....

**Contactez Anne-Sophie Monthuy**  
**Tél : +33 (0)4 93 95 45 41**  
**anne-sophie.monthuy@cote-azur.cci.fr**

**CERAM SOPHIA ANTIPOLIS**  
 GRADUATE SCHOOL OF MANAGEMENT & TECHNOLOGY

**EUROPE**

**Photographie des inégalités de revenu**



■ **LES 20 % DE CITOYENS LES PLUS PAUVRES**, à l'échelle de l'Union européenne (UE), perçoivent 7,6 % du revenu total, alors que les 20 % les plus riches en perçoivent 39,3 %. Ces chiffres sont synthétisés par le ratio de répartition des revenus S80/S20 : c'est-à-dire la part des 20 % les plus riches par rapport aux 20 % les plus pauvres.

■ **CE RATIO** est généralement plus élevé – donc supérieur à la moyenne européenne de 5,2 – dans les Etats membres du Sud (le Portugal détenant le record avec 6,8), bien que l'Irlande et le Royaume-Uni fassent également partie de ce groupe. A l'autre extrême se trouvent le Danemark (2,9), l'Autriche (4), la Belgique (4,4), la France (4,5), l'Allemagne (4,7) et les Pays-Bas (4,8).

■ **LES PAYS** où les inégalités sont les plus fortes sont souvent ceux dont le revenu moyen est le plus bas : on trouve donc dans ce groupe, à côté du Portugal, la Grèce et l'Espagne.

**FLASH SYNTEC RECRUTEMENT / « LE MONDE »**

**Des perspectives moins favorables**

Pour le prochain trimestre, êtes-vous, en ce qui concerne votre activité...

	3 <sup>e</sup> trim. 2000	4 <sup>e</sup> trim. 2000	1 <sup>er</sup> trim. 2001
<b>TRÈS OPTIMISTE</b>	19 %	12 %	9 %
<b>ASSEZ OPTIMISTE</b>	67 %	84 %	69 %
<b>ASSEZ PESSIMISTE</b>	8 %	2 %	18 %
<b>TRÈS PESSIMISTE</b>	0 %	0 %	0 %
<b>NE SAIT PAS</b>	6 %	2 %	4 %

Source : Syntec (Syndicat du conseil en recrutement)

■ **L'INDICE DE CONFIANCE** des cabinets de conseil en recrutement membres du Syntec est en forte baisse sur les trois premiers mois de l'année, après avoir connu une hausse sensible au quatrième trimestre 2000. Seuls 78 % des cabinets envisagent avec optimisme leur activité pour le trimestre à venir.

■ **SEULEMENT 69 %** d'entre eux se déclarent « assez optimistes », un pourcentage nettement inférieur à celui du quatrième trimestre 2000 (84 %) et quasiment équivalent à celui du troisième trimestre 2000 (67 %). 18 % des cabinets se montrent même « assez pessimistes » alors qu'ils n'étaient que 2 % sur la période précédente et 8 % au troisième trimestre 2000. Il faut voir là les craintes liées au ralentissement américain et aux récents plans de licenciement, notamment dans le e-secteur.

**AGENDA**

● **INFORMATIQUE.** Le colloque « Sécurité de l'information et nouvelles problématiques de gestion » se tiendra les 30 et 31 mai, à l'initiative du Centre de recherche en information et communication (CRIC) de l'université de Montpellier-I, en association avec Sup de Co Montpellier. Renseignements : 04-67-41-74-00 ; www.cric-france.com

● **SERVICES PUBLICS.** La fondation Journalistes en Europe propose, le 30 mai, en coopération avec *Le Monde* et Sciences-Po Paris, une table ronde sur le sujet « Quels services publics pour le marché européen ? ». Renseignements : 01-55-77-20-00.

● **E-BUSINESS.** L'Amicale des ingénieurs Supélec organise, le 5 juin, une rencontre autour du thème « Jeunes entreprises & e-business – les étapes clés d'une stratégie e-business ». Renseignements : 01-69-85-12-12.

● **RECRUTEMENT.** La première édition du salon des métiers de l'automobile, de l'aéronautique et du design industriel se tiendra les 6 et 7 juin au Palais des congrès de Paris. Renseignements : 01-53-95-39-39.

**Les indicateurs sociaux internationaux « Le Monde » / Eurostat**

	UE 15	ZONE EURO	ALLEMAGNE	BELGIQUE	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY.-UNI	E.-U.	JAPON
<b>ÉVOLUTION DE L'EMPLOI AU 3<sup>e</sup> TRIMESTRE 2000 (en % sur un an)</b>											
<b>STRUCTURE DE L'EMPLOI</b>											
part de l'emploi salarié.....	72*	71*	77*	76	54	73	65	78*	81	N. D.	N. D.
part de l'emploi à temps partiel....	21*	16*	19*	21	8	17	9	39*	25	N. D.	N. D.
<b>TAUX D'EMPLOI 2000 (en %)</b>											
Hommes + femmes (15-64 ans)....	62 *	60 *	65 *	75	55	62	53 *	71	71	64 (1998)	N. D.
Hommes + femmes (50-64 ans)....	49 *	45 *	48 *	39	45	49	38 *	50	61	N. D.	N. D.
<b>DURÉE DE TRAVAIL SALARIÉ À TEMPS PLEIN 2000 (h/semaine)</b>											
	40,4 *	39,7 *	40,1 *	38,5	40,6	38,9	38,6 *	39 *	43,6	N. D.	N. D.
<b>ÉVOLUTION DU COÛT DU TRAVAIL (en % sur un an) 4<sup>e</sup> trim. 2000</b>											
	+3,6	+3,5	+3,3	+1,8 (4 <sup>e</sup> trim. 99)	+4	+5	+1	+3,5	+4,6	+4,4	N. D.
<b>TAUX DE CHÔMAGE FÉVRIER 2001 (en %)</b>											
							janv. 01	janv. 01	déc. 00		
Hommes + femmes.....	8,0	8,7	7,8	6,8	13,7	8,6	9,9	2,6	5,2	4,2	4,7
Moins de 25 ans.....	15,9	17,1	8,7	17,0	26,0	18,6	28,9	5,5	10,7	9,5	8,8
<b>PART DU CHÔMAGE DE PLUS D'UN AN 2000 (en %)</b>											
	46	49	52	56	42	40	61	44	28	8 (1998)	N. D.

N. D. : non disponible \* 1999

Pour plus d'informations : <http://www.europa.eu.int/comm/eurostat>

**Le marché du travail français**

	DERNIER MOIS CONNU	VARIATION SUR UN AN
<b>TAUX DE CHÔMAGE DES JEUNES</b>	16,1 % (mars.)	- 2.1
<b>PART DU CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE</b>	32,3 % (mars.)	- 4.2
<b>EMPLOIS PRÉCAIRES (en milliers) :</b>		
CDD.....	975	+ 9,2 %*
INTÉRIM.....	550	+ 23,1 %*
APPRENTIS.....	285	+ 3,2 %*
CONTRATS AIDÉS.....	462	+ 8,8 %*

<b>SALAIRE NET MÉDIAN (en francs constants)</b>		
Femmes.....	7 000 (mars)	+ 0,9 %*
Hommes.....	8 666 (mars)	+ 0,6 %*
<b>SMIC (en francs)</b>		
Horaire.....	42,02 (juillet)	+ 3,2 %
Mensuel.....	7 101 (juillet)	+ 3,2 %

<b>NOMBRE D'ALLOCATAIRES DU REVENU MINIMUM D'INSERTION (en milliers)</b>		
	1 137,4 (juin)**	+ 2,3 %***

\* variation sur quatorze mois (mars 00 / janv. 99) \*\* chiffres semestriels \*\*\* variation sur six mois Sources : Insee, Dares, CNAF

**FLASH APEC / « LE MONDE »**

**75 % des cadres connectés à Internet**

Taux d'accès (connexion) à Internet par secteur d'activité

ETUDES-CONSEIL .....	83 %
INDUSTRIES DIVERSES .....	78 %
SERVICES DIVERS .....	77 %
COMMERCE-TRANSPORT .....	75 %
BANQUE-ASSURANCES .....	71 %
INDUSTRIE MÉCANIQUE .....	70 %
INDUSTRIE CHIMIQUE .....	67 %
BTP .....	62 %
<b>TAUX MOYEN</b> (ensemble des secteurs)	<b>75 %</b>

Source : APEC. Pour plus d'informations : [www.apec.fr](http://www.apec.fr)

■ **LES TROIS QUARTS** des cadres disposent désormais d'un accès à Internet sur leur lieu de travail, alors qu'ils étaient moins de deux sur trois dans ce cas il y a un an (61 %).

■ **LES SECTEURS** dont le taux de connexion a le plus progressé sur les douze derniers mois sont ceux qui étaient manifestement en retard en termes d'équipement. Il s'agit notamment de la banque/assurance (71 % aujourd'hui contre 53 % il y a un an) ; les industries diverses (78 % aujourd'hui contre 60 % il y a un an) ; et les services (77 % aujourd'hui contre 55 % il y a un an).

■ **CE TAUX** de connexion explique pourquoi les horaires de consultation de sites divers (journaux, etc.) sont largement calqués sur les rythmes de travail des cadres au bureau.

**Passer son bac au travail**

Les 25, 26 et 27 juin, Nadège Riché passera les épreuves du bac comme les milliers de lycéens de son département. Mais, à la différence de ceux-ci, elle n'aura pas étudié ni révisé les épreuves sur les bancs d'une classe.

Nadège Riché, 28 ans, est vendeuse (chef de zone, plus précisément) aux Galeries Lafayette, à Paris. Depuis la rentrée de septembre, elle potasse l'anglais, le droit, l'histoire-géo, les arts appliqués, plusieurs heures par semaine..., sans quitter son lieu de travail du boulevard Haussmann. Les cours sont en effet dispensés à distance,

via Internet, par les professeurs du Centre de formation d'apprentis (CFA) Stephenson.

Des visio-conférences sont organisées à intervalles réguliers ou à la demande de l'élève, pour permettre aux enseignants et aux treize élèves (9 des Galeries Lafayette, 3 de Marks and Spencer, et 1 de chez Capel) de ce cursus assez particulier de dialoguer de visu. A longueur de temps, et à sa convenance, chacun peut aussi correspondre par courrier électronique ou par téléphone avec son professeur.

Cette souplesse, le fait que les candidats puissent continuer à

remplir leurs tâches pendant leur formation (ils travaillent notamment beaucoup le soir et le week-end à leur domicile) a évidemment facilité la décision de la direction des Galeries de tout mettre en œuvre pour faciliter ce cursus.

**DÉROGATIONS**

D'autant que les salariés concernés bénéficient également de la procédure de « validation des acquis professionnels ». Ils sont donc dispensés de certaines épreuves en raison de leur expérience. Celle-ci, de cinq ans minimum actuellement, doit être ramenée à trois dans le cadre de la loi de modernisation sociale, en discussion au Parlement.

Ainsi Nadège Riché n'aura pas à passer les épreuves de français, d'organisation et gestion commerciale et de connaissance des secteurs de la vente pour passer son bac pro commerce. Pour obtenir cette dérogation, elle a dû constituer un dossier conséquent et passer ensuite devant un jury de l'éducation nationale.

Autant d'obstacles préalables qui testent la motivation du candidat, mais lui font aussi prendre conscience de ses compétences. Ce qui s'avère être très bénéfique à la fois pour le salarié et pour son employeur, qui, grâce à ce système, peut valoriser son personnel et mettre en évidence la contribution de l'entreprise à son évolution personnelle.

La suite – les cours, le passage de l'examen – ne fait que renforcer ce phénomène. « *C'est un encouragement pour le personnel, un espoir pour les salariés. Et quand le personnel bénéficie d'une reconnaissance humaine ou professionnelle, l'entreprise ne peut qu'en tirer une bénéfice, même si, dans un premier temps, celui-ci est avant tout personnel* », explique Edwige Remonet, responsable du développement des compétences à la direction des ressources humaines aux Galeries Lafayette.

**COÛTS**

Autant d'avantages qui, pour Edwige Remonet, justifient amplement le coût de l'opération : environ 380 000 F pour les salaires des remplaçants des neuf salariés durant les heures d'autoformation. Plus l'immobilisation d'une salle, d'ordinateurs et la connexion à Internet. Un budget qui n'a pas été pris en charge par le Fonds de gestion du congé individuel de formation (Fongecif), pour qui l'e-learning n'est pas encore entré dans les mœurs.

Le coût pédagogique (environ 30 000 à 35 000 F par salarié) a été financé par le Fonds social européen. Frédéric Duriez, chef de projet formation au bac à distance au CFA Stephenson, a en effet reconçu les enseignements pour les adapter à la pédagogie en ligne et à un public d'adultes.

Annie Kahn

**Jeunes Diplômés et Confirmés**

prenez rendez-vous dès aujourd'hui avec notre opération spéciale

**INGÉNIEURS**  
(High tech, réseau télécom, informatique, internet, multimédia, industrie)

le lundi 18 daté 19 Juin

*Le Monde*, 1<sup>er</sup> support généraliste d'offres d'emploi sur les fonctions d'ingénieurs.

**[emploi.lemonde.fr](http://emploi.lemonde.fr)**

(Source : Pige RPPA, année 2000, volume des annonces cadres en cm<sup>2</sup>)

**Rejoignez un grand D.E.A.**

D.E.A. 101 "Politique Générale des Organisations"

Dir : Pr Pierre Romelaer

- Un programme Bac+5 orienté recherche, en phase avec l'entreprise.
- Réunion d'informations dans nos locaux le mercredi 30 mai à 18h30 en salle P501 - 5<sup>e</sup> étage.



UNIVERSITE PARIS DAUPHINE

[www.dauphine.fr/crepa/dea101.htm](http://www.dauphine.fr/crepa/dea101.htm)  
Tél. : 01 44 05 43 54  
Fax : 01 44 05 40 84

Université Paris Dauphine  
Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 75775 PARIS CEDEX 16

# Les politiques de rémunération liées à la satisfaction du client font des émules

La part variable dans la rémunération globale des salariés ne cesse de progresser, d'une année sur l'autre. Ce phénomène est à l'œuvre depuis le milieu des années 1990.

Publiée en décembre 2000, une enquête de la Cegos démontrait ainsi que la part variable pour la rémunération des cadres avait pratiquement doublé en cinq ans, passant de 3,2 % de la masse salariale en 1995 à 6,1 % en 1999. Des tendances tout aussi valables pour 2000 et 2001. Primes et bonus explosent. 77 % des entreprises étudiées sont dotées d'un système de rémunération variable et la poursuite de cette politique constitue une priorité pour 73 % d'entre elles.

Selon une seconde étude, réalisée par le cabinet Maesina International Search, de 80 % à 90 % des dirigeants ont reçu en 2000 une part variable qui représente de 10 % à 16 % de leurs revenus totaux, mais dont le taux de progression varie d'une entreprise à l'autre. Plus ou moins élevé, il dépend des résultats enregistrés dans l'année par l'entreprise.

## RENDEMENT

Une double évolution se dessine néanmoins dans les grandes entreprises françaises ou internationales présentes en France. On constate d'abord un élargissement du nombre de bénéficiaires. Réserve dans un premier temps aux cadres dirigeants ou à des catégories de personnel occupant des fonctions spécifiques (marketing, vente, communication), ce mode de rémunération tend à se développer à tous les niveaux et pour tous les postes.

Par ailleurs, les entreprises cherchent de plus en plus à affiner les critères qui leur permettent de déterminer le montant de la part variable. « La tendance est à une plus grande sophistication des

La part variable des salaires ne cesse de progresser en France.

L'éditeur informatique Siebel est à la pointe du mouvement

outils, avec la prise en compte de davantage d'éléments qualitatifs, qui viennent s'ajouter aux éléments quantitatifs », observe Jean-Michel Azzi, directeur général du cabinet Maesina. A l'intérieur même des critères qualitatifs, les objectifs individuels et traditionnels de rendement sont concurrencés par des données plus générales, liées notamment à la satisfaction des clients.

Créée en 1993, implantée en France depuis 1998, l'entreprise informatique Siebel - leader mondial des logiciels de Customer Relationship Management (CRM), soit la gestion de la relation client - a poussé jusqu'au bout cette logique de rémunération variable. Depuis l'origine de l'entreprise, tous les salariés, du patron à la secrétaire, sont soumis à une part variable, qui est évaluée à partir d'un indice de satisfaction client. Avec l'actionnariat salarié, la satisfaction client (SC) constitue un des deux piliers de l'entreprise. C'est aussi le cœur même de son activité.

Chez Siebel, « les consultants ne sont pas rémunérés par le nombre de journées passées chez le client, mais par la satisfaction que ce dernier exprime sous forme d'un questionnaire », explique Fred Hessabi, 39 ans, vice-président du groupe, chargé de l'Euro-

pe, du Proche-Orient et de l'Afrique. « La non-réponse est considérée comme une réponse négative », précise-t-il.

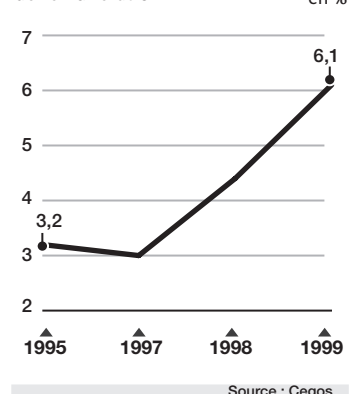
Selon les responsabilités exercées au sein de l'entreprise, la part du variable peut représenter de 30 % à 80 % du salaire total. Les consultants ont une part variable très élevée. L'un d'entre eux, qui gagne 500 000 francs annuels, recevra ainsi 150 000 francs en fixe (30 %) et le reste en part variable (70 %). Et la moitié de celle-ci, soit 175 000 francs, est directement liée à l'indice de satisfaction client, soit plus que la rémunération fixe.

Tout cela est modulable. Pour une standardiste, par exemple, la part du variable ne représentera que 20 % de la rémunération totale. Au sein de cette dernière, la part liée à l'indice de satisfaction client ne représente que 20 % : 8 000 francs donc à l'arrivée, pour un salaire de 200 000 francs.

« Lorsque vous êtes payé au résultat, vous finissez toujours par négliger le client », explique Fred Hessabi, pour résumer la logique du système. « Les salariés sont rémunérés

## Une évolution spectaculaire

Part variable du salaire chez les cadres qui profitent de ce mode de rémunération



par la satisfaction client, et ils n'ont rien d'autre dans la tête », assure-t-il.

Siebel fait des émules. A la Société générale, qui utilise les services de Siebel, les conseillers en clientèle de la banque devraient prochainement voir évoluer en partie leur rémunération, en fonction de la satisfaction client.

Ce qui se fait chez Siebel est-il transposable ailleurs ? Jusqu'à présent, les entreprises ont toujours mis l'accent sur des indices de motivation de leurs propres salariés, partant du principe que « des salariés réellement engagés font des clients satisfaits », constate Thierry de Beysac, directeur général d'Hewitt-France.

## OBJECTIVITÉ

La mise en place d'une rémunération variable liée à un indice de satisfaction client pose plusieurs questions. Il est nécessaire d'élaborer ce dispositif à partir de plusieurs clients, afin de conserver une forme d'objectivité. Les critères définis doivent aussi être acceptables et acceptés par les équipes de travail. Les succès, les « honoraires de succès », utilisés dans certains contrats, constituent une forme déjà connue du système : le client paie au regard de sa satisfaction.

Pour Eric Wuithier, partenaire chez Towers Perrin, « cette évolution est surtout emblématique des entreprises, qui ne considèrent plus la performance économique comme une notion uniquement financière ».

La production de valeur durable repose plus sur la capacité de l'entreprise à nouer des liens avec son client et à lui apporter une réponse globale, en termes de production, mais aussi des services qui l'accompagnent. A terme, le stade ultime de cette logique est de considérer le client aussi comme un partenaire.

Alain Beuve-Méry

## L'ENA et Polytechnique, deux réseaux d'influence au sein des entreprises françaises

La lecture de l'étude qui vient d'être publiée dans les Cahiers de recherche de l'Ecole supérieure de commerce et de management (Esecm) et intitulée : « Les élites et leur conseil d'administration », on imagine que la mue du capitalisme français vers davantage de transparence ne s'opère pas sans difficultés !

Les deux auteurs, Géraldine Carminatti-Marchand, professeur associé à l'Escom, et Mathieu Paquerot, maître de conférences à l'université de La Rochelle, ont choisi d'analyser l'influence de deux « clans prestigieux », à savoir l'Ecole nationale d'administration (ENA) et Polytechnique sur la maîtrise et la bonne marche des groupes français. Le terrain a été défini

Les sociétés du CAC 40 comptaient 28 % d'administrateurs indépendants en 1998

ché en 1995, mais l'enquête - et l'analyse qui vient d'en être faite - garde toute son actualité dans la mesure où elle permet de bien fixer les esprits sur les évolutions à mener.

Les résultats confirment largement les travaux déjà menés sur la question, notamment ceux de Bénédicte Bertin-Mourrot et Michel Bauer, sociologues et animateurs de l'Observatoire des dirigeants (CNRS) : les entreprises de

l'Hexagone sont marquées par l'héritage des noyaux durs et présentent une forte consanguinité de leurs conseils d'administration.

Ainsi, à partir d'un échantillon de 123 sociétés cotées sur le marché français, les deux chercheurs montrent que 75 % des PDG polytechniciens ont des conseils d'administration où les X sont majoritaires, tandis que 60 % des PDG énarques sont sous surveillance de conseils d'administration... où les énarques dominent. 16 % seulement des entreprises de l'échantillon n'ont pas d'administrateur issu de l'une des deux grandes écoles.

Face à ces rapports de forces, les auteurs s'interrogent sur la manière dont les conseils d'administration fonctionnent afin d'exercer au mieux leur mission de contrôle

sur les dirigeants. « En disposant du pouvoir dans les conseils d'administration et de participations financières dans les entreprises, le contrôle exercé par les réseaux laisse peu de chances aux actionnaires de pouvoir s'exprimer »...

Les choses ont-elles beaucoup changé depuis la collecte des données des deux chercheurs ? Une étude du cabinet Korn-Ferry International indiquait en 1999 « que les sociétés du CAC 40 comptaient, en 1998, 28 % d'administrateurs indépendants, soit une progression de 63 % par rapport à l'année précédente ! ». Les patrons français commenceraient donc à intégrer petit à petit le concept de « gouvernement d'entreprise ». De plus, la cotation en Bourse de sociétés issues de la nouvelle économie a sans doute modifié le tropisme ambiant.

Il faut dire que le choix de la transparence n'en est plus vraiment un. D'autres actionnaires, surtout les fonds de pension, mais aussi les minoritaires regroupés en associations, font entendre leur voix. Les premiers, de loin les plus influents, ont débarqué outre-Atlantique un certain nombre de patrons qui ne leur donnaient plus satisfaction.

En 2000, le débat sur l'opacité des rémunérations des dirigeants français a aussi poussé l'élite patronale à lever une partie du voile et à expliciter les liens entre performance et rétribution. « Désormais, un patron français va avoir de plus en plus de mal à justifier qu'on lui verse un bonus alors que les résultats de l'entreprise baissent », explique un expert. Il est vrai que les rémunérations de la majorité des grands patrons français sont fixées au sein de « comités de rémunération », qui regroupent deux ou trois personnalités choisies au sein... du conseil d'administration de l'entreprise. Et que, en général, on est, là aussi, entre amis. Souvent énarques et polytechniciens.

M.-B. B.

## VIE DES ORGANISATIONS

par Jean-Pierre Le Goff

# L'éthique en stock

Nombre d'entreprises se prévalent publiquement de l'éthique dans leurs rapports avec leurs partenaires et leurs clients. Face aux pratiques douteuses, de telles préoccupations peuvent être perçues comme le signe d'une prise de conscience salutaire. Mais peut-on pour autant y voir une mutation profonde de la logique des entreprises converties à l'éthique ?

En fait, le rapport des entreprises avec l'éthique est loin d'être désintéressé. Après les marées noires et quelques scandales, les grands groupes pétroliers adoptent des codes de bonne conduite. Grâce à leur « code éthique » fabriqué maison, les entreprises entendent se prémunir contre les campagnes de dénonciation menées par les associations et les médias, en restant maîtres du jeu. Celles qui dépensent des milliards dans des campagnes de publicité ne peuvent se permettre de voir leur image de marque fortement entamée. Après avoir été pris à partie par des associations de consommateurs concernant les ateliers de confection dans les pays du tiers-monde, Nike vérifie désormais les conditions de travail de ses fournisseurs d'Asie et d'Amérique du Sud. Les grands groupes de la distribution, Auchan, Carrefour et Promodès, ont suivi l'exemple. Les entreprises du textile et du jouet se sont engagées à proscrire chez leurs fournisseurs le travail forcé des enfants et à faire respecter la liberté syndicale.

Mais la transparence n'a ici rien d'évident. Dans des économies en interconnexion où les filiales, les sous-traitants et les intermédiaires

abondent, il devient pour le moins difficile de démêler les fils et d'être sûr à 100 % que les produits soient, si l'on peut dire, « éthiquement purs ». Qui pourra certifier que les diverses phases de fabrication, de transport et de commercialisation s'effectuent dans des conditions de travail correctes, ou encore que la matière première et les différents ingrédients qui entrent dans la fabrication du produit sont conformes aux normes éthiques déclarées ?

Une bonne crédibilité implique de faire appel à des organismes extérieurs chargés de contrôler leur mise en application effective. Dans ce domaine comme dans les autres, des consultants et des associations ne manquent pas de proposer leurs services. Un référentiel SA 8000, mis au point aux Etats-Unis par un regroupement d'associations, propose aux entreprises une certification éthique. Le conseil et l'audit en éthique pouvant rapporter de grosses sommes d'argent, la question ne peut alors manquer de se poser : qui contrôlera les contrôleurs de l'éthique et la qualité « éthique » de leurs prestations ?

L'éthique s'intègre également à la politique commerciale comme facteur de promotion des ventes. Dans la logique publicitaire, tout se mêle et l'éthique affichée se combine avec les tendances branchées du moment. « C'est éthique, c'est éthique ! », proclame un slogan d'un grand magasin pour inciter à acheter des CD musicaux nés de la rencontre entre des musiciens de seize pays pauvres et des compositeurs occidentaux dépêchés sur place. 5 % du prix catalogue par disque vendu sont reversés à une association de « défense de la Terre » dans chaque pays concerné. Le client qui achète le CD a même droit à dix points de fidélité supplémentaires. Rien ne semble devoir échapper à cette nouvelle vague éthique qui rassemble en un tout indifférencié les causes les plus diverses : droits de l'homme, santé et environnement, défense des salariés et travail des enfants, lutte contre les organismes génétiquement modifiés (OGM), sans oublier la défense des espèces protégées. Les grands magasins, tout particulièrement ceux qui vendent des biens dits culturels, vont-ils désormais se présenter comme les nouveaux lieux de l'éthique et de la citoyenneté post-moderne ?

De nombreuses entreprises commerciales affichent désormais leurs « valeurs » pour tenter de séduire le client. Celles-ci sont censées fournir un supplément d'âme à la banalité de la consommation et devenir un signe distinctif de la qualité du produit. Mais une telle logique peut-elle tenir bien longtemps ? Si arrivaient sur le marché des produits éthiquement corrects, mais pas vraiment bons et dont le rapport qualité-prix laisse à désirer, il y a fort à parier que les bonnes vieilles lois du marché reprendraient très vite leurs droits.

Depuis les années 1980, l'éthique est devenue une notion fourretout. Mise au service de la performance et de l'image de marque, elle est devenue un outil de management et de communication qu'on manipule à loisir selon la conjoncture et les objectifs du moment. Ces usages entrepreneuriaux de l'éthique constituent les exemples les plus frappants de la déstructuration du langage et des significations. Aux antipodes de cette dénaturation, l'éthique implique une réflexion libre et rigoureuse sur les finalités des activités productives et commerciales, et le « pouvoir de dire non » face aux élucubrations que - dans l'entreprise et ailleurs - on développe en son nom.

Dans son livre de science-fiction *Le Troupeau aveugle* (LGF, 1998, 531 p., 48 F, 7,32 €) paru au début des années 1970, John Brunner décrit le « supermarché Puritain ». « Mangez bio », « Vous aussi vous pouvez vous offrir une alimentation saine chez Puritain ! », proclament les slogans publicitaires. Les « produits Puritain » n'en sont pas moins contaminés, et le groupe en question connaît quelques scandales financiers. John Brunner dresse un sombre tableau des sociétés développées, où la pollution produit ses ravages sur l'environnement et la santé. Les bruits les plus divers circulent quant à la toxicité des produits, tandis qu'enquêtes et contre-enquêtes se multiplient, relayées par les médias. Les firmes ne cessent de payer des indemnités, tout en continuant de développer leurs bénéfices en profitant du marché antipollution, dans un monde devenu « immaîtrisable ». Sommes-nous si loin d'une telle situation ?

Jean-Pierre Le Goff est sociologue au laboratoire Georges-Friedmann (Paris-I, CNRS).



25 ans d'expérience

32 écoles dans le monde

Reconnaissance de l'industrie

Travaux pratiques individuels

Formations multimédia et audiovisuelles

- Multimédia Producer (dipl. SAE, 12 mois)

Prochaine rentrée septembre 2001

- Web Designer (cert. SAE, 20 semaines)

Prochaine rentrée octobre 2001

www.sae.edu  
SAE Paris : 01 48 11 96 96